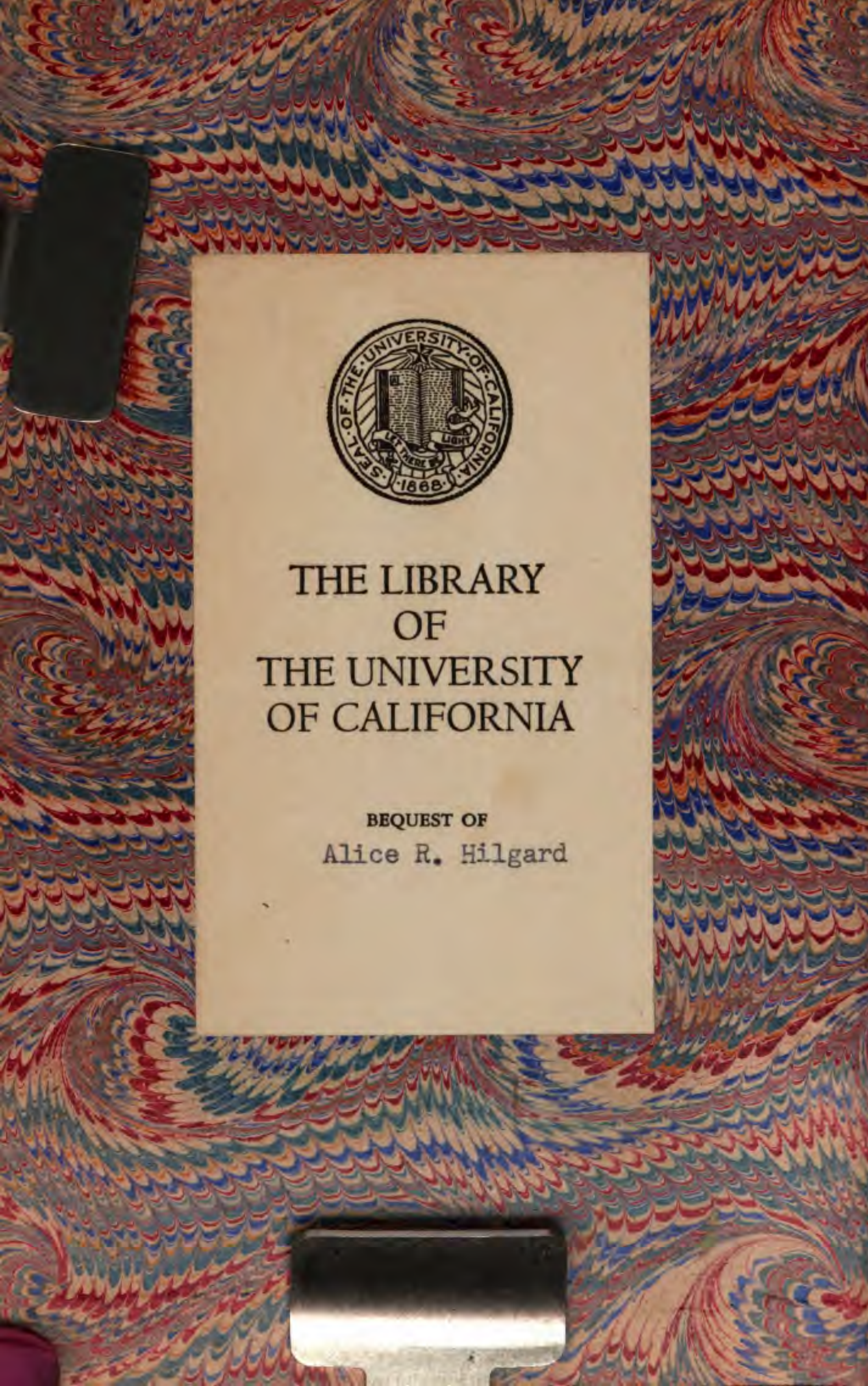

SEAL OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LET THERE BE LIGHT
1868

EN FLANANT

A TRAVERS LA FRANCE

Autour de Paris

PAR

ANDRÉ HALLAYS

Maintenon. — La Ferté-Milon.
Meaux et Germigny. — Sainte-Radegonde. — Senlis. — Juilly.
Maisons. — La vallée de l'Oise. — Gallardon. — De Mantes à la Roche-Guyon.
Soissons. — Les Jardins de Betz. — Chantilly.
Wideville. — Livry.

TROISIÈME ÉDITION

Librairie académique ***PERRIN*** *et* Cie

9

Autour de Paris

FLANANT

ERS LA FRANCE

ır de Paris

PAR

RÉ HALLAYS

N — LA FERTÉ-...
— SAINTE-...
— LA VALLÉE DE ...
ES A LA ROCHE...
JARDINS DE ...
DEVILLE — LIVRY

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

T Cie, LIBRAIRES ...

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS

1911

DU MÊME AUTEUR

La Pèlerinage de Port-Royal, ouvrage orné de 31 gravures, 4e édition, 1 volume in-8e écu . . . . . , ... 5 fr. »
Relié veau ancien, fers spéciaux . . . . 9 fr. »

En Flânant. **A Travers l'Alsace**. Ouvrage orné de 36 gravuves. 2e édition. Un volume in-8 écu . . . . 5 fr. »
Relié veau ancien, fers spéciaux . . . . 10 fr. »

En Flânant. A TRAVERS LA FRANCE. **Autour de Paris**. Maintenon. La Ferté-Milon. — Meaux et Germigny. — Sainte-Radegonde. — Senlis. — Juilly. — Maisons. — La Vallée de l'Oise. — Gallardon. — De Mantes à la Roche-Guyon. — Soissons. — Les Jardins de Betz. — Chantilly. - Wideville. — Livry. — Ouvrage orné de 32 gravures. 3e édition. Un volume in-8 écu. . . . . . 5 fr. »
Relié veau ancien, fers spéciaux . . . . 9 fr. »

En Flânant. **A Travers la France**. Touraine. — Velay. — Normandie. — Bourgogne. — Provence. Un vol. in-16. . . 3 fr. 50

En Flânant. **A Travers l'Exposition de 1900**. 1 volume in-16. . . . . 3 fr. 50

Beaumarchais. Un volume in-16 (*Collection des Grands Écrivains français*), Hachette et Cie.

En Flânant. Un volume in-8e (Société d'édition artistique).

Nancy (*Collection des Villes d'Art*), Laurens, éditeur.

Avignon (*Collection des Villes d'Art*), Laurens, éditeur.

Pour paraître prochainement

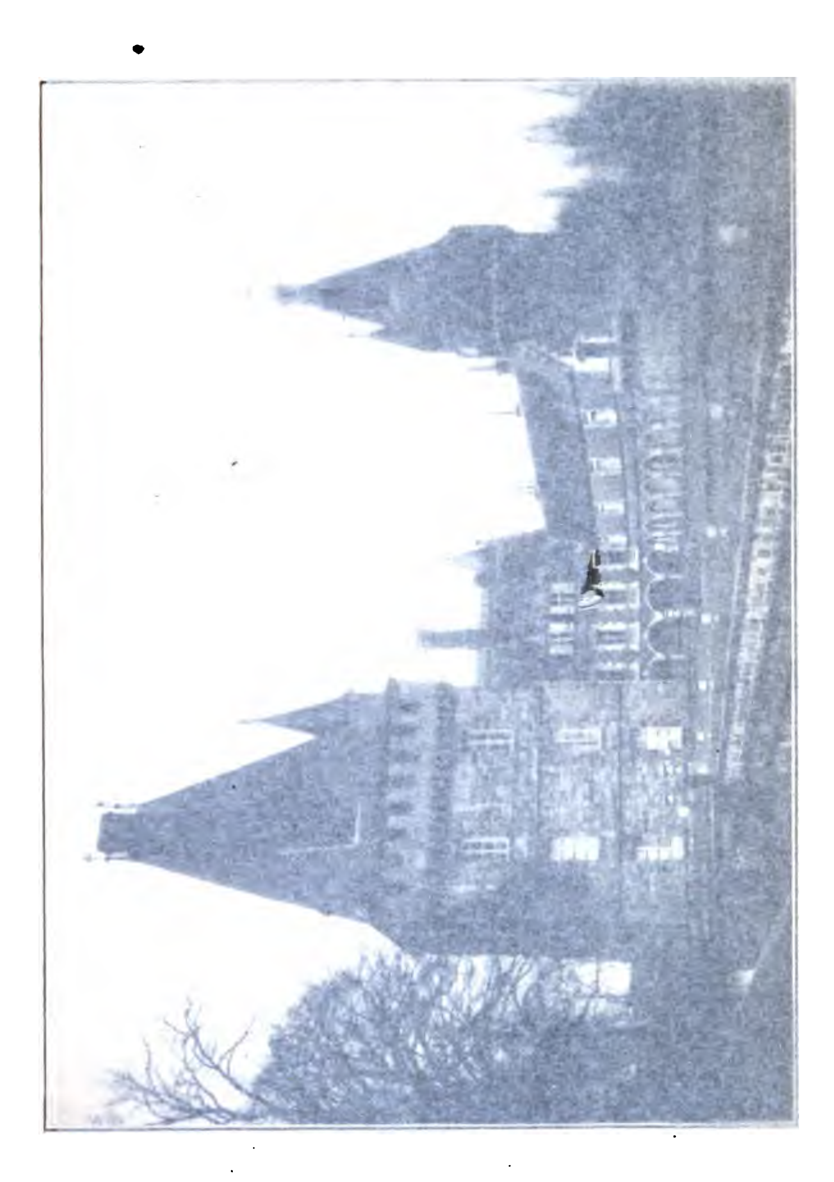
En Flânant. A TRAVERS LA FRANCE. **La Vallée du Rhône**. Un volume.

En Flânant. A TRAVERS LA FRANCE. **La Vallée de la Loire**. Un volume.



CHATEAU DE MAINTENON

s'acharnent à effacer de précieux vestiges ou à détruire de nobles débris, les nigauds du progrès, les ingénieurs sauvages, les brocanteurs rapaces et les pires de tous les barbares, les architectes-restaurateurs.



EN FLANANT

A TRAVERS LA FRANCE

Autour de Paris

PAR

ANDRÉ HALLAYS

MAINTENON — LA FERTÉ-MILON
MEAUX ET GERMIGNY — SAINTE-RADEGONDE — SENLIS
JUILLY — MAISONS — LA VALLÉE DE L'OISE — GALLARDON
DE MANTES A LA ROCHE-GUYON
SOISSONS — LES JARDINS DE BETZ — CHANTILLY
WIDEVILLE — LIVRY

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1911

Ces notes de promenade forment le premeir volume d'un recueil où je voudrais rassembler quelques-uns des articles que j'ai, depuis treize ans, publiés, chaque semaine, dans le feuilleton du *Journal des Débats*.

Je connais l'inconvénient des livres où sont ainsi réunies des chroniques parues à des dates diverses dans une feuille quotidienne, et j'ai tâché d'y remédier en groupant par régions ces « flâneries » dispersées.

Que cet essai de classement ne donne pas au lecteur l'illusion qu'il va trouver ici un guide archéologique et historique des provinces françaises. Dans mes excursions, j'ai été guidé soit par la fantaisie d'évoquer quelque figure du passé dans son pays natal, dans son logis familier, soit par le désir de défendre un édifice ou un site que menaçaient les vandales, soit par l'amusement de reconnaître dans un monument typique l'art et l'histoire d'une

époque. Aujourd'hui, pour la commodité de ceux qui souhaiteraient faire les mêmes pèlerinages, j'ai recours à l'ordre géographique, mais jamais je n'ai formé le dessein d'une description méthodique de la France.

Ce premier volume contient quelques flâneries aux alentours de Paris, dans un rayon d'une vingtaine de lieues. Les suivants seront consacrés à des promenades en Alsace, dans la vallée du Rhône, dans la vallée de la Loire, en Bourgogne, etc... Tous seront composés de la même manière, et il n'y faudra pas chercher le tableau complet des richesses que la nature et les siècles ont prodiguées dans chaque région.

On y trouvera simplement les impressions d'un touriste qui chérit la lumière, les paysages, les monuments et les reliques de la France. Ce touriste n'est ni un archéologue ni un historien, il se contente de recueillir les leçons des érudits. Sa joie est de découvrir, et son ambition de faire aimer tout ce qui dans la France d'aujourd'hui révèle la grandeur ou le charme de la France d'autrefois. Il déteste donc de tout son cœur les malfaiteurs qui

s'acharnent à effacer de précieux vestiges ou à détruire de nobles débris, les nigauds du progrès, les ingénieurs sauvages, les brocanteurs rapaces et les pires de tous les barbares, les architectes-restaurateurs.

AUTOUR DE PARIS

MAINTENON

Il y a dans l'*Éducation sentimentale* un bref dialogue qui me revient à la mémoire, chaque fois que je pénètre dans une demeure historique.

Frédéric et Rosanette visitaient le château de Fontainebleau. Devant le portrait de Diane de Poitiers en Diane Infernale, Frédéric « se mit à considérer tendrement Rosanette en lui demandant si elle n'aurait pas voulu être cette femme.

« — Quelle femme?

« — Diane de Poitiers!

« Il répéta :

« — Diane de Poitiers, la maîtresse de Henri II.

« Elle fit un petit : « Ah! » Ce fut tout.

« Son mutisme prouvait clairement qu'elle ne savait rien, ne comprenait pas, si bien que, par complaisance, il lui dit :

« — Tu t'ennuies peut-être?

C'est donc pour chercher des « souvenirs » que, par une claire et limpide après-midi d'octobre, j'ai visité Maintenon et son parc. J'avais auparavant relu la correspondance de Mme de Maintenon et feuilleté quelques lettres de Mme de Sévigné. Ma mémoire est un peu moins inculte que celle de Rosanette. Mais, tout de même, je suis épouvanté, le jour où je veux *rapprendre*, de m'apercevoir combien de choses j'ai désapprises, si jamais je les ai sues.

*
* *

Le château de Maintenon date du seizième siècle. Depuis, il a été continué, agrandi, sans qu'on ait rigoureusement suivi le plan primitif. Il est de pierre et de brique, ouvragé et ciselé comme les joyaux de la Renaissance française. Ses deux ailes disparates se terminent, l'une par un grand donjon de pierre, l'autre par une tour ronde en brique. Certaines parties ont été restaurées, d'autres ont conservé leur aspect de vétusté... Mais ici, comme partout ailleurs, le temps a fait son œuvre harmonieuse, et ce que les siècles n'ont point encore achevé, la douce lumière se charge de l'accomplir. Diversité des styles, discordances des diverses parties de la construction, lignes bizarres et brisées que dessinent sur le ciel les toitures inégales, les tourelles, les

tours et le donjon, rien ne déconcerte, rien ne choque. Tout se fond en un ensemble robuste et élégant. Les contrastes mêmes, nés du hasard, paraissent la fantaisie préméditée d'un artiste qui conçut une œuvre à la fois imposante et gracieuse. L'artiste, c'est le soleil d'automne.

Devant le château, s'étend un grand parc qui offre aussi de singuliers contrastes. D'abord, de rectilignes parterres à la française. Puis, un long canal droit et uni entre deux berges gazonnées ; c'est du Le Nôtre, du pur Le Nôtre. Mais, des deux côtés du canal, ces rigoureux dessins s'effacent et ce sont de vastes prairies grasses et humides, semées d'admirables bouquets d'arbres ; Le Nôtre n'a jamais passé par là. La nature et le dix-septième siècle se sont maintenant réconciliés, et le parc de Maintenon garde cette séduction propre à tant de vieux parcs français qui sont ennoblis par les vestiges majestueux de l'art versaillais.

Ce qui fait son originale beauté, c'est l'aqueduc en ruine qui le traverse dans toute sa largeur. Ces immenses arcades à demi écroulées, enveloppées de lierres et de vignes vierges, donnent au site une mélancolie solennelle. Ce sont les restes de l'aqueduc que Louis XIV avait entrepris de construire pour amener à Versailles les eaux de l'Eure, entreprise gigantesque qui fut parmi les plus désastreuses du règne. Les troupes

employées à ce travail furent décimées par de terribles épidémies, dues à l'exhalaison des terres remuées. Dix mille hommes, dit-on, y trouvèrent la mort, et cinquante millions y furent dépensés. La guerre interrompit les travaux, en 1688, « sans qu'ils aient été repris depuis, dit Saint-Simon ; il n'en est resté que d'informes monuments qui éterniseront cette cruelle folie ». Et, en 1687, Racine, venu à Maintenon, décrivait à Boileau ces arcades « bâties pour l'éternité »! Au dix-huitième siècle, les architectes chargés de construire le château de Crécy pour Mme de Pompadour vinrent s'approvisionner de matériaux dans l'ancien domaine de Mme de Maintenon... Ces souvenirs divers sont un excellent thème de méditation sur les bords du grand canal immobile où se reflète le prodigieux décor romantique.

Dans l'intérieur du château, on est admis à visiter l'oratoire où sont réunies d'élégantes boiseries du seizième siècle ; — la chambre du Roi, où sont réunies quelques peintures du dix-septième siècle : un joli portrait de Mme de Maintenon jeune et un autre de Mme de Thianges, sœur de Mme de Montespan, — et enfin, l'appartement de Mme de Maintenon.

Ce qu'on appelle l'appartement de Mme de Maintenon se compose de deux pièces étroites, garnies de meubles du dix-septième siècle : j'ignore si ce sont des originaux ou des reproductions.

Deux portraits attirent l'attention, l'un de Mme de Maintenon, l'autre de Charles X.

Le portrait de Mme de Maintenon est la copie du Mignard du Louvre. « Elle est habillée en sainte Françoise Romaine; Mignard l'a embellie; mais c'est sans fadeur, sans incarnat, sans blanc, sans l'air de la jeunesse; et, sans toute ces perfections, il nous fait voir un visage et une physionomie au-dessus de tout ce que l'on peut dire; des yeux animés, une grâce parfaite, point d'atours et, avec tout cela, aucun portrait ne tient au-dessus du sien. » (Lettre de Mme de Coulanges à Mme de Sévigné, 26 octobre 1694.) Mme de Coulanges ne compte point parmi les atours le manteau d'hermine, le manteau royal jeté sur les épaules de sainte Françoise Romaine: Louis XIV l'avait imposé au peintre, et ce fut une des rares circonstances où il avoua presque officiellement le mystérieux mariage. Ce portrait, à la vérité, est une des meilleures toiles de Mignard. Mais, même sans le témoignage de Mme de Coulanges, nous nous serions douté que l'artiste embellit son modèle. En 1694, Mme de Maintenon avait cinquante-neuf ans.

Quant au portrait de Charles X, il est là pour rappeler qu'en 1830, le dernier des Bourbons, fuyant de Rambouillet, s'en vint ici, « au milieu de la colonne funèbre qu'éclairait à peine la lune voilée » (Chateaubriand), et qu'il trouva,

pour une nuit, asile dans la chambre de Mme de Maintenon.

*
* *

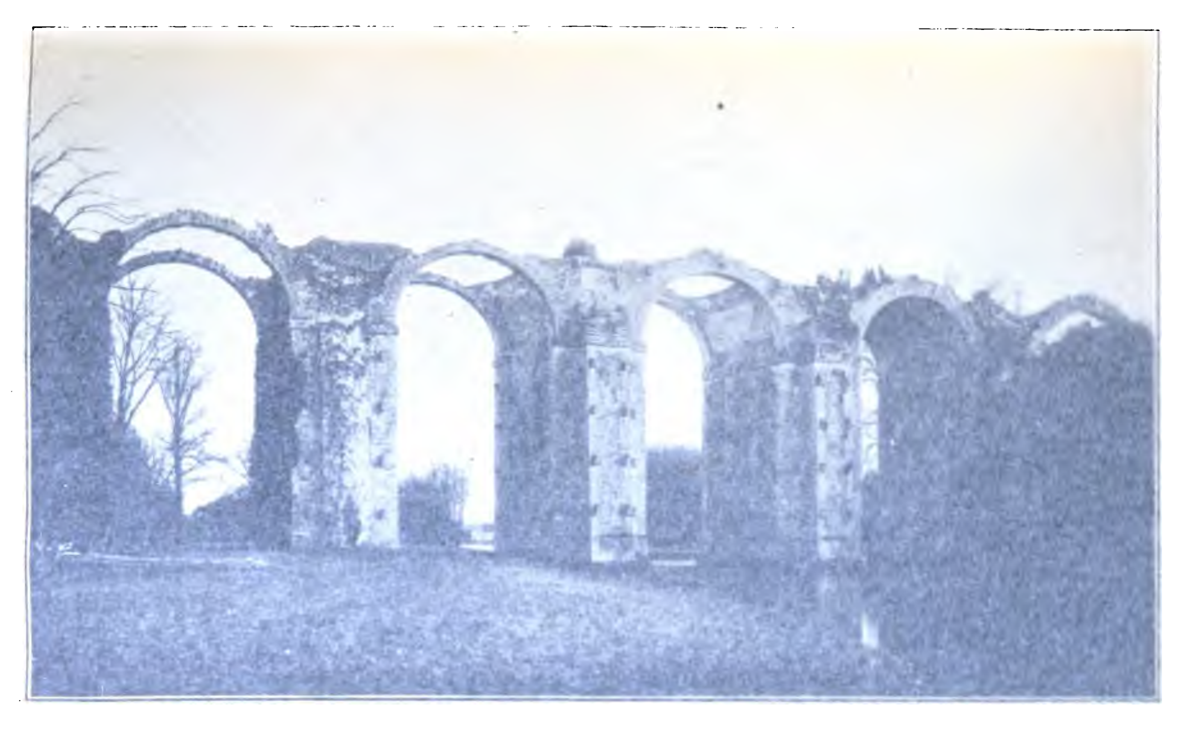
Ce fut le 27 décembre 1674 que Mme Scarron devint propriétaire du château et du domaine de Maintenon, moyennant deux cent cinquante mille livres. Louis XIV lui fit ce cadeau en reconnaissance des soins qu'elle donnait depuis cinq ans aux enfants de Mme de Montespan. A cette époque la mission, d'abord secrète, de la gouvernante était devenue une sorte de charge officielle. Les bâtards avaient été reconnus en 1673. Mme Scarron avait donc quitté la mystérieuse maison qu'elle habitait « au fin fond du faubourg Saint-Germain... quasi auprès de Vaugirard ». Elle paraissait à la cour. Mais elle avait mesuré les périls de sa position; elle songeait à se mettre à l'abri des coups de la fortune et à se ménager un « établissement ».

Les lettres qu'elle adressait alors à son directeur, l'abbé Gobelin, étaient pleines du récit de ses appréhensions et de ses tristesses. Elle cherchait une terre où elle pût se retirer et mener la vie de solitude et de dévotion qui était alors dans ses vœux. Enfin, elle obtint de Mme de Montespan et du Roi le don de Maintenon, et, deux mois plus tard, elle fit part à son amie,

Mme de Coulanges, de ses premières impressions de propriétaire :

« J'ai plus d'impatience de vous dire des nouvelles de Maintenon que vous n'en avez d'en apprendre. J'y ai été deux jours qui m'ont paru un moment; mon cœur y est attaché. N'admirez-vous pas qu'à mon âge je m'attache à ces choses-là comme un enfant? C'est une assez belle maison : un peu trop grande pour le train que j'y destine. Elle a de fort beaux dehors, des bois où Mme de Sévigné rêverait à Mme de Grignan fort à son aise. Je voudrais y demeurer ; mais le temps n'est pas encore venu. »

Il ne vint jamais. Mme de Maintenon, — le Roi avait donné ce nom à la veuve de Scarron, — demeura à la cour pour y poursuivre son grand dessein : la conversion de Louis XIV. Non pas que ce projet fût dès lors clairement formé dans son esprit. Mais, peu à peu, elle vit sa faveur grandir, le Roi se détacher de Mme de Montespan et tout conspirer pour assurer sa victoire, qui devait être celle de Dieu. Elle dut donc abandonner ses projets de retraite et rester à Versailles, sur le champ de bataille. Elle eut des heures de lassitude et de tristesse; mais, soutenue par l'orgueil et la dévotion, elle se remettait toujours à cette vie de cour qui, selon l'expression de La Bruyère, est un « jeu sérieux, mélancolique, qui applique ».



LE PARC DE MAINTENON

LE PARC DE MAINTENON

Il lui fallut d'abord se débattre contre les caprices, les colères et les jalousies de Mme de Montespan; car, entre les deux femmes, l'aversion était profonde : « C'est une aigreur, dit Mme de Sévigné, c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir. Vous demandez d'où vient cela? C'est que l'amie (Mme de Maintenon) est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de l'autre. Elle n'aime pas à obéir. Elle veut bien être au père, mais pas à la mère. » Un instant, les prédications de Bourdaloue et les objurgations de Bossuet avaient déterminé le Roi à rompre avec Mme de Montespan (carême de 1675), et, avant de partir pour la campagne de Flandre, Louis XIV avait fait ses adieux à la favorite dans un cabinet vitré, sous les yeux de la cour. Mais, au retour du Roi, l'œuvre des dévots s'effondra. Mme de Montespan reprit son empire. « Quel triomphe à Versailles! quel orgueil redoublé! quel solide établissement! quelle duchesse de Valentinois! quel ragoût, même par les distractions et par l'absence! quelle reprise de possession! » (Personne n'a exprimé comme Mme de Sévigné le dramatique de ces spectacles de cour.) Après cette éclatante rentrée en grâce, on s'attendait à voir diminuer la faveur de Mme de Maintenon. Mais celle-ci avait de la patience et de l'esprit. Sa modération et son bon sens charmaient le Roi que lassaient les éclats passionnés de sa maîtresse, et

qu'allaient bientôt troubler les effroyables révélations du procès de la Voisin. A la Montespan succéda, il est vrai, une favorite nouvelle : Mlle de Fontanges. Mais celle-là était « belle comme un ange et bête comme un panier ». Elle était peu redoutable ; son règne passa vite. Et Mme de Maintenon continua de faire connaître au Roi « un pays nouveau qui lui était inconnu, qui est le commerce de l'amitié et de la conversation, sans contrainte et sans chicane ». Mais, encore, que d'efforts et de soucis jusqu'au jour du triomphe définitif, c'est-à-dire jusqu'au mariage secret !

Si l'on parcourt sa correspondance, on trouve bien peu de lettres datées de Maintenon. Durant les dix années qu'elle mit à conquérir et à fixer l'affection du Roi, elle ne fit dans son château que de rares et brefs séjours. Louis XIV avait, il est vrai, chargé Le Nôtre « d'ajuster cette belle et laide terre » . Le domaine s'était agrandi par des acquisitions nouvelles. Mais sa fonction de gouvernante et, plus tard, lorsqu'elle fut dame d'atour de la Dauphine, la volonté de Louis XIV retinrent à la cour Mme de Maintenon.

La seule fois qu'elle demeura quelques mois à Maintenon, ce fut, semble-t-il, au printemps de 1779 ; Mme de Montespan, que le roi négligeait alors pour Mlle de Ludres, était venue demander asile à l'amie de son ami pour accou-

cher chez elle d'un sixième enfant, Mlle de Blois. Ce souvenir a d'ailleurs son prix, si l'on veut bien connaître la moralité particulière du dix-septième siècle. Observez, en effet, que cet enfant était deux fois adultérin, que Mme de Montespan délaissée ne pouvait que haïr Mme de Maintenon, plus en faveur que jamais ; que, cinq ans plus tard, Mme de Maintenon devait épouser Louis XIV, et enfin que, malgré ces complaisances bizarres, Mme de Maintenon n'en avait pas moins la conscience la plus sûre et la plus vigilante sur tout ce qui touchait à l'honneur... Il est vraisemblable que d'autres découvriront, un jour, de terribles indélicatesses dans des actes que nous trouvons aujourd'hui très innocents. La casuistique évolue.

A partir de la fondation de Saint-Cyr, Mme de Maintenon s'occupa moins que jamais de son domaine. Sa vie était ailleurs, partagée entre le Roi et la maison de Saint-Louis. Lorsque sa nièce épousa le duc d'Ayen, elle lui donna Maintenon, mais s'en réserva l'usufruit. Ce fut à Saint-Cyr cependant qu'elle se retira et mourut.

*
* *

Sous les grands arbres du parc, où déjà les verdures se tachent d'or pâle, dans la longue avenue qu'on nomme l'allée de Racine, parce que le poète y aurait médité *Athalie* (j'ignore si

la tradition dit vrai), je me rappelle cette lettre à Mme de Coulanges que je transcrivais tout à l'heure. « Mon cœur y est attaché », dit Mme de Maintenon. Mais plus j'y songe et moins il me semble que son cœur ait été jamais capable de s'attacher à la beauté des choses. Les « fort beaux dehors » de Maintenon lui plaisaient, parce que ce château était le gage de la faveur du Roi, parce qu'après les misères de son enfance, après les années d'épreuves et d'anxiétés, elle sentait enfin que son « établissement » était fait. Mais il y a comme un accent d'ironie dans sa façon de vanter les « bois où Mme de Sévigné *rêverait* à Mme de Grignan fort à son aise ». Car jamais femme ne fut moins rêveuse et ne méprisa tant la rêverie que cette belle institutrice d'un sens droit, d'une raison ferme et d'une imagination pauvre.

Elle était très belle et le demeura jusque dans un âge avancé. Elle avait environ cinquante ans lorsque les Dames de Saint-Cyr traçaient d'elle ce merveilleux portrait : « Elle avait le son de voix le plus agréable, un ton affectueux, un front ouvert et riant, le geste le plus naturel de la plus belle main, des yeux de feu, les mouvements d'une taille libre si affectueuse et si régulière qu'elle effaçait les plus belles de la cour... Le premier coup d'œil était imposant et comme voilé de sévérité... Le sourire et la voix ou-

vraient le nuage... » (Cela vaut tous les Mignard.) La conversation était délicieuse : c'est Mme de Sévigné qui en témoigne, et dans un temps où son témoignage n'est point suspect, puisque rien ne faisait encore pressentir la prodigieuse destinée de Mme Scarron. Elle avait une grâce souveraine dans ses ajustements, bien que les étoffes de ses vêtements fussent toujours d'une extrême simplicité ; et cela ébahissait son confesseur, l'excellent et respectueux abbé Gobelin, qui lui disait : « Je vois tomber avec vous, quand vous vous mettez à genoux, une quantité d'étoffe à mes pieds qui a si bonne grâce que je trouve quelque chose de trop bien. »

Elle se savait irrésistiblement belle, et son confesseur ne lui avait assurément rien appris en lui contant que ses robes les plus communes faisaient autour d'elle des plis d'une royale élégance. Elle n'avait donc aucune coquetterie.

Son honnêteté et sa vertu ne sauraient faire doute aujourd'hui pour personne. Bussy-Rabutin les a certifiées et il n'avait point coutume de délivrer pareil brevet sans de bonnes raisons. Mais, pour réfuter les calomnies de Saint-Simon, rien ne vaut la lecture des lettres de Mme de Maintenon. Elles sont d'un tour et d'un accent qui ne sauraient tromper.

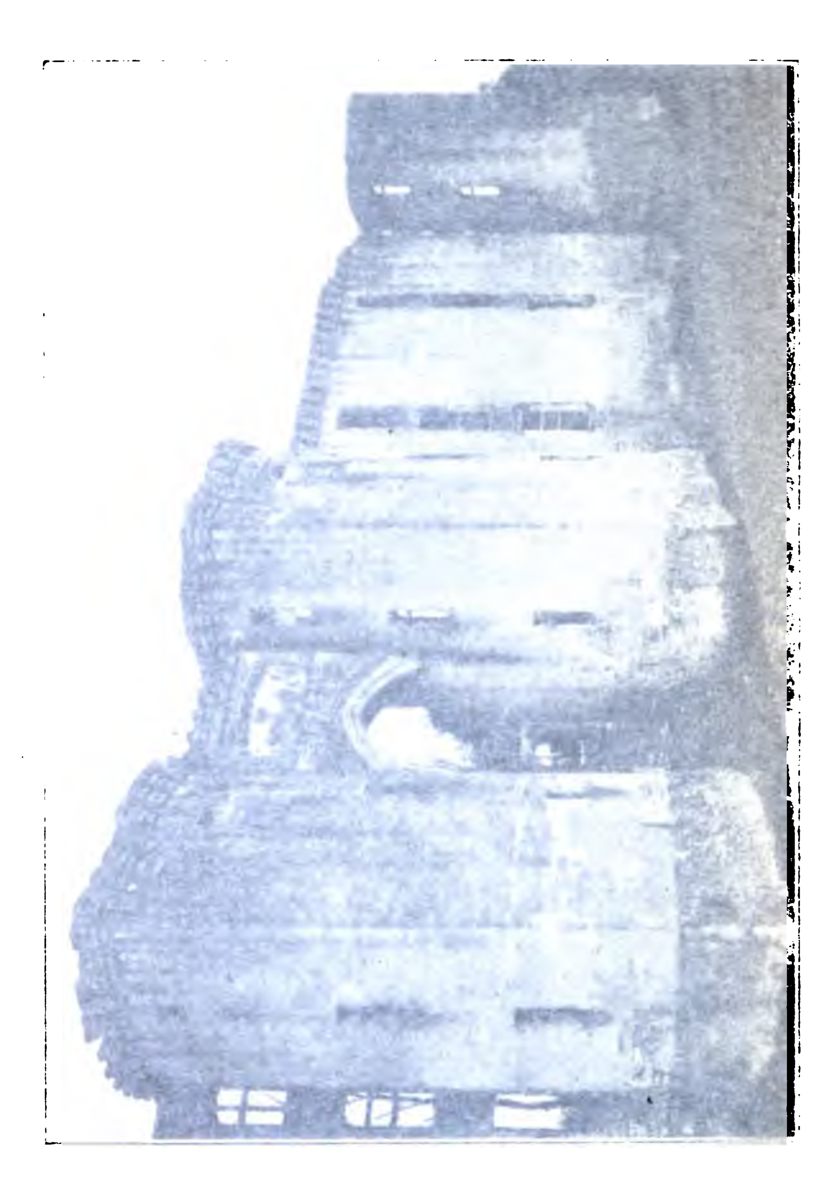
La règle de toute sa conduite fut double. Elle fut vertueuse par dévotion et par souci de sa

réputation. Le second sentiment était d'ailleurs chez elle beaucoup plus impérieux que le premier. Elle-même l'a confessé : « Je voudrais avoir fait pour Dieu ce que j'ai fait dans le monde pour conserver ma réputation. »

« Je voulais faire, dit-elle, un beau personnage. » Voilà ce qui explique tout : son ambition, sa prudence, sa modération et ses scrupules. Elle se soucie peu des avantages que lui pourrait donner son élévation ; elle ne recherche ni les titres, ni les honneurs, ni les donations. Elle souhaite l'approbation des honnêtes gens ; elle veut la « bonne gloire », selon l'expression de Fénelon. Nous trouvons là, mêlées à des doses qu'il est impossible de mesurer, la passion toute cornélienne de l'honneur et l'appréhension beaucoup moins noble du qu'en-dira-t-on. Mais si tel est bien son caractère, — et là-dessus, ses lettres lues, il est impossible de conserver un doute, — elle est incapable des faiblesses dont on l'accuse. « J'ai un désir de plaire et d'être estimée qui me met sur mes gardes contre toutes mes passions. » Cela est la vérité même, en bonne psychologie. Mais plus fine et plus pénétrante encore me paraît la remarque que fit, un jour, une femme d'esprit sur Mme de Maintenon : « Voici ce qui m'a passé encore par l'esprit... et qui m'a fait croire que tout le mal qu'on a dit est bien faux : c'est que, si elle eût eu quelque chose à se

reprocher contre les mœurs, si elle avait eu des faiblesses d'une certaine nature, elle aurait eu moins à combattre contre la vaine gloire. L'humilité lui aurait été aussi naturelle qu'elle lui était étrangère, je dis dans le fond du cœur; car à l'extérieur tout démentait cet orgueil secret dont elle se plaint à son directeur. Il fallait donc que ce fût une secrète estime d'elle-même. Or, comment eût-elle pu s'estimer, avec la droiture qu'elle avait, si elle ne s'était pas aperçue estimable, elle qui peint si bien dans ses conversations celles dont la réputation a été ternie par une mauvaise conduite... Je ne sais si ma réflexion est bonne; mais elle m'a plu. » Ainsi écrivait au dix-huitième siècle Mme de Louvigny à La Beaumelle, premier historien de Mme de Maintenon. L'analyse est juste et délicate.

Un des griefs de Saint-Simon contre Mme de Maintenon, c'est l'usage qu'elle faisait de son crédit pour écarter certains prélats appartenant à la noblesse, leur préférant « la crasse ignorance des sulpiciens, leur platitude suprême... les barbes sales de Saint-Sulpice ». Or, le hasard m'a mis sous les yeux un exemplaire des lettres de Mme de Maintenon qui a appartenu à Scherer et que celui-ci a annoté au cours de sa lecture; j'y trouve cette remarque crayonnée sur une page : « Ni jésuite, ni janséniste, mais sulpicienne. » On ne peut mieux définir la dévotion



LA FERTÉ-MILON

Racine avait environ douze ans quand il quitta la Ferté-Milon, pour aller d'abord au collège de Beauvais, puis à Port-Royal des Champs. Il y passa son enfance dans la maison de son aïeule paternelle, Marie des Moulins, femme de Jean Racine, contrôleur du grenier à sel; il avait treize mois à la mort de sa mère et trois ans à la mort de son père. De ces premières années nous ne savons rien, sinon que la grand'mère aima l'orphelin plus qu'aucun autre de ses propres enfants, affection dont Racine garda le plus tendre souvenir.

Plus tard, il revint souvent dans sa ville natale où sa sœur Marie était demeurée, puis s'était mariée avec Antoine Rivière. Les deux familles restèrent unies; Racine s'occupait à Paris des intérêts de son beau-frère; les Rivière expédiaient aux Racine des alouettes et des fromages; et quand les enfants de Racine étaient malades, on les envoyait se soigner, au grand air, chez leur

tante. Et ce furent à peu près tous les liens de Racine avec la Ferté-Milon.

Il est donc probable qu'à la Ferté-Milon, presque rien n'évoquera aujourd'hui le souvenir du poète. Cherchons cependant.

Au sortir de la station, une longue rue, une sorte de faubourg aux maisons basses, balançant au vent leurs enseignes naïves, conduit au pont de l'Ourcq. Sur la rive opposée, la vieille petite ville, avec ses vieilles petites maisons, escalade la pente abrupte d'une colline, couronnée par la ruine formidable du château fort. Çà et là, sur le bord de l'eau, des restes de murailles, des tours et des jardinets en terrasse, paysage qui, avec les prairies et les peupliers de la vallée, se compose à ravir.

Une fois le pont passé, voici Racine. C'est une statue de David d'Angers. Elle est adossée à la mairie et s'encadre dans un portique. Racine porte une grande perruque et cela n'a rien de surprenant ; mais, avec sa grande perruque, il est à moitié nu, retenant de la main un linge qui lui enveloppe le torse et fait des plis « harmonieux ». C'est Racine au bain. Près de lui s'élève un cippe où sont inscrits les noms de ses œuvres de théâtre, depuis *Athalie* jusqu'aux *Frères ennemis* dont le titre est à demi caché sous d'inévitables lauriers.

Je contemplais cette image académique, mais

saugrenue, quand un paysan, portant un panier à son bras, s'est approché de moi et m'a tenu le discours suivant : « C'est Jean Racine, né en 1639, mort en 1699. Et vous lisez sur ce marbre la liste de ses pièces de théâtre. Il est né à la Ferté-Milon et j'ai chez moi des parchemins où l'on voit les noms des personnes de sa famille ; je possède aussi ses fonts baptismaux. Je suis comme qui dirait l'archiviste de la Ferté... La Comédie française viendra ici, le 23 avril... Racine a eu deux garçons et cinq demoiselles... Il y avait un cygne dans ses armes ; le cygne est le symbole de la pureté. Fénelon, évêque de Cambrai, a été comparé à un cygne. Fénelon, né en 1651 et mort en 1715, est l'auteur du *Télémaque* et des *Maximes des Saints*. Ce dernier ouvrage l'a brouillé avec Jacques-Bénigne Bossuet, en latin Jacobus Benignus, évêque de Meaux, qui a fait des *Oraisons funèbres* et le *Discours sur l'histoire universelle*, que malheureusement il n'a pas pu achever... Je m'appelle Bourgeois Parent, et voici mon adresse. Et vous, comment vous appelez-vous ? Ne seriez-vous pas de la Comédie française ? » Tout cela débité d'une voix d'écolier qui sait imperturbablement sa leçon, avec des clins d'œils finauds et madrés... Je remercie ce passant de son érudition ; je lui avoue humblement que je ne suis pas de la Comédie française et je prends congé, non sans peine, de

cet extraordinaire « racinien » qui a vraiment le génie de la transition, à la façon de Petit-Jean.

Dans quelle maison est né Racine ? La tradition la plus répandue est que sa mère vint faire ses couches rue de la Pescherie (aujourd'hui rue Saint-Vaast), numéro 3 ; là, habitaient les époux Sconin, père et mère de Mme Racine. Aujourd'hui, la vieille maison a été démolie, et il n'en reste plus qu'un joli médaillon de pierre représentant *le Jugement de Pâris* et encastré au-dessus d'une porte dans le jardin de la maison nouvelle. Mais, dans la même rue, il existe une autre maison (n° 14) qui appartenait aux grands-parents paternels de Jean Racine : c'est là, selon d'autres conjectures, que serait né l'auteur d'*Athalie*. Et ces deux maisons ne sont point les seules à la Ferté qui se disputent l'honneur d'avoir vu naître Racine... Je ne me mêlerai point de rechercher qui a raison. On m'a conté que les gens de Montauban eurent naguère recours à un moyen ingénieux pour clore une querelle du même genre. On ignorait quelle était la maison natale d'Ingres : il s'était établi entre divers propriétaires d'immeubles une furieuse controverse. On la termina par un referendum. Le suffrage universel donna son avis. Maintenant, la question est jugée, irrévocablement jugée.

Encore un monument au poète. Derrière le

chevet de l'église, sur une petite place, en haut d'une colonne, est juché un vieux buste plus ou moins grossièrement réparé : au pied, on a placé une vulgaire borne-fontaine en fonte. Cela s'appelle la fontaine Racine. Décidément, la Ferté est un pauvre lieu de pèlerinage : peu de reliques, et les images du saint ne sont point belles !

Heureusement, pour dédommager le pèlerin, il y a, dans les deux églises, de précieux vitraux du seizième siècle : ceux de Notre-Dame, malgré de tristes restaurations, sont d'un coloris brillant et d'un dessin libre. Le *Saint Hubert* est un bon tableau d'une précision presque germanique, et, au-dessus de l'autel de droite, les portraits des donateurs et de leurs enfants ont du naturel et de la grâce. Il y a surtout l'admirable façade du vieux château de Louis d'Orléans, énorme forteresse crénelée, flanquée de tours, et dont la nudité grandiose se rehausse de merveilleuses sculptures, hélas ! mutilées. Ce sont, encadrées dans d'élégants rinceaux, des statues de preux armés et, au-dessus de l'ogive de la grand'porte, le célèbre *Couronnement de la Vierge*, un des chefs-d'œuvre de la statuaire française ; on en peut étudier le moulage au Trocadéro et admirer là, tout à loisir, la vérité des attitudes et la souplesse des draperies. Mais on ne saurait imaginer la beauté de cette composition, si

on ne l'a vue se détacher et comme rayonner sur la muraille farouche de la citadelle, colorée de l'or vert des mousses, tandis que les touffes de giroflées jaunes, poussées parmi les délicates ciselures du large cadre, donnent à tout le décor une exquise somptuosité.

Revenu sur la terrasse, qui, de l'autre côté du château, domine les maisons, les tours et les jardins du village, je me trouve en face des charpentes d'une grande tente que l'on est en train d'élever pour la représentation prochaine de la Comédie française, et me voici ramené du moyen âge à Racine. Ces rapprochements-là ne nous surprennent plus, tant nous sommes maintenant accoutumés à nous promener dans l'histoire et dans la littérature, comme dans un grand magasin de bric-à-brac, nous arrêtant à tous les bibelots qui amusent notre goût éclectique. J'imagine, cependant, qu'un homme du dix-septième siècle, un contemporain de Racine, eût été stupéfait qu'on pût goûter les vers de *Bérénice* et, en même temps, être sensible au charme des vieilles images gothiques sculptées sur le mur de ce donjon « barbare ». Le temps a fait son œuvre ; il a effacé les préjugés des siècles ; il nous a permis d'apercevoir que le sculpteur du *Couronnement de la Vierge* et le poète de *Bérénice* ont été, après tout, les fils d'une même race et les servants d'un même idéal. Non, ce n'est pas une vaine rêverie :

il y a quelque chose de racinien dans les statues de la Ferté-Milon. Elles ont la pureté, la noblesse et l'élégance. Cette Vierge, agenouillée devant le trône du Seigneur, tandis que deux anges cérémonieusement relèvent la traîne de son manteau royal, n'a-t-elle pas l'attitude et la grâce touchante de l'Esther de Racine aux pieds d'Assuérus?

Au bord de cette terrasse, j'ai devant moi le délicieux paysage des coteaux de la vallée de l'Ourcq, et, à mesure que je contemple les molles et belles ondulations que couvre la forêt de Retz, je suis de plus en plus frappé de l'harmonie de ce site charmant.

Je songe aux pages que Taine a placées en tête de son étude sur La Fontaine, et où il découvre dans le paysage français les qualités mêmes de l'esprit gaulois. Vous vous rappelez ce tableau du pays champenois : « Les montagnes étaient devenues collines ; les bois n'étaient plus guère que des bosquets... De minces rivières serpentaient entre des bouquets d'aunes avec de gracieux sourires... Tout est moyen ici, tempéré, plutôt tourné vers la délicatesse que vers la force. » Comme tout cela est juste ! le rapport est parfait entre le génie de La Fontaine et l'aspect de son pays natal. Dans la vallée de la Marne, si l'on suit une de ces longues routes qui filent, droites et blanches, entre deux rangées de peu-

pliers frisonnants, c'est une déception de ne point voir les bêtes sortir des champs et venir causer sur le chemin.

Ces paysages français ont encore une autre sorte de beauté, et, au pays de Racine, cette beauté est plus frappante qu'ailleurs : le dessin en est d'une grâce et d'une noblesse incomparables. Les lignes des divers plans s'y entrecroisent sans jamais se briser. Les ondulations se déroulent avec une lenteur caressante, presque musicale. Ces collines qui environnent la Ferté-Milon ont vraiment la douceur d'un vers de *Bérénice*. Elles ont la flexibilité de rythme d'un chœur d'*Esther :*

> Tel qu'un ruisseau docile
> Obéit à la main qui détourne son cours,
> Et, laissant de ses eaux partager le secours,
> Va rendre tout un champ fertile ;
> Dieu, de nos volontés arbitre souverain,
> Le cœur des rois est ainsi dans ta main.

Il faut se redire ces vers sur la terrasse de la Ferté-Milon, au pied de laquelle l'Ourcq se divise parmi les jardins et les prairies ; et il faut suivre sur l'horizon la sinuosité élégante des coteaux modérés pour saisir l'accord mystérieux et subtil qui s'était établi, pour la vie, entre l'imagination de Racine et la douce campagne de son enfance.

Je n'ai point voulu quitter la ville de Racine



LA FERTÉ MILON

Statue de Racine par David d'Angers.

sans avoir suivi le faubourg de Saint-Vaast jusqu'à la colline boisée où vinrent souvent prier les jansénistes réfugiés à la Ferté-Milon. En 1638, les solitaires de Port-Royal avaient été dispersés; Lancelot s'était rendu à la Ferté-Milon chez les parents d'un de ses élèves, Nicolas Vitart (les Vitart étaient alliés à la famille Racine); puis M. Antoine Le Maître et M. de Sericourt étaient venus le rejoindre. Longtemps ils menèrent, dans la petite maison des Vitart, une vie de complète réclusion; mais, dans l'été de 1639, ils se décidèrent quelquefois à sortir après souper. Ils allaient alors dans le bois voisin, « sur la montagne », qui domine la ville, et ils s'y entretenaient de *bonnes choses*. Il né parlaient jamais à personne; mais lorsqu'à neuf heures, ils rentraient, marchant l'un après l'autre et disant leur chapelet, les gens, assis aux portes, se levaient par respect et faisaient silence quand ils passaient. (Il est facile aujourd'hui d'imaginer cette scène admirable dans les petites rues de la Ferté; le décor a si peu changé!) La *bonne odeur*, comme dit Lancelot, que répandaient les trois jansénistes, resta vivante dans la petite ville. Et ce séjour des solitaires rapprocha la famille Racine de Port-Royal. La sœur de la grand'mère du poète était déjà cellérière à l'abbaye; sa tante, plus tard, prendra le voile; sa grand'mère finira sa vie à Port-Royal des Champs;

et le jeune Jean Racine (il ne vint au monde qu'après le départ des solitaires) aura pour maîtres Lancelot, Le Maître et Hamon... Plus tard, il sera le scandale de Port-Royal, il raillera ses maîtres. Mais leurs leçons, malgré tout, demeureront ineffaçables ; et l'auteur des *Cantiques spirituels* voudra être enseveli au pied de la sépulture de M. Hamon. A quoi tint la destinée du poète ? Peut-être *Esther* et *Athalie* n'auraient-elles jamais été écrites, si ces trois solitaires, fuyant les persécutions, n'étaient un jour venus « jansréniser » la Ferté et s'entretenir *de bonnes choses* sur la « montagne », ainsi qu'ils appelaient cette jolie colline du Valois aux pentes douces et ombreuses.

21 avril 1900.



JARDIN DE L'ÉVÊCHÉ DE MEAUX

Le cabinet de Bossuet.

MEAUX ET GERMIGNY

Tandis que ruissellent les averses glaciales de cet hiver sans fin, j'ai plaisir à feuilleter et à compléter les notes recueillies au cours d'une promenade que je fis, une douce et charmante journée de l'automne dernier. Par un temps aussi détestable, il faut, sous peine de grippe, ne flâner que de souvenir.

*
* *

Je m'étais rendu à Meaux et à Germigny-l'Évêque pour découvrir, soit à l'évêché, soit dans la maison de campagne de Bossuet, tout ce qui peut encore y rappeler la mémoire de l' « Aigle ».

A vrai dire, ce n'était point l' « Aigle » qui, ce jour-là, m'intéressait, mais l'homme tout simplement. J'avais lu naguère le remarquable portrait par lequel se termine la belle étude de M. Re-

mons n'existe plus. On en a retrouvé les panneaux qu'on a rassemblés pour faire une chaire neuve.

D'ailleurs, dans cette belle cathédrale gothique, rien n'émeut, rien ne parle à l'imagination. Extérieur et intérieur, tout y est « fraîchement restauré. » L'âme du passé s'en est allée.

On va bientôt élever sous les voûtes de l'église un monument commémoratif que nous avons pu voir l'été dernier dans le Grand Palais, au milieu de la cohue burlesque des statues. On me dit qu'on n'a point encore choisi la place que ce monument occupera dans la cathédrale. C'est admirable : le monument a été conçu et exécuté pour un emplacement indéterminé ! On traite, comme un simple bibelot d'étagère, ce formidable amas de sculptures... Mais passons ; cela n'intéresse en rien la mémoire de Bossuet.

*
* *

A l'évêché, les appartements de l'évêque sont au premier étage. Bossuet y a peu vécu. Il abandonnait volontiers le logis à ses neveux et à sa nièce, Mme Bossuet. Sa famille avait pris le gouvernement de la maison ; lui-même était dépensier et se souciait peu des soins extérieurs, tout entier à son formidable labeur. « Je perdrais plus de la moitié de mon esprit, écrivait-il au maré-

rendre plus conforme à la gravité de l'auteur des *Oraisons funèbres* : « Il faut remplir toutes les cérémonies avec dignité, disait Bossuet, mais avec la mesure convenable. Il ne faut pas ennuyer le peuple. » Simple nuance ; mais un trait de caractère est effacé.

*
* *

J'ai commencé mon pèlerinage par une visite à la cathédrale de Meaux.

« Il avait pris possession de l'évêché de Meaux, le dimanche 8 de février 1682, et, dès le mercredi suivant, jour des Cendres, prêchant dans sa cathédrale à l'entrée du carême, il déclara qu'il se destinait tout à son troupeau et consacrerait ses talents à son instruction. Il s'engagea à prêcher toutes les fois qu'il officierait pontificalement; et jamais aucune affaire, quelque pressée qu'elle fût, ne l'empêcha de venir célébrer les grandes fêtes avec son peuple et lui annoncer la sainte parole. Il ne s'en dispensa jamais, pas même pour l'exercice de sa charge de premier aumônier. Il prenait congé des princesses auxquelles il était attaché avec beaucoup de respect, et laissait à d'autres le soin de leur administrer la sainte communion aux grandes fêtes. » (*Mémoires* de l'abbé Le Dieu, t. I, p. 182).

La chaire d'où Bossuet prononça tant de ser-

l'ancien rempart de la ville de Meaux, une avenue d'ifs taillés offre un asile sûr et austère à la méditation. C'était, dit-on, le promenoir de l'évêque. Tout à côté, sur le terre-plein d'un ancien bastion, un petit pavillon servait de cabinet d'étude. Les vieilles boiseries en ont disparu. Mais on a conservé la disposition primitive du pavillon partagé en deux pièces : dans l'une était le lit, dans l'autre la table de travail.

C'était là que Bossuet venait chaque soir s'enfermer. Au milieu de la nuit, après avoir dormi quatre ou cinq heures, il se réveillait de lui-même, car il était maître de son sommeil. Il trouvait son bureau prêt, son fauteuil en place, ses livres rangés sur des sièges, son sac de papiers, ses plumes, son écritoire et sa lampe allumée ; et il commençait de penser et d'écrire. Les nuits d'hiver, ils s'enveloppait jusqu'aux reins dans un sac de peau d'ours. Après une veille de trois heures, il disait les matines et se recouchait.

Tandis que, dans le silence de la nuit, M. de Meaux écrivait contre les hérétiques et priait pour eux, s'armait pour l'éternel combat et travaillait au bien des âmes dont il avait la charge, les salons de l'évêché s'égayaient de lumières et de violons.

* * *

chal de Bellefonds, si j'étais à l'étroit dans mon domestique. »

Mme Bossuet avait su exploiter la faiblesse de son oncle incapable d'administrer ses revenus. Elle était devenue maîtresse à l'évêché; elle y menait la vie d'une mondaine; elle y recevait; elle y donnait des soupers et des concerts.

Durant le carême de 1704, Bossuet est presque à la mort. Les horribles douleurs de la maladie lui ont fait perdre le sommeil. Voici ce qui se passe à côté de la chambre où il agonise : « Mme Bossuet a donné ce soir un festin à M. l'évêque de Troyes, Mme de La Briffe, douairière, Mme Amelot, M. le président Larcher et d'autres étrangers et étrangères, jusqu'au nombre de huit. Le repas était magnifique en gras et en maigre, avec tout le bruit qui accompagne ces sortes d'assemblées, et néanmoins dans l'antichambre même de M. de Meaux et à ses oreilles, et lorsqu'il désirait le sommeil avec le plus d'inquiétude. » (*Mémoires* de l'abbé Le Dieu, t. III, p. 74.)

On comprend que Bossuet n'ait point trouvé dans un pareil intérieur le calme et la paix nécessaires à ses immenses travaux. Il avait dû se faire une retraite où fuir les bruits de fête et de conversation qui remplissaient l'évêché.

Traversons le jardin qui, jadis, fut dessiné par Le Nôtre. Au delà des parterres, dominant

Bossuet, M. de Ligny, dépensa 50.000 écus pour transformer la vieille maison en un véritable château. Le domaine fut vendu au temps de la Révolution. Mais Mgr de Briey en a racheté une partie et a ainsi renoué la tradition des anciens évêques de Meaux.

Que reste-t-il du vieux château ? Le parc a été dépecé. Des jardins, il subsiste une pelouse et quelques allées. Les bâtiments ont été ruinés. Un pigeonnier et une vieille tourelle sont encore debout, et l'on a respecté la longue terrasse dont le pied baignait jadis dans la Marne ; aujourd'hui une route la sépare de la rivière. Elle est ombragée de grands arbres. C'est un lieu charmant, et qu'on dirait fait à souhait pour la promenade méditative d'un orateur ou le délassement d'un théologien.

Bossuet aimait Germigny. Il a souvent, dans ses lettres, célébré le charme de « sa solitude ». Il l'a même chanté en latin dans une hymne qu'il composa en l'honneur de saint Barthélemy, patron de sa paroisse. Chaque année, il venait dans sa maison de campagne pour y réaliser ce rêve de sa jeunesse qu'il avait ingénument exprimé dans un sermon : « Quel agréable divertissement (que de) contempler de quelle manière les ouvrages de la nature s'avancent à leur perfection par un accroissement insensible ! Combien ne goûte-t-on pas de plaisir à observer

Bossuet résida assidûment dans son diocèse, durant les vingt-deux années qu'il fut évêque de Meaux. Mais, au séjour de son palais épiscopal il préféra toujours celui de sa maison de campagne de Germigny.

Deux lieues à travers une jolie campagne légèrement ondulée, et la route franchit la Marne par un pont de pierre. Au dix-septième siècle, il n'y avait là qu'un bac. Sur la rive gauche, le petit village de Germigny égrène gentiment ses quelques maisons le long de la berge. Le paysage a la grâce et la fraîcheur propres à tous les sites de la vallée de la Marne : un horizon de petites collines humbles et souriantes, une plaine fertile et régulièrement cultivée, un vieux moulin perdu dans les saules, une ligne de grands peupliers, une rivière nonchalante, herbeuse, résignée à de continuels détours, et enfin, répandue sur toutes ces choses, une lumière un peu humide qui leur prête un charme délicat — spectacle aimable dont l'œil ne se peut lasser, puisque sa subtile séduction est tout entière dans les modulations du jour et la fuite des nuages.

Depuis le douzième siècle, c'était à Germigny, sur la rive de la Marne, que s'élevait la maison de plaisance des évêques de Meaux. Les rois s'y arrêtaient souvent, lorsqu'ils venaient chasser dans les forêts voisines. Le prédécesseur de

si vif, que les yeux en étaient charmés... A mesure qu'il approchait, je la voyais disparaître ; le faible croissant diminuait peu à peu ; et, quand le soleil se fût montré tout entier, sa pâle et débile lumière, s'évanouissant, se perdit dans celle du grand astre qui paraissait, dans laquelle elle fut comme absorbée... » Cela n'est-il pas d'un peintre attentif et passionné ?

Les nombreuses lettres et ordonnances datées de Germigny montrent combien ce séjour plaisait à Bossuet. Ses livres l'y suivaient. Le travail lui paraissait plus aisé dans cet air salubre et dans ce site délicieux. Il y recevait, avec des façons nobles et courtoises, les personnages illustres qui le venaient visiter. Le grand Condé, le duc de Bourbon, le prince de Conti, le comte de Toulouse, le duc du Maine, le cardinal de Noailles, le maréchal de Villars, Mme de Montespan et sa sœur l'abbesse de Fontevrault, furent les hôtes de Bossuet à Germigny. En 1690, le Dauphin, partant à l'armée d'Allemagne, avait voulu que son premier gîte fût à Germigny, chez son ancien précepteur.

Les prédicateurs les plus célèbres étaient conviés par l'archevêque de Meaux à venir prêcher dans sa cathédrale, et étaient ensuite reçus dans sa maison de campagne. Ce fut ainsi que souvent l'abbé de Fénelon vint à Germigny. En ce temps-là, l'évêque et l'abbé s'estimaient et s'aimaient.

le succès des arbres qu'on a entés dans un jardin, l'accroissement des blés, le cours d'une rivière ! » Car il était sensible aux spectacles de la nature.

« Voulez-vous voir un spectacle digne de vos yeux ? Chantez avec David : « Je verrai vos « cieux, qui sont les ouvrages de vos doigts ; « la lune et les étoiles que vous avez fondées. » Écoutez Jésus-Christ qui vous dit : « Considérez « les lys des champs et ces fleurs qui passent « du matin au soir. Je vous le dis en vérité, « Salomon dans toute sa gloire, et avec ce beau « diadème dont sa mère a orné sa tête, n'est pas « si richement paré qu'une de ces fleurs. » Voyez ces riches tapis dont la terre commence à se couvrir dans le printemps. Que tout est petit en comparaison de ces grands ouvrages de Dieu ! On y voit la simplicité avec la grandeur, l'abondance, la profusion, d'inépuisables richesses qui n'ont coûté qu'une parole, qu'une parole soutient... »

Et, dans ce même *Traité de la concupiscence* d'où je viens d'extraire ces lignes d'une grâce presque franciscaine, rappelez-vous l'admirable tableau d'un lever de soleil : « Le soleil s'avançait, et son approche se faisait connaître par une céleste blancheur qui se répandait de tous côtés ; les étoiles étaient disparues, et la lune s'était levée avec un croissant, d'un argent si beau et



GERMIGNY



GERMIGNY

« Quand vous viendrez, écrivait de Versailles l'abbé de Fénelon à l'évêque de Meaux, vous nous raconterez les merveilles du printemps de Germigny. Le nôtre commence à être beau : si vous ne voulez pas le croire, Monseigneur, venez le voir. » (25 avril 1692.) Et, une autre fois, Fénelon envoyait à Bossuet des vers sur sa campagne, qui sont, hélas !... des vers de Fénelon ! Neuf années plus tard, ils étaient oubliés, les printemps de Germigny. Les *Maximes des Saints* avaient été condamnées. *Télémaque* avait été publié, *Télémaque* que Bossuet lut à Germigny même, sous les arbres témoins de l'ancienne amitié brisée, *Télémaque* qu'il déclara « indigne non seulement d'un évêque, mais d'un prêtre et d'un chrétien ». Et un jour, il disait à l'abbé Le Dieu que Fénelon « avait été toute sa vie un parfait hypocrite ... »

Parmi les visiteurs de Germigny, il ne faut point oublier Malebranche, dont le nom fut attaché à une des avenues du jardin ; Rigaud, qui commença dans cette maison de campagne le portrait de Bossuet, aujourd'hui placé au musée du Louvre ; Santeul, l'*enfant en cheveux gris*, qui fit des vers latins pour décrire et célébrer le château et le parc de Germigny. Que de vers a inspirés Germigny !

*
* *

Cette belle terrasse qui domine la Marne et où tant d'ombres illustres font cortège à celle de « M. de Meaux », voilà bien le lieu pour évoquer le « doux et simple » Bossuet! Quand on lui voit tant d'amis et qu'on lui connaît ce goût de la retraite et de la campagne, l'homme perd déjà un peu de cette solennité et de cette arrogance inflexible qui sont restées les traits de sa physionomie légendaire.

On semble encore soutenir un paradoxe lorsque, même après M. Brunetière, même après M. Rebelliau, on parle, aujourd'hui, de la douceur et de l'humanité de Bossuet. Le dix-huitième siècle tout entier a travaillé à noircir et calomnier l'adversaire victorieux du « doux Fénelon ». Ce n'est pas au cours d'une promenade sur les bords de la Marne que je prétends étudier la querelle du quiétisme. Cependant, pour peu qu'on veuille se rappeler les vicissitudes de la dispute, il faut convenir que les excès de souplesse du délié Périgourdin justifiaient assez les excès de dureté de l'impétueux Bourguignon. Aussi bien ne s'agit-il pas ici de Bossuet polémiste. La profondeur comme l'ingénuité de sa foi excuseraient la véhémence de ses argumentations, s'il nous était permis de nous scandaliser d'une si courtoise véhémence, à nous qui, incrédules ou chrétiens, ne pouvons discuter les plus insignifiants problèmes de politique sans en venir

aux dernières injures. Bossuet n'avait ni haine ni rancune. Sorti de l'émoi du combat, il revenait à son naturel, qui était tout de charité et de douceur.

Il était plus près de l'Évangile que ne le fut jamais Fénelon avec ses vanités d'artiste. Il avait en lui quelque chose de naïf et de gauche qui le rapprochait du peuple plus que des grands parmi lesquels il avait vécu. A la cour, il fit plus d'une fausse démarche. Dans son diocèse, on l'aimait pour sa bonté.

En traitant Bossuet de persécuteur, Jurieu et les philosophes à sa suite ont obligé les historiens à examiner de près quelle avait été la conduite de l'évêque de Meaux vis-à-vis des réformés de son diocèse. Or, il est apparu que, de tous les prélats de France chargés d'assurer l'exécution de la révocation de l'Édit de Nantes, aucun ne montra plus d'humanité. Bossuet condamnait la violence et la contrainte, et, dans le diocèse de Meaux, il n'y eut qu'une seule exécution militaire. Il serait puéril de reprocher à un évêque catholique du dix-septième siècle de n'avoir point blâmé la révocation de l'Édit, surtout lorsque cet évêque, auteur de la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, devait être, plus qu'un autre, frappé des périls que préparait à la monarchie l'esprit républicain des réformés français. Il prêcha les protestants le plus éloquemment qu'il



SAINTE-RADEGONDE

SAINTE-RADEGONDE

J'avais ouï dire qu'en pleine forêt de Montmorency, près de l'ermitage de Sainte-Radegonde, se cachait un petit cimetière perdu au milieu des bois. Je me demandais qui avait choisi ce lieu de sépulture romantique. Un de mes amis, à qui j'avais fait part de ma curiosité, me remit une brochure de M. Auguste Rey, intitulée : *le Naturaliste Bosc*[1], et m'assura que j'y trouverais l'éclaircissement du mystère qui m'intriguait. Je lus, et l'histoire contée par M. Auguste Rey accrut mon désir de connaître le cimetière de Sainte-Radegonde.

Par une après-midi d'octobre j'ai donc été errer dans la forêt à la recherche des tombes. La recherche a été longue et charmante. La forêt de Montmorency étant dépourvue de poteaux indicateurs, il est impossible de ne point s'y perdre. Mais la magnificence de la saison, la

[1] *Le Naturaliste Bosc. Un Girondin herborisant*, par Auguste Rey. — Versailles, librairie Bernard.

miraculeuse splendeur des feuillages d'or et de cuivre, la légèreté des brumes lumineuses qui flottent sur les bois rouillés, le parfum de la terre détrempée et des feuilles humides font vite oublier l'humiliation d'avoir perdu son chemin.

De sentier en sentier, je finis par tomber sur Sainte-Radegonde. Le lieu est connu de tous les promeneurs. De l'ancien prieuré, que fondèrent à cette place au treizième siècle les moines de l'abbaye de Saint-Victor, il ne reste plus qu'un bâtiment délabré qui sert aujourd'hui de maison de garde. Il est entouré d'un mur, et l'on ne peut plus approcher de la source qui jadis attirait de nombreux pèlerins à Sainte-Radegonde, car elle guérissait, dit-on, de la gale et de la stérilité.

Devant l'ermitage de Sainte-Radegonde (en ce pays, le mot d'ermitage a été mis à la mode par Jean-Jacques) s'ouvre une vaste clairière dont la pente descend jusqu'au ru du Nid-de-l'Aigle, qui coule au milieu d'un fourré de ronces et d'épines. Au bas de la prairie, s'élève, dissimulée par des taillis, une petite butte que contourne le ruisseau. C'est là le cimetière. Quelques tombes très simples entourent un petit rocher sur lequel est gravé : « Bosc, membre de l'Institut ». Quatre grands sapins les dominent de leurs fûts superbes.

Le site est d'une inexprimable beauté, à l'heure

où la forêt perd l'éclat dont elle était tout à l'heure parée sous le soleil, tandis qu'un frisson de bise secoue les branches à demi dépouillées, annonçant le gel et les tristesses prochaines de l'hiver.

Voilà le décor. Voici maintenant l'histoire que j'emprunte presque tout entière à l'intéressante étude de M. Auguste Rey.

*
* *

Louis-Augustin-Guillaume Bosc, dont les restes reposent dans le cimetière de Sainte-Radegonde, naquit à Paris le 29 janvier 1759. Sa famille, d'origine cévenole, appartenait à la religion réformée. Son père était un des médecins du Roi.

A Dijon, où on l'avait mis au collège, il suivit les leçons du naturaliste Durande, se passionna pour le système de Linné et reconnut sa vocation. Quand, de retour à Paris, il fut obligé, par des revers de fortune, à prendre un très modeste emploi dans les bureaux des Postes, il continua ses études de prédilection et suivit les leçons publiques que donnaient les professeurs et « démonstrateurs » du Jardin du Roi.

En 1780, il était bienséant d'avoir l'âme républicaine et le goût de la botanique. Il était de bon ton de suivre les cours de M. de Jussieu et

de lire Plutarque. Rousseau avait mis à la mode l'amour des fleurs, car il avait dit : « Tant que j'herborise, je ne suis pas malheureux ». Mme de Genlis composait un *Herbier moral*. Les amateurs annexaient un cabinet d'histoire naturelle à leur cabinet de peinture. On rencontrait alors dans les allées du Jardin du Roi un grand nombre des personnages qui plus tard devaient jouer un rôle dans les Assemblées révolutionnaires. Bosc n'eut besoin d'aucun effort pour suivre la mode. Huguenot, il était républicain de naissance. Quant à la botanique, il la chérissait d'une passion ingénue, profonde, et non par passe-temps.

Ce fut dans le Jardin des Plantes, soit aux leçons de Jussieu, soit chez André Thouin, qu'il noua les grandes amitiés de sa vie. Il était, en effet, parmi les assidus de l'hospitalier logis où vivaient les quatre frères Thouin avec leurs sœurs, leurs femmes et leurs filles ; cette famille de savants jardiniers recevait l'hiver dans sa cuisine et l'été devant les serres. Des hommes célèbres venaient causer et s'instruire chez ces braves gens, qui étaient les vrais maîtres du Jardin du Roi ; et le « vénérable » Malesherbes, assis sur une huche, conversait souvent avec Mme Guillebert, sœur d'André Thouin, pour laquelle il avait une estime particulière[1].

[1] *Mémoires de Larévellière-Lépeaux.*

Bosc se lia dès lors avec trois futurs conventionnels dont l'avait rapproché le goût de l'herborisation : Creuzé-Latouche, Garan de Coulon et Bancal des Issarts. Les deux premiers moururent sénateurs de l'Empire. Quant à Bancal, nous le retrouverons tout à l'heure.

Ce fut dans le même milieu qu'il rencontra Roland, inspecteur des manufactures, et sa jeune femme, alors dans toute la fleur de sa robuste beauté. Le mari avait quarante-huit ans ; la femme en avait vingt-six ; Bosc en avait vingt ; naturellement, il tomba amoureux. Mme Roland lui fit entendre qu'il ne fallait rien espérer d'elle ; mais, en se moquant, elle ajouta que, dans dix-huit ans, il lui serait permis de faire pareille déclaration à sa fille Eudora. Bosc se résigna, consentit à l'amitié qu'on lui offrait ; mais il eut le tort, un jour, de prendre au sérieux la raillerie par laquelle on l'avait éconduit.

Dix années durant, Bosc entretint avec son amie une correspondance pleine de confiance et d'abandon. Nous ne connaissons point ses lettres, et c'est dommage ; car ce botaniste républicain semble avoir eu de la sensibilité, de la tendresse et du jugement. Mais nous possédons la plupart des lettres qui lui furent adressées par Mme Roland.

Sans ces lettres et quelques autres du même temps, nous n'aurions jamais connu de Mme Ro-

land que l'image tracée par elle-même dans ses Mémoires, ses intolérables Mémoires.

Nous l'aurions toujours vue, sous sa défroque de tragédie, héroïque, impassible et vaniteuse, et nous serions demeurés presque insensibles à l'épouvantable tragédie de sa mort, si elle ne nous avait laissé ces effusions intimes et familières où se révèlent le cœur et l'esprit d'une femme, véritablement femme. On est assez peu ému par la lettre célèbre qu'elle écrivit un jour à Bancal, l'ami de Bosc, pour repousser son amour, tout en confessant les « sentiments tumultueux » qui l'agitaient et les larmes qui obscurcissaient sa vue. Michelet s'écrie, je le sais : « La cuirasse du guerrier s'entr'ouvre et c'est une femme qu'on voit, le sein blessé de Clorinde ». Mais on doute, malgré tout, de la gravité de la blessure qui laisse à Clorinde le sang-froid d'invoquer « l'irréprochabilité absolue » de sa vie. Il y a encore du théâtral dans ces demi-aveux. Au contraire, les lettres à Bosc sont d'un tour simple et parfois charmant; elles ont du naturel : « Assise au coin du feu, mais à onze heures du matin, après une nuit paisible et les soins divers de la matinée, mon ami (c'est Roland) à son bureau, ma petite à tricoter, et moi causant avec l'un, veillant l'ouvrage de l'autre, savourant le bonheur d'être bien chaudement au sein de ma chère petite famille, écri-

vant à un ami, tandis que la neige tombe sur tant de malheureux accablés de misère et de chagrins, je m'attendris sur leur sort; je me replie doucement sur le mien... » Et ailleurs : « Maintenant, sachez qu'Eudora lit bien; commence à ne plus connaître d'autres joujoux que l'aiguille; s'amuse à faire des figures de géométrie; ne sait pas ce que c'est qu'entraves de toilettes d'aucun genre ; ne se doute pas du prix qu'on peut mettre à des chiffons pour la parure; se croit belle quand on lui dit qu'elle est sage et qu'elle a une robe bien blanche, remarquable par sa propreté ; qu'elle trouve sa suprême récompense dans un bonbon donné avec des caresses ; que ses caprices deviennent plus rares et moins longs; qu'elle marche dans l'ombre comme au grand jour, n'a peur de rien et n'imagine pas qu'il vaille la peine de mentir sur quoi que ce soit ; ajoutez qu'elle a cinq ans et six semaines ; que je ne lui connais pas d'idées fausses sur aucun objet, important du moins; et convenez que, si sa raideur m'a fatiguée, si ses fantaisies m'ont inquiétée, si son insouciance a rendu notre influence plus difficile, nous n'avons pas entièrement perdu nos soins... » Et l'on pourrait citer vingt autres passages écrits avec la même grâce et la même simplicité...

Quant au jeune ami à qui étaient adressées ces jolies lettres, voici son portrait : « Pour

land [illegible] aller comme
Mén [illegible]
N[illegible]
de t[illegible]
et [illegible]
à l'[illegible]
ne [illegible]
fan[illegible]
fer[illegible]
én[illegible]
Ba[illegible]
to[illegible]
q[illegible]
s[illegible]
r[illegible]
f[illegible]

vous que je vois d'ici parler vite, aller comme l'éclair, avec un air tantôt sensible et tantôt étourdi, mais jamais imposant quand vous faites le grave, parce qu'alors vous grimacez *lavatériquement* et que l'activité va seule à votre figure ; vous que nous aimons bien et qui le méritez de même, dites-nous si le présent vous est supportable et l'avenir gracieux. »

*
* *

Revenons à Sainte-Radegonde. Dans ses herborisations à travers les bois qui environnent Paris, Bosc avait découvert cette retraite. La petite maison, dernier débris d'un prieuré depuis longtemps abandonné, était occupée par une vieille paysanne qui offrait volontiers l'hospitalité aux promeneurs parisiens, quand éclata la Révolution.

Bosc, par son tempérament, par ses goûts et ses amitiés, était porté vers les idées nouvelles. Il ne se contentait point de présider la Société de l'Histoire naturelle ; il s'était encore affilié à la Société des Amis de la Constitution, et, plus tard, il fit partie du Club des Jacobins. Le 25 septembre 1791, nous le trouvons dans une fête donnée à Montmorency pour célébrer l'inauguration d'un buste de Rousseau : avant les danses et les illuminations, il y prononça un discours et



L. A. G. BOSC

D'après un portrait offert au Museum

Par Mme Beljame, née Bosc.

offrit des pervenches aux « mânes » du philosophe.

Cependant, confisqué comme bien ecclésiastique, l'ermitage de Sainte-Radegonde allait être mis en vente, et Bosc se désolait à la pensée qu'un nouveau propriétaire allait peut-être lui interdire l'accès du bois où il avait coutume de venir rêver et travailler. Il était pauvre et ne pouvait songer à acheter le petit domaine, estimé plus de 4.000 livres par les experts du district de Gonesse. Il persuada donc son ami Bancal d'acquérir Sainte-Radegonde à l'adjudication publique, le 14 février 1792. On ne sait s'il était de compte à demi dans l'acquisition. Ce qui paraît certain, c'est que jamais Bancal ne vint loger dans son ermitage.

Quelques jours plus tard, Roland était ministre de l'Intérieur et il nommait Bosc administrateur des Postes ; il s'agissait de « désaristocratiser » ce service. Bosc s'y employa de son mieux... Mais, au bout d'un an, la Gironde était vaincue, les Girondins étaient décrétés d'arrestation, et Bosc se réfugiait à Sainte-Radegonde

Il n'y arriva pas seul. Roland l'accompagnait ; traqué par les révolutionnaires de la Commune, séparé de sa femme que l'on avait conduite à l'Abbaye, il se cacha pendant quinze jours chez son ami avant de trouver à Rouen un asile plus sûr chez les demoiselles Malortie.

Ayant assuré la fuite de Roland, Bosc recueille sa fille Eudora, alors âgée de douze ans, et la confie à la femme de son ami Creuzé-Latouche, puis il parvient jusqu'à la prison où il rassure Mme Roland sur le sort de son enfant.

Un instant relâchée, celle-ci est de nouveau arrêtée et enfermée à Sainte-Pélagie. Bosc, au péril de sa vie, continue de la venir visiter. Il lui apporte des fleurs qu'il va chercher au Jardin des Plantes ; mais, un jour, il comprend le péril de se rendre ainsi chez Thouin, et ce sont les fleurs de Sainte-Radegonde qu'il apporte dans une hotte à la prisonnière. C'est à lui que Mme Roland confie *les Notices historiques* — ce sont ses Mémoires — écrites dans sa prison. Enfin, lorsque la condamnation est devenue inévitable, elle lui demande du poison pour se soustraire aux insultes des juges et de la populace : « Voyez ma fermeté, pesez les raisons, calculez froidement, et sentez le peu que vaut la canaille qui se nourrit du spectacle. » Bosc juge que pour sa gloire et pour la République son amie doit tout accepter : les outrages du tribunal, les clameurs de la foule et l'horreur du supplice. Elle se soumet. Quelques jours plus tard, Bosc se rend à Paris et apprend l'exécution.

*
* *

Sainte-Radegonde abrita d'autres proscrits.

Un jour que Bosc était venu chez Creuzé-Latouche, il y rencontra Laréveillière-Lépeaux. Celui-ci, poursuivi en même temps que ses deux amis inséparables, Urbain Pilastre et Jean-Baptiste Leclerc, venait d'apprendre la fuite de Pilastre et l'arrestation de Leclerc. Il voulait rentrer dans sa maison, se faire arrêter et partager le sort de son ami. Creuzé le détournait de cet acte de désespoir...

Bosc connaissait Laréveillière pour l'avoir jadis entrevu chez André Thouin, car le futur grand-prêtre des Théophilanthropes avait poussé assez loin l'étude de la botanique. Il lui offrit de partager sa retraite. Laréveillière accepta. Tous deux parvinrent à sortir de Paris sans être remarqués et gagnèrent Sainte-Radegonde.

Trois semaines Laréveillière demeura caché dans la forêt d'Émile. (En ce temps-là Montmorency s'appelait Émile, en souvenir de Rousseau.) Ni lui ni Bosc n'avaient un sou vaillant. Ils durent vivre de pain, de racines et de colimaçons. D'ailleurs, l'asile n'était pas sûr : on était accoutumé à la présence de Bosc dans cette solitude, mais Laréveillière pouvait, d'un jour à l'autre, exciter la curiosité des patriotes d'Émile. La laideur de son visage et la difformité de son corps le signalaient à tous les passants. Robespierre habitait alors l'ermitage de

Jean-Jacques : on a même conté qu'il s'était un jour trouvé face à face avec le fugitif; en tout cas, pareille rencontre était à craindre. Les administrateurs de Seine-et-Oise avaient parfois la fantaisie de venir chasser aux environs de Sainte-Radegonde... Le péril grandissait chaque jour. Un ami fidèle, Pincepré de Buire, invitait Laréveillière à se réfugier dans sa demeure, près de Péronne. Il quitta Sainte-Radegonde.

« La bonne Mlle Letourneur, a-t-il conté, me donna deux ou trois mouchoirs ; Rozier, aujourd'hui conseiller à la Cour royale de Montpellier, alors juge au district de Montmorency, et dont nous avons fait la connaissance chez Mlle Letourneur, me mit une de ses chemises dans ma poche. Le pauvre Bosc me donna le denier de la veuve; il me mit un bâton de pommier blanc à la main et me conduisit, à travers la forêt, jusqu'à la grande route. Suivant l'expression anglaise, en le quittant « je me déchirai de lui » avec une extrême douleur[1]. »

Laréveillière parvint sans encombre jusqu'au village de Buire.

Le jour même où il quitta Sainte-Radegonde, un autre député de la Convention, Masuyer, vint prendre sa place; il était poursuivi pour avoir favorisé l'évasion de Pétion; mais son plus grand crime était d'avoir, en pleine Assemblée,

[1] *Mémoires de Laréveillière-Lépeaux*, t. I, p. 167.

dit à Pache qui réclamait des proscriptions : « N'avez-vous pas une petite place pour moi sur votre liste? Il y aurait cent écus pour vous! » Masuyer, malgré les conseils de Bosc, voulut entrer à Paris. Il fut arrêté près du pont de Neuilly. Bosc, qui avait tenu à l'accompagner, put se jeter à temps dans le bois de Boulogne, s'échappa et retourna à son ermitage, où il attendit la fin de la Terreur.

*
* *

Lorsqu'il revient à Paris, dans l'automne de 1794, Bosc se donne tout entier à l'œuvre que lui ont imposée les dernières volontés de Mme Roland. Il retire le manuscrit des Mémoires de la cachette où il l'a placé, au-dessus de la poutre de la porte charretière de Sainte-Radegonde, et il en publie la première partie en avril 1795. En même temps, il s'efforce de recueillir tous les restes du patrimoine d'Eudora, dont il a accepté la tutelle.

Ici commence le plus mélancolique épisode de la vie de ce brave homme. Il s'éprend de sa pupille. Il se laisse aveugler par quelques marques de gratitude. « Elle m'est tendrement attachée, écrit-il à l'un de ses amis, et annonce les plus heureuses dispositions; aussi ne puis-je plus me défendre de répondre à son vœu et

de la prendre pour femme, malgré la disproportion de nos âges. » Cependant, il a un scrupule et, pour quelques mois, renvoie Eudora chez les demoiselles Malortie qui avaient donné asile à Roland fugitif. Bien lui en prend. Car son illusion est de courte durée. Eudora ne l'aime point...

Sans emploi, sans fortune, le cœur meurtri, il se résout à s'expatrier. Il gagne Bordeaux à pied, va saluer les veuves de ses amis de la Gironde, et prend passage sur un navire en partance pour l'Amérique. Il quitte la France, désespéré, sans avoir même reçu d'Eudora un mot d'adieu. En débarquant à Charlestown, il apprend le mariage de sa pupille avec le fils d'un certain Champagneux, un ami de Mme Roland, auquel il a remis la tutelle de la jeune fille.

Laréveillière, qui est devenu directeur, le fait nommer vice-consul à Wilmington, puis consul à New-York. Mais il y a de grandes difficultés entre les États-Unis et la France; il ne peut obtenir l'exequatur. Il tâche de se consoler en se livrant à la botanique. Cependant, la blessure qu'il a reçue saigne toujours. « J'ignore, écrit-il à Mme Louvet, quand la plaie de mon cœur sera assez consolidée pour me permettre de revoir sans trop d'amertume les lieux et les personnes qui me sont encore chères, et dont la présence me rappellera de cruels souvenirs.

Quoique bien plus calme qu'à mon départ, quoique actuellement facilement distrait par mes travaux scientifiques, par des occupations même manuelles, je ne me sens pas le courage de retourner à Paris. J'ai encore besoin de voir des indifférents pour m'accoutumer à l'être vis-à-vis de certaines personnes que j'ai aimées et que je ne puis oublier, quels que soient leurs torts à mon égard ou à celui de la République, sans compter mon Eudora... » Et son souvenir va vers la chère retraite de Sainte-Radegonde; il écrit à Bancal : « Eh bien! tu ne vas donc plus visiter Sainte-Radegonde? Tu n'y prends donc plus d'intérêt? De là je conclus que tu n'y feras aucune dépense et que tu t'en déferas bientôt. J'avais cependant le projet d'y planter force arbres de ce pays, attendu que c'est le terrain le plus analogue à celui de la Basse-Caroline que je connaisse aux environs de Paris... »

Bosc revit Sainte-Radegonde. Au bout de deux années, il rentra en France et s'y maria avec l'une de ses cousines. La Révolution était finie et Eudora oubliée.

Dès lors, il se donna tout entier à ses travaux de naturaliste. Il fut inspecteur des pépinières de Versailles et de celles qui dépendaient du ministère de l'Intérieur. En 1806, il fut nommé membre de l'Institut. En 1825, il succéda à son ami André Thouin, comme professeur de cul-

ture au Jardin des Plantes, et, après une longue et cruelle maladie qui l'empêcha de professer, il mourut en 1828.

*
* *

En 1801, la première fille née de son mariage étant morte en bas âge, il avait prié Bancal de lui céder deux perches de terrain dans son domaine de Sainte-Radegonde pour qu'il pût y ensevelir son enfant. Telle a été l'origine du petit cimetière où Bosc repose au milieu de ses enfants et de ses petits-enfants.

Je n'ai point regretté d'y avoir fait un pèlerinage, et d'avoir dans la forêt d'automne évoqué les fantômes de ces révolutionnaires et de ces botanistes.

Quelle touchante figure que celle de ce Bosc, dont le nom rappelle, — c'est Laréveillière-Lépeaux qui parle, — « l'amitié la plus généreuse, le courage le plus héroïque, le patriotisme le plus pur, l'humanité la plus active, la probité la plus austère, la franchise la plus déterminée, et en même temps les connaissances les plus étendues dans les sciences naturelles et les diverses branches de l'administration, comme dans l'économie politique, domestique et rurale »... et aussi, ajoutons-le, l'éternel aveuglement d'Arnolphe amoureux !

1er novembre 1901.



SENLIS

La Cathédrale.

SENLIS

Sur un immense horizon, Senlis dresse la flèche de son ancienne cathédrale. Ce clocher est le plus svelte, le plus élégant, le plus harmonieux que nous ait donné l'art gothique. Il s'élève d'un essor si magnifique et si parfaitement rythmé qu'au premier coup d'œil on dirait un jeu de la nature ; il semble vivant de la vie même du ciel, des nuées et des corneilles. Cette aisance souveraine, cette chaude beauté sont pourtant l'ouvrage du temps et des hommes. Un architecte de génie a médité ce plan miraculeux, proportionné avec cette infaillible justesse l'élévation des différents étages, distribué les jours et les pleins, inventé les clochetons aigus et les grêles colonnettes qui flanquent l'édifice, effilent sa structure, précipitent son élan et rendent insaisissable l'instant où la tour carrée se transforme en une flèche octogone, si bien que la pyramide extrême semble jaillir d'une longue corolle. Puis les siècles ont mis sur les pierres l'or pâle des mousses et ont achevé le chef-d'œuvre.

Senlis paraît tout entier construit à la gloire de son clocher. Rues, jardins, places, monuments, maisons, tout y semble ordonné par un artiste mystérieux, obstiné à ramener sans cesse nos regards sur la flèche dominatrice pour nous en mieux révéler toutes les grâces et toutes les magnificences, à toutes les heures, sous toutes les lumières.

On erre à l'aventure à travers la petite cité épiscopale : avec ses pavés moussus, ses ruelles désertes, ses vergers fleuris, ses promenades ombreuses, ses logis anciens, elle est charmante, tortueuse et taciturne. On découvre, à chaque pas, des maisons d'autrefois que la barbarie des hommes d'aujourd'hui a épargnées : ici des tourelles, des escaliers à vis, des portes que surmontent de vieux écussons, de longues gargouilles à demi grotesques, des fenêtres à meneaux évoquent l'élégance raffinée du quinzième siècle ; là, un mur décoré de pilastres et de médaillons ou bien une noble façade à pignon de brique et de pierre racontent l'opulence des bourgeois au temps de la seconde Renaissance ; il y a d'admirables débris d'hôpitaux du treizième siècle : de lourds portails toscans précèdent de beaux hôtels du dix-huitième ; et tout ce décor riche et divers est un bon commentaire des propos de Jean de Jandun, historien de Senlis : « Être à Senlis, c'est habiter de magnifiques demeures dont les

murs vigoureux sont bâtis, non de plâtre fragile, mais des pierres les plus dures, les plus choisies, disposées avec une industrieuse habileté et dont les caves, entourées de solides constructions en pierre, refroidissent tellement les vins pendant la saison d'été, grâce au degré de leur fraîcheur, que la gorge et l'estomac des buveurs en ressentent une volupté suprême[1]. »

Au charme du spectacle s'ajoute le charme des vieux vocables : ces rues sinueuses ont gardé leurs vieilles appellations. (Que Senlis est donc sage de maintenir ces mots étranges, gravés dans la pierre, au coin des rues, au lieu d'inscrire sur d'ignobles plaques bleues les noms de toutes les célébrités chères à Larousse !) Les belles maisons d'autrefois conservent je ne sais quoi de plus vivant, lorsque nous les découvrons dans la rue Rougemaille, la rue de la Treille, la rue des Pigeons-Blancs, la rue du Puits-Tiphaine, la rue du Petit-Chaâlis, l'impasse du Courtillet, etc... Une amusante enseigne qui représente trois écolâtres argumentant contre un singe n'aurait plus aucune saveur, s'il fallait la chercher sur quelque place Garibaldi ; elle est délicieuse, rencontrée au carrefour de la Licorne. Sur le vieil Hôtel de Ville, une inscription continue

[1] J'emprunte cette citation à l'excellent ouvrage de M. le chanoine Müller : *Senlis et ses environs*. Que ne possédons-nous sur chaque ville de France un livre de cette science et de cet agrément !

d'indiquer l'emplacement du marché aux lapins et aux balais ; et il est très bien de ne point donner le nom de Louis Blanc ou de Gambetta à la rue aux Fromages, ne serait-ce que par égard pour cet excellent Jean de Jandun qui, décidément, savait apprécier tous les mérites de Senlis, car il écrivait à propos des fromages de sa ville : « Le lait le plus doux, un beurre sans mélange, des fromages gras, servis en abondance aux fortunes moyennes et petites, bannissent cette activité furieuse des cerveaux, laquelle fatigue presque sans arrêt la plupart des amateurs de mets épicés, et fournissent ainsi l'habitude réglée d'une vie tranquille et une simplicité de colombe. » Façades, noms et souvenirs sont exquis ; et l'on se dit en badaudant à travers Senlis que, même sans le secours du traitement recommandé par Jean de Jandun, la grâce silencieuse et ancienne de la petite ville suffirait à inspirer à de vieux neurasthéniques « l'habitude réglée d'une vie tranquille et une simplicité de colombe »...

La promenade est charmante. Mais ni le pittoresque des rues, ni la beauté des logis, ni le piquant des vieilles dénominations, ni même les propos de Jean de Jandun, rien ne vaut le tableau qui, à chaque détour, vient ici frapper le regard : le clocher, toujours le clocher de Notre-Dame. Il s'évade brusquement entre deux pignons, il pointe au-dessus des vieilles tuiles

brunies. Par-dessus les murailles fleuries des jardins, il s'encadre entre des touffes de lilas et de marronniers. Il domine les maisons, il domine les parcs. La pauvre tour de Saint-Pierre avec son lanternon disgracieux l'accompagne, parfois, de loin, comme pour faire mieux apprécier des barbares la grandeur et la sveltesse de la flèche incomparable.

Senlis a conservé les ruines de son château royal. C'est un lieu abondant en souvenirs, puique, des Carlovingiens à Henri IV, un grand nombre de rois de France y vinrent habiter. Les ruines mêmes n'en sont pas sans intérêt. Elles s'appuient sur la muraille romaine demeurée intacte à cette place et l'on y voit une cheminée du treizième siècle, des tours, des casemates... Mais que toute cette archéologie nous laisse donc indifférents, dès que nous apercevons la flèche de la cathédrale, émergeant des verdures du jardin! Les grands arbres voilent tout le reste de l'église. Seule, monte en plein ciel la pyramide dorée, plus fine, plus élancée encore au milieu de toutes ces frondaisons printanières. Un mystérieux accord règne entre la juvénile hardiesse, la robuste légèreté de l'œuvre humaine et la triomphante fraîcheur des végétations nouvelles. D'ailleurs, les monuments de l'art gothique s'accommodent toujours à merveille de l'intimité de la nature comme de la familiarité de la vie.

Cette familiarité, que l'on a si souvent fait disparaître en dégageant sottement tant de cathédrales, nous en sentons le prix à Senlis, sur la place du Parvis-Notre-Dame. C'est un espace rectangulaire, où l'herbe croît entre les pavés. La façade de l'église est encadrée entre deux rangées de hauts marronniers. Derrière un mur vénérable surgissent la tourelle et le pignon d'un logis du quinzième siècle. On dirait la cour déserte et recueillie d'un béguinage flamand. Dans ce cadre ancien, au milieu de cette solitude, la cathédrale conserve toute sa jeunesse. C'est qu'il y a ici un rapport parfait entre l'édifice et ses alentours. Non seulement les arbres, les murs, les maisons, sont en harmonie avec les architectures, mais ces architectures mêmes demeurent vivantes, parce qu'on n'a pas faussé leurs proportions. Les dimensions de la place sont exactement celles qui conviennent pour que notre œil puisse découvrir dans leur beauté d'ensemble le portail, la tour inachevée et le clocher. Tout cela est si parfait que la grâce en est éternelle.

*
* *

Cette cathédrale de Senlis, n'eût-elle point sa flèche sublime, serait encore un édifice incomparable.

Le portail occidental est une des belles

œuvres de la sculpture du moyen âge. Des deux côtés du porche, comme au portail septentrional de Chartres, se dressent les rois et les prophètes qui, dans l'Ancien Testament, figurèrent le Sauveur. Des sauvages ont jadis mutilé ces statues. Au dix-neuvième siècle, d'autres sauvages les ont restaurées et ont mis, à la place des têtes brisées, des chefs-d'œuvre de mauvais goût et de niaiserie. Heureusement, ces malfaiteurs ont épargné le reste des sculptures ; ils n'ont touché ni aux débris du charmant calendrier dont les scènes populaires se déroulaient au-dessous des rois et des prophètes, ni aux statuettes merveilleuses, et presque intactes, qui garnissent les voussures du portail, ni aux bas-reliefs du tympan où des anges s'empressent autour de la Vierge morte pour porter au ciel, les uns son corps, les autres son âme. Quant au *Couronnement de la Vierge*, qui occupe la partie supérieure du tympan, il a été respecté, lui aussi, des iconoclastes et des restaurateurs. De toutes les images de la Mère de Dieu que nous a laissées la sculpture du treizième siècle, je n'en sais pas de plus émouvante que cette Vierge de Senlis. C'est une paysanne, une simple paysanne aux traits lourds et à la face résignée ; ses mains distraites retiennent à peine le sceptre et le livre ; elle est prête à toutes les douleurs comme à toutes les béatitudes, exténuée de



SENLIS

Portail de la Cathédrale.

fut consolidé. On releva les murailles de la nef, on refit les voûtes, on construisit le transept et l'on bâtit au nord et au midi ces deux portails finement ciselés qui donnent à Notre-Dame de Senlis tant d'élégance et de somptuosité. Que, sans diminuer la pure beauté de la vieille cathédrale, les architectes de la Renaissance aient pu lui donner cette parure de luxe, ce vêtement de fête ; que, sans dommage pour l'édifice ancien, ils aient pu l'envelopper de toutes ces dentelles et de toutes ces joailleries de pierre, colonnettes, balustrades, rampants découpés, lanternons ajourés, c'est un miracle de goût et d'ingéniosité. Les constructeurs français de la première moitié du seizième siècle ont souvent réalisé de tels prodiges; mais nulle part, je crois, la réussite ne fut aussi complète qu'à Senlis.

A l'intérieur, bien que la nef soit très courte et le chœur très profond, même impression d'unité. Cependant, les balustrades de la Renaissance qui garnissent les galeries supérieures nous choquent un instant. Le disparate des styles est plus visible dans l'édifice. Au dehors, la lumière enveloppe tout et amortit les contrastes ; le soleil crée de l'harmonie.

Les chapelles sont pauvrement décorées. Les architectes et le clergé y ont rivalisé de mauvais goût. On a saccagé l'abside pour y ajouter une

chapelle de la Vierge qui brise toutes les lignes du monument au dedans et au dehors. Deux statues du treizième siècle, l'une qui représente saint Louis et l'autre saint Levain, ont été enluminées ridiculement, si bien qu'on les prendrait aujourd'hui pour des produits de la rue Bonaparte. Une jolie Vierge du quatorzième siècle se serait passée, sans dommage, des dorures neuves qu'on lui a infligées...

Dans le bas de l'église, j'ai lu sur un des piliers l'inscription suivante : « *Nicolas Jourdain, administrateur de cette paroisse, décédé le 30 janvier 1799. — Cette église lui doit sa restauration et son embellissement. Les paroissiens reconnaissants lui ont érigé ce monument. — Marie-Françoise Truyart, son épouse également bienfaitrice de cette église, est décédée le 17 janvier 1811. — Priez pour leurs âmes.* »

Qui était M. Jourdain ? Quels embellissements l'église de Senlis lui doit-elle ? J'aurais voulu le savoir. Je cherchai le sacristain pour qu'il me le dît, et aussi pour qu'il me fît pénétrer dans la sacristie où, sur un chapiteau, l'on voit la danse des fous. Mais le sacristain de Notre-Dame de Senlis habite très loin de son église, sur les bords de la Nonette, au lieu dit les Dos-d'Anes ; avant onze heures du matin il s'en va chez lui pour y déjeuner, et on ne le revoit jamais à la cathédrale, m'affirma le sonneur, avant quatre

heures de l'après-midi. Je revins donc à quatre heures. Le sacristain déjeunait toujours aux Dos-d'Anes... Aussi ne saurai-je jamais rien ni de M. Nicolas Jourdain, ni de Marie-Françoise Truyart, son épouse.

*
* *

Sur l'autre rive de la Nonette, retournez-vous. Un petit pont sur une petite rivière; quelques vergers encore blancs et roses de leurs dernières fleurs ; une rue qui monte à travers la ville, dont les toits et les pignons inégaux se dessinent doucement sur un ciel d'azur pâle ; des restes de remparts constellés de fleurettes d'or ; de larges bouquets de verdure débordant de toutes parts parmi les tuiles rousses, et enfin le grand clocher dominant tout, la petite ville, la petite vallée, les campagnes qui ondulent à l'infini. Regardez, et si vous êtes de « chez nous », vous reconnaîtrez le plus parfait, le plus élégant, le plus fin, le mieux ordonné des paysages du monde. C'est ici la France, la France de Fouquet, la France de Corot.

Et je dois encore, avant de quitter Senlis, signaler que cette ville vraiment aristocratique ne possède sur ses places aucune statue.

22 mai 1903.



JUILLY

L'étang et le colombier.

JUILLY

Les Pères de l'Oratoire ont fondé le collège de Juilly le 2 septembre 1639; ils le dirigent encore aujourd'hui. On sait ce que demain réserve aux maîtres de cette vieille institution.

Nous sommes ici en plein sol et en pleine histoire de France. Juilly, ancien monastère de chanoines réguliers de Saint-Augustin, est à sept lieues de Paris, à quatre lieues de Meaux, dans le Parisis, au cœur de la région où la France s'est découvert une conscience, une destinée, une langue et un art. La terre y est si opulente, si grasse et si lourde, que six bœufs attelés à une charrue y peinent sur le sillon. Le riche plateau se relève çà et là en ondulations lentes et mesurées ou se creuse en replis riants et ombreux. Les ruisseaux s'y appellent la Biberonne, le ru du Rossignol; les villages, Thieux, Compans, Dammartin, Nantouillet. Jeanne d'Arc a prié dans l'église de Thieux. Sainte Geneviève, pour apaiser la soif d'une de ses compagnes, a fait

jaillir la source limpide auprès de laquelle s'est élevé le monastère. Toutes les vertus et toutes les légendes de la France rendent ici l'air plus doux et plus salubre.

Le vallon de Juilly a la grâce modeste et pénétrante des exquis paysages de l'Ile-de-France. Au fond s'étendent des pelouses et un étang aux rives régulières. Sur l'un des revers, un beau parc ouvre ses grandes avenues parallèles qui débouchent sur de larges horizons, un parc fait à souhait pour la promenade d'un métaphysicien, un parc cartésien. Sur le revers opposé, une ferme, un pigeonnier, puis les vastes bâtiments du collège, massives constructions du dix-septième siècle, dont les façades austères et nues ne sont point sans grandeur.

Au bord de l'étang se dresse un marronnier, trois fois centenaire. La tradition veut qu'il ait abrité les rêveries de Malebranche. C'est peut-être à cette place que l'oratorien a lu Descartes avec de tels transports « qu'il lui en prenait des battements de cœur qui l'obligeaient quelquefois d'interrompre sa lecture », extraordinaire émotion qui inspira à Fontenelle cette remarque délicieuse : « L'invisible et inutile vérité n'est pas accoutumée à trouver tant de sensibilité parmi les hommes, et les objets les plus ordinaires de leurs passions se tiendraient heureux d'y en trouver autant. »

Le marronnier de Malebranche a été élagué. Sous le poids des siècles, ses rameaux fléchissaient et se brisaient. On les a coupés et le tronc vénérable ne tend plus vers le ciel que des moignons blessés. Ce spectacle, en ce lieu, fait penser à la destinée d'une philosophie. Les branches caduques du système ont été cassées, le sol a été jonché des larges frondaisons sous lesquelles les hommes ont, jadis, goûté le repos de la certitude. Mais, l'élagueur ayant fini sa tâche, on admire encore la structure du vieil arbre et la fécondité de la terre dont il est sorti.

Le collège, avec ses longs couloirs et ses vastes escaliers, garde une apparence monastique, qui serait sévère et rude si la campagne, les pelouses, le parc et l'étang ne mettaient leur gaieté autour des vieux murs. Lorsque M. Demolins et ses imitateurs ont créé leurs écoles nouvelles, ils ont invoqué l'exemple de l'Angleterre ; mais, d'une certaine manière, ils reprenaient une tradition française. Avant qu'on ne songeât à entasser les enfants dans les casernes universitaires du XIXe siècle, il y avait en France des collèges où l'on pratiquait la vie au grand air, au milieu d'un beau parc.

A l'intérieur, le logis est grave et sans luxe. Les Oratoriens n'ont jamais été riches. La maison est demeurée à peu près dans l'état où elle était aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Seule, la chapelle fut rebâtie, il y a quelques années, l'ancienne chapelle conventuelle du treizième siècle tombant en ruine. Les magnifiques boiseries de chêne du réfectoire des étrangers encadrent des peintures du temps de Louis XV qui représentent des scènes de patinage, de pêche et de chasse; l'escalier qui conduit aux appartements du supérieur est orné d'une belle rampe de fer et de cuivre : voilà les seules traces de décor ancien que l'on rencontre dans tout le collège.

Mais l'antique demeure est riche de souvenirs. Avant d'y pénétrer, nous avons déjà entrevu sur la rive de l'étang l'ombre méditative de Malebranche. D'autres ombres se lèvent de toutes parts. L'Oratoire de France revit à Juilly.

* * *

Voici, dans la chapelle, l'image du cardinal de Bérulle. Cette statue, œuvre admirable de Jacques Sarazin, est la partie supérieure d'un mausolée que les Pères de l'Oratoire de Paris avaient élevé dans leur institution à la mémoire de leur fondateur. Le cardinal, en grand costume, est agenouillé sur un prie-Dieu, dans l'attitude de la prière, un livre ouvert devant lui. La tête et le haut du corps se détournent vers la gauche par un mouvement bizarre. Mais le

visage est un prodige de vie et d'expression. Les gros traits, fortement accentués, respirent le vouloir et la bonté. C'est la magnifique laideur d'un saint.

Le concordat de François I[er] avait été la ruine morale des couvents de France; le clergé séculier, parmi les troubles des guerres de religion, était tombé dans le plus misérable état, sans piété, sans savoir et sans mœurs, quand, au commencement du dix-septième siècle, Pierre de Bérulle, M[me] Acarie, saint Vincent de Paul entreprirent la restauration religieuse de la France, que l'abjuration de Henri IV venait de rendre définitivement au catholicisme. Bérulle fonda l'Oratoire de France à l'image de l'Oratoire de Rome, créé par saint Philippe de Néri.

Le 11 novembre 1611, jour de Saint-Martin, dans une maison du faubourg Saint-Jacques, appelée maison du Petit-Bourbon (le Val-de-Grâce fut plus tard bâti sur cet emplacement), Bérulle et cinq autres prêtres se réunirent pour constituer une congrégation. Le but de celle-ci était de « tendre à la perfection du sacerdoce ». Mais sa règle et son esprit n'avaient rien de commun avec la règle et l'esprit des ordres monastiques. L'Oratorien ne prononce pas de vœux particuliers, et demeure soumis à la juridiction épiscopale.

Bossuet, dans l'oraison funèbre du P. Bour-

going, a résumé splendidement les constitutions de l'Oratoire :

« L'amour immense de Pierre de Bérulle pour l'Église lui inspira le dessein de former une compagnie à laquelle il n'a point voulu donner d'autre esprit que l'esprit même de l'Église, ni d'autres règles que ses canons, ni d'autres supérieurs que ses évêques, ni d'autres liens que sa charité, ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce.

« Là une sainte liberté fait un saint engagement. On obéit sans dépendre, on gouverne sans commander ; toute l'autorité est dans la douceur, et le respect s'entretient sans le secours de la crainte. La charité qui bannit la crainte opère un si grand miracle, et, sans autre joug qu'elle-même, elle sait, non seulement captiver, mais encore anéantir la volonté propre. »

Les Jésuites étaient rentrés en France depuis sept ans, quand Pierre de Bérulle créa l'Oratoire. Il n'était point l'ennemi de la Compagnie de Jésus, puisque lui-même avait travaillé à la faire revenir en France. Son œuvre n'en était pas moins à l'opposé de celle de saint Ignace. « Dans notre corps, dira un siècle plus tard un Oratorien fidèle à l'esprit de sa congrégation, la liberté consiste... à vouloir et à faire librement ce qu'on doit, *quasi liberi* ». Ce *quasi liberi* est justement le contraire du fameux *perinde ac*

cadaver. On comprend assez pourquoi, dans la suite des temps, les Jésuites montrèrent peu de sympathie pour les Oratoriens. L'œuvre de Pierre de Bérulle devait leur paraître un compromis périlleux entre l'orthodoxie catholique et les principes détestés de la Réforme : à quoi bon renouveler, à chaque moment de la vie, son adhésion à une règle à laquelle il est plus simple et plus sûr de s'enchaîner une fois pour toutes? pourquoi vouloir se donner à tout propos la joie orgueilleuse de sentir et d'exercer sa liberté? et qu'est-ce que cet anéantissement qui laisse la volonté se redresser sans cesse, vivace et active? Les Jésuites virent donc sans surprise l'Oratoire menacé de la contagion janséniste.

Nous serions tentés de dire, en nous servant d'un vocabulaire trop moderne, que l'esprit de l'Oratoire fut, dès l'origine, un esprit libéral. Disons mieux : ce fut un esprit *cartésien*. Pierre de Bérulle aimait, admirait Descartes et le poussait à publier ses écrits. Le plus grand des disciples de Descartes, Malebranche, est un Orarien... Un Jésuite ne manquerait pas de faire observer encore que là éclate l'imprudence de Pierre de Bérulle et de ses successeurs ; car du *doute méthodique* est sorti tout le rationalisme du XVIII[e] siècle...

Retournons à Juilly.

*
* *

Sur les murailles du *réfectoire des maîtres*, on a placé une longue suite de portraits : ce sont ceux des supérieurs généraux de l'Oratoire et de quelques Oratoriens illustres. Le plus beau est celui de Malebranche : ce long visage amaigri trahit l'âme candide et simple du métaphysicien qui voyait « tout en Dieu ». D'autres peintures sont moins attachantes. Mais elles sont précieuses pour l'histoire de l'Oratoire et de Juilly... Arrêtons-nous devant quelques-unes de ces images.

Le P. de Condren. — Dieu l'avait rendu, disait sainte Chantal, « capable d'instruire des anges ». Ses traits sont empreints d'une infinie mansuétude ; mais l'ampleur du front et l'éclat voilé du regard révèlent une ténacité indomptable, et grâce à ce contraste toute la figure prend une étrange délicatesse.

Pierre de Bérulle était mort à cinquante-quatre ans, vaincu par la fatigue ; son labeur avait été immense ; il avait créé et conduit sa congrégation, institué des séminaires, prononcé des sermons, écrit des livres, dirigé des consciences, et il avait été mêlé aux affaires de l'État. Ce fut le P. de Condren qui lui succéda dans les fonctions de supérieur général. Il donna à

l'Oratoire ses constitutions définitives et fonda Juilly.

Avec le P. de Condren, l'Oratoire abandonna la voie que lui avait tracée son fondateur. Il s'occupa moins de former le clergé et de fonder des séminaires que de donner l'enseignement à la jeunesse laïque. Le but primitif de la congrégation fut dès lors poursuivi et atteint par M. Olier et les prêtres de Saint-Sulpice. La volonté de Louis XIII ne fut pas étrangère à ce changement, auquel d'ailleurs le P. de Condren ne devait point répugner; il avait le goût et le talent de la pédagogie. L'ancienne abbaye de Juilly fut donc transformée en un collège modèle, sous le nom d'*Académie royale* (1638). Le Roi autorisa l'institution à joindre les armes de France aux armes de l'Oratoire.

Le P. de Condren lui-même édicta les nouveaux règlements d'études et de discipline de la jeune Académie. Ces règlements furent une véritable réforme de l'enseignement français, — réforme durable et profonde, car c'est d'après les principes de l'Oratoire qu'ont été rédigés les programmes de l'Université au XIXe siècle.

Les maîtres de l'éducation et de l'instruction étaient alors les Jésuites. Ceux-ci considéraient comme le fondement de toutes les études la connaissance grammaticale des langues anciennes, et donnaient peu de place à l'histoire

et aux sciences exactes. Ils avaient institué cette éducation classique, si bien appropriée au génie même de notre nation que sa ruine serait peut-être celle de notre langue, de notre goût et de notre littérature. Cependant sous certains rapports leur méthode était étroite et surannée : elle excluait du collège l'histoire et la langue de la France.

L'œuvre des Oratoriens fut en quelque sorte de franciser et de moderniser l'enseignement des Jésuites. Ils restèrent fidèles à l'antiquité classique. Un an avant sa mort, le P. de Condren disait à Thomassin qu'il désirait ne point quitter ce monde avant d'avoir relu Cicéron tout entier. Cependant, la *Ratio studiorum*, de Juilly, introduisit au collège de grandes nouveautés. Les maîtres durent s'adresser aux enfants dans leur langue maternelle et mettre entre leurs mains des grammaires latines rédigées en français. On commença dès lors par enseigner les règles de l'orthographe française. Le latin ne devint obligatoire qu'à partir de la quatrième. Les catéchismes ne furent faits en latin que dans la classe de seconde. Les leçons d'histoire furent toujours données en français. Dans l'étude du latin, sans abandonner l'usage du thème, on préféra la version. Le grec fut enseigné par les mêmes procédés, mais on en poussait la science moins avant. On donna à l'histoire une chaire

spéciale. L'histoire de France était mise au premier rang et faisait l'objet d'un cours de trois années. La bibliothèque particulière des élèves contenait surtout des livres d'histoire ancienne et moderne. Il y avait aussi des leçons de géographie. Enfin, dans cette maison cartésienne, les mathématiques et la physique furent naturellement en grand honneur.

On y apprenait encore le dessin, la musique, l'équitation, l'escrime et la danse. Mais les comédies et les ballets, que les Jésuites permettaient à leurs élèves, furent remplacés à Juilly par les séances d'une sorte d'Académie littéraire où les élèves les plus avancés jouaient à l'Académie française.

Richelieu, qui avait en toutes choses un sentiment si profond et si juste de l'intérêt français, ne pouvait pas être indifférent à l'entreprise du P. de Condren. Il comprit que les Oratoriens s'associaient à sa grande œuvre, donna à leurs méthodes « des applaudissements qu'on aurait peine à croire », et, lorsqu'il fonda un collège dans sa ville natale de Richelieu, il en calqua le règlement et le programme sur ceux que l'on appliquait à Juilly.

Sainte-Beuve a fait honneur aux petites écoles de Port-Royal de cette grande révolution pédagogique : « C'est bien, dit-il, à ces Messieurs de Port-Royal, que revient l'honneur d'avoir

mis l'enseignement en accord avec le progrès littéraire qu'accomplissait vers le même t mps l'Académie française et d'avoir introduit les premiers la régularité et l'élégance du français dans le courant des études savantes. Débrouiller le pédantisme sans ruiner la solidité, telle pourrait être leur devise... Ainsi, grande innovation! Apprendre à lire aux enfants en français, et dans le français choisir des mots dont ils connussent déjà les choses et dont ils sussent le sens : c'était le point de départ de Port-Royal...[1] ».

Un historien de Juilly a fait observer que les petites écoles n'ont été ouvertes que quatre années après la fondation de Juilly, et qu'il faut restituer au P. de Condren la gloire d'avoir, le premier, « débrouillé le pédantisme sans ruiner la solidité » et fait parler français dans les écoles de France[2].

Le P. Bourgoing. — Ce troisième supérieur fut un esprit dur et absolu. C'était aussi un homme d'affaires un peu rude et qui ne s'embarrassait pas d'un excès de pouvoir. Il imposait par tous les moyens l'autorité de la règle. Sa conduite avait je ne sais quoi de superbe et de véhément qui contrastait avec la modestie et

[1] Sainte-Beuve. *Port-Royal*, t. III, p. 510-512.

[2] L'historien de Juilly est M. Charles Hamel. Son livre (Paris, Gervais, 1888) est un tableau attachant et très vivant du collège durant ses trois siècles d'existence.

la mansuétude de ses prédécesseurs. L'hérésie janséniste commençait de rôder autour de l'Oratoire. Le P. Bourgoing ramena les égarés d'une houlette rude et pesante. Il était, d'ailleurs, « le modèle vivant des vertus qu'il voulait faire pratiquer aux autres »[1]. Il s'infligeait de terribles pénitences. On le vit jusqu'à son dernier jour « retrancher de son sommeil malgré son besoin ; endurer la rigueur du froid malgré sa vieillesse ; continuer ses jeûnes malgré ses travaux ; enfin, affliger son corps par toutes sortes d'austérités malgré ses infirmités corporelles ». Ainsi s'exprimait Bossuet dans son oraison funèbre du P. Bourgoing, l'une des moins célèbres, mais l'une des plus magnifiques qu'il ait composées. Il suffit de la lire pour connaître les hommes et l'esprit de l'Oratoire au dix-septième siècle.

Le P. de Sainte-Marthe. — Celui-là devait être un homme d'étude, plein de vertu, de bon sens et de bonhomie, mais qui se trouvait fort désemparé au milieu des bourrasques. Et ce fut tout justement à l'époque de son gouvernement que la tempête se déchaîna contre l'Oratoire. Le jansénisme était entré dans la maison. Les Pères Quesnel et Du Guet furent exclus de la communauté. Mais ces exécutions ne pouvaient satisfaire l'archevêque de Paris, M. de Harlay, qui voulait gouverner sous main l'Oratoire. Au

[1] *L'Oratoire de France*, par le cardinal Perraud.

milieu de ces tristesses et de ces intrigues, l'infortuné P. de Sainte-Marthe se disculpait, se soumettait, prêchait la conciliation, cherchait à déjouer l'animosité de l'archevêque et du roi, défendait sa congrégation contre les assauts de l'hérésie et s'en allait exilé de province en province, jusqu'au jour où, de force, il dut donner sa démission... Plus on regarde le portrait du P. de Sainte-Marthe, plus on plaint ce bon religieux qui, évidemment, était né pour vivre en des temps sans nuages...

Le P. de la Tour. — Un des plus jolis portraits du réfectoire de Juilly, plein de grâce et de malice. Saint-Simon a dessiné, lui aussi, les traits du P. de La Tour, et le peintre n'a pu rien ajouter au croquis de l'écrivain. Il était « de haute taille, bien fait, d'un visage agréable mais imposant, fort connu par son esprit liant mais ferme, adroit mais fort, par ses sermons, par ses directions d'une conversation gaie et amusante, mais sans sortir du caractère qu'il portait, qui excellait par un esprit de sagesse, de conduite et de gouvernement et qui était dans la plus grande considération ».

*
* *

Nous sommes parvenus au seuil du dix-huitième siècle. Avant de pousser plus loin, évo-

quons encore le souvenir de deux hôtes illustres dont s'enorgueillit la vieille maison.

On montre à Juilly la chambre de Bossuet. Elle est tapissée de boiseries très simples, avec une alcôve. Les meubles sont du premier Empire. C'est là que Bossuet, évêque de Meaux, a souvent logé au cours de ses tournées pastorales, car Juilly était situé dans son diocèse. Il prêchait dans la chapelle du village et présidait aux exercices de l'Académie. Le 6 août 1696, il écrivait à son neveu, l'abbé Bossuet : « Je suis venu ici pour une thèse qui m'y est dédiée. Il y a nombre d'honnêtes gens, et la fleur de l'Oratoire... ».

L'autre « grand homme », dont on a conservé la mémoire à Juilly, c'est Jean de La Fontaine.

Il avait à peine vingt ans, lorsqu'un chanoine de Soissons, appelé Héricart, lui prêta quelques livres de piété. Cette lecture l'enflamma d'une grande dévotion, et il se crut appelé à l'état ecclésiastique. Il se rendit à Paris, et entra dans l'institution de l'Oratoire le 27 avril 1641. Ce fut sa première distraction.

Quelques semaines plus tard, ses maîtres l'envoyèrent à Juilly, auprès du P. de Verneuil, qui devait le préparer à la vêture. La Fontaine lut Marot et regarda par la fenêtre. Or, comme sa chambre donnait sur la basse-cour, il se divertissait tout le jour à regarder les poules picorer.

Pour mieux s'assurer la sympathie du poulailler, il faisait descendre au bout d'une corde sa barrette pleine de mie de pain.

Le P. Bourgoing, alors supérieur de la congrégation, n'était pas homme à entrer dans les goûts et les lubies de Jean de La Fontaine ; il le rappela à Paris, au séminaire de Saint-Magloire. Puis, un beau jour, le jeune homme s'en alla, comme il était venu, laissant derrière lui son frère Claude de La Fontaine, qui, prenant son exemple au sérieux, était entré, lui aussi, à l'Oratoire. Son passage à Juilly ne parut pas laisser une trace bien profonde dans ses souvenirs. Mais il avait du moins fourni aux futurs écoliers du collège une bien jolie matière de vers latins.

On sait que le chanoine Héricart, n'ayant pu faire de son ami un religieux, s'avisa ensuite de lui faire épouser l'une de ses parentes. La Fontaine alla au mariage comme il avait été à l'Oratoire ; il s'en évada de la même façon.

Les destinées de l'Oratoire de France furent moins glorieuses au dix-huitième siècle qu'elles ne l'avaient été au dix-septième : les querelles théologiques qui s'élevèrent à propos de la bulle *Unigenitus* divisèrent et affaiblirent la congrégation. Mais la renommée de Juilly n'eut pas à en souffrir, et le collège fondé par le P. de Condren prospéra. On reconstruisait et on agran-

dissait les bâtiments du vieux monastère. Les méthodes d'enseignement demeuraient les mêmes. Quant à la discipline, elle était, dit-on, assez paternelle, et s'exerçait par des réprimandes ou par d'affectueuses railleries plutôt que par des châtiments. Cependant, à Juilly, comme dans tous les collèges, on continua de fouetter les enfants.

En 1762, les Jésuites furent chassés de France et leurs biens vendus. En apparence, c'était un grand avantage pour l'Oratoire : la fermeture des collèges de la Compagnie de Jésus le rendait maître de l'enseignement. Mais les Oratoriens avisés ne donnèrent pas dans cette illusion. « C'est la destruction de notre congrégation », dit alors le P. de la Valette ; il comprenait que ce coup brutal atteignait l'Église même, sans que les uns s'en doutassent et que les autres voulussent l'avouer. En outre, la succession des Jésuites fut trop lourde à recueillir. L'Oratoire n'était point assez nombreux pour prendre brusquement la charge de tant de maisons ; il dut s'affilier un grand nombre de « confrères laïques » dont la vocation était douteuse; ces jeunes « régents » se trouvaient en général mal préparés à subir les contraintes d'une règle religieuse. On s'en aperçut, quand éclata la Révolution.

Un ancien élève de Juilly, Antoine Vincent Arnault, poète tragique, auteur de *Marius à*

Minturne, de *Lucrèce*, de *Cincinnatus*, etc., à qui Napoléon proposa de collaborer avec lui à une tragédie et que Scribe remplaça à l'Académie française, a laissé des Mémoires intéressants sous ce titre : *Souvenirs d'un sexagénaire*[1]. Né en 1766, il était entré à Juilly en 1776. Il nous a conté ses années de collège, « les huit années les moins heureuses de sa vie ». Grâce à lui, nous pouvons connaître l'existence que l'on menait à Juilly de 1780 à 1784 et quels professeurs étaient chargés d'y instruire la jeunesse. Le tableau m'a paru mériter d'être retracé, maintenant que nous connaissons le décor et le passé de l'école.

*
* *

Le supérieur de la maison était alors le P. Petit. « Administrateur habile, directeur prudent, esprit sans préjugé, sans illusions, plus philosophe qu'il ne le croyait peut-être, indulgent et malin tout à la fois, il conduisait avec des bons mots cette grande maison, où il maintint pendant trente ans un ordre admirable... Religieux, mais non fanatique, il n'oubliait pas qu'il était directeur d'un pensionnat et non d'un séminaire, et que les enfants qu'on lui confiait devaient vivre dans le monde : aussi tenait-il surtout à ce qu'on en fît d'honnêtes gens : c'était son mot. »

[1] 4 vol. chez Dufey, Paris, 1833.

A la vérité, cet « ordre admirable » était parfois troublé. Les collégiens de 1780 répétaient leurs rôles : ils écrivaient de petits vers et de petits libelles contre leurs maîtres, se passionnaient pour l'insurrection américaine, et jouaient à l'émeute. La sagesse et la modération du P. Petit ne parvenaient pas toujours à calmer l'effervescence de cette jeunesse en mal de révolution. Le vent qui commençait de souffler sur la France s'engouffrait jusque dans les grands corridors monastiques de Juilly.

La *chambre des moyens* était la plus turbulente, la plus prompte à se révolter contre l'iniquité. Un jour, ces « moyens » s'avisèrent de pendre leur préfet en effigie. Le pendu se fâcha, fit cesser la récréation et ordonna que les enfants regagnassent leur salle d'étude. Mais aussitôt les chandelles s'éteignirent; dictionnaires, chandeliers, écritoires devinrent autant de projectiles qui plurent sur le dos du préfet; atteint d'un coup de *Gradus*, le pédant se sauva. Alors la classe fit des barricades et alluma un feu de joie où elle jeta la férule, le bonnet carré et le cahier de pensums que l'ennemi avait laissé sur le champ de bataille. On refusa d'écouter les parlementaires, on resta insensible aux admonestations du supérieur, que l'on avait pourtant coutume de respecter.

En homme qui, depuis, a traversé quelques

révolutions, Arnault fait ici cette remarque judicieuse : « Quels que soient les individus dont elle se forme, la multitude obéit toujours aux mêmes principes. Le souffle d'un marmot produit dans un verre d'eau les mêmes effets que celui de l'ouragan sur l'océan. »

On dut transformer le siège en blocus. Le lendemain, vaincus par la faim, les écoliers capitulèrent. On leur promit une amnistie générale. Mais, une fois dans la place, l'assiégeant lacéra le traité. « Dès lors, ajoute encore Arnault, je conçus ce que c'était que la politique ; je vis qu'elle n'était pas toujours d'accord avec la morale qu'on nous prescrivait si éloquemment de respecter à l'égal de la religion. » Et ce fut, sans doute, pourquoi il y eut tant de préfets de l'Empire parmi les anciens élèves de Juilly !

Le P. Petit n'est point le seul Oratorien dont Arnault ait conservé un bon souvenir. Le P. Viel, traducteur de *Télémaque* en vers latins, montrait dans le collège tant de justice et de bonté que les élèves choisissaient toujours pour s'insurger le temps où il était en voyage, témoignant ainsi combien ils le respectaient. Le P. Dotteville, traducteur de Salluste et de Tacite, s'était fait à Juilly une retraite charmante où il cultivait les lettres et les fleurs. Le P. Prioleau, qui enseignait la philosophie, savait rendre tout travail aimable, même l'étude des *Catégories* d'Aris-

tote. Le P. Mandar, qui depuis devint supérieur du collège, avait renom de sermonnaire — on le comparait à Massillon — et de poète — on le comparait à Gresset. Sa muse enjouée, féconde en chansons, s'éleva jusqu'au poème descriptif. Le P. Mandar chanta la *Chartreuse ;* car il était sensible aux beautés de la nature et Jean-Jacques avait recherché sa compagnie... Ceux-là demeurèrent jusqu'à la fin de leur vie fidèles à leur vocation. D'autres y manquèrent et ne durent leur grande célébrité ni à des traductions ni à la pratique des vertus oratoriennes. Juilly fut une pépinière de révolutionnaires et de conventionnels.

Un jour, — les sciences furent toujours en honneur dans ce collège cartésien, — on voulut donner aux écoliers une récréation scientifique. Sous la direction de leur professeur de physique, ils construisirent une montgolfière de papier sur laquelle un préfet des études qui s'exerçait à la *fugitive* écrivit ce quatrain de sa composition :

Les globes de savon ne sont plus de notre âge ;
En changeant de ballon, nous changeons de plaisirs.
S'il portait à Louis notre premier hommage.
Les vents le souffleraient au gré de nos désirs.

On ne sait si la montgolfière alla s'abattre dans le parc de Versailles. Mais on sait les noms du physicien et du poète de Juilly. Le physicien, c'était le P. Fouché, et le poète le P. Billaud

(Billaud-Varennes). Arnault le remarque à propos : « Dix ans après, ils se montrèrent moins gracieux envers le monarque. »

Le P. Billaud, le *bon* P. Billaud, comme on l'appelait à Juilly, était un jeune homme de vingt-et-un ans. Il était fils d'un avocat de la Rochelle sans fortune et sans clientèle. A peine sorti du collège, il avait enlevé une jeune fille, puis s'était enrôlé dans une troupe de comédiens. Il avait échoué au théâtre et était revenu à la Rochelle. Il y avait fait représenter une comédie satirique : *La Femme comme il n'y en a plus*, où il déchirait toutes les dames de la ville. On le siffla : il dut gagner Paris. Comme il était sans ressources, il entra à l'Oratoire ; et, comme l'Oratoire avait besoin de régents pour ses collèges, on l'envoya préfet des études à Juilly. Ses élèves aimaient sa bonhomie. Mais ses supérieurs eurent vite fait de soulever le masque. « Billaud. — A en juger par la manière dont il lit le latin, il ne le sait pas fort bien. A-t-il de l'esprit ? Je n'ai pas eu assez de moyens de le connaître. Mais il a beaucoup d'amour-propre, et je ne le regarde que comme un mondain revêtu de l'habit de l'Oratoire, froidement régulier et honnête, qui a tâché de ne pas se compromettre surtout depuis quelques mois, car au commencement il n'était pas des mieux engagés. Quoiqu'il soit judicieux dans sa conduite, à

raison de son âge, de ce qu'il a été et de ce qu'il est, je ne le crois pas propre à l'Oratoire. » Telle était la note rédigée sur lui par son supérieur pour le supérieur général de la congrégation en 1784. Quelque temps après, on apprit que le P. Billaud avait été présenter une tragédie au comédien Larive : il fut expulsé... On sait la suite : son passage au barreau de Paris, son mariage avec la fille naturelle d'un fermier général, sa liaison avec Marat et Robespierre, sa complicité dans les massacres de Septembre, ses férocités et ses lâchetés, sa volte-face au 9 thermidor, sa déportation à la Guyane, son évasion, sa mort à Saint-Domingue. Il finit sa carrière en instruisant des perroquets.

Le *bon* P. Billaud de Juilly était-il un hypocrite ? Dissimulait-il déjà, sous les dehors d'une froide régularité, les passions sauvages du jacobin de 93 ?... Je préfère l'explication d'Arnault, qui, décidément, ne manque pas de jugement : « Le P. Billaud, qui depuis est devenu si effroyablement fameux sous le nom de Billaud-Varennes, paraissait alors un très bon homme aussi, et peut-être l'était-il ; peut-être même l'eût-il été toute sa vie, s'il fût resté homme privé, si les événements qui provoquèrent le développement de son atroce politique et l'application de ses affreuses théories ne se fussent jamais présentés. Je pencherais à croire qu'au

moral, comme au physique, nous portons en nous le germe de plus d'une maladie grave dont nous semblons être exempts tant que ne s'est pas rencontrée la circonstance qui doit en provoquer l'explosion. »

Le P. Fouché, professeur de physique, avait un an de plus que le P. Billaud. Lui aussi passait à Juilly pour bonhomme, et il intéressait les élèves en leur donnant le spectacle d'expériences de physique. D'ailleurs, celui-là n'était pas entré à l'Oratoire par nécessité ou caprice. Élevé chez les Oratoriens de Nantes, il était venu à l'institution de Paris avec le dessein de se donner à l'enseignement des sciences. Il n'avait pas de penchant pour la théologie, mais il étudiait volontiers Horace, Tacite et les commentaires d'Euclide. Il devait bientôt abandonner Euclide; mais il n'oublia pas les exemples de parfaite scélératesse que lui avait présentés Tacite, et il servit la Terreur, le Directoire et Napoléon avec la froide infamie d'un affranchi ; quant à Horace, il ne lui fut jamais infidèle, car il avait le goût des jardins et de l'amitié.

Il fut régent à Vendôme, puis à Juilly, puis à Arras, où il fit la connaissance de Robespierre. Il était préfet des études à Nantes quand la Révolution le jeta dans la vie publique.

Jamais il n'oublia Juilly. Peut-être quelques vers d'Horace s'étaient-ils associés dans sa mé-

moire au souvenir des arbres du parc et des eaux de l'étang... En 1802, ministre de la police générale, il voulut venir visiter son « vieux collège », lui qui, au temps de la Terreur, dans la Nièvre et à Lyon, avait ajouté aux plus effroyables massacres les sacrilèges les plus ineptes. Les événements glissaient alors sur l'imagination des hommes et plus vite encore sur l'imagination d'un Fouché. Un ex-Oratorien, le P. Dotteville, l'accompagnait à Juilly. Les élèves reçurent les visiteurs en chantant des vers de leur façon :

> Laissant, pour revoir tes amis,
> Les embarras du ministère,
> Quelques loisirs te sont permis
> Dans cet asile solitaire ;
> De profiter de tes leçons
> Nos aînés eurent l'avantage...

Cette dernière allusion parut un peu trop précise à Fouché qui tourna le dos aux chanteurs. Mais, après ce moment d'humeur, l'Excellence se montra très aimable. Les PP. Lombois et Crenière, ses anciens confrères, qui habitaient toujours Juilly, refusèrent cependant de le recevoir. Mais il ne désespéra pas de fléchir leur rigueur, et ce fut lui qui, en 1806, donna à la chapelle du collège la magnifique statue de Bérulle dont je vous ai parlé.

Il était naturel que Fouché, devenu le serviteur de Bonaparte, se montra moins véhémen-

tement irréligieux qu'au temps où il était le collègue de Collot d'Herbois. Il dut même jouer la dévotion, lorsque Louis XVIII consentit à lui donner un emploi public. Mais on ne peut lire sans sourire les lignes suivantes écrites à M. Charles Hamel, l'historien de Juilly, par L. Roberdeau, ancien secrétaire de Fouché : « Voici des faits dont je puis vous garantir l'exactitude : le curé de Ferrières avait toujours son couvert mis au château, quand le duc d'Otrante y était. Il recevait de lui annuellement un supplément de 600 francs et pouvait signer *ad libitum* des bons de bois, de pain et de viande et réclamer tout autre secours ou distribuer des aumônes. Le duc avait fait don à l'église d'un magnifique dais. (Ce trait est exquis, de la part de l'ancien conventionnel qui avait méthodiquement pillé et saccagé toutes les églises de la Nièvre.) Le médecin du château était tenu de soigner tous les malades pauvres de ses domaines ; il exigeait qu'ils eussent les mêmes soins que lui-même, etc. » Mais voici le plus admirable : « Je ne sais pas dans quels sentiments est mort le duc d'Otrante ; mais je sais que, lorsque Louis XVIII lui offrit une ambassade de premier ordre, *il choisit l'humble résidence de Dresde, parce que le roi de Saxe était connu pour un homme sincèrement religieux.* » Que Fouché ait tenu ce langage à son crédule secrétaire, je n'en doute

pas. Peut-être même le tint-il à Louis XVIII. Mais le roi, assurément, ne le crut pas, et fit bien.

Je ne puis me décider à abandonner Fouché sans avoir reproduit à cette place quelques lignes d'un magnifique portrait tracé par Charles Nodier. Cette page est peu connue, étant enfouie dans le *Dictionnaire de la conversation* ; M. Charles Hamel l'a citée dans son livre : «... Il n'y avait pas un trait dans sa physionomie, pas un linéament dans toute sa structure, sur lequel le travail ou le souci n'eussent laissé leur empreinte. Son visage était pâle, d'une pâleur qui n'appartenait qu'à lui. C'était un ton froid mais vivant, comme celui que le temps donne aux monuments. La puissance de ses yeux d'un bleu très clair, mais dépourvus de toute lumière du regard, prévalait du reste, en peu de temps, sur toutes les impressions que son premier aspect avait pu produire. Leur fixité curieuse, exigeante, profonde, mais immuablement terne, avait quelque chose de redoutable... Je me demandais par quelle opération de la volonté on pouvait parvenir à éteindre ainsi son âme, à dérober à la prunelle sa transparence animée, à faire rentrer le regard dans un invisible étui comme l'ongle rétractile du chat. » Est-ce beau!

*
* *

Le P. Fouché et le P. Billaud ne furent pas les seuls maîtres de Juilly qui jouèrent un rôle dans la Révolution. Vers la même époque, le P. Gaillard régentait la sixième, et le P. Bailly était préfet des études. C'était un homme terrible que ce P. Gaillard ; il épouvantait ses élèves par sa sévérité et son intraitable piété. « Voilà un homme qui, si on lui avait rendu justice, aurait été brûlé avec ses écrits », disait-il devant un portrait de Jean-Jacques. En 1792, il quitta Juilly ayant troqué la robe contre un uniforme de garde national ; il vint avec sa compagnie jusqu'à Melun, s'y maria et y devint président de la justice criminelle. Plus tard il sut tourner un compliment au Premier Consul, et eut la chance de retrouver son ancien confrère Fouché. Celui-ci le poussa jusqu'à la Cour de cassation et en fit l'un de ses agents ; Gaillard rendit de grands services au duc d'Otrante, à la cour de Gand.

Le P. Bailly quitta, lui aussi, l'Oratoire, pour se mêler aux affaires publiques ; mais il avait des sentiments plus modérés. Député de Meaux à la Convention, il vota contre la mort du roi ; il fut parmi les thermidoriens, prit part au 18 brumaire, et devint préfet de l'Empire...

Si l'on pense avec Taine que la Révolution est tout entière sortie du cartésianisme et de l'esprit classique, quelle belle allégorie que cette

assemblée de futurs révolutionnaires en bonnet carré, sous les larges rameaux du marronnier de Malebranche !

*
* *

L'Oratoire ne survécut pas à la Révolution, mais Juilly survécut à l'Oratoire.

Dès 1789, la congrégation est divisée contre elle-même. Des Pères acceptent de prêter le serment ; d'autres le refusent. De jeunes « confrères » méconnaissent l'autorité du supérieur général. La loi du 18 août 1792 disperse l'Oratoire. Mais des Oratoriens demeurent à Juilly jusqu'au plus fort de la tourmente. Un jour, des bandes venues de Meaux envahissent les bâtiments et pillent la chapelle ; derrière elles, quelques prêtres et une vingtaine d'élèves se retrouvent de nouveau dans le collège. Ils ne le quittent que durant trois mois, en 1793, une ambulance ayant été installée à la place de l'école. La Terreur passée, la personne qui avait acquis Juilly comme bien national le rend à ses anciens maîtres. Le collège se peuple de nouveau.

Napoléon songe un instant à rétablir l'Oratoire et à lui confier la charge de tout l'enseignement secondaire : Jérôme a été élevé à Juilly. Mais ce projet est abandonné. Du moins, lorsqu'il réorganise l'Université, Fontanes s'inspire des

règles et des programmes des collèges de l'Oratoire.

Les derniers Oratoriens se retirent en 1828. Juilly passe sous la direction des abbés de Scorbiac et de Salinis. Voici encore un des glorieux moments de son histoire. En 1830 et en 1831, Lamennais devient l'hôte de Juilly. Enveloppé dans sa longue douillette noire, suivant de préférence l'allée du bord de l'eau — sans doute pour y retrouver le souvenir de l'étang de la Chesnaie — Lamennais promène, sous les arbres du vieux parc, ses rêveries passionnées. C'est ici qu'il médite les articles de l'*Avenir*, conçoit le plan de l'*Agence générale pour la défense de la liberté religieuse*, compose les diatribes ardentes où il réclame pour l'Église l'indépendance, pour les catholiques le droit d'enseigner, pour les moines la liberté de s'associer. C'est ici qu'il charme ses amis par la sensibilité de son cœur et les épouvante par la témérité de son imagination. C'est de Juilly qu'il se rend à Paris afin d'y comparaître avec Lacordaire devant la Cour d'assises. C'est de Juilly qu'il part pour Rome...

L'abbé Bautain et l'abbé Carl, puis l'abbé Maricourt dirigèrent Juilly après MM. de Scorbiac et de Salinis, jusqu'au jour (1867) où l'Oratoire reconstitué rentra en possession du collège créé par le P. de Condren.

En 1852, quelques prêtres s'étaient réunis autour du P. Pétetot, ancien curé de Saint-Roch, avec la volonté de restaurer la congrégation dispersée depuis la Révolution. Ils avaient recherché et retrouvé les traditions de l'ancien Oratoire, et lentement « reconstitué dans son ensemble la cité pacifique et studieuse bâtie, il y a plus de deux siècles, par le P. de Bérulle ». Ils pouvaient donc, dit le cardinal Perraud, « mettre sous leurs yeux pour l'imiter un modèle vivant ». L'Oratoire revécut ainsi avec la règle ancienne qui avait autrefois fait son originalité : simple association de prêtres séculiers soumise aux évêques, il ne demande à ses membres ni vœu d'obéissance, ni vœu de pauvreté[1]. Il était naturel qu'il reprît la direction de Juilly, la plus ancienne et la plus glorieuse de ses maisons...

J'arrête ici les notes un peu décousues que j'ai prises en visitant Juilly et en feuilletant son histoire. Je ne veux parler ni d'hier, ni d'aujourd'hui..., ni de demain. Je n'ai point fait un plaidoyer pour les maîtres de Juilly, menacés d'être jetés à la porte de leur maison. Je n'ai point qualité pour les défendre, et, d'ailleurs, on ne plaide pas contre le parti pris, la sottise et la méchanceté.

Je n'ai pas non plus la candeur de croire que les fantômes illustres dont sont peuplées les

[1] Sur l'Oratoire au XIXe siècle, on lira avec profit l'ouvrage que le P. Chauvin a conservé à la vie et à l'œuvre du P. Gratry.

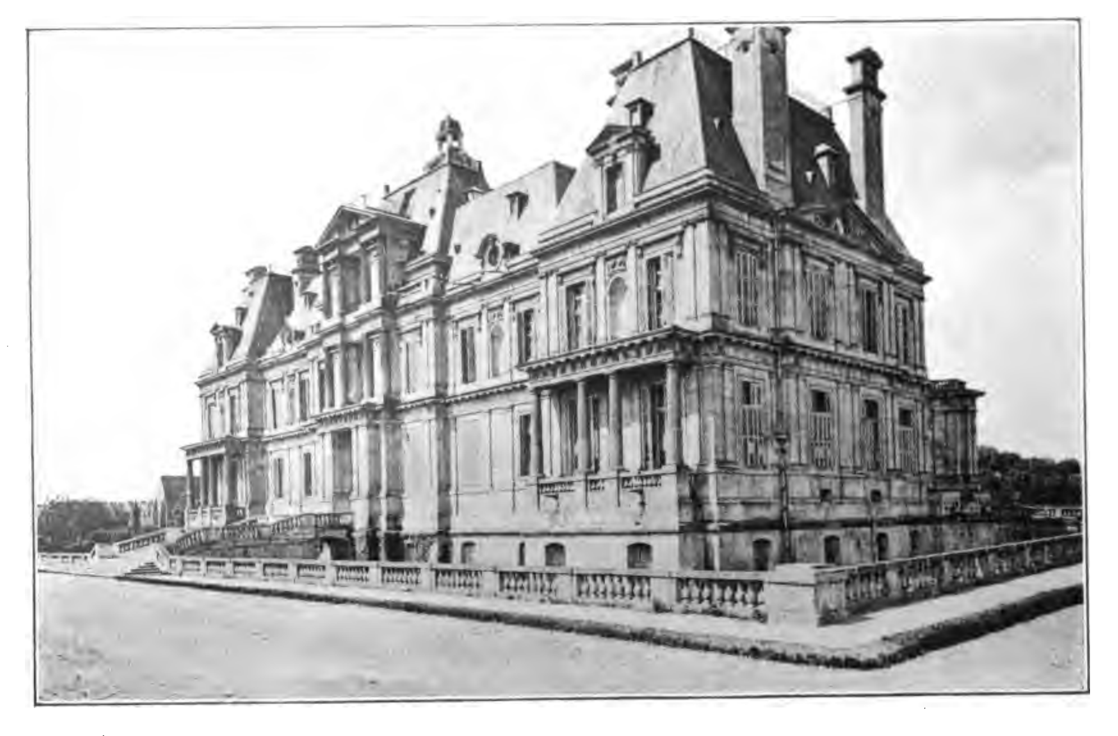
avenues ombreuses et les longues galeries de Juilly, Malebranche, Bossuet, La Fontaine, Lamennais, puissent émouvoir les cuistres à qui la France appartient. Même si, chemin faisant, j'ai évoqué « la figure longue, mobile et plate..., la physionomie de fouine agitée..., les petits yeux sanglants..., l'attitude remuante et convulsive » de Joseph Fouché, je me suis donné ce divertissement historique, sans penser que M. le président du Conseil pût y prendre le même plaisir. Le Père Fouché et le représentant de la Montagne, le mauvais Oratorien et le bon jacobin, lui doivent être sympathiques, sans doute ; mais il y a encore le duc d'Otrante : M. Combes n'en est pas encore là.

Enfin, si j'ai tâché de montrer que l'Oratoire se rattache par un lien étroit au passé de la France, que le moule où, depuis deux siècles et demi, fut coulée l'intelligence française, a été fabriqué à Juilly, et que le fond même de notre enseignement reste, malgré tout, oratorien, je n'ai pas un instant songé que ces considérations tirées de l'histoire pourraient éveiller chez les politiciens quelque respect et quelque gratitude, ces gens étant sincèrement convaincus que la France est née le jour que trois voix de majorité, captées, achetées ou volées, les ont faits rois d'arrondissement.

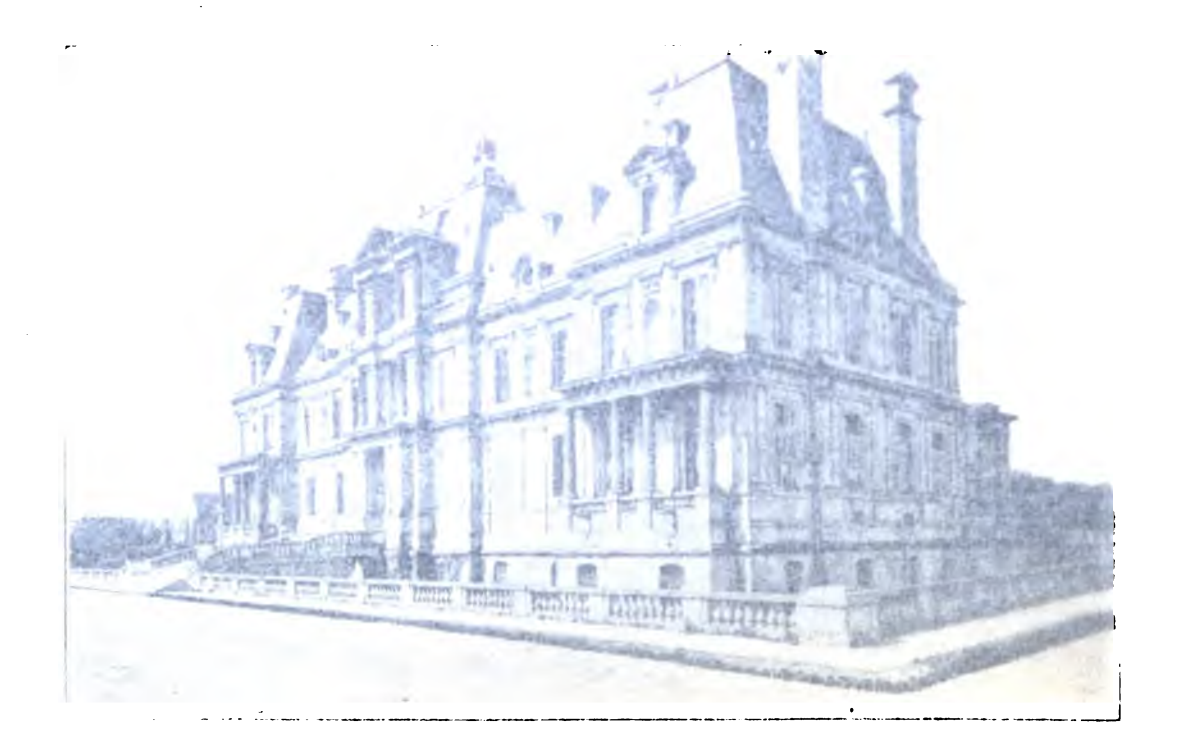
18 janvier 1903.

s de
La-
ui la
j'ai
, la
eux
ve
tis-
ési-
sir.
gne,
vent
ore
pas

oire
la
s et
été
tre
je
ons
les
le,
la
té,
ois



CHATEAU DE MAISONS



CHATEAU DE MAISONS

LE CHATEAU DE MAISONS

Naguère le château d'Azay-le-Rideau, chef-d'œuvre de l'art français du seizième siècle était en péril. Aujourd'hui, c'est le tour du château de Maisons, chef-d'œuvre de l'art français du dix-septième siècle. Mais, cette fois, il ne s'agit plus d'un péril plus ou moins éloigné. La destruction de Maisons est chose décidée. Le domaine vient de tomber entre les mains d'un marchand de terrains. Celui-ci a l'intention de lotir ce qui reste du parc. Quant au château, on arrachera d'abord des murailles les magnifiques cheminées et les incomparables sculptures qui les décorent ; on les vendra ; puis on rasera la construction. Les débris serviront à combler les fossés, et, sur le sol nivelé, on bâtira des bicoques de villégiature.

L'administration des Beaux-Arts assiste impuissante à cet acte d'abominable vandalisme, car le château de Maisons n'est pas classé. Et pas un de ces amateurs qui, chaque jour, dépen-

sent des fortunes pour acheter des bibelots puérils, des tableaux restaurés, et des tapisseries en loques, pas un seul ne s'est rencontré pour conserver à la France un des monuments qui sont la gloire de l'architecture française. Pas une de ces administrations publiques qui font sans cesse bâtir à grands frais des hôpitaux, des asiles, des collèges, n'a pensé qu'elle pourrait, en utilisant ce vaste bâtiment, rendre du même coup un service éclatant à l'art et à l'histoire ! Le département de Seine-et-Oise cherche, dit-on, un emplacement pour y élever un hôpital; pourquoi ne s'est-il pas plus tôt avisé d'approprier le château de Maisons à cet usage ?

Il est intolérable de penser qu'une des plus belles résidences de la vieille France, située aux portes de Paris, va être stupidement démolie, dans un temps où les conservateurs de nos musées trouvent l'argent nécessaire pour acheter des curiosités archéologiques et des bibelots exotiques[1] ! Et vous verrez que, une fois Maisons dépecé par la bande noire, on trouvera tout naturel d'acquérir à grands frais pour le Louvre quelques-unes des statues et quelques-uns des bas-reliefs que l'on aura permis à des sauvages d'arracher de la place où François Mansard les avait fait exécuter !

[1] Le Louvre vient d'acheter pour *103.000 francs* une stèle égyptienne, et le château de Maisons va être rasé !

L'agonie de Maisons aura duré plus de soixante-dix ans. Ce fut le banquier Laffitte qui, après 1830, commença l'œuvre de destruction, fit disparaître les terrasses et les cascades qui s'étageaient entre le château et la Seine, et démolit les grandes écuries, magnifique bâtiment décoré de précieuses sculptures, et qui était la merveille de Maisons. Ce fut lui qui lotit la plus grande partie du parc, 500 hectares ! et fit abattre les arbres centenaires du domaine des Longueil.

Après Laffitte, ce qui restait de Maisons passa en des mains moins barbares. Un autre propriétaire s'efforça de rendre quelque agrément aux lambeaux du parc qui avaient été conservés. Aujourd'hui encore, il subsiste de jolis bosquets, une belle pelouse, des avenues bordées de grands bustes antiques, et le château lui-même est à peu près intact.

Tous les Parisiens connaissent, au moins pour l'avoir aperçue de la fenêtre d'un vagon, cette construction superbe et qui, demain, ne sera plus qu'un tas de moellons et de gravats. Elle ravit par la beauté de ses lignes, par le choix heureux du site où elle est placée, par la juste proportion des architectures et du coteau où elles sont assises.

La façade tournée vers la cour d'honneur se compose de deux ordres superposés. Dans les frontons des fenêtres sont sculptées des aigles et



CHATEAU DE MAISONS

La salle à manger du Comte d'Artois.



CHATEAU DE MAISONS

la baie de N
les divers
ensembles les plus parfaits
e nous a
le ruiner
aussi cette
l'Artois avait
, la Cérès
Érigone de
les anciens
les orig
d à caisson
la grâce, la
n, les œuv
ssance, par la
tion, les œuvre
On trouvera d
ber à coups de
et l'on en trouvera
oratoire de Mai
uses marqueterie
urt les appartem
neure, maintenant a la
ur se serre, et l demande
ment pareil vandalisme est
dans une époque où tout le
dernier des politiciens, parle
!

*
* *

Le château de Maisons a été bâti par François Mansart, de 1642 à 1651, pour René de Longueil.

La famille de Longueil, originaire de Normandie où sa seigneurie était voisine de Dieppe, possédait la terre de Maisons depuis la fin du quatorzième siècle. Elle l'avait agrandie par des acquisitions successives.

René de Longueil, conseiller au Parlement, venait d'être nommé président à mortier, lorsqu'il chargea Mansart de lui élever un château neuf sur son domaine. Il laissa toute liberté à son architecte pour les plans et pour les devis. On rapporte que Mansart, ayant élevé l'aile droite, la jeta par terre pour la recommencer sur un plan nouveau, parce qu'il n'était pas satisfait de son ouvrage. La dépense fut énorme : on l'a évaluée à plus de six millions. Maisons, dès qu'il fut achevé, passa pour un des plus beaux châteaux de France. Comment Longueil put-il s'offrir cette royale fantaisie? Nous sommes là-dessus assez mal renseignés. Tout ce que l'on sait, c'est qu'en 1650, le président fut nommé surintendant des finances; quand, peu de temps après, on le remercia, il eut ce mot charmant et significatif : « Ils ont tort; j'avais fait mes affaires; j'allais faire les leurs. »

Louis XIV visita quelquefois Maisons. Il y vint brusquement avec la cour, le 10 juillet 1671, fuyant Saint-Germain où se mourait le duc d'An-

jou. Ce fut Bossuet qui apporta au Roi la nouvelle de la mort, et ce fut le fou de la Reine, Tricomini, qui la transmit à Mlle de Montpensier en ces termes : « Vous autres, grands seigneurs, vous mourrez tous comme les moindres personnes ; voilà qu'on vient dire que votre neveu est mort. » Ce fou parlait comme Bossuet. Mlle de Montpensier ajoute qu'elle alla faire son compliment au Roi, et qu'elle pleura fort avec lui. « Il était extrêmement affligé, et avec raison, parce que cet enfant était très joli. »

Après la mort de René de Longueil, le château passa à ses descendants, dont le dernier s'éteignit en 1732. Il fut ensuite au marquis de Soyecourt, qui le laissa se délabrer ; mais, en 1777, le comte d'Artois l'acheta, le restaura et l'embellit magnifiquement.

Par un escalier étroit et tortueux ménagé dans l'épaisseur de la muraille, on gagne les étages supérieurs du château. C'est un dédale de couloirs et de petits appartements. Cependant, une chambre plus vaste se trouve au centre du bâtiment, au-dessous de la lanterne qui couronne les toitures. Elle est ornée de peintures mythologiques et une Danaé décore le ciel de lit de l'alcôve. C'est la chambre de Voltaire.

On sait la grande intimité de Voltaire et du président de Maisons. Celui-ci, arrière-petit-fils du créateur du château, était un jeune homme

studieux et de complexion délicate. Il était à dix-huit ans président au Parlement. On le disait bon latiniste. Son éducation avait été irréligieuse, et il aimait les sciences. Il avait établi un laboratoire de chimie où il fabriquait le bleu de Prusse le plus parfait qu'il y eût en Europe, et un jardin botanique de plantes rares où il cultivait le café. Il appartenait à l'Académie des Sciences et possédait aussi un cabinet de médailles.

En 1723, Voltaire vint s'installer chez son ami. Il savait y trouver bon accueil et une société prête à l'admirer. Il savait surtout que le président était le neveu de Mme de Villars, et Voltaire était alors dans tout le feu de sa passion pour la maréchale...

Il arriva à Maisons au mois de novembre. Son dessein était de terminer dans cette retraite sa tragédie de *Marianne*. Mais tout de suite il tomba malade de la petite vérole et pensa mourir. Il fit donc venir le curé de Maisons et se confessa. La Danaé de l'alcôve a peut-être entendu la confession de Voltaire ! Le médecin Gervasi sauva le moribond en lui faisant boire « deux cents pintes de limonade ». A peine guéri, pour débarrasser ses hôtes et ne point abuser de leur bonté, Voltaire se fit transporter à Paris. Ici se place un épisode qui faillit tourner au tragique. Il faut laisser Voltaire le conter :

« A peine suis-je à deux cents pas du château qu'une partie du plancher de la chambre où j'avais été tombe tout enflammé. Les chambres voisines, les appartements qui étaient au-dessous, les meubles précieux dont ils étaient ornés, tout fut consumé par le feu. La perte monte à cent mille livres et, sans le secours des pompes qu'on envoya chercher à Paris, un des plus beaux édifices du royaume allait être détruit. On me cacha cette étrange nouvelle à mon arrivée ; je le sus à mon réveil ; vous n'imaginerez pas quel fut mon désespoir ; vous savez les soins généreux que M. de Maisons avait pris de moi ; j'avais été traité chez lui comme son frère, et le prix de tant de bontés était l'incendie de son château. Je ne pouvais concevoir comment le feu avait pu prendre si brusquement dans ma chambre, où je n'avais laissé qu'un tison presque éteint. J'appris que la cause de cet embrasement était une poutre qui passait précisément sous la cheminée... La poutre dont je parle s'était embrasée peu à peu par la chaleur de l'âtre...

« Mme et M. de Maisons reçurent la nouvelle plus tranquillement que moi ; leur générosité fut aussi grande que leur perte et que ma douleur. M. de Maisons mit le comble à ses bontés, en me prévenant lui-même par des lettres qui font bien voir qu'il excelle par le cœur comme par l'es-



ÉGLISE DE SAINT-LEU-D'ESSERENT

LA VALLÉE DE L'OISE

Quand les premières automobiles firent [illegible] apparition sur les routes, quelques personnes pensèrent que, grâce à ce [illegible] de locomotion, les Français allaient [illegible]-vrir les mille beautés de la France [illegible] revinrent, dès qu'elles écoutèrent les [illegible]-tions des automobilistes. Ceux-ci, au retour de leurs promenades, contaient les prouesses de la machine, les défaillances des pneus, [illegible]-trises du chemin ; ils supputaient [illegible] dénombraient des kilomètres, [illegible] macadams : mais de la contrée parcourue ils n'avaient vu, c'était manifeste, que le grand ruban de route déroulé à l'avant de leur voiture. Leur parlait-on du pittoresque d'un site devant lequel ils avaient passé, ils répondaient : « Trop de pente ! » ; et ils maugréaient : « Fichu pavé ! » si on leur vantait la jolie église d'un village qu'ils avaient traversé. Ils étaient abondants en histoires d'autos, comme les chasseurs

LA VALLÉE DE L'OISE

Quand les premières automobiles firent leur apparition sur les routes, quelques personnes pensèrent que, grâce à ce nouveau mode de locomotion, les Français allaient enfin découvrir les mille beautés de la France. Elles en revinrent, dès qu'elles écoutèrent les conversations des automobilistes. Ceux-ci, au retour de leurs promenades, contaient les prouesses de la machine, les défaillances des pneus, les traîtrises du chemin ; ils supputaient des distances, dénombraient des kilomètres, jugeaient des macadams ; mais de la contrée parcourue ils n'avaient vu, c'était manifeste, que le grand ruban de route déroulé à l'avant de leur voiture. Leur parlait-on du pittoresque d'un site devant lequel ils avaient passé, ils répondaient : « Trop de pente ! » ; et ils maugréaient : « Fichu pavé ! » si on leur vantait la jolie église d'un village qu'ils avaient traversé. Ils étaient abondants en histoires d'autos, comme les chasseurs

en histoires de chasse ; mais chacun sait que la beauté de la forêt est le dernier souci d'un chasseur. Les chauffeurs s'exaltaient au souvenir d'une route droite, unie, déserte, filant, des lieues durant, à travers une plaine sans fin, loin des hameaux que peuplent les poules, les enfants et les chiens importuns. Les plus romantiques célébraient le plaisir de la vitesse, la griserie du danger. Chez tous l'on devinait, sans qu'aucun consentît à l'avouer, l'orgueil sauvage de se ruer à travers le monde, avec un fracas terrible, au milieu de l'effroi universel, comme de petits fléaux de Dieu.

Quelques-uns cependant protestaient et juraient qu'il est facile de se soustraire à la contagion de ce délire, qu'eux-mêmes étaient parvenus à user de leur machine comme d'un véhicule commode, et non comme d'un simple instrument de sport. Je ne le croyais qu'à demi. Quelques expériences m'avaient montré que l'on se sent devenir automobiliste, une heure après que l'on s'est assis dans une automobile...

Mais, naguère, un de mes amis m'affirma : « Tes expériences ne prouvent rien. Tu avais mal choisi ton auto, ou bien ton chauffeur, ou bien tes compagnons. Trois conditions sont indispensables pour voyager, que dis-je ? pour *flâner* en automobile : 1° la ferme décision de tout voir, cela, c'est ton affaire ; 2° un mécani-

cien docile ; 3° une auto confortable et de vitesse modérée. Mon chauffeur et ma voiture remplissent ces deux dernières conditions. Fixe toi-même l'itinéraire. Nous nous arrêterons aussi souvent qu'il te plaira. Une expérience de trois journées consacrées à l'archéologie te semblera-t-elle concluante ? »

Je proposai à mon ami de passer en revue toutes les églises de la vallée de l'Oise, de Saint-Leu-d'Esserent à Noyon... Il n'y a point, dans cette partie de la France, un seul village dont l'église ne mérite une visite : c'est le berceau de l'art ogival.

Mon ami avait raison. On peut flâner en automobile ; mais il faut pour cela aimer à flâner jusqu'à la manie, aimer à regarder jusqu'à la passion.

Si l'on n'est point soutenu par une curiosité tenace et obstinée, tout de suite on cède à l'entraînement de l'automobilisme. Ne parlons pas de l'attrait de la rapidité ; car, pour s'en défendre, il est un moyen simple et sûr, c'est de choisir une machine de médiocre vitesse. Mais, quelque soit le train de la voiture, on reste exposé à une double obsession. C'est d'abord la hantise de la « bonne route », la haine du pavé, des ornières et des chemins mal entretenus ; une automobile bien construite et prudemment conduite peut sans doute affronter les plus mauvais passages ; mais la crainte des cahots et

la terreur de la panne font que l'on recherche, toujours et quand même, « la bonne route », celle où la voiture donne son maximum de vitesse. Tout détour devient odieux, s'il oblige à quitter une voie favorable pour des traverses plus hasardeuses. Le chauffeur est donc disposé à suivre opiniâtrement la ligne marquée sur sa carte spéciale. (Relevons en passant que les cartes à l'usage des automobilistes sont en général détestables.) Mais le trait essentiel de l'état d'esprit particulier à l'automobiliste, c'est le dégoût de s'arrêter. « Roule ! roule toujours ! » semble nous crier une voix mystérieuse, chaque fois que nous vient une velléité de stopper. Rien ne nous presse ; nous nous promenons ; nous avons de longues heures devant nous avant de gagner le terme de l'étape ; cependant, le moindre arrêt nous semble un retard superflu. Nous ne pouvons plus admettre l'idée d'immobilité ; nous éprouvons une sorte d'ennui, dès que les arbres, les maisons et les hommes cessent leur fuite régulière des deux côtés du chemin. On comprend alors comment tant d'automobilistes se contentent de circuler, sans rien regarder, parmi des tableaux mouvants, et y prennent un plaisir à la fois nonchalant et frénétique.

Voilà de fâcheuses dispositions pour contempler des paysages et des monuments. On en peut cependant triompher. On peut s'affranchir

de l'esclavage de la « bonne route ». Mais n'y comptez point sans un véritable effort de volonté.

Si l'on est maître de soi comme de sa machine, alors, le voyage en auto devient délicieux. Car on peut, selon sa fantaisie, modifier, abréger, allonger l'itinéraire de la promenade. On se détourne à un carrefour pour gravir une colline d'où l'on espère découvrir un agréable point de vue, ou bien pour visiter une église dont on a entrevu la flèche pointant au milieu des bois. Si l'on s'aperçoit qu'on a dépassé sans y avoir pris garde un monument intéressant ou un site pittoresque, on revient en arrière. Oui, l'on revient en arrière. Cette affirmation-là laissera plus d'un chauffeur incrédule. Mais tout est possible, quand on a vraiment le goût du voyage, même de perdre deux minutes, en faisant virer sa machine sur un chemin étroit.

Cette façon de courir les routes de France a, je l'avoue, ses inconvénients. Le plus sérieux c'est la nécessité de sans cesse consulter la carte pour diriger le mécanicien à chaque bifurcation. La plaque indicatrice apparaît toujours trop tard, quand la voiture est déjà engagée sur une route. L'allure de l'auto est telle qu'on ne peut à la fois faire de la topographie et jouir du spectacle des choses. Il faut choisir. Le plus sage est de se résigner à se tromper parfois de chemin. L'erreur est si vite réparée!

Et je reconnais encore que le voyage en auto ne remplacera jamais la lente promenade où l'on s'arrête à chaque détour de la route, amusé par les choses et les gens. Mais il a le grand avantage de supprimer les distances, de rapprocher les sites et les monumemts, de permettre des comparaisons rapides sans aucun effort de mémoire, et de dévoiler les caractères généraux de toute une région. Il convient aux esprits synthétiques. Il rebute un peu ceux qui ont la passion de l'analyse. Bref, il nous fait connaître la forêt, mais nous laisse ignorer la beauté des arbres...

*
* *

De Paris à Chantilly, c'est d'abord le monotone et fertile plateau qui sépare la vallée de la Marne de celle de l'Oise. Dans cette plaine largement ondulée, les villages sont nombreux, et de toutes parts, dominant les maisons, surgissent les flèches ou les bâtières des vieux clochers. Il n'est point de hameau de l'Ile-de-France qui ne possède une église précieuse et exquise. C'est ici, sur la terre du domaine royal, que s'est formée l'âme de la France. C'est ici qu'est né son art national.

Nous nous arrêtons, au hasard de la route.

Louvres posséda jadis deux églises : l'une d'elles a disparu, et il n'en reste qu'un beau

clocher roman ; dans l'autre, qui montre l'élégance un peu folle du quinzième siècle, on voit courir, tout autour de la muraille, une frise de pampres délicate. Et voilà, dès la première station, dans ce village médiocre, comme un raccourci charmant de tout l'art français : une robuste tour romane, achevée au temps de l'art ogival, et, à côté du grave clocher, le luxe excessif et délicieux du gothique flamboyant. — Une lieue plus loin, l'église de Marly-la-Ville offre un parfait exemple de l'art du treizième siècle ; avec ses petits arcs-boutants et son petit triforium, on dirait la maquette d'une grande cathédrale. — Au bord de la route, une pauvre masure à demi-ruinée, toiture délabrée, pavement défoncé, et murailles moisies, c'est l'église de Fosses ; dans sa misère et sa dégradation, l'humble nef du douzième siècle conserve encore quelques vestiges de sa pure beauté...

Un coup d'œil à la jolie façade renaissance de l'église de Luzarches... L'automobile roule sur la lisière de la forêt... Des villas d'entraîneurs et de jockeys... Des cottages anglais... La pelouse immense et le pavé très inégal de Chantilly... Encore quelques bois, et c'est la large vallée de l'Oise.

Sur le coteau opposé, se dresse l'église de Saint-Leu-d'Esserent, sur une large terrasse, au-dessus des maisons et des jardins du bourg.

L'abside tournée vers l'Oise, les robustes arcs-boutants et les chapelles rayonnantes, les deux grandes tours carrées qui flanquent le chœur, la tour du porche avec sa flèche effilée, la masse grandiose et harmonieuse de l'édifice, tout donne à cette église l'aspect d'une fière et gracieuse citadelle.

Saint-Leu-d'Esserent est un des types les plus émouvants de l'architecture du douzième siècle, de cette architecture que l'on appelle de transition. La façade est encore à demi-romane, mais avec des ouvertures, déjà plus fines et plus nombreuses. A l'intérieur, le mélange du roman et de l'ogival donne au monument un aspect d'une extraordinaire variété ; les arcs qui séparent la nef des bas côtés sont brisés ; le plein cintre reparaît dans le triforium, et aux fenêtres supérieures l'arc se brise de nouveau. La voûte est formée de croisée d'ogives ; mais, dans les chapelles de l'abside, des trilobes s'inscrivent dans des arcs circulaires. Et cette diversité des styles n'est ici le résultat ni de tâtonnements, ni de reprises, elle résulte d'un plan merveilleusement conçu où les constructeurs ont su mêler et harmoniser les beautés de la tradition et les audaces de l'art nouveau. L'architecture romane n'a point connu de décadence, et, d'autre part, à l'époque où fut bâti Saint-Leu-d'Esserent, la période de recherches et d'essais d'où est

sortie l'architecture ogivale était déjà révolue. C'est la rencontre des deux styles qui rend si magnifiques certaines églises du douzième siècle, comme Saint-Leu-d'Esserent, et comme Noyon.

Le déambulatoire du chœur s'enrichit suivant un dessin souple et infiniment harmonieux ; les colonnes et les chapiteaux offrent déjà une admirable pureté de style.

Saint-Leu-d'Esserent était un important prieuré de l'ordre de Cluny. Quelques arcades du cloître adhèrent encore à la muraille de l'église. Il subsiste d'autres débris du monastère dans une propriété privée. Nous eussions été curieux de les visiter. Le propriétaire nous répondit : « C'est impossible ; je fais aujourd'hui sécher ma lessive. » Un habitant de Saint-Leu-d'Esserent nous dit quelques instants plus tard, d'un ton mystérieux : « Les moines étaient riches. Il y a des trésors enfouis ici. Cet homme passe au tamis la terre de sa propriété : il y cherche de l'or... » (Saint-Leu est à soixante kilomètres de Paris.)

*
* *

Deux jours durant, nous allons suivre la vallée où, parmi les moissons et les peupliers, la rivière déroule lentement ses longues sinuosités. Les collines basses et chargées de forêts demeurent lointaines et jamais ne viennent

forcer l'Oise à de brusques détours. Celle-ci n'est point comme la Marne sans cesse contrariée par l'éperon d'un coteau. Elle coule avec indolence sous un horizon pâle, dans un vaste paysage dont les nuances sont infiniment délicates et les lignes infiniment douces. Elle porte des chalands silencieux entre des plaines fertiles. Fille de septentrion, elle reflète dans ses eaux claires et vertes des villages de brique. Des fumées d'usines se mêlent aux brumes de son ciel. La nuit, les lueurs des forges incendient ses rives. Au parler des hommes qui poussent leurs chevaux sur le chemin de halage, on se doute que l'Oise naquit en Belgique.

Des clochers jalonnent la vallée sur l'un et l'autre bord de la rivière. Celui de Montataire se dresse au-dessus des arbres d'un parc, au sommet d'une butte. L'église présente un exquis portail que surmonte un bas-relief de l'*Annonciation* affreusement mutilé; mais que les draperies ont encore de grâce !

Il est inutile de s'arrêter à Creil, depuis qu'une municipalité sauvage a jugé bon de raser Saint-Évremont, une des œuvres les plus belles de l'architecture du douzième siècle.

Les gens de Nogent-les-Vierges ne sont pas des sauvages : ils ont conservé leur église. Elle n'est point d'un style aussi pur que celui de Saint-Évremont. Mais son clocher — terriblement res-

tauré — est orné d'un décor original. Le chœur rectangulaire, que le treizième siècle ajouta à la nef romane, est d'une rare élégance avec ses sveltes piliers. Quelle diversité dans les créations de l'art ogival ! comme des trouvailles de construction ont permis de varier à l'infini le plan des églises ! C'est en parcourant ainsi les campagnes de France que l'on peut admirer l'abondante imagination des constructeurs du treizième siècle. Il y a beaucoup d'églises, surtout dans le Nord, qui offrent, comme celle de Nogent-les-Vierges, un chœur terminé par une muraille droite. Mais le type se diversifie d'édifice à édifice. Ouvrez un manuel d'archéologie ; prenez le plus récent et le plus complet de tous, celui de M. Enlart, et vous observerez dans quel embarras tombe l'auteur, à partir des dernières années du douzième siècle, pour classer et caractériser les œuvres. En aucun temps, l'architecture ne fut un art aussi profondément individuel. On peut dire que chaque édifice était alors original, non seulement par le décor, mais surtout par le plan.

J'ai écrit que les gens de Nogent-les-Vierges n'étaient point des sauvages, et je suis sur le point de me dédire, quand je pense à une sorte de calvaire panoramique qu'ils ont installé dans leur belle église. Qu'ils considèrent donc ce tableau bon pour des Canaques ; puis, qu'ils regardent ensuite deux délicieux bas-reliefs du quin-

zième siècle placés à l'extrémité de la nef, et qu'ils rougissent !

Un peu plus loin, l'église de Villers-Saint-Paul possède, elle aussi, une nef romane aux piliers bas et trapus et un chœur ogival, dont les colonnes s'épanouissent en larges ramures de pierre. Ce chœur est droit, comme celui de Nogent-les-Vierges. Les deux villages ne sont pas distants d'une lieue ; quelques années à peine ont sans doute séparé les deux constructions, et, dans notre mémoire, il nous sera toujours impossible de confondre ces deux églises !

Rieux avait aussi sa nef romane et son chœur ogival. De la nef, on a fait une maison d'école. Quant au chœur, on est en train de le restaurer, mais en changeant l'orientation de l'autel, si bien que la largeur du chœur devient la longueur de l'église. Et l'on exécute cette belle transformation sans souci des plans anciens, sans souci non plus de la volonté des morts qui, enterrés sous le pavé du sanctuaire, n'occuperont plus, par rapport à l'autel, la place où ils avaient souhaité de reposer éternellement.

Sur la rive gauche de l'Oise, Pont-Sainte-Maxence : une église ogivale de la Renaissance, pesante, accablante ; ce genre d'architecture qui, en Normandie, a produit tant d'œuvres élégantes, a été moins heureux dans l'Ile-de-France. Pont-point : une nef romane, un chœur ogival au

fond duquel on a conservé une vieille abside du onzième siècle, et ces ravaudages sont délicieux! Saluons au portail de l'église de Verberie une adorable statue de la Vierge. Repassons sur la rive droite de l'Oise pour admirer la flèche de pierre de Venette, joliment plantée sur le socle d'une tour romane : nous sommes à Compiègne.

*
* *

Compiègne a un beau château que tout le monde connaît, et Compiègne est une ville charmante que beaucoup de promeneurs ignorent. Plus d'un voyageur l'a traversée, sans avoir jamais vu la chapelle de l'ancien Hôtel-Dieu, dont le grand retable de bois est un des chefs-d'œuvre les plus brillants de la sculpture française du dix-septième siècle.

Compiègne possède une *Société historique* qui montre beaucoup de zèle pour faire respecter la physionomie et les monuments de la vieille ville. Louons en passant les efforts de ces honnêtes gens : il ne faut pas perdre une occasion d'exalter les bons et de maudire les méchants. Un jour, cette *Société historique* est intervenue pour empêcher que, sous prétexte d'alignement, on ne détruisît les vestiges d'un vieux bastion qui nuisait, disait-on, à la belle perspective de la sous-préfecture. C'est elle encore qui a pris la défense

de la vieille Tour, dite Tour de Jeanne d'Arc, et elle est parvenue, dit-on, à sauver ce souvenir vénérable. Hélas ! elle n'est pas arrivée à protéger le pont de Compiègne contre les ingénieurs qui l'ont affublé d'un tablier de fer, sous prétexte de faciliter la circulation..., oui, la circulation sur le pónt de Compiègne !

*
* *

De clocher en clocher, nous continuons notre route vers Noyon.

Au confluent de l'Aisne, dans un paysage gracieux, l'église de Choisy-au-Bac semble veiller sur les tombes d'un petit cimetière fleuri. Elle est romane, assez bien restaurée, et d'un pittoresque charmant.

A Longueil-sous-Thourotte, une pauvre vieille église va disparaître. A côté, l'on a bâti une grande église neuve, pastiche de l'architecture du douzième siècle. Était-ce la peine de démolir le modeste et vénérable édifice d'autrefois ? Ne le pouvait-on conserver, même branlant et délabré, auprès de l'orgueilleuse construction moderne ? Il contenait de belles dalles funéraires de la Renaissance, que l'on va exiler on ne sait où ; il contenait surtout de superbes vitraux du treizième siècle. Deux verrières ont été placées



ÉGLISE DE TRACY-LE-VAL



ÉGLISE DE TRACY-LE-VAL

dans l'église neuve ; mais il en reste une troisième, et il reste aussi de remarquables grisailles. Que va-t-on faire de ces précieux débris ? On ne les a point classés... Demain, peut être, iront-ils décorer la salle à manger d'un milliardaire de Chicago : quelle honte ! Et toutes les fenêtres de la nouvelle église sont garnies de vitraux dont la banale horreur fait éclater à tous les yeux la magnificence de ces antiques verrières !

L'église de Thourotte — elle est du douzième siècle, mais a beaucoup perdu de son caractère — renferme un beau retable de bois doré représentant les diverses scènes de la Passion. C'est, dit-on, un ouvrage flamand : au type de certains personnages, on en pourrait douter ; mais les volets qui se refermaient sur le retable portent des peintures dont l'origine n'est point douteuse. Pauvres peintures dont un curé trop zélé a, un jour, confié la restauration à un pitoyable badigeonneur ! Aujourd'hui, la commission des monuments historiques a classé les belles sculptures et les a recouvertes d'une glace : l'effet en est fâcheux, mais nous vivons parmi les barbares et les brocanteurs, et nous sommes bien forcés de mettre nos œuvres d'art sous des vitrines pour les défendre. Quant aux volets peints, on les a accrochés à la muraille : quelques-uns ont été sauvés du badigeonneur.

Dans la même église on voit encore deux beaux autels à colonnes torses du dix-septième siècle. Qu'il y a donc encore de belles œuvres d'art dans nos petites églises de France, en dépit des révolutions et des marchands de bric-à-brac !

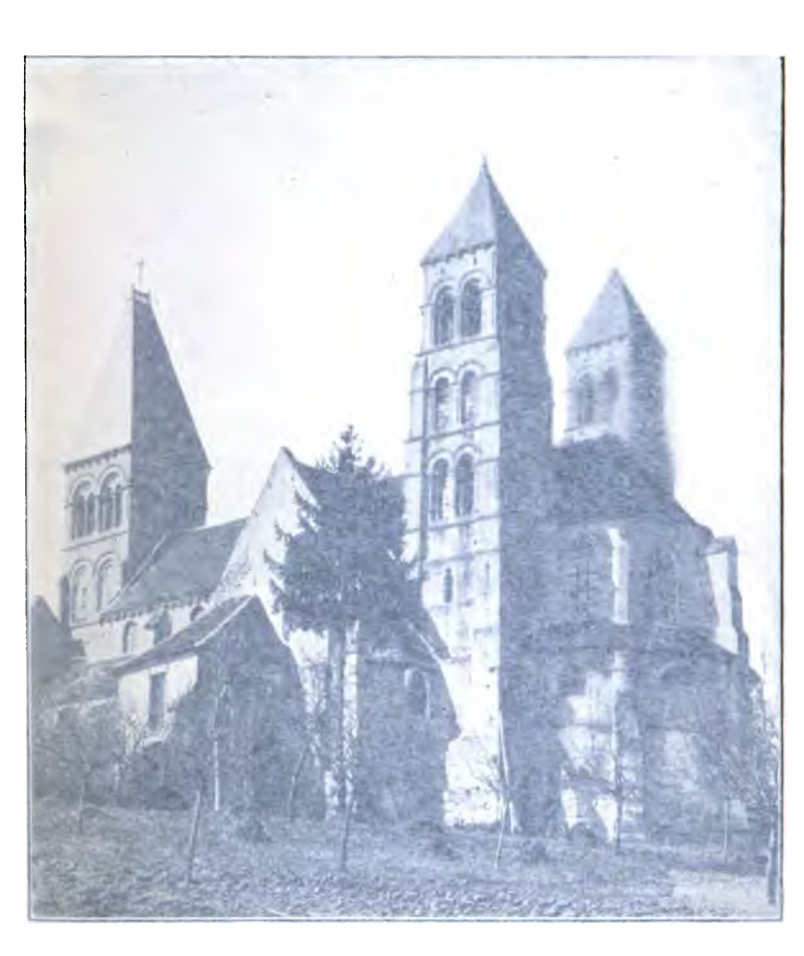
L'abbaye cistercienne d'Ourscamp est maintenant une filature de coton. Au delà d'une grille magnifique s'étendent de vastes bâtiments du dix-septième siècle. Au centre s'élève un pavillon grandiose. On franchit une porte ouverte entre les hautes colonnes qui supportent le balcon de l'étage supérieur, et brusquement l'on découvre que cette immense construction était un simple placage dissimulant la vieille église du monastère. De la nef, il ne reste plus rien ; mais, un peu plus loin, au milieu du parc, le chœur dresse encore ses arcs d'une magnifique pureté. La voûte s'est effondrée, mais les colonnes et les murailles sont debout. C'est un tableau pareil à celui de l'église de Longpont, dans la forêt de Villers-Cotterets. (Il y a d'ailleurs de grandes analogies entre l'architecture de Longpont et celle d'Ourscamp.) Il semble que l'intime beauté de l'art ogival nous soit mieux révélée, quand nous découvrons ainsi la ruine d'un de ses chefs-d'œuvre parmi les troncs et les ramures des arbres ; alors nous sentons mieux la grâce vivante de ses colonnes et la souplesse de ses arcs... Il y a tant de vérité dans

cette admirable page du *Génie du christianisme!* « Les forêts des Gaules ont passé à leur tour dans les temples de nos pères, et nos bois de chênes ont ainsi maintenu leur origine sacrée. Ces voûtes ciselées en feuillages, ces jambages qui appuient les murs et finissent brusquement comme des troncs brisés, la fraîcheur des voûtes, les ténèbres du sanctuaire, les ailes obscures, les passages secrets, les portes abaissées, tout retrace les labyrinthes des bois dans l'église gothique ; tout en fait sentir la religieuse horreur, les mystères et la divinité, etc... ». Les siècles ont accompli leur œuvre, et, dans les débris de l'édifice, que presse et envahit la verdure des bois, on reconnaît mieux encore ce que l'art apprit de la nature[1].

De la vieille abbaye il subsiste aussi une salle superbe, voûtée en ogive et formée d'une triple nef. On l'appelle « salle des Morts », parce que, dit-on, les corps des religieux y étaient déposés deux jours avant les funérailles. Une salle si grande, pour cet office ? N'était-ce pas plutôt la salle capitulaire du monastère ?

De Noyon je ne vous dirai rien aujourd'hui. Un autre jour, nous retournerons dans cette ville aimable et silencieuse que décore un des plus parfaits édifices religieux de notre pays.

[1] Il est entendu que cette *impression* ne correspond pas à la réalité archéologique.



ÉGLISE DE MORIENVAL

construction est le seul mérite que conserve aujourd'hui l'édifice : il est propre, neuf, glacial et mort.

Morienval, avec ses trois tours, sa triple nef et son déambulatoire, est une belle église. Dans les interminables controverses élevées sur la date et le lieu de l'origine du style ogival, Morienval a été cent fois cité, et l'on a beaucoup discuté, à propos de son déambulatoire, qui est voûté en ogive et que certains historiens affirment avoir été bâti en plein onzième siècle... Je ne sais pas. Mais ce que je sais bien, c'est que, dans les controverses futures, on fera bien de s'en tenir aux textes et aux chartes, de ne plus vouloir raisonner d'après le monument ; car celui-ci n'existe plus, ou du moins il est *restauré*, ce qui revient au même. Oui, on restaure le déambulatoire de Morienval et on ne le restaure pas à moitié, je vous assure. Car on a resculpté complètement certains chapiteaux... C'est vraiment un spectacle singulier de voir au vingtième siècle tant de statuaires occupés, les uns à faire du roman, les autres du gothique, et d'autres encore du classique. C'est aussi une divertissante pensée que celle des méprises où tomberont les archéologues de l'avenir, égarés au milieu de tous ces pastiches. Mais, malgré tout, comme ce sont les vieux monuments qui payent ces débauches de sculpture, comme c'est aux dépens de leur conser-

vation que s'exerce cette fureur de restauration, on renoncerait volontiers à ces joies ironiques. Ah ! si l'on consacrait chaque année à poser des tuiles ou des ardoises les sommes que l'on gaspille à faire sculpter des chapiteaux !

Puisque la fantaisie de cette excursion archéologique m'avait amené dans la vallée de l'Authonne, joli nom d'un joli ruisseau, j'ai voulu voir ce château de Vez que son propriétaire, M. Dru, a naguère légué à l'État. C'est une magnifique forteresse au sommet d'une colline boisée. Le donjon et le mur d'enceinte ont été habilement restaurés. Du corps de logis dont il ne restait que des ruines, une partie seulement fut réédifiée par M. Dru... L'État acceptera-t-il le legs ? Je le souhaite, puisque M. Dru a laissé, paraît-il, la somme suffisante pour achever les travaux. Ces sortes de restitutions archéologiques me semblent assez superflues : mieux vaudrait les laisser aux décorateurs de théâtre. Mais il ne faut pas décourager les honnêtes gens qui, en léguant leurs châteaux au public, diminuent les profits de la bande noire.

Ironie des nomenclatures géographiques. Au pied de la colline qui porte le donjon de Vez, on voit, au milieu des champs, une église ogivale de style flamboyant, débris d'un monastère de Prémontrés. Elle sert maintenant de grange. Je

consulte ma carte pour savoir le nom du hameau : cela s'appelle *Lieu-Restauré*.

Par les grandes plaines du Valois que domine la flèche sublime de la cathédrale de Senlis, j'ai repris le chemin de Paris.

22 juillet 1903.



ÉGLISE DE GALLARDON

GALLARDON

Gallardon, bourg du pays chartrain, est bâti sur l'éperon que forment les vallons de l'Ocre et de la Voise, deux de ces ravins étroits et sinueux, frémissants d'aulnes et de oeupliers, qui traversent l'immense plateau de la Beauce. Les maisons s'étagent au flanc du coteau ; puis au sommet de la pente commence la plaine sans fin, l'océan de récoltes que parcourent en agitant leurs bras de fer les moissonneuses mécaniques, et où surgissent sur l'horizon les tours de la cathédrale de Chartres. Gallardon fut jadis une forte position de défense, et la ruine de son vieux donjon, « l'épaule de Gallardon », dessine encore sur le ciel ses lignes bizarres. Gallardon possède une remarquable église dont le chœur est une merveille d'élégance et dont la nef est couverte d'une belle voûte en bois peint. Il possède encore une jolie maison de la Renaissance... Enfin, il est célèbre par la richesse de ses champs et surtout par l'excellence de ses haricots.

Mais, aujourd'hui, négligeant les mérites pittoresques, archéologiques et agricoles de Gallardon, je veux conter l'histoire d'un personnage singulier né dans cette bourgade beauceronne, Thomas-Ignace Martin, laboureur visionnaire, connu sous le nom de Martin de Gallardon[1].

*
* *

En 1816, la Terreur blanche régnait dans la Beauce comme ailleurs. Gallardon n'avait pas échappé à la fièvre qui, au lendemain de chaque Révolution, tourmente le moindre village de France. Vaincus et furieux, les *libéraux* se réunissaient dans une salle d'auberge pour échanger leurs regrets et leurs rancunes ; avec des airs de bravade, ils évoquaient les souvenirs de la Révolution et les gloires de l'Empire. En face d'eux et contre eux, le *comité royaliste* célébrait la victoire du parti et l'exploitait ; il

[1] Le document capital sur Thomas de Gallardon est le rapport médical adressé au ministre de la Police par les docteurs Pinel et Royer-Collard en 1816. Je dois à M. Gazier la communication d'une copie de ce rapport. En même temps, l'érudit professeur de la Sorbonne a bien voulu mettre à ma disposition une liasse de brochures et de manuscrits, quelques-uns inédits, relatifs au visionnaire de Gallardon : je me suis servi de ces divers documents pour composer ce petit récit. — En 1892, M. le capitaine Marin a publié un livre intéressant : *Thomas Martin de Gallardon* (Paris, Carré, éditeur), où il a étudié de nombreux écrits parus sous la Restauration, et reproduit le rapport des médecins d'après une copie qui appartient à M. Anatole France. Ajoutons que celui-ci a écrit un article charmant à propos du livre de M. le capitaine Marin (*Temps*, 13 mars 1892).

tracassait et menaçait ses adversaires, accablait la Chambre de pétitions et les ministres de dénonciations. C'était l'heure de toutes les représailles, de tous les enthousiasmes et de toutes les crédulités.

Thomas-Ignace Martin était né à Gallardon d'une famille de petits cultivateurs qui y était connue de temps immémorial. Il avait trente-trois ans et était père de quatre enfants. C'était un bonhomme robuste, simple, droit, tranquille et franc. Au milieu des passions soulevées, il ne s'était jamais mêlé d'affaires politiques. Au dire de M. le maire de Gallardon, « la Révolution a toujours semblé lui déplaire, surtout par rapport aux désordres qu'elle a causés, auxquels il n'a jamais pris part. Il a été tranquille dans les événements, de même qu'au 20 mars, rentrée de Bonaparte ; il semblait cependant fâché de la sortie du Roi ; il a pris aussi tranquillement la rentrée du Roi au mois de juillet, s'en est réjoui, mais sans apparat. » Bref, c'était un sage. Il pratiquait exactement, mais sans ferveur, ses devoirs religieux, assistait aux offices, faisait ses Pâques, ne lisait que son paroissien et lorsque, passant par les champs, le curé lui demandait : « Comment va l'ouvrage ? » il répondait : « Vous êtes bien honnête, monsieur le curé, cela va bien. » On ne le rencontrait jamais au cabaret.

Or, le 15 février 1816, vers deux heures et demie après midi, Thomas se trouvait aux champs occupé à étendre du fumier sur le sol, quand brusquement il vit surgir devant lui un inconnu. Cet homme, qui paraissait avoir cinq pieds deux pouces, était mince de corps, le visage effilé, délicat et très blanc ; il était enveloppé jusqu'aux pieds d'une longue redingote de couleur *blonde*, chaussé de souliers attachés avec des cordons et coiffé d'un chapeau rond à haute forme. Il dit à Martin, d'une voix très douce :

« Il faut que vous alliez trouver le Roi, que vous lui disiez que sa personne est en danger, ainsi que celle des princes ; que de mauvaises gens tentent encore de renverser le gouvernement ; que plusieurs écrits ou lettres ont déjà circulé dans quelques provinces de ses États à ce sujet ; qu'il faut qu'il fasse faire une police exacte et générale dans tous ses États et surtout dans la capitale ; qu'il faut aussi qu'il relève le jour du Seigneur, afin qu'on le sanctifie ; que ce saint jour est méconnu par une grande partie de son peuple ; qu'il faut qu'il fasse cesser les travaux publics ce jour-là ; qu'il fasse ordonner des prières publiques pour la conversion du peuple ; qu'il l'excite à la pénitence ; qu'il abolisse et anéantisse tous les désordres qui se commettent tous les jours qui précèdent la

sainte quarantaine : sinon toutes ces choses, la France tombera dans de nouveaux malheurs. Il faut que le Roi en use envers son peuple, comme un père envers son enfant qui mérite d'être châtié ; qu'il en punisse un petit nombre des plus coupables pour intimider les autres. Si le Roi ne fait pas ce qui est dit, il sera fait un si grand trou à la couronne, que cela le mettra tout auprès de la ruine. »

A ce discours Martin répondit très judicieusement : « Mais vous pouvez bien en aller trouver d'autres que moi, pour faire une commission comme ça. — Non, répliqua l'inconnu, c'est vous qui irez. » Martin reprit plus judicieusement encore : « Mais puisque vous en savez si long, vous pouvez bien aller trouver vous-même le Roi et lui dire tout cela ; pourquoi vous adressez-vous à un pauvre homme comme moi qui ne sait pas s'expliquer ? » L'inconnu se montra inflexible : « Ce n'est pas moi, dit-il, qui irai, ce sera vous ; faites attention à ce que je vous dis, et vous ferez tout ce que je vous commande. » Puis ses pieds parurent s'élever de terre, sa tête s'abaisser, son corps se rapetisser et l'apparition s'évanouit. Une force mystérieuse empêcha Martin de quitter son champ et lui fit achever son ouvrage bien plus rapidement que de coutume.

De retour à Gallardon, Martin s'en fut chez

son curé pour lui conter l'aventure. Le curé, qui s'appelait M. Laperruque, lui conseilla de manger, boire et bien dormir, sans se soucier de cette chimère. Mais, les jours suivants, l'inconnu se présenta à plusieurs reprises devant le paysan de plus en plus épouvanté, et lui réitéra l'ordre d'aller trouver le Roi.

Martin, sur le conseil du curé, se rend chez l'évêque de Versailles qui l'interroge et le renvoie à Gallardon. Nouvelle apparition : l'inconnu déclare qu'il ne dira point son nom, qu'il est envoyé du ciel et que si Martin est choisi entre tous pour parler à Louis XVIII, « c'est pour abattre l'orgueil ». A partir de ce jour, il ne cesse de morigéner Martin : « Il ne faut pas croire que c'est par la volonté des hommes que l'usurpateur est venu l'an passé, c'est pour châtier la France... La France est dans un état de délire : elle sera livrée à toutes sortes de malheurs... » En même temps, il l'avertit « qu'il serait conduit devant le Roi, qu'il lui découvrirait *des choses secrètes du temps de son exil*, mais que la connaissance ne lui en serait donnée qu'au moment où il serait introduit en sa présence ». Qu'il laboure son champ ou qu'il soit dans la grange à battre son blé, le malheureux bonhomme se retrouve toujours en face de l'obsédant personnage.

Cependant, le curé Laperruque correspond

avec l'évêque de Versailles, qui correspond avec le ministre de la Police. Celui-ci invite le préfet d'Eure-et-Loir à vérifier « si ces apparitions, données comme miraculeuses, n'étaient pas plutôt un jeu de l'imagination de Martin, une véritable illusion de son esprit exalté ; ou si enfin le prétendu envoyé, ou peut-être Martin lui-même, ne devait pas être sévèrement examiné par la police et ensuite livré aux tribunaux ».

Averti par l'inconnu qu'il va bientôt paraître « devant le premier magistrat de son arrondissement », Martin se rend à Chartres avec son curé et va trouver le préfet ; il lui conte ses visions, se dit prêt à en refaire le récit au ministre de la Police et au Roi lui-même, et le 7 mars, à cinq heures du matin, part de Chartres par la diligence, sous la conduite de M. André, lieutenant de gendarmerie. Ils arrivent tous deux à Paris à cinq heures et demie, et se logent à l'hôtel de Calais, rue Montmartre.

Le lendemain matin, le lieutenant de gendarmerie mène son homme à l'hôtel de la Police générale. Dans la cour, l'inconnu apparaît encore à Martin : « Vous allez, dit-il, être interrogé de plusieurs manières ; n'ayez ni craintes, ni inquiétudes, mais dites les choses comme elles sont. » Il est neuf heures ; le ministre, M. Decazes, n'est pas encore levé. Un secrétaire fait subir

un premier interrogatoire à Martin. Celui-ci ne se laisse ni intimider ni démonter. Puis il est introduit dans le cabinet du ministre, auquel il conte derechef la série des apparitions, et décrit le visage et le vêtement de l'inconnu. « Eh bien, lui dit alors le ministre, vous ne le verrez plus, car je viens de le faire arrêter et conduire en prison. » Cette nouvelle laisse Martin fort incrédule... Et, revenu à l'hôtel de Calais, il entend encore l'inconnu l'assurer que les hommes de police sont sans pouvoir sur lui, et qu'il est grand temps d'avertir le Roi.

Le ministre commence à être embarrassé. Il est évident que les propos de l'inconnu ne sont pas sans analogie — au style près — avec les discours que profèrent M. de Marcellus, M. de Chateaubriand, les ultras qui se réunissent chaque soir, rue Thérèse, dans le salon de M. Piet, bref tous les ennemis de M. Decazes. D'un autre côté, la simplicité de Martin, son air de franchise, la concordance de ses récits, tout écarte l'idée d'une imposture. Ce paysan jouerait-il donc un rôle dans quelque machination politique? Mais il est impossible de découvrir qui seraient les instigateurs de la mystification. M. Decazes, pour tirer l'affaire au clair, charge alors Pinel, médecin en chef de la Salpêtrière, de se rendre à l'hôtel de Calais et d'examiner le personnage. Après une longue

conversation, Pinel juge que Martin est atteint d'une « aliénation intermittente » ; puis il réfléchit et écrit au ministre que le plus sage est de conduire le sujet à Charenton pour quelques jours, afin qu'on puisse l'observer et prononcer sur son cas.

Cependant. l'inconnu ne cesse d'apparaître à Martin et de lui annoncer les pires catastrophes. Brusquement, le 10 mars, il se décide à révéler son nom : « Je vous avais dit que mon nom resterait inconnu ; mais, puisque l'incrédulité est si grande, il faut que je vous découvre mon nom ; je suis l'Archange Raphaël, ange très célèbre auprès de Dieu ; j'ai reçu le pouvoir de frapper la France de toutes sortes de plaies. » Et il ajoute que la paix ne sera pas rendue à la France avant l'année 1840. Ces mots terrifient Martin.

Trois jours après, le lieutenant de gendarmerie le fait monter dans une voiture de place et, sous prétexte d'une promenade, le mène à Charenton. Martin, d'ailleurs, n'en conçoit aucun étonnement : la voix surnaturelle l'a prévenu.

*
* *

Martin resta une vingtaine de jours à Charenton, observé, étudié de très près par le docteur Royer-Collard, médecin en chef de la

maison de santé. Celui-ci enregistra ses remarques et ses conclusions dans un long rapport qu'il signa avec Pinel. C'est d'après ce document que je viens de conter les premières visions de Martin.

Ce rapport donne une haute idée de la prudence, de la méthode et des scrupules des médecins qui l'ont rédigé. En lisant ces pages claires et judicieuses, on est obligé de reconnaître que si, depuis 1816, la science des maladies mentales a fait peu de progrès, les spécialistes ont maintenant des hardiesses de diagnostic et des obscurités de langage qu'ignoraient Pinel et Royer-Collard. Ces deux docteurs savaient que leur travail passerait sous les yeux du Roi, et ils y mirent sans doute un soin particulier. Néanmoins, aucun de nos aliénistes les plus renommés ne consentirait aujourd'hui à signer un tel aveu d'incertitude, ni surtout à exprimer ses doutes et ses réserves d'une façon aussi limpide, aussi intelligible, sans jamais dissimuler par un jargon sauvage la fragilité de son savoir.

Les médecins commencent par exposer les faits, les apparitions de l'archange, les confidences de Martin à son curé, son voyage à Paris et son arrivée à Charenton. Ils rapportent qu'après l'avoir soumis à un examen minutieux, ils n'ont trouvé en lui aucun signe de maladie, ni aucun symptôme de dérangement d'esprit : il

est sain de corps, raisonne bien, ne manifeste ni surexcitation ni violence ; il accepte son internement avec résignation et demande seulement qu'on lui permette de s'acquitter de sa mission, car il continue de recevoir les visites et les admonestations de l'archange. Nous verrons comment il finit par obtenir d'être mis en présence du Roi. Mais recherchons d'abord, d'après l'expertise médicale, si Martin était un imposteur ou un illuminé.

« Si Martin est un imposteur, disent les médecins, il ne peut l'avoir étéque de deux manières : ou en imaginant seul son rôle et en l'exécutant sans aucune assistance étrangère, ou en obéissant à l'influence d'autres personnes plus éclairées que lui et en recevant leurs conseils et leurs instructions. »

Les médecins écartent la première hypothèse; ce qu'ils ont observé par eux-mêmes du caractère de Martin et ce qu'ils ont appris par les renseignements venus de Gallardon leur interdit de croire à une fourberie. « Martin était l'homme du monde le moins propre à former un projet tel que le sien et à en lier adroitement toutes les parties; il n'avait point les connaissances religieuses et politiques que ce sujet suppose, et jamais il n'a pu composer à lui seul les discours qu'il assure lui avoir été adressés; mais en supposant même, contre toute probabilité,

qu'il eût été capable de concevoir un pareil plan, son habileté eût échoué à la première difficulté d'exécution. Qu'on se le figure dans cette hypothèse aux prises avec les diverses personnes qui l'ont interrogé; qu'on oppose son inexpérience à leur pénétration, son ignorance à l'artifice de leurs questions, sa timidité à l'impression de respect que fait toujours naître l'exercice de l'autorité, et que l'on se demande s'il n'aurait pas dû vingt fois se déconcerter et se laisser prendre aux pièges qui lui avaient été tendus de toutes parts. Ajoutons que, s'il n'eût été qu'un fourbe adroit, il eût infailliblement cherché à faire tourner cette fourberie à son profit en s'en faisant un moyen de fortune ou de crédit. Or, il n'a pas songé un seul instant à se prévaloir des choses extraordinaires qui se passaient en lui; il n'a pas même voulu recevoir une petite somme d'argent qu'on lui offrait pour son voyage: il n'a jamais travaillé à se faire des partisans et enfin il est retourné dans son village aussi simple et avec aussi peu de prétentions qu'auparavant: a-t-on jamais vu des fourbes aussi désintéressés? »

Faut-il croire que Martin n'est point le seul auteur de l'imposture et qu'il a été guidé par des conseils étrangers? Les médecins combattent également cette hypothèse qui avait dû, à l'origine, sourire aux hommes de police. Voici

leur raisonnement et il est très fort : « Pour admettre cette seconde hypothèse, il faut admettre aussi qu'un certain nombre d'hommes, attachés à quelque parti politique ou religieux et connaissant Martin directement ou indirectement, auraient entretenu des relations assidues avec lui quelque temps avant le 15 janvier et aient continué ces relations depuis le 15 janvier jusqu'à l'époque de la translation de Martin à Paris, mais à Paris même, pendant le séjour qu'il y a fait et jusqu'à Charenton pendant les trois semaines qu'il y a passées... Sans ces précautions, Martin, abandonné à lui-même et n'obéissant plus qu'à des directions vagues et insuffisantes, n'aurait pu échapper aux écueils qui l'environnaient... Antérieurement au 15 janvier, Martin ne fréquentait que sa famille ou les gens de son village : on ne lui a jamais connu aucune liaison ni aucune habitude avec des personnes d'une classe plus élevée; par conséquent, il n'en avait pas; car dans un village rien ne demeure secret; chacun sait ce que fait son voisin. Depuis le 15 janvier jusqu'à l'époque de sa translation à Paris, les rapports les plus authentiques attestent qu'il n'a vu que son curé, M. l'évêque de Versailles et M. le préfet d'Eure-et-Loir et qu'on sait au juste ce qui s'est passé entre eux et Martin. Dans le trajet de Gallardon à Paris et pendant le séjour qu'il a

fait dans cette ville, Martin a été accompagné par un officier de gendarmerie qui ne l'a quitté ni le jour ni la nuit, et qui affirme que, à l'exception de M. Pinel, qui que ce soit n'a eu d'entrevue avec lui. Quant à Charenton, nous certifions qu'il n'y a eu que trois étrangers : l'un était le commandant de la place, et les deux autres [M. Sosthène de La Rochefoucauld et M. l'abbé Dulondel, envoyé par l'archevêque de Reims, à qui le Roi avait remis le soin et la connaissance de l'affaire de Martin], des personnes discrètes et incapables de devenir l'instrument de fourberies; que tous les trois n'ont eu de communications avec Martin qu'en présence de M. le directeur, et qu'ils se sont rigoureusement bornés à lui adresser quelques questions sans lui faire aucune espèce d'insinuation... Martin ne parlait de ses visions ni aux malades, ni aux infirmiers, ni aux jardiniers. D'ailleurs, aucune lettre, aucun avis ne lui étaient parvenus du dehors... » Donc, Martin n'est ni un imposteur, ni le complice d'une imposture. Il a donc *réellement éprouvé les sensations qu'il rapporte.*

Ayant établi la sincérité de Martin, les médecins se demandent comment il faut caractériser son état intellectuel.

Martin est le jouet d'hallucinations. Donc, son affection se rapproche de l'aliénation par certains caractères. « C'est pour cette raison, ajoute

Royer-Collard, que M. Pinel et moi n'avons pas hésité au premier aperçu à regarder cette affection comme une espèce particulière d'aliénation, et il est probable que tout autre médecin eût pensé comme nous sur ce point. Mais si l'affection de Martin se rapproche par quelques côtés de l'aliénation, elle en diffère aussi par des circonstances importantes et fondamentales... »

Lesquelles? — « Chez les aliénés ordinaires, l'hallucination des sens est presque toujours préparée et amenée par des causes qui ont agi fortement sur leur imagination ou troublé plus ou moins l'exercice de leurs facultés intellectuelles, jamais elle ne se manifeste sans une concentration spéciale des efforts de l'attention ou de l'imagination sur une idée unique ou sur une série particulière d'idées, au moins dans le temps qui précède immédiatement la vision. » Or, pour Martin, rien de semblable. Il a des visions religieuses, lui qui était un esprit peu mystique et même un chétien peu fervent. Ses visions touchent à la politique, et il était étranger aux passions de ses concitoyens et ne lisait pas de journaux. — Chez les aliénés ordinaires, la vision est toujours accompagnée d'une certaine exaltation extatique qui donne au visionnaire des attitudes d'inspiré, de prophète, et jamais ne lui permet de raconter ses visions avec calme et tranquillité. Or, Martin reste cons-

tamment le même. Il ne confie ses visions qu'à ses supérieurs, il en paraît plus ennuyé que glorieux, il les rapporte avec simplicité; il n'est pas détourné un instant de ses occupations habituelles. — Des coïncidences singulières ont justifié certaines des prévisions de Martin : « S'il faut s'en rapporter au témoignage de l'officier de gendarmerie qui l'accompagnait, Martin lui aurait annoncé dès le matin la visite que M. Pinel ne devait lui faire que dans l'après-midi et sans qu'il eût aucun moyen d'en être instruit... Nous nous sommes également assurés qu'il avait réellement écrit à son frère, sous la date du 12 mars, pour le prévenir qu'on allait faire prendre des informations dans son pays, sur les personnes qu'il y fréquentait habituellement, tandis que la lettre par laquelle ces informations étaient ordonnées n'était que du 16 du même mois... » Pinel et Royer-Collard admettent volontiers qu'il existe « des exemples incontestables de prévisions et de pressentiments qui ont été ensuite réalisés par l'événement ». Mais ce qui ne paraît pas moins certain, « c'est que ces exemples ne se sont rencontrés que chez des personnes qui jouissaient de toutes leurs facultés et jamais chez des aliénés. C'est là un côté de notre nature qui est demeuré inexplicable pour nous jusqu'à ce jour et qui probablement se dérobera encore longtemps à

nos recherches. » — Enfin, par son excellente santé, Martin se distingue des autres aliénés hallucinés qui sont toujours en proie à des troubles physiques.

Quelle sera donc la nature de cet état si particulier et si différent de l'aliénation, telle qu'on a coutume de l'observer ?

J'ai dû abréger cette longue discussion scientifique, mais je transcrirai textuellement les conclusions du rapport :

« Ici nous nous trouvons arrêtés par des considérations importantes. D'une part, il arrive très souvent qu'une véritable aliénation ne se montre d'abord que sous des traits indécis et ne prend sa forme réelle et son entier développement qu'à une époque plus ou moins éloignée de sa première apparition ; de l'autre, les méthodes de classification appliquées jusqu'à ce jour à la médecine sont encore bien imparfaites et manquent surtout de ce degré de précision qui semble appartenir spécialement aux autres sciences physiques... Les caractères extérieurs et sensibles des objets sont les seuls qui doivent fixer l'attention du médecin ; c'est à leur examen que se borne son ministère, et les faits intellectuels sont presque toujours environnés de tant d'obscurités qu'il est extrêmement difficile de constater des analogies ou des différences rigoureusement exactes.

« Si ces réflexions sont vraies, en général, elles le sont surtout relativement aux faits observés chez Martin et le seul exposé de ces faits en fournit une démonstration suffisante. Nous pensons, en conséquence, que l'état de Martin peut changer de forme. Il serait téméraire de se prononcer sur cet état avant l'espace d'une année, et jusque-là nous croyons devoir nous abstenir de le juger. Nous pensons d'ailleurs que cet état, tel que nous l'avons observé, ne peut, dans l'imperfection actuelle de la science, être caractérisé d'une manière précise et qu'en supposant qu'il demeurât toujours le même, il faudrait encore attendre, pour en déterminer la nature, que des faits du même genre, observés et recueillis avec soin, fussent venus répandre de nouvelles lumières sur cette partie encore obscure de nos connaissances. »

En conséquence, Pinel et Royer-Collard déclarent qu'ils ont dû s'abstenir d'administrer aucun traitement, ils jugent que le ministre a fait « un acte de justice et d'humanité » en renvoyant Martin dans sa famille et demandent que, pendant un temps plus ou moins long, celui-ci soit soumis à une « observation éclairée ».

*
* *

Lorsque Louis XVIII décida de faire venir

Martin aux Tuileries, il n'avait point encore lu le rapport qui fut rédigé seulement quelques jours plus tard. Mais M. Decazes lui avait communiqué les observations des médecins, et l'archevêque de Reims les impressions de son émissaire, l'abbé Dulondel. A quel sentiment obéit-il en mandant Martin? Probablement à la simple curiosité. « Atteint de son siècle, il est à craindre que la religion ne fût pour le *Roi très chrétien* qu'un élixir propre à l'amalgame des drogues de quoi se compose la royauté. » (Cette admirable formule est de Chateaubriand.)

Le 2 avril, Martin fut amené de Charenton à l'hôtel de la Police. Le ministre lui annonça qu'on allait le conduire chez le Roi, puis passa dans une pièce voisine. Alors, Martin vit l'Archange et entendit ces paroles : « Vous allez parler au Roi et vous serez seul avec lui ; n'ayez aucune crainte de paraître devant le Roi pour ce que vous avez à lui dire ; les paroles vous viendront à la bouche. » Un carrosse était prêt. Mais le bonhomme préféra se rendre aux Tuileries à pied, et le premier valet de chambre l'introduisit dans la chambre du Roi.

*
* *

Martin était devant Louis XVIII ; il allait enfin

pouvoir s'acquitter de sa mission et transmettre au Roi les avertissements de l'Archange.

Lui-même rapporta cette entrevue au docteur Royer-Collard ; puis, revenu à Gallardon, il en fit un récit plus détaillé à son curé, M. Laperruque ; ce dernier écrivit la relation sous la dictée de Martin, qui en certifia l'exactitude, et le manuscrit fut expédié à la préfecture de Chartres. Nous sommes obligés de nous en tenir aux dires du laboureur beauceron, car la scène n'eut aucun témoin. A la duchesse de Berry qui l'interrogeait sur ce personnage, Louis XVIII se contenta de répondre *que Martin était un fort honnête homme qui lui avait donné de bons conseils dont il espérait pouvoir profiter*.

Martin trouve le Roi assis près d'une table « sur laquelle, dit-il, il y avait bien des papiers et des plumes ». Il s'incline, son chapeau à la main.

— Sire, je vous salue.

— Bonjour, Martin.

— Vous savez, Sire, sûrement pourquoi je viens.

— Oui, je sais que vous avez quelque chose à me dire et l'on m'a dit que c'était quelque chose que vous ne pouviez dire qu'à moi. Asseyez-vous.

Martin prend un fauteuil, s'assied de l'autre côté de la table, en face du Roi et entame la conversation.

— Comment vous portez-vous, Sire?

— Je me porte un peu mieux que ces jours passés; et vous, comment vous portez-vous?

— Moi, je me porte bien.

— Quel est le sujet de votre voyage?

Et le visionnaire commence de conter les admonestations et les prophéties de l'Archange, tout ce qui lui est advenu depuis le 15 janvier, jour de la première apparition. Il ajoute :

— Il m'a été dit aussi : On a trahi le Roi et on le trahira encore; il s'est sauvé un homme des prisons ; on a fait accroire au Roi que c'était par subtilité, par finesse et par l'effet du hasard; mais la chose n'est pas telle, elle a été préméditée; ceux qui auraient dû se mettre à sa poursuite ont négligé les moyens ; ils y ont mis beaucoup de lenteur et de négligence ; ils l'ont fait poursuivre, quand il n'était plus possible de l'atteindre. Je ne sais pas qui, on ne me l'a pas dit.

— Je le sais bien, moi, c'est Lavalette.

— Il m'a été dit que le Roi examine tous ses employés, et surtout ses ministres.

— Ne vous a-t-on pas nommé les personnes?

— Non, il m'a été dit qu'il était facile au Roi de les connaître; pour moi, je ne les connais pas.

Martin prétend que, à ce moment, Louis XVIII aurait levé les yeux au ciel en disant : Ah!

faut-il !... et se serait mis à pleurer. Ce que voyant, lui-même aurait pleuré jusqu'à la fin avec le Roi. Mais son émotion ne l'empêche pas de continuer.

— Il m'a été dit encore : que le Roi envoie dans ses provinces des gens de confiance pour examiner les administrations, sans être prévenues, sans seulement qu'on sache qu'on a envoyé ; et vous serez craint et respecté de vos sujets. Il m'a été dit de vous dire que le Roi se souvienne de sa détresse et de son adversité du temps de son exil. Le Roi a pleuré sur la France ; il a été un temps que le Roi n'avait plus aucun espoir d'y rentrer, voyant la France alliée avec tous ses voisins.

— Oui, il a été un temps où je n'avais plus aucun espoir, voyant tous les États qui n'avaient plus aucun soutien.

— Dieu n'a pas voulu perdre le Roi ; il l'a rappelé dans ses États au moment où il s'y attendait le moins. Enfin, le Roi est rentré dans sa légitime possession. Où sont les actions de grâce qui ont été rendues pour un tel bienfait ? Pour châtier encore une fois la France, l'usurpateur a été tiré de son exil : ce n'a pas été par la volonté des hommes ni par l'effet du hasard que les choses ont été permises ainsi. Il est rentré sans forces, sans armes, sans qu'on se mette en défense contre lui. Le Roi légitime a

été obligé d'abandonner sa capitale et, croyant tenir encore une ville de ses États, il a été obligé de l'abandonner.

— C'est bien vrai, je croyais rester à Lille.

— Quand l'usurpateur est rentré... [abrégeons ces considérations historiques...]. Le Roi est encore rentré dans ses États. Où sont les actions de grâce qui ont été rendues à Dieu pour un miracle si éclatant ?

Et Louis XVIII pleure toujours... Alors Martin lui *rappelle des particularités de son exil.*

— Gardez-en le secret, reprend le Roi ; *il n'y aura que Dieu, vous et moi qui saurons jamais cela...* Ne vous a-t-on pas dit comment il fallait que je m'y prenne pour gouverner la France ?

— Non, il ne m'a fait aucune mention que tout ce qui est dans les écrits ; le ministre a les écrits, comme les choses ont été annoncées.

— Ne vous a-t-il pas dit que j'ai déjà envoyé des ordonnances pour tout ce dont vous m'avez parlé ?

— Non, on ne m'en a pas fait mention...

— ... Si toutefois il revient, vous lui demanderez comment il faudra que je m'y prenne pour gouverner.

— Il m'a été dit qu'une fois que ma commission serait faite auprès du Roi, je ne verrais plus rien et que je serais tranquille.

Louis XVIII, peut-être moins troublé que ne

le croit l'honnête Martin, continue d'interroger le visionnaire et de lui faire préciser les circonstances où certaines de ses prévisions se sont réalisées. (Le rapport médical nous a mis au courant de ces curieuses coïncidences.) Puis, ayant écouté ce récit : — « C'est le même ange, dit-il, qui conduisit le jeune Tobie à Ragès et qui l'a fait marier. » Il prend la main droite de Martin, celle que l'ange a serrée, il ajoute : « Priez pour moi. »

— Bien sûr, Sire, que moi et ma famille, ainsi que M. le curé de Gallardon, avons toujours prié pour que l'affaire réussît.

— Quel âge a-t-il, M. le curé de Gallardon? Y a-t-il longtemps qu'il est avec vous ?

— Il est à peu près dans les soixante ans; c'est un brave homme, il y a à peu près cinq ou six ans qu'il est chez nous.

— Je me recommande à vous, à lui et à toute votre famille.

— Bien sûr, Sire, qu'il est bien à désirer que vous restiez ; parce que si vous veniez à partir ou qu'il vous arrive quelque malheur, nous ne risquerions rien aussi, nous autres, de nous en aller, parce qu'il y a aussi de mauvaises gens dans notre pays ; il n'en manque pas.

Après avoir renouvelé toutes les recommandations que l'Archange l'avait chargé de transmettre au Roi, Martin souhaite à Louis XVIII

une bonne santé et lui demande la permission de retourner « au centre de sa famille ».

— J'ai donné des ordres pour vous y renvoyer.

— Il m'a toujours été annoncé qu'il ne m'arriverait aucune peine ni aucun mal.

— Il ne vous en arrivera pas non plus ; vous vous en retournerez demain; le ministre va vous donner à souper et à coucher et des papiers pour vous en retourner.

— Mais je serais content si je retournais à Charenton pour leur dire adieu et pour prendre une chemise que j'ai laissée.

— Cela ne vous a-t-il pas fait de la peine d'être à Charenton ? Y avez-vous été bien ?

— Pas du tout de peine ; et bien sûr que si je n'y avais pas été bien, je ne demanderais pas à y retourner.

— Eh bien ! puisque vous désirez y retourner, le ministre vous y fera conduire de ma part. »

Le lendemain, ayant dit adieu aux médecins de Charenton, Martin fut reconduit à Chartres, où le préfet d'Eure-et-Loir lui recommanda d'observer la plus grande discrétion sur son aventure, puis il revint à Gallardon. Les curieux que son absence avait intrigués l'interrogèrent : « Quand vous avez des affaires, leur répondit-il, n'allez-vous pas les faire ? Eh bien ! moi j'ai été

de même faire les miennes. » Et il se remit au travail des champs.

*
* *

M. Decazes et le Roi lui-même eussent sans doute préféré que l'affaire demeurât secrète ; mais bientôt elle s'ébruita. Troublées par les événements extraordinaires qui s'étaient accomplis en France depuis deux années, les imaginations étaient avides de surnaturel. D'autre part, les enragés du parti royaliste ne trouvaient pas inopportun qu'une voix miraculeuse vînt rappeler au souverain ses devoirs de Roi Très Chrétien.

Des copies du rapport médical et des relations manuscrites circulèrent dans le public. Dès le mois d'août 1816, un journal anglais conta l'histoire de Martin. Elle fut publiée dans le *Journal général de France*, en janvier 1817. Enfin des brochures furent imprimées. Un « ancien magistrat » de Dijon fit le récit des *visions* qu'il tenait pour miraculeuses ; il accusait les médecins d'avoir « répandu des nuages sur la vérité des révélations faites à Martin » et comparait la mission « divine » du paysan à celle de Jeanne d'Arc. Un ecclésiastique, l'abbé Wurtz, riposta : pour lui, toutes les visions de l'homme de Gallardon n'étaient que fables et illusions ;

elles attentaient à « la dignité de la famille la plus auguste de l'univers » ; ce prétendu archange était un ennemi de la monarchie légitime ; sur le chapeau rond à haute forme de l'inconnu, il y avait peut-être une cocarde tricolore sous la cocarde blanche !

Enfin parut un opuscule qui, dans la suite, fut publié à vingt éditions et répandit dans toute la France le nom de Martin de Gallardon : *Relation concernant les événements qui sont arrivés à un laboureur de la Beauce dans les premiers jours de 1816*. L'auteur en était M. Silvy, « ancien magistrat », homme de grand savoir et de grande piété ; c'est lui qui a acquis l'emplacement des ruines de Port-Royal et qui a perpétué au dix-neuvième siècle l'esprit et les traditions du jansénisme.

Écrite d'après les récits de Martin lui-même et d'après les rapports du directeur et des docteurs de la maison de Charenton, cette relation était accompagnée de considérations religieuses. M. Silvy ne doutait pas que Thomas eût été inspiré de Dieu par l'entremise d'un archange. Il interprétait, à sa manière, la prudence toute scientifique dont les médecins avaient fait preuve en refusant d'émettre une opinion définitive sur le cas de l'illuminé. Toute une vie de désintéressement et de charité démontrent la bonne foi de M. Silvy. Mais il suffit, pour écarter

l'idée d'une supercherie, de connaître les déboires et les désillusions qui, dans la suite, accablèrent cet honnête homme, sans entamer sa croyance.

La police commença de s'émouvoir. On avait renvoyé le bonhomme à sa charrue, en lui recommandant de se taire : il se taisait, mais maintenant d'autres parlaient à sa place. On ne pouvait sans ridicule sévir contre lui, car on avait été forcé de reconnaître sa sincérité, et le rapport signé par les aliénistes ne permettait point que l'on réintégrât à Charenton un personnage aussi inoffensif. On s'en prit donc à son historiographe, et l'on poursuivit M. Silvy en police correctionnelle. Celui-ci, qui était bon royaliste, n'hésita pas à déclarer que, la première édition de sa brochure étant épuisée, il s'engageait à n'en point publier une seconde. C'était, pour le moment, tout ce que pouvait souhaiter M. Decazes. La poursuite fut abandonnée : le bruit d'un procès était inutile.

L'archange Raphaël avait annoncé à Martin que, « une fois sa commission faite, il ne verrait plus rien ». Mais, un jour, les visions recommencèrent, au grand étonnement de tous ceux qui avaient ajouté foi aux premières révélations. Ils avouèrent leur embarras et firent cette conjecture qu'après avoir reçu ses inspirations d'un messager de lumière, Martin pouvait être

visité, maintenant, par un messager des ténèbres. D'ailleurs, l'archange n'apparaissait plus. Martin entendait seulement des voix qui lui annonçaient la chute des Bourbons et le démembrement de la France ; il voyait des mains tracer sur les murailles des lettres mystérieuses, il prédisait d'effroyables catastrophes. Le bonhomme était devenu « prophète ». Son état changeait de forme, selon le diagnostic du docteur Royer-Collard. On venait le consulter de vingt lieues à la ronde. Sa pauvre tête fêlée le mettait à la merci de tous les intrigants.

Lui-même s'embrouillait dans ses révélations. On a vu qu'admis en présence de Louis XVIII, il avait dit à celui-ci certaines particularités de son exil, et que le Roi lui avait demandé de garder ce secret. Il se tut jusqu'à la mort du Roi ; mais, en 1825, il crut pouvoir parler et fit au duc Mathieu de Montmorency cette étrange confidence : un jour Louis XVIII, alors comte de Provence, avait dans une chasse formé le dessein de tuer Louis XVI, il avait même couché son frère en joue et, seul, le hasard avait empêché l'assassinat. C'était cette pensée criminelle que lui, Martin, avait rappelée au Roi. Certains royalistes firent observer, non sans raison, que les connaissances historiques de Martin n'étaient pas très solides et qu'il ne s'agissait point là de particularités remontant au temps de l'exil.

Martin ne se troublait pas de ces inconséquences et prophétisait toujours. En 1830, il annonçait la Révolution. Le samedi qui précédait les ordonnances, il entendait une voix prononcer ces mots : *la hache est levée, le sang va couler*. Lorsque Charles X en fuite lui envoyait de Rambouillet le marquis de la Rochejacquelin pour le questionner sur le parti à prendre, Martin répondait que tout était fini et qu'il fallait quitter la France. Le lendemain, assistant à la messe, il voyait couler sur le calice trois larmes rouges, trois larmes noires, trois larmes blanches. Trois mots commentaient le rébus : *Mort, Deuil, Joie*. La *Joie* sembla de trop aux fidèles de la monarchie légitime.

Quant au fameux « secret du Roi », il ne tarda pas à en donner une version nouvelle. Ce qu'il avait révélé à Louis XVIII, c'était la survivance de Louis XVII. Il tombait aux mains des partisans de Naundorff; il y resta jusqu'à sa mort.

Peu de temps après la Révolution de 1830, parut une brochure anonyme intitulée : Le *Passé et l'Avenir expliqués par des événements extraordinaires*. L'auteur, qui ne se nommait point, était l'abbé Perrault, secrétaire de la grande aumônerie de France pendant la Restauration et membre d'un « comité de recherches sur Louis XVII ». Il se servait des révélations

de Martin pour démontrer l'illégitimité de Louis XVIII et de Charles X, et Martin certifiait le tout de son nom et de sa signature[1].

Ses amis d'autrefois, qu'il semblait renier et qu'il laissait diffamer par l'auteur anonyme de la brochure, en conçurent un vif chagrin. J'ai sous les yeux une lettre touchante que lui écrivait alors M. Silvy : « Daigne le Seigneur vous donner les yeux éclairés du cœur pour vous remettre dans la voie de la vérité et de la sincérité. Je ne puis ni ne dois vous cacher qu'en vous en écartant, comme il le paraît depuis

[1] Le plus extraordinaire fut que, plus tard, des légitimistes ingénieux trouvèrent le moyen d'ajouter foi aux prophéties de Martin de Gallardon sans cesser d'être fidèles au comte de Chambord. En 1871, trente-sept ans après la mort de Martin, un auteur anonyme (la question de Louis XVII a été traitée par une foule d'anonymes) rapporte une conversation qu'un lazariste, M. Hersent, avait eue en 1830 avec le visionnaire. Celui-ci annonçait dès lors que la couronne de France reviendrait à son *véritable héritier*.

« Mais, dit le lazariste curieux, comment montera-t-il sur le trône ? — Monsieur, il montera sur le trône en marchant sur des cadavres ! — Qu'est-ce qui nous l'amènera ? — Les troupes du Nord. — Combien de temps régnera-t-il ? — Fort peu de temps ; il laissera la couronne à un prince de sa race. — Et quand tout cela arrivera-t-il ? — Quand la France aura été suffisamment châtiée de la mort de son père. »

Voyez maintenant la conclusion de l'anonyme de 1871 : « Henri V a bien dit dernièrement, dans une lettre qu'on a jugée universellement de très haute portée : *Je suis le droit* ; mais il n'a pas dit : *Je suis le droit immédiat.* Louis XVII existant, sa proposition est véritable ; il est le droit, après le droit immédiat, puisque, d'après Martin, ce véritable héritier, qui doit venir d'une manière extraordinaire, amené par les troupes du Nord, qui ont déjà affreusement châtié la France, ne doit régner que fort peu de temps, et laisser la couronne à un prince de sa race, *qui ne peut être qu'en Henri V.* » (*Grave question. — Louis XVII est-il bien mort ?* — Roanne, 1871.) Les personnes crédules sont pleines de subtilité.

quelques années, vous faites un tort infini à l'œuvre particulière dont vous avait chargé l'ange du Seigneur dans les premiers mois de 1816. Vous n'étiez alors qu'un simple instrument dans sa main, choisi par lui comme un bon villageois que personne ne pouvait suspecter appartenir à aucun parti, et malheureusement il y en a beaucoup qui divisent l'Église et l'État. Quel changement s'est opéré en vous ! et quelle différence entre Thomas Martin, tel qu'il se montrait en 1816, et le même Thomas Martin en 1832 !... Tel est le mauvais fruit (le fruit de mort) de ce livre (mensonger) *Du passé et de l'avenir* qu'il confirme et doit confirmer plus que jamais différentes personnes dans l'incrédulité et dans l'éloignement des avis salutaires qui étaient donnés à toute la France par la mission qui vous fut confiée (et que vous venez de déshonorer). J'ai appris par moi-même et je suis encore certain, par divers témoignages, que beaucoup de ceux qui, d'abord, avaient cru à vos premières annonces n'y ajoutent plus l'ombre de foi. Je pourrais même vous citer, si vous le désirez, des curés et des ecclésiastiques honorables, des vicaires et jusqu'à des séminaristes que vos visions nouvelles et leur fausseté manifeste ont totalement dégoûté de vos précédentes révélations de 1816... » Cette lettre demeura sans réponse. L'infortuné Martin appartenait

désormais à ceux qui exploitaient ses hallucinations.

Lorsqu'au mois de mai 1833, l'horloger de Crossen, duc de Normandie, arriva à Paris pour se faire reconnaître de ses fidèles et que la secte commença de s'organiser, on mit en présence le Roi et le Prophète. On ne sait au juste les circonstances de cette entrevue. Selon certains auteurs, Martin fut amené à Saint-Arnoult, village voisin de Dourdan, chez le curé Appert, un des partisans les plus zélés et les plus dévoués de Naundorff; là, dans le presbytère, on le présenta à un personnage mystérieux qu'il désigna tout de suite comme le véritable roi de France, tandis que les amis de Naundorff pleuraient au spectacle du miracle. Mais M. le vicomte de Maricourt a recueilli de la bouche du docteur Antoine Martin, fils de Thomas Martin, une version d'après laquelle la scène aurait été moins solennelle et moins émouvante. En septembre 1833, un matin, en s'éveillant, Martin dit à son fils : « En ce moment réside à Paris, chez Mme de Rambaud, un inconnu qui se dit le roi Louis XVII. Mon ange m'engage à m'assurer de son identité. Partons, mon fils. » Ils partirent. « Êtes-vous le roi Louis XVII ? » dit brusquement Martin à l'étranger que l'on nommait Naundorff, quand il fut en sa présence. « En ce cas, vous avez sur l'épaule un

« *demi-anneau*, signe indélébile de votre iden-« tité, marqué par la reine votre mère, un *lion* « *endormi* sur la poitrine et une *colombe* en « haut de la jambe. » Alors Naundorff emmena le père et le fils Martin dans « un lieu discret commandé par la décence » et leur fit voir que ces signes étaient marqués sur son corps [1].

Du jour où Martin est enrôlé dans le parti de Naundorff, il mène une vie errante et pleine de tribulations. Il ne demeure plus que rarement dans son village. Il se retire tantôt à Chartres, tantôt à Versailles ; car les voix lui ordonnent sans cesse de fuir ses ennemis et de se cacher.

Le 12 avril 1834, il quitte Gallardon pour aller faire une neuvaine à Chartres. En partant il dit à sa femme « qu'il sait bien qu'il lui arrivera quelque chose, mais qu'il se remet tout à la volonté de Dieu ». Il se rend chez des personnes *honorables* qui ont coutume de l'accueillir. Mais, sa neuvaine achevée, sur le point de retourner chez lui, il est pris de douleurs affreuses et meurt sans qu'on ait fait appeler un médecin. Les personnes *honorables* mandent la veuve, exigent qu'elle fasse porter le corps du défunt chez un curé, son parent, et celui-ci est sollicité de déclarer que le décès a eu lieu dans sa maison. Il refuse, et le corps est transporté à

[1] *Figaro*, 8 août 1904.

Gallardon. L'étrangeté de toutes ces circonstances et l'aspect du cadavre font croire à un empoisonnement. La famille de Martin demande l'exhumation et l'autopsie. Les médecins examinent le corps, mais aucune suite n'est donnée à l'affaire.

Ainsi finit très mystérieusement le visionnaire Thomas Martin de Gallardon.

12 août 1904.



ÉGLISE DE VÉTHEUIL

DE MANTES A LA ROCHE-GUYON

On quitte Mantes et on suit la vallée de la Seine. Derrière soi on laisse la ville charmante, si bien nommée Mantes-la-Jolie. A chaque détour, les eaux paresseuses reflètent un ciel clair et des verdures qui frissonnent : on songe à Corot. A travers les déchirures du rideau que forment les peupliers des îles et des berges, apparaît la ville souriante et blanche qui se hausse au-dessus de son fleuve, gentiment ordonnée au pied des tours de sa fine et fière cathédrale : on songe à la grâce délicate, précise et menue de ces paysages qui composent le fond des miniatures du quinzième siècle.

Plus loin, tout change d'aspect et de couleur. Des escarpements crayeux barrent l'horizon. Ici commence la falaise, l'abrupte falaise qui désormais dominera la rive de la Seine jusqu'à la Manche et, sans s'interrompre, formera du Havre à Dieppe le bastion de la côte normande. Le site a déjà je ne sais quoi de maritime. Dans

les jours de tempête, les nuages qui fuient du nord-ouest et courent au-dessus de la grande vallée, semblent balayés par le vent du large, le fleuve se couvre de petites vagues courtes, écumeuses, l'air a une saveur marine; et quand Vetheuil présente, à l'entrée d'une petite valleuse, ses maisons basses, ses ruelles dévalant vers le rivage, la haute terrasse et la tour normande de son église, on dirait un village de pêcheurs...

Cette église de Vetheuil commencée, dit-on, au douzième siècle, possède un beau clocher, percé de longues lancettes, qui fut bâti par Charles le Bel. Elle fut reprise et achevée au seizième siècle par les Grappin, architectes de Gisors. Cette famille a enrichi le Vexin de constructions précieuses. L'église de Vetheuil est le chef-d'œuvre du plus célèbre artiste de la dynastie, Jean Grappin l'aîné. La Renaissance a donné à la France peu d'édifices religieux plus séduisants, plus harmonieux que celui-là. Nulle part on n'a plus ingénieusement tiré parti, pour transformer une vieille église, du décor nouveau et des styles classiques. La façade de Gisors, qui est aussi de Jean Grappin, semble d'un art moins parfait. Ici, l'ensemble architectural est léger, bien équilibré. Niches, consoles, dais, balustres, médaillons, sont d'une invention charmante. C'est encore l'élégance et la sobriété de la première Renaissance ; et pourtant apparaissent

déjà, sous le petit porche, l'H et le croissant. Les Grappin étaient demeurés fidèles aux traditions de goût et de mesure qui, autour d'eux, commençaient à se perdre.

Dans l'intérieur, quelques jolies statues d'autrefois, un beau rétable flamand représentant des scènes de la Passion, et d'abominables sculptures coloriées de la plus moderne laideur.

On s'arrête devant une singulière chapelle close d'une grille en bois et peinturlurée : à voir les hardes et les accessoires étranges qui pendent aux murailles, on la prendrait d'abord pour un vestiaire de théâtre. Les peintures, dont elle est badigeonnée, représentent des choses macabres, des tibias, des larmes et des têtes de mort. Le mur, qui fait face à l'autel, présente les portraits d'un grand nombre de personnages vêtus de noir et coiffés d'une sorte de bonnet à bords relevés. C'est la chapelle de la *charité* de Vetheuil, confrérie laïque, dont la fonction est d'assister les mourants et ensevelir les morts. Elle date sans doute du moyen âge, comme les autres confréries du même genre qui s'étaient formées dans le Vexin, et dont le souvenir n'est pas encore tout à fait perdu à Mantes, à la Roche-Guyon, à Vetheuil, à Rosny. Comme elles aussi, elle fut restaurée par une bulle de Grégoire XIII, à la fin du seizième siècle, au lendemain des épouvantes de la peste de Milan. Les

charités de Rosny, de la Roche et de Mantes se sont dissoutes. Celle de Vetheuil a survécu. Ce sont les costumes des confrères, grandes robes de serge noire à col bleu, qui sont accrochés au fond de la chapelle ; et voici les lanternes et les croix que l'on porte devant le cercueil, voici la sonnette du clocheteur, et sa dalmatique semée de crânes et d'ossements, voici les insignes du roi porte-bannière[1]. Chaque fois que je suis revenu ici, j'ai redouté de voir cette petite chapelle abandonnée et d'apprendre que l'on avait relégué dans un grenier cette touchante défroque. Jusqu'ici les gens de Vetheuil ont gardé leur *charité*. Combien de temps subsisteront encore ces vestiges des rites et des usages du passé?

*
* *

Au-dessous de Vetheuil, une falaise déchiquetée, ravinée, serre de près le brusque détour du fleuve. Point d'arbres ; quelques vignes; des bouquets d'une végétation grêle parsemant la pente crayeuse. La nature ne fut pas seule à tourmenter et creuser cette étrange

[1] Sur ces *charités*, voir l'ouvrage d'Émile Rousse : *la Roche-Guyon : Châtelains, Château et Bourg* (Hachette et Cie, 1892). Ce livre, — beaucoup plus vivant et captivant que ne le sont généralement ces sortes de monographies locales, — contient une histoire très sûre et très complète de la Roche-Guyon. Je l'ai largement consulté.

muraille. Des hommes taillèrent leurs habitations dans cette pierre molle, et un village souterrain s'est bâti dans la colline, pareil à ces villages qu'ont créé dans le tuffeau les riverains de la Loire. Les hommes ont déserté ces logis de troglodytes qui maintenant ne servent plus guère que de celliers et d'écuries. Mais le site a conservé un pittoresque singulier. Un petit clocher d'église jaillit du rocher, et, parfois, on voit encore fumer, au milieu des vignes ou des broussailles, la cheminée d'une cave.

Le village s'appelle Haute-Isle. Autrefois la maison du seigneur, entourée de murs, était la seule qui fût construite à découvert. Au dix-septième siècle elle abritait « l'illustre M. Dongois, greffier en chef du Parlement ». Or, cet illustre M. Dongois avait pour neveu le non moins illustre M. Nicolas Despréaux. Et ce fut ainsi que Haute-Isle (on écrivait alors Hautile) eut l'honneur d'être chanté, si j'ose dire, par Boileau lui-même :

C'est un petit village ou plutôt un hameau,
Bâti sur le penchant d'un long rang de collines,
D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.
La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
Qui, partageant son cours en diverses manières,
D'une rivière seule y forment vingt rivières.
Tous ses bords sont couverts de saules non plantés
Et de noyers souvent du passant insultés...

Ces vers sont un peu rugueux, un peu difficiles. Le lyrisme et le pittoresque n'étaient pas l'affaire de Boileau. Comme tous ses contemporains, — hormis La Fontaine et Sévigné, — il ne savait ni décrire un paysage, ni en traduire l'émotion. De cette incapacité on a conclu que les hommes et les femmes du XVIIe siècle étaient insensibles au charme de la nature... Ils n'étaient pas panthéistes, assurément ; ils n'avaient ni extases, ni tremblements devant les « drames » de la lumière et les « sauvages beautés » de la mer ou des cimes... Mais ils comprenaient et sentaient la grâce d'une belle vallée. Puisque nous avons sur notre route rencontré Boileau campagnard, recueillons ses souvenirs de villégiature.

Observons d'abord que, si sa description de Haute-Isle ressemble un peu à une page de dessin linéaire, on y trouve cependant indiquées toutes les particularités par où ce paysage nous enchante : le contraste de la falaise âpre, sauvage, avec la grande plaine qui s'étend sur l'autre rive de la Seine, la grâce du fleuve et de ses îles, la verdure des saules et des noyers. Et Boileau n'oublie point de nous montrer — par une périphrase un peu obscure — le gamin qui, passant sur le chemin, abat les noix à coups de pierres.

Que fait Boileau, lorsqu'il est aux champs ?

Des vers, naturellement, puisqu'il est poète de profession.

> Ici, dans un vallon bornant tous mes désirs,
> J'achète à peu de frais de *solides* plaisirs :
> Tantôt un livre en main, errant dans les prairies,
> *J'occupe ma raison d'utiles rêveries ;*
> Tantôt cherchant la *fin d'un vers que je construi*
> Je trouve au coin d'un bois le mot qui m'avait fui...

Voilà les plaisirs *solides* d'un *constructeur* de vers, ami des *utiles* rêveries. Des journalistes ont naguère interrogé nos hommes de lettres sur « l'emploi de leurs vacances »... Ils ont répondu, en prose, par des confidences toutes pareilles à celles que Boileau adressait en vers à M. Lamoignon, avocat général.

Mais à Hautile, Boileau s'arrêtait quelquefois de rêver et de rimer; alors, il « amorçait en badinant le poisson trop avide »; ou bien, il « faisait la guerre aux habitants de l'air » et il goûtait, au retour de la chasse, le plaisir d'un repas « agréable et rustique ».

Aussi, sur le point de quitter les champs, faisait-il le souhait ordinaire de tout bourgeois ou de tout poète obligé de réintégrer Paris :

> O fortuné séjour ! ô champs aimés des cieux !
> Que, pour jamais foulant vos prés délicieux,
> Ne puis-je fixer ici ma course vagabonde
> Et, connu de vous seuls, oublier tout le monde !

Vers charmants que n'eût pas désavoués La Fontaine.

Et il disait un triste adieu à cette campagne dont la paix lui semblait plus douce, plus salutaire à mesure que les années lui faisaient mieux sentir le prix du calme et surtout du silence · il avait alors quarante ans :

> Déjà moins plein de feu, pour animer ma voix,
> J'ai besoin du silence et de l'ombre des bois.
> . . . .
> *Il me faut du repos, des prés et des forêts.*

Voilà encore un bien joli vers, un vers de quadragénaire...

*
* *

« Sur le rivage de Seyne est un tertre merveilleux sur quoi jadis fut formé un chastel trop fort et trop orgueilleux et appelé la Roche-Guyon. Si est encore si haut et féroce qu'à peine peut-on en voir jusqu'au sommet. Celui qui le fist et compassa, fist, au pendant du tertre et au tranchant de la roche, une grande cave à la semblance d'une maison, qui aurait été faite par destinée. » (*Chronique de Saint-Denis.*)

Le chastel « trop orgueilleux » est encore debout au sommet de la colline, démantelé, ébréché, ruiné, mais gardant toujours son air fier et farouche. Quant à la maison créée « au

tranchant de la roche », elle est, pour ainsi dire, lentement sortie de la falaise, de siècle en siècle. Elle fut d'abord une sorte de repaire creusé au-dessous du donjon. Puis ses galeries se ramifièrent et s'étendirent jusqu'au bord de l'escarpement; alors on ferma les entrées du château souterrain par des façades de pierre, et on les arma de tours; une forteresse fut ainsi bâtie contre le rocher, et, en même temps, ses remparts furent poussés jusqu'à la Seine. A la lourde citadelle féodale succéda un château de la Renaissance, déjà moins terrible, et les châtelains du dix-huitième siècle le mirent au goût de leur temps, sans pouvoir lui retirer cependant son aspect guerrier.

Cette histoire de la construction est manifeste quand on se trouve en face de cet amas bizarre de bâtiments divers. Là-haut, la ruine du donjon; au pied de la falaise, et faisant corps avec elle, un grand château dont la façade à fronton s'encadre entre deux tours du moyen âge; et, devant cette demeure à demi féodale, de ravissantes écuries dans le style de celles de Chantilly. Ensemble grandiose, sans harmonie, presque barbare, mais où se reflète, avec une netteté saisissante, tout le passé de la France depuis l'invasion des Normands jusqu'à la Révolution.

De beaux meubles, de belles peintures, de fines boiseries ornent les appartements. Les

murs du salon sont couverts d'incomparables tapisseries racontant l'aventure d'Esther. Mais ce sont les portraits qui accaparent ici l'attention. Les uns sont de simples copies. Les autres sont attribués, — avec raison, — à Mignard, à de Troy, à Nattier. Ils évoquent la mémoire glorieuse ou charmante des châtelains et des châtelaines et, grâce à eux, c'est tout le passé de la Roche-Guyon qui ressuscite. Je ne sais s'il y a dans toute la France un château aussi riche de souvenirs et d'histoire.

Il appartint aux Guy de la Roche, et la femme de l'un d'eux, l'héroïque Perrette de la Rivière, y soutint un siège de cinq mois contre l'Anglais. Au seizième siècle, il fut aux Silly, et l'on y montre la chambre où, le lendemain de la bataille d'Ivry, le roi Henri trouva bon souper, bon gîte et se passa du reste, la vertueuse marquise de Guercheville ayant ordonné qu'on attelât son coche et s'en étant allée, à deux lieues de là, chez une de ses amies — aventure admirable dont on fit un roman. Puis la Roche passa aux du Plessis-Liancourt : son nom se trouva ainsi mêlé à l'histoire du jansénisme ; puis aux La Rochefoucauld : l'auteur des *Maximes* y demeura ; — puis, après la Révolution, aux Rohan, et, en 1829, il revint aux La Rochefoucauld. Ces noms seuls font comme un cliquetis de gloire.

Parmi les portraits accrochés à la muraille,

plusieurs représentent à des âges divers la marquise d'Enville. Le joli et fin visage ! Ce fut cette marquise qui créa le château, tel qu'il existe encore aujourd'hui, et métamorphosa la vieille citadelle en une demeure de plaisance. Son père, Alexandre de la Rochefoucauld, exilé par Louis XV à la Roche-Guyon, avait mis à profit les loisirs que lui faisait la défaveur du Roi en commençant de grands travaux dans son domaine ; il avait planté des bois sur le coteau dénudé, abattu les inutiles créneaux de la forteresse et construit un pavillon neuf. La marquise d'Enville lui succéda en 1769 et continua son œuvre. Sans compter, elle bâtit, dessina des jardins, commanda des peintures, des tapisseries et des sculptures. C'était une femme de goût et d'esprit : elle correspondait avec Walpole et Voltaire, était liée avec Turgot et Condorcet, se déclarait l'élève des philosophes, et les économistes se donnaient rendez-vous dans son salon. Mais on disait qu'elle pratiquait la philosophie, plus qu'elle ne la prêchait ; elle avait institué dans son village une école gratuite et avait remis à des religieuses le soin d'y enseigner ; dans les mauvaises années, elle ouvrait pour les pauvres des ateliers de charité. Elle se montrait fidèle et ingénieuse dans ses amitiés, car elle resta l'amie de Mlle de L'Espinasse sans cesser d'être celle de Mme du Deffand. Elle fut une de

ces aristocrates qui travaillèrent avec une candide générosité à la ruine de l'aristocratie : la Révolution ne la surprit ni ne l'épouvanta. Mais, le 4 septembre 1792, une bande de révolutionnaires assassina à Gisors son fils, le duc de La Rochefoucauld, qui avait siégé à la Constituante parmi les constitutionnels. Elle-même fut, l'année suivante, dénoncée, arrêtée, incarcérée et ne dut la liberté, peut-être la vie, qu'à une pétition des citoyens de la commune de la Roche-Guyon. Elle mourut en 1797, à l'âge de quatre-vingts ans.

*
* *

Tout à l'heure, nous rencontrions Boileau rêvant au pied de la falaise de Haute-Isle. Quelques pas plus loin, à la Roche-Guyon, nous rencontrons Hugo et Lamartine ; l'un et l'autre ont passé dans ce château, sous la Restauration.

La Roche appartenait alors au duc de Rohan-Chabot.

Il y a quelques mois, M. Charles Baille a publié un gros livre sur ce personnage un peu mince, un peu falot, et même, j'oserai le dire, un peu ridicule. Mais comme cette biographie a été pour l'auteur l'occasion d'étudier hommes et mœurs du temps de la Restauration, et que cette étude fourmille d'anecdotes neuves et bien contées, on passe volontiers sur l'insignifiance du héros.



LE CARDINAL DE ROHAN-CHABOT
Duc de Rohan, prince de Léon,
Archevêque de Besançon.
D'après un portrait de CAMUCCINI.

Voici, en raccourci, la vie de ce cardinal-duc :

Auguste de Chabot, né le 29 février 1788, suivit son père le prince de Léon dans l'émigration, puis rentra avec lui à Paris en 1800. Il fut élevé, un peu à l'aventure, par un Oratorien réfractaire et ensuite par un ancien régent de collège. En 1807, son grand-père, le duc de Rohan, étant mort, son père devint duc de Rohan et lui-même prince de Léon. Lorsque son père mourut, en 1816, il devint duc de Rohan.

En 1808, il avait épousé Mlle de Sérent, âgée de dix-sept ans. Châteaubriand lui disait parfois : « Venez, Chabot, que je vous corrompe » ; mais ses mœurs restaient irréprochables. Il voyagea en Italie ; il vit Mme Récamier et n'en fut point amoureux. La reine Caroline le distingua. « Elle le traita, dit Lamartine, avec une prédilection marquée qui promettait une amitié de reine, si le futur cardinal avait vu dans la plus belle des femmes autre chose que la délectation du regard. » Il avait un joli visage, donnait des soins infinis à sa toilette, chantait des romances et lavait des aquarelles.

En 1809, il avait été chambellan de l'Empereur. En 1815, sa femme mourut brûlée, le feu ayant pris aux dentelles de sa robe. En 1819, il entra au séminaire Saint-Sulpice. Il fut ordonné prêtre en 1822. Mme de Broglie le dépeignait ainsi, l'année suivante : « Il avait la figure maigre et

pâle et, en même temps, un soin et une coquetterie de sa personne qui semblaient réunir les honnêtes instincts avec les anciens souvenirs mondains; il y avait du fanatique et du fat mélangés dans sa figure. »

Il alla prêcher à la Roche-Guyon et, à cette occasion, il choisit cinq cents volumes dans la magnifique bibliothèque réunie par la marquise d'Enville, il les entassa dans la cour du château et y mit le feu : c'étaient des livres rares revêtus de reliures précieuses.

Ensuite, il alla à Rome où il pensait être fait cardinal. Il revint sans la pourpre; mais il avait converti la femme de chambre de Mme de Récamier.

En 1828, il fut appelé à l'archevêché d'Auch, puis à celui de Besançon. Il mécontenta les séminaristes par des réformes intempestives; il ne trouvait point mauvais que les ecclésiastiques portassent des chaussures cirées et lacées. Il choqua les libéraux par son intransigeance et le clergé par son luxe. Il restaura sa cathédrale; mais il gâta l'abside, brisa les meneaux des fenêtres pour y placer des verrières affreuses, démolit l'autel qui était une belle œuvre d'art du dix-huitième siècle et fit disparaître une jolie chaire en pierre du quinzième siècle où saint François de Sales avait prêché.

On le fit cardinal au mois de juillet 1830. La

chute des Bourbons le força de s'enfuïr en Belgique, d'où il passa en Suisse. Après la mort de Pie VIII, il prit part au conclave qui élut Grégoire XVI, et célébra le mariage de la duchesse de Berry avec le comte Lucchesi-Pali. Il retourna dans son diocèse en 1832, mais il y fut accueilli par une émeute. Il y demeura cependant et mourut en 1833 d'une fièvre typhoïde.

Le *Patriote*, journal de Besançon, qui avait mené campagne contre lui, publia, au lendemain de sa mort, un article courtois : « Il dut, nous n'en doutons pas, l'influence dont il a joui à sa vertu. Il priait avec dévotion et l'accent de sa voix entonnant les chants de l'Église respirait une véritable dévotion. Nul ne peut dire ce qu'il aurait opéré parmi nous, s'il eût trouvé une plus longue carrière, et s'il se fût réconcilié avec notre Révolution. »

... Vous songez sans doute à Bouvard et Pécuchet prenant des notes pour écrire la vie du duc d'Angoulême. Moi aussi.

Maintenant, revenons à la Roche-Guyon.

Montalembert, Marchangy, Berryer, Dupanloup, Hugo, Lamartine y furent les hôtes de l'abbé-duc de Rohan.

Comment Hugo fit la connaissance du duc de Rohan et se rendit à la Roche-Guyon ; comment, terrifié par l'étiquette princière qui régnait aussi bien dans la chapelle du châ-

teau que dans la salle à manger, il s'enfuit au bout de deux jours ; enfin comment le duc de Rohan donna Lamennais pour confesseur à Hugo, il faut lire ces histoires dans le tome II de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. Il ne faut pas non plus négliger de se reporter ensuite à l'ouvrage sévère, mais exact de M. Biré.

Lamartine a écrit, à la Roche-Guyon, une de ses plus admirables *Méditations* :

> Ici viennent mourir les derniers bruits du monde ;
> Nautoniers sans étoile, abordez ! c'est le port :
> Ici, l'âme se plonge en une paix profonde,
> Et cette paix n'est pas la mort.

Dans la note dont il a fait suivre ce cantique, Lamartine raconte que, en 1819, le duc de Rohan lui fut amené par le duc Mathieu de Montmorency. « Nous nous liâmes d'amitié sans qu'il me fît sentir jamais, et sans que je me permisse d'oublier moi-même, par ce tact naturel qui est l'étiquette de la nature, la distance qu'il voulait bien franchir, mais qui existait néanmoins entre deux noms que la poésie seule pouvait un instant rapprocher. » C'est exquis, avec une affectation de respect qui frise l'impertinence.

La *méditation* est intitulée *la Semaine sainte à la Roche-Guyon*. Pas un vers de cette grande

pièce lyrique ne révèle qu'elle fut conçue en ce lieu plutôt qu'en tout autre. Lamartine a donc voulu justifier son titre : « Le principal ornement du château, écrit-il, était une chapelle creusée dans le roc, véritable catacombe affectant, dans les circonvolutions caverneuses de la montagne, la forme des nefs, des chœurs, des piliers, des jubés d'une cathédrale. Il m'engagea à y aller passer la semaine sainte avec lui. Il m'y conduisit lui-même... Le service religieux, *volupté pieuse* du duc de Rohan, se faisait tous les jours dans cette église souterraine, avec une pompe, un luxe et des enchantements sacrés qui enivraient de jeunes imaginations... »

Le tableau est délicieux. Malheureusement, il est sorti tout entier de la « jeune imagination » de Lamartine. L'église souterraine existe toujours à la Roche-Guyon, telle qu'au temps du duc de Rohan. Mais la triple chapelle, taillée dans la falaise, et suffisamment éclairée du dehors, n'a nullement l'aspect d'une catacombe. Il n'y a pas de « circonvolutions caverneuses », de nefs, de chœurs, de piliers et de jubés. La *cathédrale* se compose de trois petites salles voûtées...

Et je pense maintenant à l'honnête Boileau. Ce n'est pas lui qui nous eût ou qui se fût lui-même mystifié de la sorte ! Il est vrai que nous

NOYON

La cathédrale et la « librairie » des chanoines.

NOYON

La lumière s'adoucit et se voile, même en ce temps de canicule, et, sous ce ciel d'azur pâli, l'harmonie puissante des verdures et des briques annonce la Flandre prochaine. Seules, les tours de pierre de la cathédrale dominent de leur masse grise les bâtisses rouges et les frondaisons des jardins.

Noyon posséda d'immenses couvents que rasa la Révolution. De rares vestiges marquent encore la place de ces monastères; ici une abside transformée en magasin, là une façade de chapelle. Les moines s'en sont allés; mais la ville a gardé l'air monacal; et c'est un lieu pour y faire la retraite. Dans le silence des rues mélancoliques, les pavés semblent plus sonores, et le passant écoute avec surprise le bruit de ses pas entre les logis taciturnes...

Sur la place du Marché, la façade délicate et fleurie du vieil Hôtel de Ville de la Renaissance

évoque les images de la vie communale propre aux petites cités du Nord : on cherche le beffroi, on attend la sonnerie du carillon ; mais la batailleuse commune du moyen âge est maintenant une petite ville sage, triste et pensive. Dans l'escalier, des sculptures de « haute graisse » racontent les lourdes gaietés des septentrionaux ; mais Noyon est maintenant une petite ville sage, triste et décente.

Sur la même place se dresse une fontaine bizarre due à la libéralité d'un prélat dix-huitième siècle. Les statues des vertus cardinales en décorent le piédestal sur lequel s'élève un obélisque entouré d'emblèmes et d'allégories ; on y voit un amour qui caresse un agneau, puis des carquois, des flèches, un chien, — symboles de l'amour innocent et de la fidélité. Une inscription, placée sur le monument, rappelle aux Noyonnais que chez eux Chilpéric II fut enseveli, Charlemagne sacré, et Hugues Capet élu roi. Je ne sais si cette inscription date de l'époque où fut bâtie la fontaine : elle a quelque grandeur dans sa concision ; louons les villes qui se parent ainsi de leurs gloires passées, et se rappellent le rôle qu'elles tinrent dans les destinées de la France...

Avec ses maisons de briques et ses jardins enclos de haut murs, avec son silence et ses souvenirs, Noyon mériterait déjà la tendresse

des Noyonnais, même si Noyon ne possédait son admirable cathédrale....

*
* *

Le joli tableau que présente l'abside avec ses chapelles rayonnantes! Des vases-torchères ornent les arcs-boutants que restaura le dix-huitième siècle : ils désespèrent, les purs archéologues, et font la joie des hommes sans goût qui, insensibles à l'unité de style, aiment à écouter les monuments conter leur histoire, toute leur histoire. A ce chevet harmonieux s'accroche le bâtiment du Trésor, puis une fine construction à pans de bois du seizième siècle, la « librairie » des chanoines : son rez-de-chaussée formait jadis portique et servait à abriter un marché ; hélas ! on l'a muré... En arrière, les bâtiments du chapitre, des masures, des tourelles, une arcade jetée sur la rue, une haute muraille crénelée enveloppent le cloître et le flanc de la cathédrale; et le pittoresque de ces lignes désordonnées est délicieux.

De l'autre côté de l'abside s'ouvre une brèche lamentable. Là s'élevait autrefois la chapelle de l'évêché; elle s'appuyait au croisillon de l'église, et ainsi apparaissait dans un cadre exquis le petit portail de transept. Cette chapelle du treizième siècle était depuis longtemps abandonnée ;

elle avait perdu ses voûtes anciennes; mais il eût fallu respecter ces vieux pans de mur. Pour *dégager* la cathédrale, on les a jetés par terre... Pas tout à fait cependant, car le propriétaire d'une cave creusée sous cette chapelle s'est opposé à l'entreprise de l'architecte : aujourd'hui des débris du petit édifice subsistent encore. Et ils n'ont même pas l'apparence d'une ruine, mais le piteux aspect d'une démolition. On a donc détruit un ensemble d'une véritable beauté, et l'on a, contre tout bon sens, isolé la cathédrale de l'ancien évêché, pour permettre aux Noyonnais de tourner tout autour de leur église. C'est, du moins, le seul bénéfice qu'ils en ont recueilli.

Devant la façade occidentale de l'église s'étend une petite place que bordent des demeures canoniales tranquilles et cossues. Sur les piles de chaque porte, de gros vases arrondissent leur panse et projettent leurs flammes de pierre : c'est le *leit motiv* du dix-huitième siècle. Les chanoines qui s'étaient construit ces beaux logis n'avaient qu'à traverser le parvis pour se rendre à la cathédrale. Celle-ci s'élève en face de leurs maisons, avec ses tours massives, que ne couronne aucune flèche, mais où déjà, par le mélange du plein cintre et de l'ogive, se marque l'originalité de l'édifice. Le vaste porche à trois ouvertures, dont les révolutionnaires, puis

les fabriciens de la Restauration saccagèrent les sculptures, garde une majesté inimitable...

*
* *

Au dehors, cette église nous charmait surtout par son pittoresque; au dedans, elle nous donne une impression de parfaite beauté.

Elle nous ravit d'abord par l'équilibre de ses diverses parties, par la justesse de ses proportions. Son plan est un chef-d'œuvre. Dans presque toutes nos cathédrales, nous admirons le chœur, puis nous admirons la nef; si nous voulons embrasser tout l'édifice d'un coup d'œil, nous sommes encore étonnés par sa grandeur et sa majesté, mais notre œil n'éprouve plus la même volupté, notre esprit la même satisfaction. Si l'on se place à l'entrée de Notre-Dame de Noyon, dans cette sorte de vestibule qui précède la première travée de la nef et s'élève ici jusqu'à la hauteur des voûtes, on a devant soi une œuvre absolument harmonieuse. Le regard peut aller jusqu'au chevet sans être arrêté par aucune discordance. Il n'est point, je crois, d'église ogivale où les dimensions de la nef correspondent d'une façon aussi heureuse aux dimensions du chœur. L'unité du monument est incomparable. Le chœur est comme l'achèvement, l'épanouissement du long vaisseau go-

thique. La nef semble s'acheminer à ce rond-point de lumière, sans hâte, d'un rythme tranquille et hardi que marque la régulière alternance de ses colonnes nues et de ses piliers flanqués de colonnettes...

Voilà la beauté, pour ainsi dire, la beauté intellectuelle de la cathédrale de Noyon. Mais son caractère le plus original, par où elle enchante notre imagination et se grave dans notre souvenir, c'est la merveilleuse combinaison de l'ogive[1] et du plein cintre. Elle est charmante, entre toutes ces charmantes églises qui s'élevèrent au douzième siècle dans les vallées de l'Oise et de la Seine, et où des architectes de génie surent rapprocher les arcs arrondis du roman à son déclin et les arcs brisés de l'ogival à son aurore. Nulle part, l'art de ces constructeurs ne se montra si raffiné, si subtil; nulle part on n'a vu réussite aussi complète; nulle part, le mariage de la tradition et de la modernité n'enfanta une œuvre plus exquise.

Considérez les élévations de la nef : les arcs qui séparent la nef des collatéraux se rompent en ogives; les tribunes sont percées d'ouvertures ogivales que divisent des colonnettes, et que surmonte un trèfle à jours, et la lumière pénètre dans ce triforium par des fenêtres romanes; au-

[1] Au lieu d'*ogive*, il vaudrait mieux, pour ne point mécontenter les archéologues, écrire ici *arc en tiers-point*. Mais tous mes lecteurs ne sont pas archéologues.

dessus de ces tribunes, court une petite galerie dont les arcs sont en plein-cintre et, plus haut encore, les fenêtres jumelles de la claire-voie s'encadrent dans des arcs semi-circulaires. Dans les transepts, dont les deux croisillons se terminent en absides, ce sont d'autres combinaisons, mais les deux espèces d'arcs y sont toujours fraternellement associées; l'ogival et le roman alternent du sol à la voûte. Dans le chœur enfin, les arcades, en plein-cintre pour les deux premières travées, se brisent au fond de l'abside, et les lignes de la claire-voie reproduisent la même modulation ; les tribunes s'ouvrent en ogives, et les arcs de la galerie se divisent en trilobes.

A cette diversité des lignes, il faudrait ajouter la diversité du décor. Deux styles sont ici juxtaposés : voici les monstres, les grotesques et les feuillages de l'art roman, et voici la sculpture plus sobre et plus vraie de l'art ogival.

Mais — c'est le miracle — tous ces contrastes n'apparaissent que si l'on analyse attentivement les éléments de l'édifice. Jamais ils ne se forment de disparates ; jamais ils n'affaiblissent l'impression de grâce, d'aisance et de perfection que nous avons subie en pénétrant dans Notre-Dame de Noyon.

*
* *

On a beaucoup discuté sur la date de la construction de cette église.

Cette question n'embarrassait guère Jacques Le Vasseur, doyen du chapitre, qui publia, en 1633, un volume de 1.400 pages intitulé *Annales de l'église cathédrale de Noyon*. Pour lui, le chœur où chaque jour il allait chanter les psaumes, avait été bâti par saint Médard, au sixième siècle; Charlemagne avait construit la nef; puis, après l'an 1000, « notre chœur fut rafraischy, notre nef parachevée, nos clochers adjoutés pour accomplissement de l'œuvre ». Il ajoutait cependant : « Au moins les experts jugent que ces ouvrages et manufactures sont de ce temps-là. » L'excellent Le Vasseur n'était point, d'ailleurs, homme à les chicaner sur leurs dires, lui qui consacrait un chapitre de son livre à démontrer que la fondation de Noyon par Noë était « vraisemblable »; et l'on devine les raisons qu'il tirait de la philologie.

Les « experts » du dix-neuvième siècle y regardèrent d'un peu plus près. Le jour où l'on sut distinguer l'art roman de l'art ogival, on eut vite fait de classer la cathédrale de Noyon parmi les monuments de *transition*. Dans une vivante et éloquente étude qu'il publia en 1845, et où, à propos de la cathédrale de Noyon, il étudiait les origines et célébrait les beautés de l'art gothique, Vitet soutint que cette cathédrale fut « conçue et

entièrement ébauchée de 1150 à 1170 et qu'elle ne fut totalement sculptée, ragréée et parachevée que vers la fin du siècle et peut-être même un peu au delà ». Ces dates ne sont pas tout à fait exactes : M. Eugène Lefèvre-Pontalis l'a démontré par les textes et par l'examen archéologique du monument même ; il a prouvé que le chœur fut achevé en 1157, la nef en 1220, que les voûtes s'effondrèrent à la fin du treizième siècle dans un incendie, et que l'église fut alors réparée... Et je vous renvoie à son excellente *Histoire de la cathédrale de Noyon* [1].

*
* *

Les deux croisillons du transept sont arrondis en forme d'abside. Ce plan se rencontre fréquemment dans les cathédrales romanes et surtout dans celles du pays rhénan. On le retrouve aussi dans la cathédrale de Tournai, et ce fut sans doute à cette dernière que les architectes de Noyon empruntèrent l'idée de leur transept, car jusqu'au milieu du XIIe siècle les deux dio-

[1] Cette histoire est extraite des *Mémoires du Comité archéologique de Noyon* (t. XVII) ; elle a été éditée avec de nombreuses illustrations qui montrent les divers aspects de la cathédrale. — Les membres d'un des derniers Congrès de la Société française d'archéologie se sont rendus à Noyon. Le *Guide* publié pour les congressistes contient des notices brèves et précises sur les divers monuments visités. Celle relative à la cathédrale de Noyon est du directeur de la Société, M. Eugène Lefèvre-Pontalis.

cèses furent unis sous la même crosse. D'ailleurs, si j'étais archéologue, j'étudierais attentivement les plans de ces deux églises : cette comparaison expliquerait peut-être quelques-unes des particularités de Noyon.

Rien de plus gracieux que ces deux croisillons circulaires où la variété des arcs s'ajoute encore au charme des lignes courbes... Mais voyez ici la malice des restaurateurs.

Le croisillon du Nord n'a pas été restauré. Plusieurs de ses fenêtres ont été bouchées au dix-huitième siècle; on a remplacé les ouvertures du rez-de-chaussée par des niches décorées de statues, et au fond de l'abside on a ouvert une petite porte pour communiquer avec la sacristie. Les hommes qui traitaient ainsi un vénérable monument du moyen âge étaient des vandales, je l'accorde. Mais il y a, tout de même, un bien aimable et bien délicat ressouvenir de la Renaissance dans le décor qu'ils plaquaient sur les murs du douzième siècle. Ils ont diminué la lumière dans cette partie de leur église; mais cela ne vaut-il pas mieux que le jour cru qui passe à travers des vitres blanches ? Bref, ils ont altéré le caractère de l'édifice ancien; mais ils lui ont laissé de l'accent et de la vie.

Tournez-vous vers le croisillon opposé. Il avait été aussi modifié au cours des siècles, on



NOYON

Autel et transept de la cathédrale.

l'a naguère restitué dans son état primitif. Une porte le faisait communiquer avec le jardin de l'évêché, on l'a supprimée. Plusieurs ouvertures avaient été aveuglées, on les a rouvertes. Bref, on a « restauré »; et c'est précisément pour mieux restaurer que l'on a, comme je vous l'ai dit, démoli la petite chapelle de l'évêché. Tout cela fut accompli avec la plus rare habileté, avec la science la plus sûre. Cette abside présente maintenant l'aspect d'un parfait schéma d'architecture. C'est clair, c'est propre, c'est achevé. Mais où est l'accent? où est la vie ? Les vandales les plus vandales ne sont pas toujours ceux que l'on pense.

*
* *

Sous la croisée du transept s'élève un maître-autel de marbre blanc. La table est une vaste console arrondie que soutiennent de leurs mains levées six anges de bronze doré, et que surmonte un petit temple circulaire. Gradins de l'autel, frises et chapiteaux du petit temple sont ornés de cuivres ciselés. C'est une très belle œuvre d'art de style Louis XVI. Elle fut mise à cette place en 1779.

Jusqu'au dix-huitième siècle, la cathédrale avait conservé son vieil autel du treizième siècle : placé, selon la coutume ancienne, tout au fond de

l'abside, sans cierges, sans crucifix, sans tabernacle, c'était une simple table entourée de rideaux qui s'ouvraient seulement à l'élévation; les parements variaient selon l'office du jour; des châsses précieuses garnissaient le rétable.

Or, en 1753, un architecte et contrôleur des bâtiments du Roi qui demeure à Compiègne, Louis Godot, vient proposer au chapitre de Noyon le dessin d'un autel « à la romaine ». Son projet plaît au Chapitre qui l'accepte, malgré la violente opposition de Claude Bonnedame et de sept autres chanoines mécontents de la destruction de l'autel gothique.

Godot, qui propose en outre de remplacer les stalles anciennes, de démolir le jubé et d'entourer le chœur de grilles, prépare un devis. Le Chapitre réunit la somme nécessaire pour les travaux. Mais Bonnedame et ses amis ne désarment pas; ils adressent une requête au lieutenant général du bailliage, invoquant les Pères de l'Église, la liturgie et le respect des choses anciennes. L'intendant de la généralité se rend à Noyon pour pacifier le Chapitre. Mais Bonnedame est de plus en plus intraitable. Le Roi renvoie l'affaire devant le Conseil d'État. Les opposants produisent de nouveau leurs arguments liturgiques, et ajoutent que la somme demandée pour la décoration du chœur sera mieux employée, si on la consacre à refaire les

voûtes qui menacent de crouler. Des experts sont nommés pour examiner l'état des voûtes, et le déclarent excellent. Bonnedame ne veut pas s'avouer vaincu et reprend ses griefs. Godot réplique et allègue l'autorité de Michel-Ange : on peut bien placer l'autel dans le transept de Noyon, puisqu'ainsi fut fait à Saint-Pierre de Rome ! Le Conseil d'État ratifie enfin la première décision du Chapitre et consomme la déroute de Bonnedame et de ses partisans.

M. Lefèvre-Pontalis, à qui j'emprunte cette anecdote, cite avec honneur les noms des chanoines qui, sous la conduite de Bonnedame, se montrèrent en cette circonstance « les défenseurs des bonnes traditions archéologiques ». Louons donc les chanoines Du Héron, Cuquigny, Bertault, du Tombelle, Antoine de Caisnes, Pelleton, Mauroy et Reneufve, qui montrèrent, pour protéger un autel du treizième siècle, un zèle méritoire. De tels sentiments ne sont point communs chez des hommes d'église, même en 1905 ; ils étaient bien plus rares encore en 1754. Oui, — pour l'amour des principes, — célébrons ce pieux acharnement.

Seulement... seulement, quand je regarde l'autel « à la romaine » conçu par Godot, je me demande, avec toutes sortes de remords et de scrupules, qui eut raison de Bonnedame ou de ses adversaires. C'est une pure merveille d'élé-

gance que cet « autel à la romaine ». Les anges de bronze doré qui portent la table et que l'on attribue à Gouthièze sont de délicieuses statuettes ; les guirlandes et les emblèmes de cuivre qui décorent le marbre sont du travail le plus fin ; le petit temple élevé au-dessus du tabernacle est d'un goût délicat, malgré son air trianonesque... Et quelle harmonie imprévue entre ce bibelot charmant et la vieille cathédrale du douzième siècle ! Oui, cet autel est à sa place, en dépit de la liturgie, en dépit des convenances, en dépit des respectables préjugés de Bonnedame. Un accord exquis s'établit entre la courbe des marches, de la table, du tabernacle et les formes arrondies du chœur et du transept. Quelle duperie que l' « unité de style » !

Alors, Bonnedame avait tort ?... Je n'en sais plus rien. Mais, aujourd'hui, nous devons honorer sa mémoire et recommander son exemple ; car, si maintenant quelqu'un s'avisait de vouloir enlever l'autel « à la romaine » de la cathédrale de Noyon, ce serait pour lui substituer un autel néo-gothique, lequel serait abominable, encombrant et déplacé : là-dessus point d'incertitude.

L'autel de Godot faillit être traité par les révolutionnaires comme l'autel gothique l'avait été par les chanoines. Un maçon voulut briser ce monument de la superstition. Mais un représentant du peuple intervint et fit entendre à cette

brute que les prétendus anges étaient des amours, que les grappes de raisin et les épis de blés étaient non les emblèmes de l'eucharistie, mais ceux du culte de Cérès et de Bacchus. L'autel fut épargné, et devint celui de la déesse Raison. Des personnes qui, maintenant, partagent encore les opinions de Bonnedame, trouveront peut-être que le représentant du peuple ne faisait que rétablir la vérité. Réprouvons une telle façon de penser...

*
* *

Du cloître de la cathédrale, il ne subsiste plus qu'une seule galerie. Le reste, fort délabré, fut rasé par les fabriciens de Notre-Dame de Noyon, en 1811.

Sur cette galerie s'ouvre la grande salle capitulaire, admirable vaisseau ogival où les restaurateurs ont fait fureur. Dans le cloître même, leur zèle se montra plus modéré, plus discret. Ils ont réparé les voûtes crevassées, lié de fer les colonnettes défaillantes, respecté les brèches et les cassures.

Comme les grands murs auxquels s'appuyaient les travées détruites sont encore debout, l'aspect du lieu n'a guère changé, son intime beauté n'a pas été violée. On y peut toujours goûter le silence, l'ombre et la fraîcheur... On n'y entend que le bourdonnement des mouches, et au milieu

de l'aire, un grand saule pleureur ombrage un vieux puits aux ferrures rouillées.

Sous le cloître on a rangé des débris de sculpture, et dans ce tas de pierres on découvre avec mélancolie quelques fragments admirables. Le long des murs, de belles pierres tombales ont été relevées...

L'après-midi est brûlante. Il fait bon s'attarder sous ces voûtes et s'y livrer aux plaisirs de l'épigraphie. Déchiffrons des épitaphes.

Voici celle d'un évêque de Noyon, M. Jean-François de La Cropte de Bourzac, mort le 23 janvier 1766. Trois distiques commémorent l'humilité du défunt, sa piété, son dévouement au roi. Au-dessous de ces vers latins, d'une élégante banalité, on découvre un nom qui pique la curiosité : Gresset. Ce fut, en effet, l'auteur de *Vert-Vert* que les chanoines chargèrent de composer l'épitaphe de leur évêque. Il est douteux que notre Bonnedame, l'ennemi des autels « à la romaine », ait aidé le poète à glorifier les vertus de M. Jean-François de La Cropte de Bourzac : car ce fut justement sous le gouvernement de cet évêque qu'un damné architecte entreprit la nouvelle décoration du chœur de la cathédrale de Noyon.

Sur une grande plaque tombale est représenté le Jugement dernier. On y voit le Grand Juge, l'ange qui sonne de la trompette et clame : *surgite, mortui, venite*, le défunt qui sort de sa tombe,

accroche son linceul au bras de la croix et dit au Seigneur : *Domine, jube ad me venire*, puis d'autres sépulcres ouverts, et des ossements épars. Au-dessous de ces images, on lit ces vers qui ne manquent ni de force ni de saveur :

Le corps de Gilles Coquevil
Cy devant mis en pourriture
Fut riche ou pauvre, noble ou vil
Est au vers viande et pasture
Attendant la judicature
Et l'arrest du grand jugement
Où nous faut tous[1].........
Rendre compte des maulx passés
Dieu fasse à l'âme promptement
Pardon et à tous trépassés.

Dans l'église même, à côté de la porte du cloître, un singulier visage surmonte une interminable épitaphe. C'est la face d'un vieux mandarin uniformément chauve et symétriquement ridé. On voit l'homme jusqu'à mi-corps, les bras repliés et les pouces en dedans. Sa mine, sa pose, l'expression de son visage ont je ne sais quoi de chinois. Sur sa poitrine se détache un objet mystérieux, en forme d'œuf d'autruche, sur lequel est dessinée une colonne avec ces mots : *Ito fidens*..... Il faut lire l'épitaphe, pour trouver la clef du rébus. Ce mandarin, c'est Jacques Le Vasseur, chanoine et historien de l'église de

[1] La pierre est brisée à cette place.

Noyon dont j'ai déjà cité le nom à propos des origines de la cathédrale. L'épitaphe commence par un terrible calembour sur le nom latin de Le Vasseur, *Vasserius*. Un vase d'or, y est-il dit, *vas aureus*, est caché dans cette tombe, mais il ne doit tenter la cupidité de personne, il ne recèle que des vertus. C'est ce vase symbolique qui est figuré sur la pierre. La colonne est celle qui guidait le confiant chanoine vers sa patrie éternelle : *fidens ito*... Et nous apprenons encore — dans un latin savoureux que je traduis gauchement, — que « cet homme de bien vécut en tout lieu, chiche pour soi, généreux pour les autres ; c'est pourquoi, en mourant, il laissa peu de chose en dehors de livres mêlés, rares et précieux, préférables — de l'avis des sages — aux trésors des Orientaux comme aux magnificences et aux clinquantes parures des Septentrionaux »...

Toutes ces puérilités ne sont point sans charme, surtout quand elles nous retiennent dans l'ombre fraîche d'une cathédrale, à l'heure du jour la plus lourde, la plus aveuglante...

*
* *

Le jour décline. C'est le moment où se révèle toute la beauté de la cathédrale. Alors le contraste des ombres et des lumières devient plus

émouvant. Une douce et verte clarté remplit le chœur, et prête à ses architectures une grâce plus subtile, plus aérienne ; elle filtre à travers les hautes ouvertures de la nef, illumine les ogives de la voûte, fait saillir les nervures des arcs ; l'édifice entier paraît plus léger, plus triomphal.

On se retourne vers les portes grandes ouvertes, et, après la magnificence de l'église, on goûte la délicate et paisible intimité de la ville. Dans la triple baie du portail s'encadre la petite place du parvis où, rangées comme des chanoines au chœur, les maisons du Chapitre semblent s'endormir dans le crépuscule, et, au fond d'une rue étroite, sur le ciel rose se détachent des toits, des pignons et de sombres bouquets de verdure...

28 juillet 1905.



SOISSONS

Saint-Jean-des-Vignes.

SOISSONS

SAINT-JEAN-DES-VIGNES

Soissons est une cité blanche, paisible et souriante qui dresse sa tour et ses clochers aigus au bord d'une rivière paresseuse, au milieu d'un cercle de collines vertes : ville et paysage font songer aux petits tableaux que peignaient avec amour les enlumineurs de nos vieux manuscrits. C'est ici de la France, de la pure France : rien de cet air flamand que prennent déjà les petites villes de la vallée de l'Oise avec leurs maisons de briques, comme l'exquis Noyon, pareil à un grand béguinage. De précieux monuments racontent toute l'histoire de la monarchie française, depuis les cryptes mérovingiennes de l'abbaye de Saint-Médard, jusqu'au bel hôtel élevé à la veille de la Révolution pour les intendants de la province. Au milieu des rues étroites et des petits jardins, une magnifique cathédrale étend les deux bras de son grand transept ; au nord,

un mur droit et une immense verrière ; au sud, cette merveilleuse abside où l'ogive et le plein cintre se combinent d'une façon si délicate.

On ne peut se dispenser de maudire, en passant, l'architecte qui, pour déshonorer l'intérieur de ce monument, encadra chaque pierre par des joints noirs, damier d'un aspect exaspérant où se perdent toutes les lignes de l'architecture.

La promenade est charmante par les rues de cette ville aimable. Aujourd'hui, je voudrais vous entretenir du plus célèbre des monuments de Soissons, l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes.

De ce monastère, qui fut un des plus beaux et un des plus riches de France, il reste seulement la façade de l'église, les débris d'un cloître du quatorzième siècle, les vestiges d'un cloître de la Renaissance, quelques bâtiments du dix-septième siècle et une magnifique salle gothique, le réfectoire du couvent.

Comment l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes fut réduite à l'état de ruines, c'est un chapitre intéressant de l'histoire du vandalisme, je vous le conterai brièvement. Nous verrons ensuite quelles mesures seraient nécessaires pour sauver le bâtiment du réfectoire.

*
* *

Fondée au onzième siècle, l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes obéissait à la règle de saint Augustin. Ses religieux étaient des chanoines joannistes. Leur mission consistait à célébrer l'office dans l'intérieur du monastère et à exercer les fonctions de curé dans les quarante paroisses qui appartenaient à la communauté, dans le diocèse de Soissons et dans celui de Meaux. Quatre-vingt-dix chanoines demeuraient cloîtrés ; une cinquantaine de religieux desservaient les paroisses. Par leur sainteté et leur science, les joannistes avaient acquis, au moyen âge, un tel renom que le cardinal Jean de Dormans confia aux abbés de Saint-Jean-des-Vignes la direction du collège de Dormans-Beauvais fondé par lui à Paris.

Les dons des rois, des seigneurs et des bourgeois permirent aux chanoines d'entreprendre la construction d'une grande église. Vers 1335, on jeta les fondations de la nef et des tours. A la fin du quatorzième siècle, les murs de la nef étaient achevés, et les tours élevées jusqu'à la hauteur de la grande rosace. Les dilapidations de l'abbé Remy d'Orbais, puis les guerres des Armagnacs et des Bourguignons arrêtèrent les travaux, et ce fut vers la fin du quinzième siècle que l'on termina les voûtes et le dallage. Les deux clochers furent seulement achevés, le petit dans les dernières années du quinzième siècle, le

grand en 1520. La construction de l'église avait duré près de deux cents ans[1].

En 1567, deux années après la mort du dernier abbé régulier de Saint-Jean-des-Vignes, les protestants dévastèrent l'abbaye : la bibliothèque et le trésor furent pillés, les verrières et les statues brisées, les boiseries incendiées, les fontaines démolies. Les abbés commendataires mirent peu d'empressement à réparer le désastre.

Au moment de la Révolution, il n'y avait plus que trente religieux dans le monastère. On les chassa, et la nef de l'église servit de manutention militaire.

C'est une légende assez accréditée que l'église fut démolie pendant la Révolution. Rien n'est plus faux. A cette époque, les toitures étant mal entretenues, une travée de la voûte s'effondra ; mais, sous le Consulat, le monument était encore solide et quelques réparations eussent suffi à le sauver. Il fut démoli par un évêque de Soissons, Mgr Leblanc de Beaulieu.

C'est une histoire pitoyable. J'ai sous les yeux le dossier administratif de cette abominable destruction, dossier dont je dois la com-

[1] J'emprunte ces dates et d'autres renseignements à une notice de M. Fernand Blanchard, secrétaire de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons (1905). Cette brochure contient un précis très clair de l'histoire du monument et une excellente description des ruines.

munication à M. Max Sainsaulieu, architecte des monuments historiques à Soissons. Ces pièces sont édifiantes.

Le 1er août 1804, les marguilliers de l'église « cathédrale et paroissiale » de Soissons s'adressent au maire de la ville et lui exposent que leur église a grand besoin de réparations et que ces travaux indispensables sont évalués à 23.786 francs. « Le désir, écrivent-ils, d'alléger autant que possible cette charge pour notre ville nous a suggéré un moyen qui l'en exempterait totalement, au moins pendant plusieurs années. Ce moyen consiste à obtenir du gouvernement la disposition de l'ancienne église de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, pour employer le produit des démolitions à l'entretien et aux réparations de la cathédrale. Il ne vous sera pas difficile, monsieur le maire, de convaincre le gouvernement par la description de l'état actuel de cette église, et par l'exposé des accidents qui ont failli arriver depuis deux ans et récemment encore par la chute successive de ses différentes parties, que la démolition totale de cet édifice ne portera aucun préjudice réel au Trésor national et contribuera avantageusement à la sûreté publique... »

Derrière les marguilliers, c'est bel et bien l'évêque qui réclame la démolition de l'église. En effet, le 25 avril 1805, par un décret rendu

« au palais Stapinigi », l'Empereur ordonne que le préfet du département de l'Aisne, *sur la demande de M. l'évêque de Soissons*, mettra à sa disposition l'église de Saint-Jean-des-Vignes, « pour les matériaux provenant de la cathédrale être employés aux réparations de la cathédrale » : les habitants de Soissons doivent seulement, en échange de cette concession, consolider les murs des autres parties de l'abbaye qui ont été remises à l'administration des poudres et salpêtres.

Mgr Leblanc de Beaulieu tient son décret. Cependant les habitants de Soissons s'alarment de ce projet de démolition, protestent contre le dessein du prélat et portent leurs doléances au préfet. On se figure souvent qu'avant l'avènement du romantisme personne en France ne s'est soucié des monuments du moyen âge. Or, en 1805, la nouvelle que l'on va détruire l'église de Saint-Jean-des-Vignes excite déjà l'indignation des Soissonnais. Les archéologues entrent en campagne. Le préfet écrit à l'évêque (26 juin 1805) : « Monsieur, je reçois un grand nombre de réclamations contre la démolition prochaine de l'église de Saint-Jean : les habitants de Soissons paraissent extrêmement attachés à cet édifice qu'ils regardent comme un monument précieux des arts. J'ai l'honneur de vous adresser copie d'un précis historique qui m'a été

transmis. Comme c'est à vous, Monsieur, qu'il appartient de décider du sort de cette église maintenant à votre disposition, je ne puis m'en rapporter qu'à ce que votre bon esprit et votre amour éclairé pour les arts vous dictera. »

Son « amour éclairé pour les arts » n'inspire nullement à l'évêque le désir de sauver l'église ; mais les plaintes de ses ouailles l'embarrassent, et il explique au préfet qu'il ne saurait procéder lui-même d'une manière régulière, qu'il est peu convenable qu'un évêque fasse « son affaire personnelle de la démolition d'une église ». Et, quatre années durant, les choses en restent là.

Enfin, en 1807, dédaignant les protestations et triomphant de ses propres scrupules, l'évêque adjuge les vitraux et les ferrements à un sieur Archin. En 1809 il charge son notaire de traiter en son nom avec les entrepreneurs de démolition. Tout ce qu'il accorde aux habitants de Soissons, c'est la conservation de la façade.

Le marché est conclu entre « Antoine-Isidore Petit de Reimpré, notaire impérial, demeurant à Soissons, au nom et comme fondé de pouvoirs de Monseigneur Jean-Claude Leblanc-Beaulieu, évêque de Soissons et Laon, baron de l'Empire et membre de la Légion d'honneur, d'une part ; et Léonard Wallot, entrepreneur de bâtiment, et Pierre-Joseph Delacroix père, charpentier... ». Aux termes de la convention, les deux tours et

les portails doivent être maintenus intacts, et les entrepreneurs sont même obligés à certains travaux de consolidation. Mais rien ne subsistera de la nef et du chœur de l'église : « Toutes les parties à démolir seront démolies jusqu'aux fondations comprises. Les gravois provenant de la démolition seront d'abord jetés dans les caveaux de l'église ; en conséquence, les voûtes desdits caveaux seront démolies, le terrain sera parfaitement nivelé et le surplus des gravois transporté dans les champs. » Ce n'est pas tout. L'évêque se réserve pour sa part cent soixante mètres cubes de moellons ! Le prix de la vente était fixé à 3.000 francs.

Pour 3.000 francs, on a jeté par terre un merveilleux édifice ogival, la plus vaste église du diocèse après la cathédrale ; le chœur se composait, en effet, de deux travées, le transept également de deux travées, et la nef de cinq ; elle était longue de soixante mètres et haute de vingt-six. C'est une excellente coutume de graver sur les monuments les noms de ceux qui les ont bâtis et réparés. Il ne serait pas mauvais que sur les ruines de Saint-Jean-des-Vignes une inscription rappelât l'absurde démolition et le nom de son auteur, Mgr Leblanc de Beaulieu.

En 1821, la démolition n'était pas encore terminée, car Wallot éprouvait quelque peine à vendre ses moellons. Plusieurs maisons de Sois-

sons furent, dit-on, construites avec les pierres de Saint-Jean-des-Vignes.

Le génie militaire, auquel on avait remis les bâtiments de l'abbaye, continua l'œuvre des démolisseurs ecclésiastiques. Il rasa un petit cloître de la Renaissance. Sans l'intervention de la Société archéologique de Soissons, il eût abattu les deux galeries encore debout du grand cloître. Enfin, en 1870, les obus allemands causèrent de graves dégâts et allumèrent un incendie qui calcina la partie inférieure du portail.

*
* *

Aujourd'hui, une partie des ruines est placée sous la garde de l'administration des Beaux-Arts. On peut visiter les tours, la tribune de l'orgue et le grand cloître.

C'est un spectacle lamentable que celui de cette magnifique façade, maintenant isolée comme un décor inutile : à travers les trois baies du portail, on aperçoit le terrain soigneusement nivelé, selon les ordres de M[gr] Leblanc de Beaulieu, et la grande rosace ouvre un trou béant sur le ciel. Cependant, qu'il est encore précieux ce fragment d'église ! Quel chef-d'œuvre de grâce et de hardiesse que ces deux tours dissemblables, mais, l'une et l'autre, si parfaites, avec leurs galeries, leurs arcades, leurs pinacles, leurs

clochetons et leurs flèches de pierre ! Et quelles admirables sculptures ! C'est, sous les dais élégants accrochés à chaque étage des tours, les images — hélas ! trop souvent mutilées par les huguenots ou par les révolutionnaires — des apôtres et des évangélistes ; c'est le Christ crucifié sur les meneaux de la fenêtre de la grande tour ; c'est surtout, des deux côtés de la rosace, les touchantes et expressives statues de la Vierge de douleur et de saint Jean l'Évangéliste.

Deux des galeries du cloître ont disparu. Les deux autres offrent des arcades d'un dessin charmant. Des ornements d'une rare délicatesse encadrent la porte intérieure. Des gueules de monstres décorent les gargouilles. Autour des chapiteaux et sur les culs-de-lampes des corbeaux, s'enlacent des fleurs allégoriques d'un travail parfait : ici la vigne qui rappelle le nom même de l'abbaye, là le lierre et l'armoise auxquels saint Jean-Baptiste, patron du monastère, communiqua la vertu de briser les maléfices ; ailleurs le chêne, le pommier, le fraisier, le géranium sauvage, toutes les plantes qui, au moyen âge, passaient pour guérir les maux de gorge, car, jusqu'au siècle dernier, il suffisait d'un pèlerinage à Saint-Jean-des-Vignes pour être délivré de l'esquinancie[1].

[1] Ces remarques ingénieuses sur la flore de Saint-Jean-des Vignes ont été faites par M. Fernand Blanchard (*loc. cit.*).

Et c'est tout ce que l'on est admis à voir de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes. Si l'on est curieux de connaître les derniers vestiges du cloître de la Renaissance (quelques arcatures et quatre très beaux médaillons de pierre) et si l'on veut pénétrer dans l'ancien réfectoire de l'abbaye, on se heurte au *veto* de l'autorité militaire.

Il est probable que l'administration des Beaux-Arts obtiendra sans peine que le public ait accès dans la cour où s'élevait le petit cloître. Mais il sera sans doute plus difficile de reprendre au génie le bâtiment du réfectoire où il est installé depuis un siècle.

Ce réfectoire est une salle voûtée, longue de plus de quarante mètres et partagée en deux nefs par de fines colonnes. Si l'on veut se faire une idée de la beauté de cet admirable vaisseau, il faut se rappeler le réfectoire de Royaumont, aujourd'hui bien défiguré, ou bien le réfectoire du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, devenu la bibliothèque des Arts et Métiers, et dont un peinturlurage inutile a altéré le caractère. Ces deux derniers édifices appartiennent au treizième siècle. Le réfectoire de Saint-Jean-des-Vignes semble dater du quatorzième. On y retrouve, comme dans toutes les salles du même genre, la chaire du lecteur creusée dans l'épaisseur du mur, et à laquelle on accède par quelques degrés de pierre.

Dans ce réfectoire on a installé un magasin d'approvisionnement. Pour utiliser le bâtiment, on l'a divisé en deux étages par un plancher qui passe au-dessous des chapiteaux des colonnes. On y a entassé des boîtes de conserves, des biscuits, des stocks de grain. Conformément au règlement militaire, tous les murs sont revêtus, jusqu'à un mètre au-dessus du sol, d'une épaisse couche de coaltar, si bien que les chapiteaux, émergeant du plancher du second étage, disparaissent sous cet enduit. Le reste des murs est simplement couvert d'un badigeon. A une époque que j'ignore, on a débadigeonné certaines places et découvert deux peintures qui paraissent contemporaines de la construction. L'une est encore très visible et représente la Résurrection. L'autre a presque complètement disparu. Jadis des volets de bois les protégeaient contre la curiosité des soldats employés dans le magasin. Elles sont maintenant exposées à toutes les dégradations. Peut-être existe-t-il d'autres peintures sous les badigeons.

Sous cette grande salle se trouve un sous-sol voûté dont les travées correspondent aux travées du réfectoire. Il est également employé pour les approvisionnements de l'armée.

Voilà dans quel état est abandonné, en 1905, un des plus précieux monuments de l'architecture ogivale qui soit en France. Et l'on ne se

contente pas de dénaturer le bâtiment, de goudronner les chapiteaux et de vouer les peintures à une perte certaine. En imposant à l'édifice une surcharge excessive, on en compromet la solidité.

Le génie n'est en rien responsable de tout ce vandalisme. On lui a remis une salle ogivale pour y entasser ses approvisionnements. Il en a tiré parti de son mieux; il a appliqué les règles qui sont communes à tous les bâtiments militaires; il n'a pas la garde des monuments du passé.

Cette garde appartient au service des monuments historiques. C'est à lui d'aviser et de sauver le réfectoire de Saint-Jean-des-Vignes.

Il ne faut point se dissimuler les difficultés de l'entreprise. Le ministre de la Guerre ne consentira à abandonner cet édifice que si on lui fournit dans Soissons même un autre magasin d'approvisionnements. On devra donc élever une construction nouvelle. Qui la payera? La ville de Soissons, intéressée à la conservation d'un « monument précieux des arts », comme disait le préfet de 1805, ne refusera pas sans doute de contribuer à la dépense. Mais l'État devra venir à son secours.

Que, demain, dans une vente publique, on mette aux enchères quelque « primitif » d'une authenticité plus ou moins certaine, on dépensera

cent mille francs pour l'accrocher dans une salle du Louvre, et on se glorifiera de la conquête. Ne serait-il pas plus sage et plus sûr de sauver les peintures du quatorzième siècle qui décorent le réfectoire de Saint-Jean-des-Vignes et dont personne, je crois, ne s'avisera jamais de contester l'authenticité? Du même coup, l'on sauvera un morceau magnifique d'architecture. Qui sait même si, sous les badigeons, on ne verra pas apparaître d'autres peintures du moyen âge?... Bref, on aura conservé à la France une œuvre précieuse de l'art ogival. Et les siècles futurs mettront en parallèle l'évêque démolisseur qui détruisit l'église de Saint-Jean-des-Vignes et le pieux sous-secrétaire d'État qui protégea le réfectoire des chanoines joannistes.[1]

27 octobre 1905.

[1] Depuis 1905, rien n'a été tenté pour enlever au génie militaire le réfectoire de Saint-Jean-des-Vignes.



BETZ

Le temple de l'amitié.

BETZ

Dans le fond d'une vallée,
Il est un château charmant
Dont la maîtresse adorée
Fait le plus bel ornement;
Les charmes de sa figure
Et les vertus de son cœur
Embellissent la nature
Et répandent le bonheur.
. . . .
A sa voix une onde pure
Va prendre un cours plus heureux;
La plus riante verdure
Enchantera tous les yeux;
Un bosquet épars et sombre
De ses belles mains planté,
Y couvrira de son ombre
La candeur et la beauté
. . . .

Cette chanson, qui se chantait sur l'air : *Que ne suis-je la fougère*, avait pour auteur Louis-Joseph de Bourbon-Condé. La « maîtresse adorée » s'appelait Marie-Catherine de Brignole, princesse de Monaco. Le « château charmant »

était celui de Betz, célèbre en ce temps-là par la beauté de ses jardins dessinés à la mode anglaise.

Le château a disparu ; mais le dessin du parc n'est point effacé; toutes les fabriques dont l'avait orné le caprice de la princesse de Monaco n'ont pas péri. Après une longue période d'abandon, le domaine est aujourd'hui en de bonnes mains : les restes des jardins de Betz sont désormais sauvegardés. Bosquets, ruines et temples y évoquent encore le souvenir des imaginations, à la fois niaises, incohérentes et délicieuses, auxquelles se complaisaient les hommes, et surtout les femmes, à la veille de la Révolution française.

*
* *

Marie-Christine de Brignole avait épousé à dix-huit ans un roué de quarante ans, l'ancien amant de sa mère. Le Parlement de Paris l'avait séparée de ce mari brutal et jaloux, et elle était devenue la maîtresse affichée de Condé. Leur liaison était publique. La princesse demeurait à Paris dans un hôtel de la rue Saint-Dominique, à côté du Palais-Bourbon. Elle régnait à Chantilly.

Condé était tendre, mais infidèle. Il trompait son amie, se désolait de la voir malheureuse, accusait Dieu de lui avoir donné un cœur trop

sensible, et recommençait. D'autres soucis troublaient encore la princesse de Monaco : si grandes que fussent alors la tolérance du monde et la facilité des mœurs, les enfants du prince ne se résignaient pas à dissimuler le mépris que leur inspirait *la Madame*. La princesse de Bourbon se divertit un jour à composer un proverbe de sa façon où elle mettait en scène son beau-père et la princesse : ceux-ci, qui jouaient les deux rôles principaux, n'aperçurent les méchantes allusions de l'auteur qu'en voyant l'embarras des spectateurs ; mais une scène de famille éclata, le rideau baissé. Puis le public rendit la favorite responsable de la brouille qui bientôt sépara le duc de la duchesse de Bourbon[1]...

La Madame eut la sagesse de comprendre que le moment était venu de faire une demi-retraite, et de chercher un abri contre des hostilités qui, à la longue, auraient pu devenir périlleuses. Il lui fallait trouver une terre qui fût à bonne distance de Chantilly et de Paris, « ni trop loin ni trop près », où elle pût se faire oublier du monde, mais où Condé pût la venir voir sans incommodité. Elle choisit Betz, près de Crépy-en-Valois.

[1] L'histoire de Mme de Monaco a été bien joliment contée par M. le marquis Pierre de Ségur, dans une étude qui forme la seconde partie du livre intitulé : *La Dernière des Condé*. J'emprunte à cet ouvrage beaucoup de détails relatifs à Betz, et que M. le marquis de Ségur a tirés des archives de Beauvais.

Les sires de Levignen avaient jadis élevé, au-dessus du vallon de Betz, un château-fort. Plus tard, un autre logis avait été bâti dans une île formée par la Grivette, affluent de l'Ourcq. Ce fut, dans ce château, déjà transformé au dix-septième siècle, que s'établit M[me] de Monaco. Un donjon, les deux grosses tours rondes qui flanquaient les ailes du corps principal, les eaux qui baignaient le pied des murailles, conservaient à la maison un aspect presque féodal. Mais l'intérieur fut aménagé dans le goût du jour, décoré de lambris délicats, orné de meubles charmants, de peintures et d'objets d'art précieux. Les constructions et l'aménagement du parc coûtèrent plus de quatre millions.

La princesse de Monaco connut à Betz les années les plus heureuses de sa vie. Elle dirigeait les travaux de ses architectes, de ses sculpteurs et de ses jardiniers. Elle jouait à la fermière. Ses fils, dont son mari l'avait autrefois séparée, venaient faire de longs séjours auprès d'elle. Condé, assagi par les années, redoublait de tendresse. Lorsqu'il était obligé de s'éloigner, qu'il fût à Dijon pour y présider les États ou au camp de Saint-Omer pour y diriger les manœuvres de l'armée royale, il lui écrivait longuement et le refrain de ses lettres était : « Que ne suis-je à Betz ! » Dès que son service à la cour ou à l'armée le lui permettait, il accou-

rait chez la princesse ; il apportait des livres rares et des tableaux pour enrichir le château ; lui-même s'intéressait aux ouvrages entrepris pour son amie ; il conseillait les ouvriers et donnait son avis sur les plans...

Mme de Monaco rajeunissait dans cette « retraite champêtre » et les années passaient sans altérer la grâce de son visage, sans alourdir sa taille flexible, sans ralentir son agile démarche. Ce n'est point un familier de Betz qui nous a dessiné le portrait que voici, c'est Gœthe, à Mayence, en 1792 : « ... La princesse de Monaco, amie déclarée du prince de Condé, et l'ornement de Chantilly dans ses beaux jours, se montrait éveillée et charmante. On ne pouvait rien voir de plus gracieux que cette svelte blondine, jeune, gaie, folâtre ; pas un homme qui eût résisté à ses agaceries. Je l'observais avec une entière liberté d'esprit, et je fus bien surpris de rencontrer la vive et joyeuse Philine, que je ne m'attendais pas à trouver là... » Philine avait alors cinquante-trois ans.

***

La grande occupation de la princesse à Betz fut de créer un parc, selon le goût nouveau. Elle y mit ses soins et sa gloire. Le duc d'Harcourt, ancien précepteur du premier fils de

Louis XVI, qui s'était déjà signalé en composant son parc de la Colline, près de Caen, se chargea de dessiner les avenues, d'établir les perspectives, d'imaginer les fabriques : il traça en quelque sorte le *scénario* du jardin. Hubert Robert fit le croquis des temples et des ruines. L'architecte Le Gendre exécuta les constructions.

Le site convenait à l'établissement d'un jardin anglais : sur les deux rives de la Grivette s'élevaient de petits coteaux boisés, et grâce aux mouvements du terrain, tantôt lents, tantôt brusques, on pouvait y mêler le « pittoresque », le « poétique » et le « romanesque ». Les taillis furent percés de chemins sinueux; des pins et des essences exotiques varièrent la verdure des charmes et des hêtres ; le cours de la rivière, qui se répandait dans une prairie marécageuse, fut enfermé dans des berges de gazon, des massifs furent éclaircis pour permettre aux regards de découvrir les campagnes environnantes, et l'on dispersa dans les vallons et dans les bois

> Des temples, des tombeaux, des rochers, des cavernes,
> La leçon de l'histoire et celle des romans.

Les modèles ne manquaient pas. Sans parler des grands parcs créés en Angleterre par Kent et ses disciples, on citait avec admiration Ermenonville à M. de Girardin, Limours à la com-

tesse de Brionne, Bel-Œil au prince de Ligne, Maupertuis à M. de Montesquiou, le petit Trianon et Bagatelle, le Moulin-Joli au graveur Watelet... Et au même moment que Mme de Monaco entreprenait d'aménager ses jardins, le financier Jean-Joseph de La Borde achevait, sur les conseils de Robert et de Vernet, les fabriques de l'admirable parc de Méréville. La châtelaine de Betz se conforma aux règles du genre.

Quelqu'un écrira peut-être un jour l'histoire de ces jardins anglais du dix-huitième siècle : aucune étude ne serait plus propre à nous faire connaître les sentiments contradictoires et les pensées confuses qui agitaient la société dans les années qui précédèrent 1789. Les conférences de M. Jules Lemaître et le livre pénétrant de M. Lasserre sur le romantisme ont naguère attiré l'attention sur les désordres qu'a causés dans l'organisme français le poison de Rousseau. Pour illustrer de telles remarques, rien ne vaudrait les plans et les fabriques des parcs composés en France, de 1770 à 1789. On y verrait un mélange de pédantisme et de sentimentalité, le goût le plus raffiné uni à la sensibilité la plus niaise, les adorables réminiscences de l'antiquité classique mêlées aux premières velléités du bric-à-brac romantique. On y distinguerait surtout les artifices laborieux et les conventions puériles où s'empêtraient les prétendus amis de

la nature. Et je n'insiste pas sur le prodigieux désaccord des idées et des mœurs : là-dessus je vous renvoie au joli discours que le comte de Laborde met en tête de sa *Description des nouveaux jardins* (1808), où il montre les hôtes futiles et joyeux des parcs à la mode, riant dans « la vallée des tombeaux », se querellant sur « le banc de l'amitié » et apportant à la campagne les goûts et les habitudes de la ville : « tout en vantant l'air pur des champs, on se levait à deux heures de l'après-midi, on jouait jusqu'à quatre heures du matin, et tout en s'attendrissant sur la simplicité des mœurs champêtres, les femmes mettaient du rouge et des mouches et portaient des paniers... »

A vrai dire, les hommes de ce temps-là conservaient trop de délicatesse dans l'esprit pour ne point sentir le ridicule des inventions dont ils faisaient leurs délices. Mais la mode était la plus forte. Les théoriciens des « jardins modernes » s'efforçaient de combattre les excès du genre irrégulier. Dans son agréable poème des *Jardins*, où il y a tant de vers ingénieux, le brave abbé Delille prodiguait les conseils les plus judicieux à ses contemporains et à ses contemporaines, et tâchait de tenir la balance égale entre Kent et Le Nôtre. Dans son *Essai sur les jardins*, le modeste Watelet, le créateur du Moulin-Joli, rappelait au bon goût les construc-

teurs de fabriques et trouvait mauvais que l'on élevât un mausolée à la mémoire d'un chien favori (allusion à une grotte que lord Granville-Temple avait, dans les jardins de Stowe, consacrée à la mémoire du signor Fido, lévrier d'Italie) ; malheureusement, il jugeait que dans un parc une fabrique parfaite, simple et « naturelle », serait le vrai monastère d'Héloïse, et il imaginait l'inscription qu'il eût fallu inscrire « sur un myrte » — *si le climat le permettait* — afin d'émouvoir les jeunes visiteuses... Morel, le paysagiste d'Ermenonville, n'aimait pas les fabriques postiches qui assemblent en un même lieu tous les siècles et toutes les nations. Mais, d'autre part, Carmontelle, auteur des fabriques hétéroclites de Mousseaux, trouvait déplorables les conceptions de Morel : et ni l'un ni l'autre n'avait tort. Horace Walpole, dans son *Essai sur les jardins*, exaltait les jardins anglais, mais plaisantait l'abus des fabriques, l'hermitage lui semblait particulièrement inopportun : « Il est ridicule, disait-il, de se placer dans un coin de jardin pour y être mélancolique », et il déplorait que le parti pris de l'irrégularité eût conduit les gens à l'amour du tortu. Le baron de Tschoudy, auteur de l'article *Bosquet*, dans le supplément de l'*Encyclopédie*, écrivait à propos des tombeaux, inévitables accessoires de tous les jardins anglais : « Un objet sombre peut ne pas déplaire dans un

paysage de Salvator; on est trop loin du vrai pour qu'il attriste; mais quoi? la promenade est-elle faite pour la mélancolie? Oh, oui, j'aimerais bien mieux lever les branches du lierre de dessus d'un fût de colonne renversé, pour y lire une inscription touchante! Comme mon cœur s'épanouirait à la vue d'une humble cabane, remplie par des heureux de ma façon, qui bêcheraient gaiement leur petit clos et dont les troupeaux bondiraient à l'entour! Avec quelle extase j'écouterais leurs chants dans le silence d'une belle soirée? Car est-il rien de plus doux que les chants du bonheur qu'on a donné? »

Mais tout cela ne décourageait point les propriétaires de parcs anglais de se faire bâtir des hermitages, des tombeaux, des chapelles gothiques, des kiosques tartares et des ponts chinois... En parcourant les jardins de Betz, nous rencontrerons ces fabriques, et bien d'autres encore.

*
* *

Le dessin des allées est resté, à Betz, à peu près le même qu'au dix-huitième siècle. Mais, le parc ayant jadis appartenu à des propriétaires qui se souciaient peu de lui garder sa physionomie ancienne, des bois ont été rasés, et des places qui jadis étaient découvertes sont aujourd'hui plantées en taillis. Des quinconces de peupliers

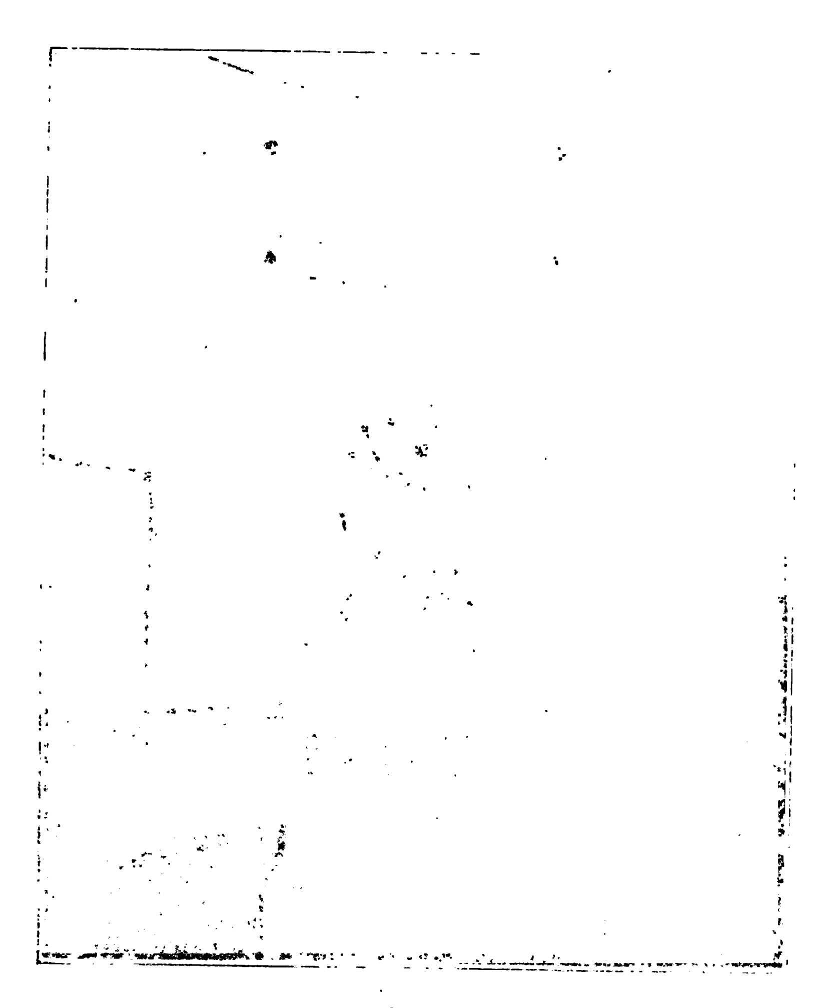
que n'avaient assurément pas prévus les paysagistes de la princesse de Monaco, s'élèvent sur les rives de la Grivette. Bien des aspects ont donc été modifiés, et bien des perspectives n'existent plus. En outre, quelques-unes des anciennes fabriques ont été détruites. Pour d'autres, il n'en subsiste plus que des vestiges. Heureusement, afin de nous guider dans notre promenade et nous permettre de restituer les lieux, tels qu'ils étaient au temps de la princesse de Monaco, nous possédons une description très complète des jardins. Elle fut rédigée en vers par Cérutti et publiée le 1er janvier 1792 sous ce titre : « *Les jardins de Betz, poème accompagné de notes instructives sur les travaux champêtres, sur les arts, les lois, les révolutions, la noblesse, le clergé, etc...; fait en 1785 par M. Cérutti et publié en 1792 par M***, éditeur du* Bréviaire philosophique du feu roi de Prusse. » Cet opuscule, bien que versifié et déplorablement versifié, contient un tableau suffisamment précis des fabriques de Betz, et le copieux commentaire en prose qui accompagne le « poème » est assez divertissant... Mais il n'est peut-être pas inutile, avant d'accepter Cérutti pour guide, de rappeler brièvement sa vie et ses écrits.

Il y a sur Cérutti un billet péremptoire et délicieux de la marquise de Créqui : « L'administrateur Cérutti vient d'achever sa rhétorique ;

il promettait beaucoup, il y a vingt ans, il n'a pas fait un pas depuis ce temps-là. On voit effectivement des germes qui ne feront que des fausses couches. Total, ses vers m'ont paru prosaïques et sa prose une pauvreté pomponnée. Ne vous étonnez pas de son extase vis-à-vis du siècle; il lui doit tout. » Voilà tout le personnage : la médaille est bien frappée.

D'origine piémontaise, Cérutti était entré dans la Compagnie de Jésus. Il enseigna d'abord avec succès dans un collège de Lyon. En d'autres temps, il serait resté le bon régent de collège qu'il fut au début de sa vie, et, comme il avait quelque ingéniosité, il eût composé des vers latins, à la manière du P. Rapin. Peut-être même eût-il réussi dans la chaire, car il avait une belle prestance, un visage aimable, une voix douce, des gestes mesurés et de la finesse d'esprit. Mais il était doué en même temps d'une sensibilité exaltée, et le siècle où il vécut semblait tout promettre aux hommes sensibles capables d'exhaler leur sensibilité en prose et en vers. Cérutti déclama et rima toute sa vie.

Il était encore professeur à Lyon qu'il envoyait déjà aux jeux floraux un discours sur le duel et à l'Académie de Dijon un autre discours sur ce sujet : pourquoi les Républiques modernes avaient acquis moins de splendeur que les Républiques anciennes? Quelques personnes attri-



BETZ

L'amour et l'amitié de Pigalle.

il promettait beaucoup, il y a vingt ans. il n'a [illegible] un pas depuis ce temps-là. On voit effectivement des germes qui ne feront que de[illegible] couches. Total, ses vers m'ont paru pré[illegible]es et sa prose une pauvreté pomponnée. Ne vous étonnez pas de son extase vis-à-vis du [illegible], il lui doit tout. » Voilà tout le personnage : la médaille est bien frappée.

D'origine piémontaise, Cérutti était entré dans la Compagnie de Jésus. Il enseigna d'abord avec succès dans un collège de Lyon. En d'autres temps, il serait resté le bon régent de collège qu'il fut au début de sa vie, et, comme il avait quelque ingéniosité, il eût composé des vers latins, à la manière du P. Rapin. Peut-être même eut-il réussi dans la chaire, car il avait une belle prestance, un visage aimable, une voix douce, des gestes mesurés et de la finesse d'esprit. Mais il était doué en même temps d'une sensibilité exaltée, et le siècle où il vécut semblait tout promettre aux hommes sensibles capables d'exhaler leur sensibilité en prose et en vers. [illegible]rutti déclama et rima toute sa vie.

[illegible] encore professeur à Lyon qu'il envoyait [illegible] jeux floraux un discours sur le duel [illegible]adémie de Dijon un autre discours sur [illegible] pourquoi les Républiques modernes [illegible] moins de splendeur que les Républ[illegible]ennes? Quelques personnes attri-



BETZ

L'amour et l'amitié de Pigalle.

buèrent à Rousseau la dissertation du Jésuite : c'était l'aube de la gloire. Puis, pour défendre sa compagnie, Cérutti composa une *Apologie de l'Institut des Jésuites*. Cet ouvrage lui valut la faveur du Dauphin : il vint à la cour. Le pauvre homme s'éprit d'une belle dame qui lui fut cruelle et il tomba dans la plus noire mélancolie. Il n'en sortait que pour composer des vers, soit sur le *Charlatanisme*, soit sur les *Échecs*, et donner dans de courtes brochures son opinion sur les affaires publiques. Il était fort ami des idées nouvelles ; mais, au besoin, il mettait sa muse au service de ses nobles protectrices. Un de ses ouvrages fit quelque bruit : c'était un interminable apologue intitulé *l'Aigle et le Hibou*, « fable écrite pour un jeune prince que l'on osait blâmer de son amour pour les sciences et les lettres ». Grimm, qui cependant était fort indulgent pour Cérutti, fit à propos de cet apologue une remarque qui n'était dépourvue ni de finesse, ni de vérité : « Il n'y a point de souverain philosophe, il n'y a point d'homme de lettres célèbre qui n'ait reçu de M. Cérutti un tribut d'hommages distingués. Félicitons la philosophie de voir l'apologiste des Jésuites devenir aujourd'hui le panégyriste des sages du siècle, vanter le progrès des lumières et conseiller aux rois de n'avoir pour confesseur que leur conscience, de bons ouvrages ou quelque poète philosophe. *Tout cela n'est*

peut-être pas si loin d'un Jésuite qu'on le dirait bien... »

Lorsque éclata la Révolution, malgré son état maladif et malgré la surdité dont il était atteint, Cérutti qui, selon la forte expression de la marquise de Créqui, devait tout au siècle, voulut lui payer sa dette. Il multiplia les pamphlets et les brochures, collabora aux discours de Mirabeau, et ce fut lui qui, dans l'église Saint-Eustache, prononça l'oraison funèbre de l'orateur. Il fut élu membre de la Législative, dirigea un petit journal, *la Feuille villageoise*, destiné à répandre dans les campagnes l'esprit de la Révolution et mourut en 1792 : quelques mois encore, et la guillotine eut sans doute interrompu le rêve ingénu de ce jésuite défroqué, fabricant d'alexandrins.

Comment Cérutti fut-il amené à décrire les jardins de Betz ? Je désespérais de découvrir quelles circonstances l'avaient pu conduire chez la princesse de Monaco, quant je remarquai, intercalés dans son poème, quelques vers qui avaient été gravés à Betz dans le temple de l'Amitié. Cérutti avait donc été chargé de composer les devises et les inscriptions indispensables dans tout jardin anglais. Pareille besogne convenait assez bien à son talent poétique ; elle semblait moins bien s'accorder avec ses convictions philosophiques. Mais le philosophe obtint

du poète que, chemin faisant, il dit leur fait au clergé ainsi qu'à la noblesse. Ainsi fut apaisée la conscience de Cérutti. Mme de Monaco, sans doute, en eut moins de contentement. C'est ce qui explique peut-être pourquoi le poème ne parut qu'en 1792 : la nation avait alors confisqué le château et les beaux jardins, et la princesse vivait la vie de l'exil à Mayence où, pour sa gloire, un autre poète que Cérutti traçait en cinq lignes son charmant portrait.

*
* *

Suivons les chemins sinueux qui menaient, à travers le parc, aux diverses « scènes » imaginées pour l'amusement de la princesse de Monaco. L'auteur du poème des *Jardins de Betz*, Cérutti, ressuscitera pour nous les fabriques disparues. C'est un guide prosaïque, un peu niais. Mais ses lourdes diatribes sur les prêtres, les nobles et les rois rendent presque tragique la description de ces puériles fantaisies. Derrière la toile si joliment brossée par Hubert Robert, on croirait entendre le pas pesant des machinistes qui préparent le changement de décor.

Le château qui fut habité par la princesse de Monaco s'élevait, tout près du village de Betz, dans une île de la Grivette. Ses tours se reflétaient dans la rivière où nageaient des cygnes

blancs. Des corbeilles de fleurs ornaient le rivage. Plus haut, la Grivette formait une autre île, embellie d'arbustes exotiques et d'un kiosque oriental. Un pont chinois la réunissait au parc, et de petites jonques étaient amarrées à la berge.

Pékin donna ce kiosque et Nankin ces bateaux.

Il ne reste plus rien du château qui, vendu pendant la Révolution, fut, en 1817, démoli de fond en comble. Il ne reste plus rien non plus de ces chinoiseries, par lesquelles les paysagistes du dix-huitième siècle tenaient à rappeler l'origine authentique des jardins irréguliers. Depuis longtemps, les planches pourries du pont chinois sont tombées dans la petite rivière.

C'est en vain aussi que l'on chercherait quelque trace du *Temple druidique*. Pour élever cette construction bizarre, ce « petit oratoire boscaresque », on avait choisi et coupé de jeunes chênes d'une grosseur égale et d'une taille droite ; on les avait étêtés à la même hauteur, et plantés en rond sur un tertre isolé ; puis on avait couronné cette palissade circulaire d'une coupole en bois d'où pendaient des pommes de pins et des touffes de gui sacré. A ce spectacle, Cérutti s'écriait :

Qui le croirait ? ce lieu si pur, si pacifique,

Des superstitions était le nid cruel !
Là jadis, tous les soirs effrayant les ténèbres,
Le Druide, entouré de cent torches funèbres,
Aux pieds du Theutatès égorgeait un mortel.

Il est vraisemblable que la vision des sacrifices humains n'obsédait ni la princesse de Monaco ni ses amis quand ils venaient se reposer dans cette sorte de belvédère. Mais Cérutti est un philosophe ; et des Druides son indignation se reporte sur toutes les théocraties, l'hébraïque, la scandinave, la romaine. Les prêtres de Theutatès le forcent de penser aux bûchers de l'Inquisition, aux crimes du monachisme et à la Saint-Barthélemy... Si bien qu'il n'y peut tenir et passe à d'autres fabriques :

Maudissant l'encensoir, je descends la colline.

Non loin du temple druidique, s'élevait la ruine d'une tour féodale. Elle est encore debout. Le temps a rendu un peu plus larges les brèches qu'avait ménagées Hubert Robert, lorsqu'il en dessina le croquis. Mais le lierre a grandi depuis plus d'un siècle et a donné un aspect presque vénérable à cette ruine factice. Tout y est figuré pour jouer le ravage des siècles : les créneaux se sont écroulés ; l'intérieur est vide, et l'on voit encore les traces des planchers qui séparaient les étages ; les cheminées de pierres sont demeurées accrochées à la muraille. Sur le linteau

d'une porte, on lit en caractères gothiques une inscription dans le plus pur « vieux français » du dix-huitième siècle. Sous la tour, il y a des cachots. On aime à se représenter la blonde princesse pour qui avait été dressé ce décor troubadouresque, venant s'asseoir au pied de sa tour et, afin de mettre ses pensées d'accord avec la mélancolie de ce site légendaire, lisant, dans un gentil petit volume édité par le sieur Cazin, « libraire de Rheims », quelque roman de chevalerie de M. de Mayer, par exemple *Geneviève de Cornouailles et le Damoisel sans nom*. Même pour nous, ce fac-simile n'est point sans charme ; le pittoresque en est agréable ; puis nous surprenons ici le premier éveil de l'imagination romantique, le goût naissant des modernes pour le moyen âge, et nous regrettons un peu le temps où l'on s'amusait à fabriquer des ruines toutes neuves, sans prétendre restaurer et achever les véritables ruines, celles qui sont l'œuvre du temps.... Quant à Cérutti, le spectacle de ce faux donjon ne peut le distraire de sa marotte :

O châteaux oppresseurs ! ô palais insultants !
Murs de la tyrannie, asile des rapines,
Puissiez-vous désormais n'exister *qu'en ruines !*
Au lieu de ces barons qui vexaient l'univers,
On voit sur les débris de vos donjons déserts
Errer les loups cruels et les renards voraces :
Sous des noms différents, ce sont les mêmes races.

Et il ajoute immédiatement une note dont je

reproduis seulement ces quelques lignes : « Je suis bien éloigné de confondre les châteaux modernes avec les anciens et les châtelains d'aujourd'hui avec ceux d'autrefois. Les châteaux modernes ne sont pas souillés du sang des vassaux, mais combien sont encore baignés de leurs larmes !... Les châtelains d'aujourd'hui sont distingués, cependant, pour le plus grand nombre, par une réputation d'humanité, de philosophie, de politesse. Mais approfondissez ces dehors brillants. Dans ces mortels si humains, vous trouverez... les tyrans inflexibles de leurs inférieurs. Leur philosophie est encore moins solide que leur humanité... Quant à cette politesse si vantée en eux, elle n'est guère, en dernière analyse, que l'art de graduer et d'assaisonner le mépris, tellement qu'on ne l'aperçoive pas et qu'on le goûte même... Ils ont l'air de vous excepter, de vous retirer de la classe commune ; mais essayez d'en sortir, ils vous y replongent. » Tout le morceau serait à citer. C'est beau, ce débordement de rancune à propos d'une fabrique de jardin !

Au milieu des taillis, à une place qui jadis était découverte, se dresse sur un socle élevé une petite pyramide. L'inscription qu'elle portait autrefois en caractères d'or : L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE, a disparu. Réflexions de Cérutti sur « le char impétueux des révolutions » : les évé-

nements se sont chargés de leur donner ici une certaine opportunité.

Le mélange des siècles et la diversité des allusions était une des lois de la composition d'un jardin anglais. C'est pourquoi, quelques pas plus loin, nous pénétrons dans la « Vallée des Tombeaux ». Une inscription latine invite les visiteurs au recueillement et au silence. Une avenue de cyprès, de mélèzes, de pins, de sapins, « de toute la famille des arbres mélancoliques », conduisait aux tombeaux et disposait l'âme à la méditation. Des sépulcres « sans pompe mondaine et sans bizarrerie d'artiste », portaient des épitaphes naïves. C'étaient les tombes de Thybaud de Betz, mort à la croisade, et d'Adèle de Crépy, qui, ayant suivi son chevalier en Terre Sainte, rapporta sa dépouille et « tomba morte de douleur, au dernier coup de ciseau qui acheva d'orner ce monument ». Les épitaphes étaient gravées *en caractères goths*; car « ce costume gothique a quelque chose de plus romanesque que le grec et le romain ». Il est inutile de remarquer que ces tombes étaient de simples monuments destinés à l'ornement du jardin et que jamais aucun seigneur de Betz ne fut enseveli à cette place. Quelques-uns des « arbres mélancoliques » plantés par la princesse de Monaco subsistent encore parmi les taillis, qui depuis ont poussé dans la « Vallée



PORTRAIT DE LA PRINCESSE DE MONACO

Attribué à Nattier

(Appartenant à M. le Comte de Chabrillan).

des Tombeaux », laquelle vallée était une « esplanade élevée » : douce incohérence des amis de la nature ! Quant aux tombes, il reste seulement quelques débris mutilés des statues des deux gisants.

*
* *

Après les inévitables tombeaux, l'inévitable chapelle et l'inévitable hermitage. Mais l'hermitage de Betz eut ceci d'original qu'il fut habité par un véritable hermite.

L'hermitage (il n'en subsiste plus aujourd'hui que la partie inférieure), se composait de deux petites pièces superposées. Celle du haut était une sorte de grotte formant oratoire.

Cet antre monacal est un réduit charmant.
On y voit resplendir, en un petit espace,
La nacre transparente et le corail vermeil.
Pénétrant dans la grotte, un rayon de soleil
L'illumine et paraît un rayon de la grâce.

Cérutti nous livre tout de suite le « truc » de cette illumination. Les murs de la grotte étaient percés par de petites lézardes fermées par des morceaux de verre blancs, jaunes, pourpres, violets, orangés, verdâtres, bleuâtres, rougeâtres. Lorsque le soleil passait par ces issues brillantes, ses rayons, teints de toutes les couleurs, produisaient dans la grotte une lumière magique. « On croirait que l'hermite est un en-

chanteur qui fait descendre le soleil, ou un astronome qui décompose la lumière. » Cérutti ajoute judicieusement : « Ce phénomène curieux n'est cependant qu'un enfantillage. »

Un autre que Cérutti aurait peut-être un mot de pitié pour le pauvre homme condamné à vivre dans un logis aussi bizarrement éclairé. Mais il n'aime point les « pâles cénobites » ; il ne les approche que pour les scandaliser par ses propos libertins...

> Au pied du Crucifix, l'hermite dans son coin
> Célèbre son bonheur... auquel je ne crois point.

L'hermite y croyait. Il y croyait même si bien qu'il passa dans son hermitage tout le temps de la Révolution et y mourut en 1811, âgé de soixante-dix-neuf ans, — ayant observé jusqu'à sa mort le règlement que lui avait imposé la princesse de Monaco.

En vertu de ce règlement, il devait mener une vie édifiante, paraître aux offices avec l'habit de son état, garder la retraite et le silence, n'avoir aucune liaison avec les habitants des bourgs voisins, cultiver des fleurs et donner à son entour un air agréable, enfin montrer aux curieux l'hermitage, la grotte et la chapelle, et veiller à ce que l'on ne touche à rien. Il avait cent livres par an, la jouissance d'un petit verger et d'un petit potager, tous les samedis

une livre de chandelle et, l'hiver, le droit de ramasser le bois mort pour se chauffer. On lui fournissait en outre les ustensiles nécessaires pour la cuisine et la culture, deux petites pompes à incendie, quelques meubles, une cabane pour sa volaille et un habit d'hermite. Le tailleur de Betz — sa facture a été retrouvée — demandait 95 livres 5 sols pour habiller un hermite. Enfin deux troncs étaient placés, l'un dans la chapelle et l'autre dans l'hermitage, pour recevoir les offrandes des âmes généreuses qui voulaient améliorer la condition du solitaire.

*
* *

De ruines en tombeaux et de tombeaux en hermitages, nous sommes parvenus au fond du parc. Revenons sur nos pas en suivant les bords de la Grivette. Sous les arbres qui ombragent ses rives, la petite rivière forme une petite cascade, et le tableau composé par le paysagiste n'a rien perdu ici de sa grâce primitive. Cérutti le retrace de la sorte :

> Un vaste *amas* de rocs l'arrête dans son cours ;
> Mais, surmontant bientôt cette masse *effrayante*,
> *L'onde se précipite en cascade bruyante.*
> Puis, reprenant sa marche et ses *pompeux détours*,
> Etc.....

Pauvre petite Grivette !

Sur le côteau de la rive droite s'élève un ravissant édifice, c'est le *Temple de l'Amitié*, la plus belle et, heureusement, la mieux conservée des fabriques de Betz, celle qui, le château détruit et le parc défiguré, suffit à immortaliser ici le souvenir de Mme de Monaco. Entre de grands arbres qui lui font un cadre admirable, il présente les quatre colonnes et le fronton triangulaire de sa façade néo-grecque. C'est le plus charmant et le plus élégant des Hubert Robert, — un merveilleux décor pour un opéra de Gluck. A mesure que l'on gravit la pente gazonnée, on goûte plus vivement l'exquise proportion de l'architecture, la grâce souveraine de la colonnade, la noblesse du fronton, et aussi l'étrange beauté des pins qui encadrent le chef-d'œuvre. (Ces arbres aux troncs rouges et aux formes contournées faisaient partie du décor de tous les jardins anglais. Introduits en Europe pour la première fois dans les jardins de lord Weymouth, situés dans le comté de Kent, ils sont appelés par les paysagistes du temps pins de Weymouth, ou tout simplement pins du lord.)

Autrefois, des deux côtés du Temple s'étendait un bois de chênes ; il a été coupé au dix-neuvième siècle ; le coteau est maintenant en partie dénudé ; c'est grand dommage, car le tableau conçu par Hubert Robert en est altéré. Cepen-

dant l'essentiel du paysage est intact, les pins de Weymouth abritent toujours l'accès du péristyle.

Sous la colonnade, entre deux statues, s'ouvre une porte à deux vanteaux où sont sculptées de fines guirlandes de fleurs. A l'intérieur du Temple, le long de la muraille nue, les colonnes ioniques alternent avec des colonnes tronquées qui jadis supportèrent les bustes des héros de l'Amitié, et rien n'est original comme les cannelures obliques de ces piédestaux. Des caissons d'une singulière finesse décorent la voûte au milieu de laquelle une ouverture laisse passer la lumière. Autour de l'édifice court une corniche d'un dessin à la fois riche et délicat. Un joli bas-relief en marbre décore le dessus de la porte. Le mur du fond se creuse entre deux colonnes pour former une absidiole surélevée de deux marches : la courbe en est si douce, les dimensions en sont si justes, l'arc de la demi-coupole qui l'abrite est dessiné avec tant de grâce que l'on éprouve à contempler ces lignes pures, souples et harmonieuses ce ravissement de l'œil et de l'esprit que seul peut causer le spectacle des parfaites architectures. En avant des marches est posé un autel en pierre de forme ronde. Dans l'absidiole, on admirait encore naguère une reproduction en plâtre de *l'Amour et l'Amitié*, le célèbre groupe

que Pigalle avait sculpté pour Mme de Pompadour, et dont le marbre — bien dégradé — appartient au musée du Louvre. M. Rocheblave, qui a vu la statue à la place où l'avait mise la princesse de Monaco et qui lui a consacré une étude fort intéressante[1], affirme, et nous le pouvons croire, que ce moulage pris sur l'original et légèrement retouché par le scuplteur Dejoux était une œuvre unique, infiniment précieuse. Elle a quitté Betz ; mais bientôt elle y sera remplacée par un autre moulage du même groupe. La divinité réintégrera son temple.

Sur le piédestal de la statue on lisait ce quatrain :

Sage amitié ! l'amour recherche ta présence ;
Épris de ta douceur, épris de ta constance,
Il vient te supplier d'embellir ses liens
De toutes les vertus qui consacrent les tiens.

Et sur le mur de l'abside celui-ci était gravé :

De la félicité source pure et féconde.
Tendre amitié ! mon cœur se repose avec toi ;
Le monde où tu n'es pas est un désert pour moi ;
Es-tu dans un désert ? tu tiens lieu de ce monde.

Cette dernière devise est de Cérutti.

Le moulage de *l'Amour et l'Amitié* de Pigalle n'est point le seul objet qui ait disparu du

[1] *Musées et Monuments de France*, 1906, n° 10.

temple de Betz. On y voyait aussi un « lit circulaire » où la Méditation invitait à s'asseoir

Le romanesque Amour, l'ambitieux Espoir.

Ce « lit circulaire » était encore une invention poétique. Un document, retrouvé par M. de Ségur dans les archives de Beauvais, nous montre que Cerutti fut chargé de « meubler » le Temple de l'Amitié. Ses connaissances archéologiques se trouvant en défaut, il s'adressa à l'auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*. Nous avons la réponse de l'abbé Barthélemy. Celui-ci semble assez embarrassé : il constate que les anciens priaient debout, à genoux ou assis par terre, et qu'il n'y avait pas de sièges dans les temples ; il pense que l'on pourrait prendre pour modèle soit la chaise curule des sénateurs, soit le trône sur lequel on représentait les divinités assises ou bien encore une banquette, un sopha... « Au reste, conclut-il, je pense, comme M. Cérutti, que l'Amitié étant une déesse de tous les temps, on peut la meubler comme on veut. »

Quatrains, sensibleries et puérilités, tout cela n'empêche pas que le Temple de Betz ne soit une des œuvres les plus parfaites de la renaissance gréco-romaine des dernières années du dix-huitième siècle[1]. Dans les jardins du Petit-

[1] L'architecte du *Temple de l'Amitié* s'appelait Le Roy; c'est le

Trianon, Mique n'a rien fait de plus exquis. Et qu'ils sont adorables, ces petits monuments, suprêmes témoins de la tradition classique, soudain rajeunie par les découvertes des antiquaires, par les *Voyages* du comte de Caylus, par les premières fouilles d'Herculanum et de Pompéi ! Avec quelle sûreté de goût, avec quelle subtilité d'imagination les lignes et les formes de l'art antique sont accommodées à la parure du paysage septentrional ! C'est la dernière fleur de notre architecture.

Il faut écouter et méditer l'enseignement, l'éternel enseignement que nous donne ce temple si gracieusement posé devant les verdoyantes prairies d'un vallon de l'Ile-de-France. Le caprice d'une princesse sentimentale l'a dédié à l'Amitié. Dédions-le dans notre pensée reconnaissante au dieu charmant et fort dont, trois siècles durant, poètes et artistes respectèrent les arrêts et vénérèrent la puissance, sans une ingratitude, sans un blasphème. Ce sanctuaire fut sans doute l'hommage d'une piété défaillante : déjà ceux qui le bâtirent célébraient, dans les bosquets voisins, les rites d'un culte nouveau ; ils y divinisaient le désordre, la ruine et la mélancolie ; ils s'y abandonnaient à de

nom dont est signé le mémoire des sommes payées au sculpteur Dejoux pour le moulage du groupe de Pigalle, — mémoire qui a été publié par M. Rocheblave.

puériles et dangereuses superstitions; déjà le romantisme et l'exotisme s'emparaient des cœurs et des imaginations. Raison de plus pour admirer et chérir les derniers autels où les hommes sacrifièrent à la raison, à l'ordre et à la beauté. D'ailleurs, regardez : un siècle s'est écoulé; les fausses ruines sont ruinées; les faux tombeaux ne sont plus que décombres; les kiosques chinois ont disparu; et, sur la colline, les quatre colonnes ioniques montrent toujours la grâce immortelle de leurs fûts élancés et de leurs fines volutes.

*
* *

Encore une étape, c'est la dernière, aux Bains de la princesse. Ce réduit champêtre avait été ménagé au milieu des bois. Les bois furent rasés, et maintenant il ne reste plus qu'un bouquet d'arbres ombrageant, au milieu d'une pelouse, le bassin d'une source. On y avait placé jadis des débris de sculpture à l'antique,

> Des marbres abattus et dispersés sans choix.
> . . . .
> Les Grâces y venaient respirer quelquefois.
> . . . .
> Assis près de ces bancs, aisément on s'oublie :
> La volupté suit l'ombre et la mélancolie...

La mélancolie n'était pas seule à visiter cette retraite charmante. Écoutons plutôt le prince

de Ligne dépeignant les « bains » d'un jardin anglais. Sa prose nous consolera des vers de Cérutti : « Les femmes aiment à être trompées, peut-être qu'elles s'en vengent quelquefois. Occupez-vous-en dans vos jardins. Ménagez, promenez, amusez ce sexe charmant ; que des sentiers bien battus, pour qu'ils ne mouillent pas ses jolis pieds, et que des berceaux irréguliers, étroits et odoriférants en roses, jasmins, orangers, violettes et chèvrefeuilles mènent ces dames aux *bains* ou à des repos, où elles trouvent leur métier, leur tricot, leur filet et surtout leur écritoire noire en pupitre où il manque toujours du sable, ou quelque chose, mais qui renferme les secrets ignorés des amants et des maris, et qui, posé sur leurs genoux, leur sert à écrire de jolis mensonges avec une plume de corbeau... »

Sur ce gentil tableau, laissons les jardins de Betz.

***

J'ai continué de lire le *Coup d'œil sur les Jardins* du prince de Ligne, d'où sont tirées les jolies choses que je viens de citer et je veux reproduire la conclusion de cet opuscule, c'est toute la « philosophie » du jardin anglais.

« Heureux enfin si j'ai pu réussir (le prince de Ligne ne se contentait pas d'écrire sur les

jardins; il avait transformé à la mode nouvelle une partie du parc de Bel-Œil), si, en embellissant la nature, ou plutôt en m'en approchant, disons mieux, en la faisant sentir, je pouvais donner du goût pour elle ! De nos jardins, ainsi que je l'ai annoncé, elle nous mènerait ailleurs; nos esprits n'auraient plus recours qu'à son pouvoir; nos cœurs plus purs seraient les temples les plus précieux qu'on pût lui dédier. Nos âmes s'échaufferaient de son mérite, la vérité reviendrait habiter parmi nous. La justice quitterait les cieux, et, plus heureux cent fois que dans l'Olympe, les dieux prieraient les hommes de les recevoir parmi eux. »

Au milieu de leurs divertissements philosophiques et champêtres, tandis qu'ils « embellissaient » les bois de Betz et purifiaient leur cœur en goûtant la nature, la princesse de Monaco et le prince de Condé proféraient sans doute de pareils propos.

Les dieux omniscients n'en restèrent pas moins dans l'Olympe : ils connaissaient Cérutti et prévoyaient le lendemain.

Voilà justement ce qui donne une singulière mélancolie aux jardins qui furent aménagés en France à la veille de la Révolution, une mélancolie véritable, une mélancolie profonde, non plus la légère et voluptueuse mélancolie où se plaisaient les romanesques « amis de la nature ».

Il y avait cinq ans à peine que la princesse de Monaco avait achevé de dessiner et d'orner ses jardins, quand il lui fallut tout quitter pour suivre Condé et partager avec lui les périls, les souffrances et les déboires de l'émigration, affronter les privations de la vie du bivouac et les humiliations de la défaite, fuir, toujours fuir à travers l'Europe devant la Révolution victorieuse, et apprendre à chaque étape la mort sanglante d'un proche ou d'un ami. De tels souvenirs arrêtent le sourire éveillé par l'enfantillage des fabriques éparses dans les jardins de Betz ; ils communiquent une grâce touchante aux allégories du *Temple de l'Amitié ;* ils enveloppent le parc tout entier d'une émouvante tristesse[1].

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, le Comité archéologique de Senlis a publié une notice sur les Jardins de Betz par M. Gustave Macon.

Le savant conservateur du musée Condé y reproduit une description très complète des jardins de la princesse de Monaco qui dut être rédigée dans les derniers mois de 1792 ou les premiers mois de 1793. L'auteur en est inconnu. Selon M. Macon, c'est peut-être un des écrivains qui collaboraient alors au *Voyage pittoresque de la France* ; on pourrait aussi penser à Mérigot qui venait de décrire de façon si attrayante les jardins de Chantilly. A cette description inédite M. Macon a ajouté une suite de notes où il a rassemblé tous les renseignements qu'il a trouvés chez d'autres historiens ou qu'il a lui-même découverts sur les artistes qui collaborèrent à l'ornement du domaine de Betz. Bref, il a épuisé le sujet.



LA FONTAINE DE SYLVIE

(Estampe de Pérelle).

CHANTILLY

I. — LA MAISON DE SYLVIE

La plus charmante partie des jardins de Chantilly s'étend en arrière du château d'Enghien et on la nomme le parc de Sylvie en mémoire de Marie-Félice Orsini, épouse de Henri II de Montmorency, la « Sylvie » de Théophile. A la place de la maisonnette où la duchesse avait recueilli et abrité le poète proscrit, le grand Condé éleva un pavillon, puis il perça le bosquet voisin de « superbes allées » ; son fils Henri-Jules y ajouta l'agrément d'un labyrinthe.

Le parc et la maison de Sylvie ont été restitués de nos jours par les soins du duc d'Aumale. Des avenues taillées en berceau conduisent au pavillon que l'on aperçoit, à travers un rideau de verdure, dès qu'on a passé la grille d'honneur du château. En arrière de la petite construction, un élégant enclos de treillage enferme des parterres réguliers, et le tableau ainsi composé reproduit à peu près l'image de

la maison de Sylvie, telle que nous la montre une estampe de Pérelle.

Le duc d'Aumale a augmenté le pavillon du dix-septième siècle d'une jolie salle en rotonde que décorent de beaux lambris sculptés, épave d'un des rendez-vous de chasse de la forêt de Dreux. Les autres salles sont ornées de soies et de laques de Chine, de tapisseries de Beauvais et des Gobelins, de meubles précieux et de divers tableaux de chasse. On y voit aussi deux peintures modernes exécutées par Olivier Merson, l'une représentant Théophile et Sylvie, l'autre Mlle de Clermont et M. de Melun ; elles rappellent deux chapitres fameux de la chronique de Chantilly. Le premier appartient à l'histoire, car rien n'est plus certain que la mésaventure de l'infortuné Théophile. Le second ne nous est connu que par une nouvelle de Mme de Genlis où, faute de documents, il est difficile de démêler quelle part il faut faire à l'imagination de l'auteur; on peut même se demander si cette anecdote attendrissante et tragique est autre chose qu'une simple fiction romanesque.

De ces deux histoires, évoquons d'abord la plus lointaine, celle qui donna au joli bosquet de Chantilly la parure d'un nom délicieux et de quelques vers élégants.

*
* *

En 1623, lorsque Théophile composa ses odes de la *Maison de Sylvie*, Chantilly appartenait à Henri II de Montmorency, petit-fils du grand connétable Anne de Montmorency, et à sa femme Marie-Félice Orsini. On sait quelle fut leur tragique destinée, comment le duc, entraîné par Gaston d'Orléans dans une folle équipée, eut, en 1632, la tête tranchée, et comment la duchesse alla cacher ses larmes et son deuil chez les Visitandines de Moulins. Mais, alors, ils vivaient heureux et puissants dans la plus belle des résidences de France, et tout souriait à leur jeunesse : il avait vingt-neuf ans : elle en avait vingt-quatre. Louis XIII continuait à Henri II la grande amitié que Henri IV avait toujours témoignée à « son compère », Henri Ier de Montmorency. Comme son père, il venait souvent à Chantilly.

Le château, bâti par Pierre Chambiges pour le connétable Anne de Montmorency, sur l'emplacement de la vieille forteresse féodale, décoré par les plus grands artistes de la Renaissance, continuait chaque jour de s'embellir : les jardins primitifs, créés à l'ouest du château, et qui consistaient en quelques parterres, avaient été agrandis. Dans cette magnifique maison, le duc tenait la cour la plus brillante : il était, dit Tallemant, « brave, riche, galant, libéral, dansait bien, était bien à cheval et avait toujours des

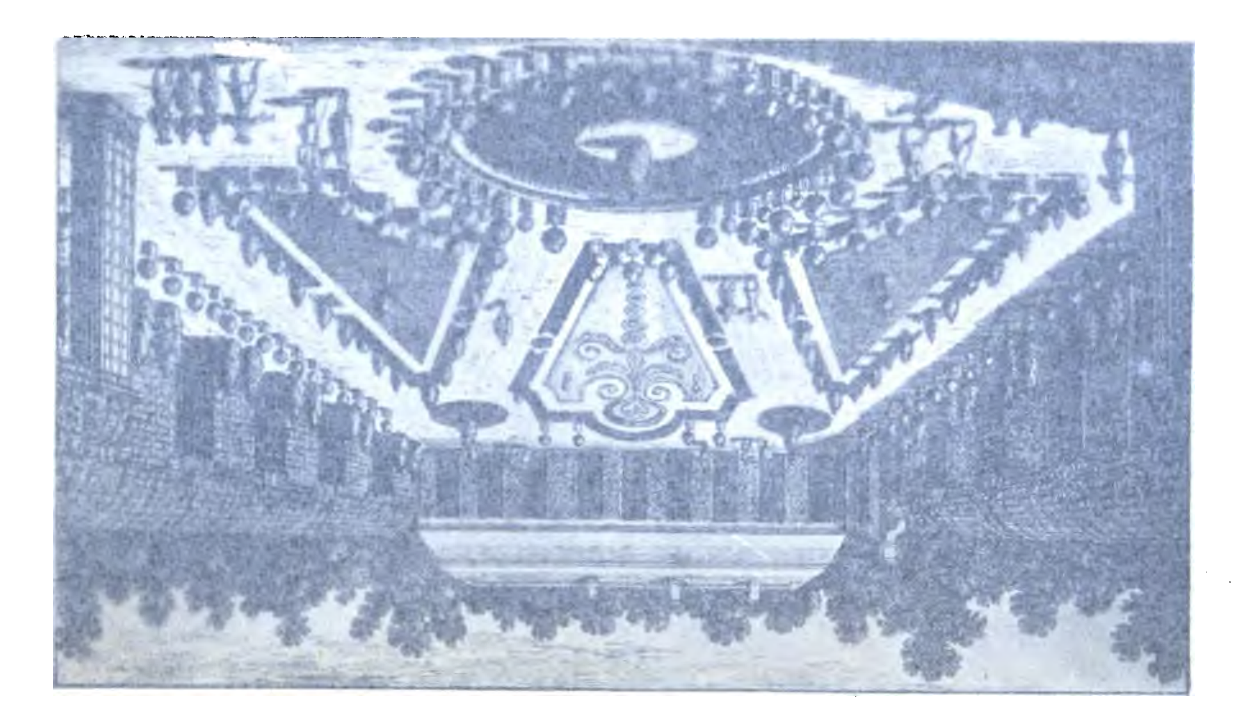
gens d'esprit à ses gages, qui faisaient des vers pour lui, qui l'entretenaient d'un million de choses et lui disaient quel jugement il fallait faire des choses qui couraient en ce temps-là ».

Parmi ces « gens d'esprit » aux gages du duc de Montmorency, le plus célèbre était le poète Théophile de Viau, natif de Clairac sur le Lot, huguenot et « cadet de Gascogne ».

Sous Henri IV, les gens de sa religion et de son pays étaient bien vus à la cour : c'est sous le Béarnais que Paris a commencé de s'engaronner. Le jeune Agénois avait donc quitté le petit manoir paternel et débarqué dans la capitale pour y chercher fortune, à vingt ans, en 1610. L'assassinat du Roi dut, un moment, faire chanceler son espoir. Mais bientôt Théophile s'assura la protection du duc de Montmorency ; il devait la conserver au milieu des affreuses traverses de son existence. Du reste, cette sorte de domesticité ne pesait pas trop lourdement à ses épaules, car il disait à son maître :

Or, je suis bien heureux sous ton obéissance.
En ma captivité j'ai beaucoup de licence,
Et tout autre que toi se lasserait enfin
D'avoir si librement un serf si libertin.

La renommée du poète Théophile a beaucoup pâti de deux vers de Boileau :



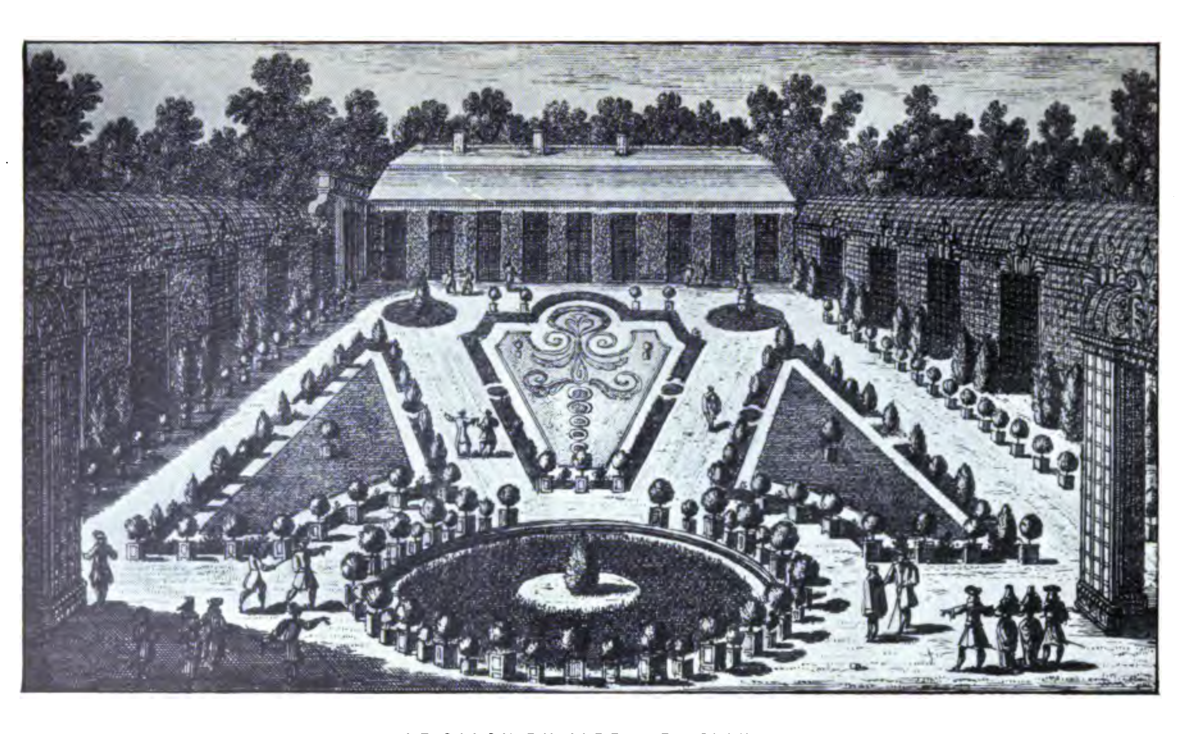
… d'esprit à ses gages, qui faisaient des ver… r lui, qui l'entretenaient d'un million de … ses et lui disaient quel jugement il fallait … des choses qui couraient en ce temps-là ».

… mi ces « gens d'esprit » aux gages du duc … Montmorency, le plus célèbre était le poète … ophile de Viau, natif de Clairac sur le Lot, … uenot et « cadet de Gascogne ».

Sous Henri IV, les gens de sa religion et de son pays étaient bien vus à la cour : c'est sous le Béarnais que Paris a commencé de s'engasconner. Le jeune Agénois avait donc quitté le petit manoir paternel et débarqué dans la capitale pour y chercher fortune, à vingt ans en 1610. L'assassinat du Roi dut, un moment, faire chanceler son espoir. Mais bientôt Théophile s'assura la protection du duc de Montmorency; il devait la conserver au milieu des affreuses traverses de son existence. Du reste, cette sorte de domesticité ne pesait pas trop lourdement à ses épaules, car il disait … son maître :

> O… je suis bien heureux sous ton obéissance.
> … ma captivité j'ai beaucoup de licence,
> … tout autre que toi se lasserait enfin
> … voir si librement un serf si libertin.

La renommée du poète Théophile a beaucoup pâti de deux vers de Boileau :



LE SALON DU JARDIN DE SYLVIE

(Estampe de Pérelle).

A Malherbe, à Racan préférer Théophile
Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.

Aussi, lorsque les romantiques se mirent à redresser les torts des classiques et à se découvrir de lointains ancêtres dans l'ancienne littérature française, ils songèrent à Théophile : Boileau lui-même le leur indiquait. Dans *les Grotesques*, Gautier le réhabilita et l'appela un « véritable grand poète », estimant qu'on ne saurait faire de méchants vers, lorsqu'on porte le prénom glorieux de Théophile. Pour nous le bien démontrer, il cita quelques pièces de son homonyme qu'il abrégea et même corrigea avec goût, — stratagème qui révolta le scrupuleux Sainte-Beuve. A vrai dire, maintenant que nous sommes libres des préjugés romantiques, il nous est difficile de ne point penser qu'en cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, Boileau avait raison. Parmi les poètes de l'époque Louis XIII, Théophile est peut-être celui que nous relisons avec le moins de plaisir. Nous ne retrouvons en lui ni la beauté, la force et le style de Malherbe, ni ce sentiment si vif de la nature qui donne tant de prix à quelques morceaux de Racan, ni le vigoureux coloris de Saint-Amant. Il montre une imagination facile et parfois brillante ; mais il manque de goût et de mesure d'une façon continue et désolante. La Bruyère l'a finement exprimé, lorsqu'il comparait

Théophile à Malherbe : « L'autre (Théophile), sans choix, sans exactitude, d'une plume libre et inégale, tantôt charge ses descriptions, s'appesantit sur les détails ; il fait une anatomie ; tantôt il peint, il exagère, il passe le vrai dans la nature ; il en fait le roman. »

Théophile, qui avait beaucoup d'esprit, rendait justice à Malherbe ; mais il décorait du nom d'originalité son dégoût de l'effort, son mépris des règles :

Imite qui voudra les merveilles d'autrui.
Malherbe a très bien fait, mais il a fait pour lui.

. . . .

J'aime sa renommée et non pas sa leçon.

. . . .

J'en connais qui ne font des vers qu'à la moderne,
Qui cherchent à midi Phœbus à la lanterne,
Grattent tant le français qu'ils le déchirent tout,
Blâmant tout ce qui n'est facile qu'à leur goût.

. . . .

La règle me déplaît, j'écris confusément ;
Jamais un bon esprit ne fait rien qu'aisément.

. . . .

Je veux faire des vers qui ne soient pas contraints.
Promener mon esprit par de petits desseins,
Chercher des lieux secrets où rien ne me déplaise,
Méditer à loisir, rêver tout à mon aise,
Employer toute une heure à me mirer dans l'eau,
Ouyr, comme en songeant, la course d'un ruisseau,
Écrire dans un bois, m'interrompre, me taire,
Composer un quatrain sans songer à le faire.

Voilà huit vers qui, par l'accent et le senti-

ment, nous font penser à La Fontaine. Mais, dans toute l'œuvre de Théophile, on serait embarrassé d'en citer vingt autres d'une aussi jolie venue. Que d'odes emphatiques ! que d'élégies fastidieuses ! que de sonnets débiles ! C'est que, sans le don divin, cette sorte de nonchalance conduit le poète soit à la platitude, soit à l'embrouillamini. Théophile n'est point lyrique. Çà et là, comme par soubresaut, surgissent quelques images éclatantes, mais les strophes tombent sans grâce, avec une terrible monotonie. Ses poésies amoureuses sont glaciales : une galanterie mêlée de sensualité lui tient lieu de passion et lui inspire parfois quelques traits heureux de gentillesse ou de volupté, le plus souvent de pauvres amphigouries. Ses odes les meilleures, comme le *Matin* ou la *Solitude*, où l'on peut recueillir quelques strophes délicatement nuancées, rebutent cependant par une certaine façon de peindre trop minutieuse, trop sèche, trop exacte...

Aussi bien ce qui fit la grande renommée de Théophile au dix-septième siècle, et ce qui lui valut depuis l'indulgence des romantiques, ce fut bien moins son talent de poète que l'éclat de ses aventures. Gautier a soin de nous en prévenir, ce pauvre diable était né « sous une étoile enragée » ; il a connu l'exil et la prison, il a failli être brûlé vif pour cause d'athéisme et de libertinage.

Dans une page de prose charmante (la prose de Théophile vaut mieux que ses vers) le poète nous a dit ses goûts et sa philosophie : « Il faut avoir de la passion non seulement pour les hommes de vertu, pour les belles femmes, mais aussi pour toutes sortes de belles choses. J'aime un beau jour, des fontaines claires, l'aspect des montagnes, l'estendue d'une grande plaine, de belles forêts; l'Océan, son calme, ses vagues, ses rivages ; j'aime encore tout ce qui touche plus particulièrement les sens : la musique, les fleurs, les beaux habits, la chasse, les beaux chevaux, les bonnes odeurs, la bonne chère; mais à tout cela mon désir ne s'attache que pour se plaire, et non point pour se travailler; lorsque l'un ou l'autre de ces divertissements occupe entièrement une âme, cela passe d'affection en fureur et brutalité ; la passion la plus forte que je puisse avoir ne m'engage jamais au point de ne la pouvoir quitter dans un jour. Si j'aime, c'est autant que je suis aimé, et, comme la nature ni la fortune ne m'ont pas donné beaucoup de parties à plaire, cette passion ne m'a jamais guère continué ni son plaisir ni sa peine. Je me tiens plus âprement à l'étude et à la bonne chère qu'à tout le reste. Les livres m'ont lassé quelquefois, mais ils ne m'ont jamais étourdi, et le vin m'a souvent réjoui, mais jamais enivré... » [Encore une fois le souvenir de La Fon-

taine nous traverse l'esprit et nous nous rappelons « l'hymne de la Volupté » qui termine *Psyché*.] Théophile est donc un parfait épicurien de naissance et épicurien de principe, épicurien par la diversité et la brièveté de ses jouissances, épicurien par la prudente et sage administration de ses plaisirs.

A-t-il poussé plus loin qu'il ne l'avoue lui-même la pratique de la doctrine et la licence des mœurs ? A-t-il tenu les propos libertins et obscènes qu'on lui a attribués ? Avait-il encore d'autres passions dont il ne dit rien dans cette confession publique ? Il suffit de lire Tallemant pour être édifié sur la manière de vivre des libertins, au commencement du dix-septième siècle, et pour juger que, même si Théophile a eu tous les vices que lui ont prêtés ses ennemis, le sort fut tout de même bien cruel en lui infligeant un châtiment que tant d'autres eussent alors mérité.

Le malheur du poète fut de déchaîner contre lui l'ire de quelques Jésuites qui — pour des raisons restées obscures — s'employèrent à sa perte avec un zèle frénétique. Des imprudences de plume ou de langage l'avaient déjà compromis : banni une première fois, il avait dû chercher un refuge en Gascogne, en Languedoc, s'exiler même en Angleterre pendant quelques mois. Mais il avait été rappelé, et, comme un exemple auguste l'y autorisait, il avait estimé

que Paris valait bien une messe, il avait abjuré le calvinisme : il pouvait désormais se croire en sûreté. Ce fut alors qu'éclata l'orage. Un recueil de poésies licencieuses et sacrilèges parut à Paris sous le titre de *Parnasse satyrique* en 1622 ; certaines pièces étaient attribuées à Théophile qui s'empressa, mais en vain, de désavouer la publication. Un an après, il fut poursuivi devant le Parlement et condamné par contumace à être brûlé vif. La veille de l'arrêt, le P. Garasse avait lancé dans le public un formidable in-quarto intitulé *la Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, où étaient entassées calomnies, injures et invectives contre Théophile et ses disciples, ceux que le Jésuite appelait « l'école des jeunes veaux ». Prudemment, tandis qu'on l'exécutait en effigie sur la place de Grève et que les Jésuites ameutaient contre lui la Cour et les magistrats, Théophile gagnait Chantilly et de là se dirigeait vers la frontière du royaume. Mais, arrêté près de Saint-Quentin, il fut ramené à Paris, jeté dans le cachot de Ravaillac. Il y resta deux ans en attendant qu'on ait instruit son nouveau procès. Les Jésuites menaient les procédures et l'instruction. Le poète fut de nouveau condamné. Mais cette fois la peine fut moins rigoureuse : c'était le bannissement. Il mourut deux années plus tard, âgé de trente-six ans.

Durant ces épreuves, le duc et la duchesse de

Montmorency n'avaient point cessé de s'intéresser à leur protégé. Plus d'une fois, le duc était intervenu en sa faveur, mais sans succès. Après le premier arrêt, il lui donna asile à Chantilly dans une « salle fraîche » bâtie dans les bois à l'extrémité de l'étang. Ce furent les souvenirs de cette retraite que le poète évoqua, plus tard, dans sa prison, pour en faire le sujet des dix petites odes auxquelles il donna ce titre : *La Maison de Sylvie.*

*
* *

Je doute que les odes de la *Maison de Sylvie* soient supérieures aux autres ouvrages de Théophile. Cependant, si quelqu'un me demandait : « Que faut-il lire de Théophile ? » je lui répondrais : « *la Maison de Sylvie*, à condition que vous la lisiez à Chantilly, au bord de l'étang. » Les grands poètes ont parfois ajouté une grâce ou une noblesse particulière aux paysages qu'ils ont décrits. Mais il est vrai aussi que des vers anciens, dont l'attrait semble aujourd'hui perdu, reprennent je ne sais quelle saveur dans les lieux mêmes qui les ont jadis inspirés. Le poète nous fait parfois mieux sentir la beauté de la nature ; mais par un mystérieux sortilège la nature peut rendre un souffle de vie à des poésies mortes.

Pour laisser avant que mourir,
Les traits vivants d'une peinture
Qui ne puisse jamais périr
Qu'en la perte de la nature,
Je passe des crayons dorés
Sur les lieux les plus révérés
Où la vertu se réfugie,
Et dont le port me fut ouvert
Pour mettre ma tête à couvert,
Quand on brûla mon effigie.

Pauvre rimeur, ils sont bien effacés, les traits de tes « crayons dorés » ! Tu te promettais l'immortalité, tu la promettais à Sylvie :

Ainsi, sous de modestes vœux
Mes vers promettent à Sylvie
Ce bruit charmant que les neveux
Nomment une seconde vie ;

Mais tu ajoutais avec plus de raison :

Que si mes écrits, méprisés,
Ne peuvent voir autorisés
Les témoignages de sa gloire,
Ces eaux, ces rochers et ces bois,
Prendront des âmes et des voix
Pour en conserver la mémoire

Et telle a été la destinée : c'est l'âme et la voix des eaux, des bois et des rochers qui conservent aujourd'hui la mémoire de la belle princesse italienne et de son pauvre diable de poète !

Ce n'est point pour la pure beauté des vers



THÉOPHILE DE VIAU

(ceux-là cependant ne manquent point de grâce), c'est pour l'élégance du tableau qu'ils évoquent de loin, de bien loin, que nous aimons aujourd'hui à relire ces strophes :

Un soir que les flots mariniers
Apprêtaient leur molle litière
Aux quatre rouges limoniers
Qui sont au joug de la lumière,
Je penchais mes yeux sur le bord,
D'un lit où la Naïade dort,
Et, regardant pêcher Sylvie,
Je voyais battre les poissons
A qui plus tôt perdrait la vie,
En l'honneur de ses hameçons.
D'une main défendant le bruit
Et de l'autre jetant la line,
Elle fait qu'abordant la nuit,
Le jour plus bellement décline.
Le soleil craignait d'éclairer
Et craignait de se retirer ;
Les étoiles n'osoient paroître,
Les flots n'osoient s'entrepousser,
Le zéphire n'osoit passer,
L'herbe se retenoit de croître.

[C'est la scène que M. Olivier-Merson a voulu représenter sur un des murs du pavillon de Sylvie ; je n'ose pas affirmer qu'il en ait rendu tout le charme.]

Malgré un appareil mythologique bien obscur et bien prétentieux, on goûtera encore les Tritons métamorphosés en une troupe de daims blancs par un seul regard de Sylvie, et s'é-

battant timidement sous les halliers du bois :

Leur cœur, privé d'humidité,
Ne peut qu'avec timidité
Voir le ciel ni fouler la terre.

(Voilà de ces traits qui abondent chez Théophile et déconcertent le lecteur, même lorsque la fraîcheur du charmant bosquet le dispose à toute indulgence.)

On découvrira aussi une grâce albanesque à un combat d'Amours et de Néréïdes dans les eaux de l'étang :

Ors ensemble, ors dispersés,
Ils brillent dans ce crêpe sombre
Et sous les flots qu'ils ont percés
Laissent évanouir leur ombre ;
Parfois dans une claire nuit
Qui du feu de leurs yeux reluit
Sans aucun ombrage des nues,
Diane quitte son berger
Et s'en va là-dedans nager
Avecque ses étoiles nues.

Mais les jeux des Naïades ne sont pas les seules visions qui se présentent à la mémoire du prisonnier dans le noir cachot où la haine du P. Garasse l'a condamné à rimer ses idylles. Il se souvient qu'un jour Thyrsis qu'il aime d'une « amitié chaste et fidèle », est venu le visiter à Chantilly et lui conter un affreux et interminable cauchemar où étaient annoncés tous

ses malheurs futurs. Cet épisode pourrait paraître superflu s'il ne donnait à Théophile l'occasion d'établir en onze strophes l'innocence de ses mœurs, apologie opportune après les diffamations du Jésuite... Bientôt, écartant ces fâcheuses images, il revient aux merveilles du « parc enchanté »; il célèbre le parfum des fleurs, le regard de sa maîtresse, la fraîcheur des fontaines, les grâces du renouveau, la fécondité de la nature et le concert des oiseaux qui salue Sylvie dans les bois... et l'ode se termine par une brusque flatterie à l'adresse du Roi. Mais il n'a pas encore égréné tout le chapelet des aimables souvenirs; il se divertit à imaginer le chant des rossignols, et, dans les ténèbres de sa prison, c'est Chantilly toujours qu'il aperçoit. Quel dommage qu'un meilleur poète n'ait point traité le joli motif que voici!

Au travers de ma noire tour
Mon âme a des rayons qui percent
Dans ce parc que les yeux du jour
Si difficilement traversent.
Mes sens en ont tout le tableau :
Je sens les fleurs au bord de l'eau.
Je prends le frais qui les humecte.
La princesse s'y vient asseoir.
Je voys, comme elle y va le soir,
Que le jour fuit et la respecte.

La dernière ode est une promenade aux alentours de l'étang, et à défaut de beautés poé-

tiques, elle contient quelques indications topographiques qu'il serait amusant de vérifier à l'aide des plans et des documents d'archives. Il y est question d'une « loge aujourd'hui déserte » où Alcandre vint autrefois goûter la solitude. Alcandre, c'est Henri IV et nous connaisons ainsi la place du « jardin du roi », retraite où Henri IV aimait à demeurer, quand il venait à Chantilly. Puis Théophile laisse à gauche un bois épais favorable aux rendez-vous d'amour, un « quartier pour le Faune et pour le Satyre » et il s'arrête à une chapelle, probablement la petite chapelle Saint-Paul, qui subsiste encore aujourd'hui; il s'y arrête longtemps pour y louer le Seigneur, avec la ferveur d'un pauvre poète persécuté par les jésuites et prévenu d'athéisme, mais les mots déjà assez indisciplinés, quand il veut les employer à chanter le jeu des nymphes, refusent de lui obéir, dès qu'il saisit la harpe de David : sa prière est un miracle de platitude...

Et si, suivant mon conseil, vous lisez un jour la *Maison de Sylvie* sous les ombrages de Chantilly, peut-être, malgré la pauvreté du style et la monotonie des rythmes, y trouverez-vous encore quelque agrément, en dépit des dédains de Boileau, en dépit des enthousiasmes de Gautier.

II. — MADEMOISELLE DE CLERMONT

Nous sommes en 1724. Un siècle s'est écoulé depuis le jour où le poète proscrit avait trouvé asile dans une maisonnette bâtie à l'extrémité de l'étang et, maintenant, il ne reste presque plus rien du Chantilly des Montmorency. Le Nôtre et Mansart ont passé par là. D'immenses jardins réguliers traversés de canaux, décorés de statues et de fontaines, ont remplacé les modestes parterres de la Renaissance. Les bois touffus qui avoisinaient le château se sont métamorphosés en un parc majestueusement taillé. Des anciens bâtiments, le grand Condé n'a laissé subsister que le petit château, et encore en a-t-il aménagé les appartements d'une façon nouvelle. Au vieux manoir que les architectes du XVIe siècle avaient transformé en une résidence luxueuse, élégante et pittoresque, il a substitué un véritable palais aux façades grandioses mais monotones, flanquées de poivrières assez disgracieuses. Il a bâti l'orangerie et la salle de spectacle et créé un ensemble de cascades, de bassins et de gerbes d'eau qui rivalise avec Versailles. Henri Jules a continué les travaux de son père, construit un logis pour ses gentilshommes à la place de la ferme de Bucan, établi une magnifique ménagerie à Vineuil, dessiné le labyrinthe du

bosquet de Sylvie et dispersé dans le parc une multitude de marbres d'après l'antique. Maintenant le maître de Chantilly est le duc de Bourbon, *Monsieur le Duc*, premier ministre du Roi ; lui aussi est un grand amateur de jardins et de bâtiments ; il transforme la chapelle, il fait abattre et rebâtir les trois faces de la cour intérieure du château, et il confie à Jean Aubert le soin d'achever la construction des Grandes Écuries commencées par Mansart[1].

Chantilly est alors, après Versailles et Marly, la plus belle des résidences de France. C'est aussi le théâtre des fêtes les plus somptueuses. M. le Duc y dépense royalement une immense fortune encore accrue par l'agio. Sa maîtresse, Agnès de Pléneuf, marquise de Prie, y tient une véritable cour.

Le Roi vient passer deux mois à Chantilly et, chaque jour, on lui donne « le divertissement de la chasse du cerf ou de celle du sanglier ». Les soirs sont réservés à l'opéra, à la comédie et à la danse. Les gazettes de Paris décrivent, avec mille détails, les hécatombes de sangliers, les parties de lansquenet et les soupers où brillent les trois sœurs de M. le Duc, Mlles de Charolais, de Clermont et de Sens. On colporte, dans le public, la liste des beautés expertes que le

[1] Les transformations de Chantilly ont été étudiées et décrites par M. G. Macon (*Revue de l'art ancien et moderne*, avril 1898).

hasard, aidé par Mme de Prie, a mis sur le chemin du jeune Roi et dont le jeune Roi n'a point voulu.

Le 30 août 1724, un des amis du duc de Bourbon, le duc de Melun, est tué dans une des chasses données en l'honneur du Roi. Voici le récit des gazettes : « Vers les sept heures du soir, à une demi-lieue du château, le duc de Melun courant à cheval dans une des routes de la forêt, fut blessé par le cerf qu'on traquait, lequel était presque aux abois. Le coup qu'il donna en passant fut si rude que le cheval et le cavalier furent renversés. Le duc de Melun fut d'abord secouru par le duc de Bourbon et par le comte de Clermont. Le sieur Flandin du Montblanc, chirurgien du Roi, lui mit le premier appareil et on le fit porter au château où il mourut aujourd'hui 31, à cinq heures du matin, dans la trentième année de son âge, après avoir reçu tous les sacrements et avoir fait son testament. »

Cet événement tragique émeut les hôtes du château, car le duc de Melun est apparenté à toutes les grandes familles du royaume. Le Roi verse quelques larmes et parle de partir le soir même. Mais on lui fait entendre qu'un départ aussi brusque sera interprété d'une façon peu avantageuse pour le premier ministre. Il consent à demeurer encore deux jours à Chantilly et retourne à Versailles.

*
* *

Mme de Genlis est l'auteur d'une « nouvelle historique » intitulée *Mademoiselle de Clermont.* Elle y conte que cette princesse avait secrètement épousé le duc de Melun huit jours avant l'accident où il trouva la mort. C'est avec l'histoire des amours de Mlle de Clermont et M. de Melun qu'elle a composé un petit récit touchant et dramatique.

Au bas de la première page de cet opuscule, elle a mis la note suivante : « Le fond de cette histoire et presque tous les détails qu'elle contient sont vrais ; l'auteur les tient d'une personne (feue Mme la marquise de Puisieulx-Sillery) qui fut aussi recommandable par la sincérité de son caractère que par la supériorité de son esprit, et que Mlle de Clermont honora, pendant vingt ans et jusqu'à sa mort, de son amitié la plus intime. Ce fut à Chantilly même, et dans la fatale allée qui porte encore le nom de *Melun* que cette histoire fut contée pour la première fois à l'auteur qui en écrivit alors les principaux traits, et qui ensuite oublia ce petit manuscrit pendant trente ans. Il n'était ni achevé, ni écrit pour le public, mais on n'en a retranché aucun détail historique ».

N'est-ce là qu'un de ces subterfuges dont



PORTRAIT DE MADEMOISELLE DE CLERMONT

Par Nattier

(Musée Condé).

usent les romanciers pour nous persuader « qu'ils n'ont rien inventé » et nous donner l'illusion que « c'est arrivé » ? Ou bien Mme de Genlis a-t-elle, en réalité, reçu les confidences d'une vieille dame bien informée ?

Il faut d'abord noter que, si l'auteur a voulu mystifier ses lecteurs, il y a cette fois réussi. Quand le duc d'Aumale a fait peindre Mlle de Clermont et M. de Melun en pendant de Théophile et Sylvie, il a accepté l'authenticité de l'histoire contée par Mme de Genlis. Peut-être dira-t-on que le duc d'Aumale ne pouvait refuser cette sorte d'hommage posthume au *gouverneur* de Louis-Philippe. Mais tous les historiens qui ont traité de Chantilly, ont, à tour de rôle, enregistré le récit de l'aventure de Mlle de Clermont sans même en discuter la vraisemblance... Et maintenant lisons la nouvelle de Mme de Genlis.

C'est une lecture courte et très agréable. Les contemporains de Mme de Genlis s'accordaient à considérer *Mademoiselle de Clermont* comme son chef-d'œuvre et comme un chef-d'œuvre. Sur le premier point, je suis prêt à les croire ; je ne puis comparer *Mademoiselle de Clermont* aux innombrables romans, contes et nouvelles du même auteur : je ne les connais pas. Enfant, j'ai lu *les Veillées du Château* et ne saurais dire aujourd'hui s'il faut les mettre au-dessus des ouvrages analogues de Bouilly et de Berquin.

Quant aux *Souvenirs de Félicie*, ils m'ont toujours semblé un livre assez divertissant, plein d'anecdotes suspectes et de portraits infidèles, mais où l'auteur se montre au vrai, avec toutes ses vanités de femme et tous ses ridicules d'homme de lettres. *Mademoiselle de Clermont* est-elle un chef-d'œuvre ? Elle le fut peut-être, elle ne l'est plus. Elle reste un livre délicieux. Elle offre de grands mérites : une rapidité merveilleuse, une adresse et une aisance parfaites dans l'enchaînement des divers épisodes, un art de conter facile, souple et naturel. Si l'on s'en tient à la composition de l'ouvrage, c'est un modèle : ni Mérimée ni Maupassant n'ont rien fait de plus concis ou de plus industrieux. Sans doute, les formes du style de Mme de Genlis semblent aujourd'hui terriblement surannées ; sa langue simple, limpide, assez correcte, est dépourvue d'accent ; ses expressions un peu vagues ont maintenant je ne sais quoi de vieillot et de décoloré ; dans les passages tragiques, elle nous exaspère un peu par l'abus des points de suspension ; enfin l'on est parfois arrêté par l'oiseuse sensiblerie de l'écrivain, la fadeur des maximes qu'il insère dans sa narration, ses puérils efforts pour donner un tour moral à la plus passionnée des aventures ; on retrouve trop souvent l'auteur des *Veillées du Château* dans une histoire que l'on aurait voulu entendre conter par l'auteur de

la Chartreuse de Parme. Mais l'agrément d'un récit bien conduit est si vif qu'en dépit des affectations, des artifices et des enfantillages, on ressent encore l'émotion du drame.

Les deux héros de l'histoire sont Mlle de Clermont, sœur du duc de Bourbon, et le duc de Melun.

« Mlle de Clermont reçut de la nature et de la fortune tous les dons et tous les biens qu'on envie : une naissance royale, une beauté parfaite, un esprit fin et délicat, une âme sensible, et cette douceur, cette égalité de caractère si précieuses et si rares, surtout dans les personnes de son rang. Simple, naturelle, parlant peu, elle s'exprimait toujours avec agrément et justesse ; on trouvait dans son entretien autant de raison que de charme. Le son de sa voix s'insinuait jusqu'au fond du cœur, et un air de sentiment répandu sur toute sa personne donnait de l'intérêt à ses moindres actions ; telle était Mlle de Clermont à vingt ans. » Elle paraît à Chantilly et, tout de suite, la beauté du lieu, qui offre « tout ce qu'une âme sensible peut aimer de champêtre et de solitaire », l'éclat des fêtes « les plus ingénieuses et les plus somptueuses », le plaisir des premiers hommages et des premières louanges enivrent son jeune cœur.

Portrait de M. de Melun : « Son caractère,

ses vertus lui donnaient une considération personnelle, indépendante de sa fortune et de sa naissance. Quoique sa figure fût noble et sa physionomie douce et spirituelle, son extérieur n'offrait rien de brillant; il était froid et distrait dans la société ; avec un esprit supérieur, il n'était point ce qu'on appelle un homme aimable, parce qu'il n'éprouvait aucun désir de plaire, non par dédain ou par orgueil, mais par une indifférence qu'il avait constamment conservée jusqu'à cette époque... Enfin le duc de Melun, avec la politesse la plus noble, n'avait aucune galanterie; sa sensibilité même et une extrême délicatesse l'avaient préservé jusqu'alors d'un engagement formé par le caprice ; à peine âgé de trente ans, il n'était encore que trop susceptible d'éprouver une grande passion ; mais, par son caractère et par ses mœurs, il était à l'abri de toutes les séductions de la coquetterie. »

Un des divertissements favoris de Mlle de Clermont était de lire tout haut des romans devant quelques amis, et, dans ces occasions, on ne manquait jamais de louer sa manière de lire et sa sensibilité. « Les femmes pleuraient, les hommes écoutaient avec l'expression de l'admiration et du sentiment ; ils parlaient tout bas entre eux ; on les devinait ; quelquefois on entendait (la vanité a l'oreille si fine !), on recueillait les mots *ravissant*, *enchanteur !* »

Nous verrons tout à l'heure si cette histoire est véritable. Mais soulignons, en passant, l'invraisemblance de ce petit tableau. Est-ce que l'on pleurait avec cette abondance, à Chantilly, en 1724 ?

Un seul homme, toujours présent à ces lectures, garde un silence obstiné : c'est M. de Melun. L'attitude de cet auditeur immobile et taciturne pique la curiosité de M[lle] de Clermont. Elle interroge. Le duc laisse entendre que la lecture des romans lui paraît futile et frivole. Le lendemain, elle inflige à ses auditeurs la lecture d'un livre d'histoire. Et l'intrigue est nouée.

M[lle] de Clermont recherche la compagnie de la marquise de G..., personne ennuyeuse et rabâcheuse, mais qui est la cousine de M. de Melun : sa présence rend inoffensives les promenades et les causeries dans les jardins de Chantilly. Durant une de ces promenades, un placet est présenté à la princesse. Celle-ci se charge de le remettre à son frère. Mais, au moment de se vêtir pour le bal, elle néglige sa promesse. M. de Melun, sans en rien dire, ramasse le placet laissé sur une table, et obtient de M. le Duc la grâce sollicitée, en se donnant pour l'interprète des désirs de M[lle] de Clermont. Confusion de l'oublieuse jeune fille qui fait vœu de ne plus paraître dans aucun bal avant une année... Je ne vous donne pas cette petite

péripétie sentimentale pour la plus heureuse de la nouvelle de Mme de Genlis.

Plus délicat, plus vrai, plus touchant — avec une agréable nuance de troubadourisme — le récit des incidents qui conduisent à l'inévitable déclaration. Mlle de Clermont est la première à avouer sa passion. Sa naissance et son rang interdisent à M. de Melun de rechercher une princesse de sang royal. Il s'éloigne, il revient. Des serments s'échangent, et c'est enfin Mlle de Clermont qui propose un mariage secret.

Les deux amoureux se sont donné rendez-vous dans une chaumière. M. de Melun se jette aux pieds de Mlle de Clermont et s'abandonne à tous les transports de la passion. Tout à coup il se relève et d'une voix étouffée il la supplie une dernière fois de le fuir.

« Non, non, reprit Mlle de Clermont, je ne fuirai point celui que je peux aimer sans crime, sans réserve et sans remords, s'il ose braver ainsi que moi les plus odieux préjugés. » A ces mots, le duc regarda Mlle de Clermont avec surprise et saisissement. « J'ai vingt-deux ans, poursuivit-elle ; les auteurs de mes jours n'existent plus ; l'âge et le rang de mon frère ne lui donnent sur moi qu'une autorité de convention, la nature m'a faite son égale. — Grand Dieu ! s'écria le duc, que me faites-vous entrevoir ?... — Hé quoi ! ferais-je donc

une chose si extraordinaire ? Mlle de Montpensier n'épousa-t-elle pas le duc de Lauzun ? — Que dites-vous ? ô ciel !... — Le plus fier de nos rois n'approuva-t-il pas d'abord cette union ? Ensuite une intrigue de cour lui fit révoquer ce consentement ; mais il l'avait donné. Votre naissance n'est point inférieure à celle du duc de Lauzun. Mlle de Montpensier ne fut blâmée de personne, et il ne lui manqua pour paraître intéressante à tous les yeux que d'être jeune et surtout d'être aimée. — Qui ? moi ? j'abuserais, à cet excès, de vos sentiments et de votre inexpérience ! — Il n'est plus temps de nous fuir... Il n'est plus temps de nous tromper nous-mêmes, en projetant des sacrifices impossibles... Ne pouvant rompre le nœud qui nous lie, il faut le rendre légitime, il faut le sanctifier. »

La nuit suivante, à deux heures du matin, vêtue d'un « simple habit blanc de mousseline », elle sort du château. Lorsqu'elle traverse la cour, un pan de sa robe s'accroche à l'un des ornements du piédestal de la statue de Condé. Elle se retourne terrifiée et croit devoir exposer au grand ancêtre les raisons de son équipée. Ce discours nocturne n'est pas non plus une des inventions les plus ingénieuses de Mme de Genlis.

Dans cette même chaumière où a eu lieu la suprême explication, un chapelain unit secrète-

ment le nouveau Lauzun à la nouvelle Montpensier.

Huit jours après, le Roi arrive à Chantilly. Fêtes et chasses. M. de Melun est démonté et blessé par un cerf : nous avons vu le véridique récit de l'accident.

Mlle de Clermont est à quelques pas du lieu où son mari est frappé ; sa calèche sert à ramener le blessé au château. La passion est plus forte que les bienséances : elle avoue tout à M. le Duc. Celui-ci, pour éviter un éclat, feint un peu d'indulgence et obtient que l'infortunée dissimule ses angoisses jusqu'au départ du Roi. On la leurre de fausses nouvelles, on lui affirme que la blessure n'est point mortelle et l'on attend pour lui annoncer le trépas de M. de Melun que Louis XV ait quitté Chantilly.

***

Histoire ou roman ?

Remarquons d'abord que, histoire ou roman, rien ne rattache ce récit à la maison de Sylvie. Mme de Genlis nous dit simplement qu'elle l'a médité dans le bois de Sylvie, c'est tout. Dans la grande galerie du musée Condé, un tableau de Nattier nous montre le visage délicat et les yeux ardents de Mlle de Clermont. La princesse y est représentée sous les traits d'une nymphe ;

elle s'accoude sur une urne renversée d'où jaillit un flot clair; un amour sourit à ses pieds; près d'elle, une servante incline une aiguière cerclée d'or et remplit une coupe. Au dernier plan, un joli pavillon de jardin se détache sur un ciel d'hiver. Ce pavillon est celui des *Eaux minérales* et ainsi s'expliquent les allégories du portrait. Il y a plus d'un siècle que cette petite construction a disparu : elle était située dans une partie des jardins qui s'étendait autrefois sur le coteau de la Nonette, entre la petite rivière et la grande rue de Chantilly : ces terrains ont été séparés du domaine depuis la Révolution et sont maintenant occupés par des propriétés particulières. Peut-être, un jour, quelqu'un a-t-il pris pour la maison de Sylvie le pavillon du tableau de Nattier, et peut-être cette confusion explique-t-elle pourquoi le souvenir de Mlle de Clermont et de M. de Melun a été rappelé à côté du souvenir de Théophile et de la duchesse de Montmorency.

Mais ne faut-il relever ici qu'une erreur de topographie ? Mlle de Clermont a-t-elle épousé en secret le duc de Melun ?

Ce qui peut nous faire douter de la vérité de l'anecdote, c'est d'abord le caractère même de l'auteur qui nous l'a contée. Mme de Genlis a tout travesti : le passé, le présent et même l'avenir. Elle a mis du romanesque et de la

romance dans son existence comme dans celle des autres ; qu'il s'agisse des événements dont elle fut témoin ou de ceux qu'elle rapporte par ouï-dire, il est prudent de ne jamais accepter sa parole sans contrôle.

Contrôlons. Ni dans les mémoires, ni dans les correspondances de la première moitié du dix-huitième siècle, je n'ai découvert une allusion à l'intrigue d'une des sœurs de M. le Duc avec le gentilhomme qu'un cerf blessa mortellement dans la forêt de Chantilly le 30 août 1724. J'ai interrogé l'homme qui aujourd'hui connaît le mieux l'histoire de Chantilly, M. Gustave Macon : il m'a dit n'avoir rencontré nulle part une mention de l'aventure de Mlle de Clermont avant 1802, date à laquelle Mme de Genlis a publié sa nouvelle.

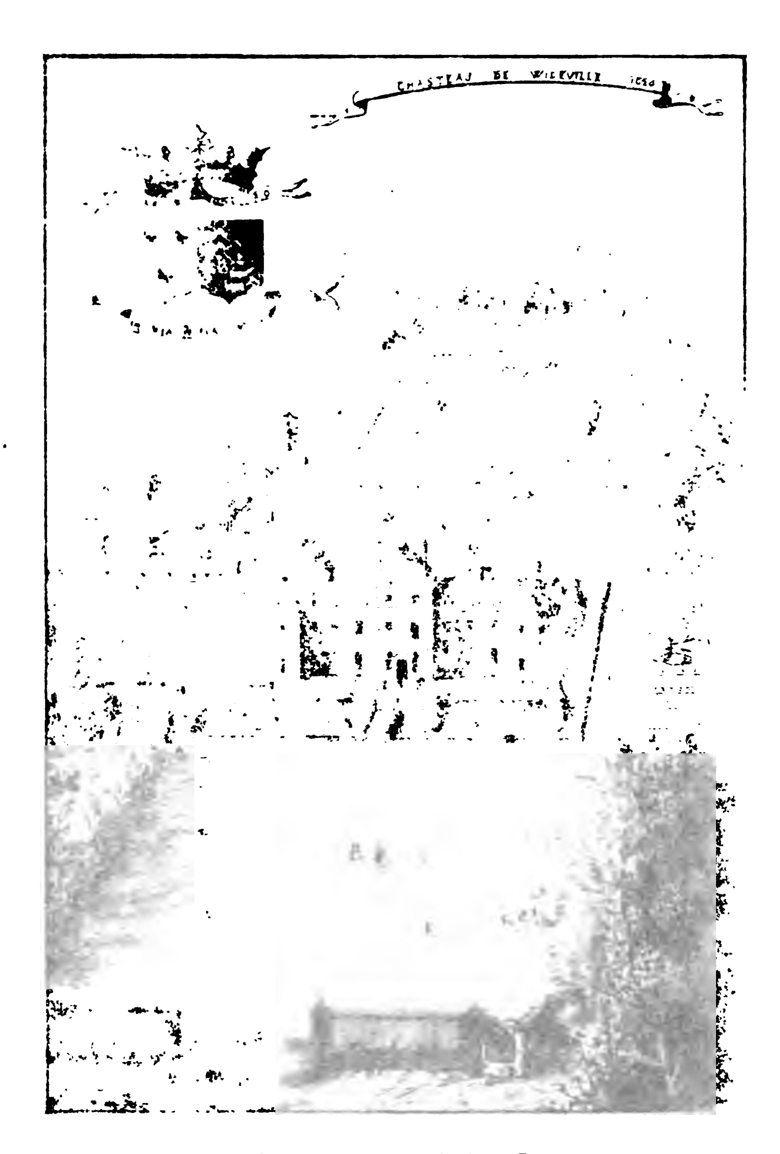
Nous ne savons pas grand'chose de la jolie naïade peinte par Nattier. Nous connaissons la grâce de son visage, et nous savons aussi que Montesquieu a écrit pour elle le *Temple de Gnide*, « sans autre but que de faire une peinture poétique de la volupté ». Mais une historiette contée par Duclos va nous montrer une personne un peu différente de l'héroïne de Mme de Genlis. Lorsque fut décidé le mariage de Louis XV avec Marie Leczinska, le duc d'Antin fut envoyé à Strasbourg au-devant de la princesse polonaise. Il prononça en ces circonstances une harangue

où, par un singulier manque de tact, il crut devoir faire allusion au projet que M. le Duc avait naguère conçu de marier le Roi avec la plus jeune de ses sœurs, Mlle de Sens: le Roi, dit-il, ayant à choisir entre les grâces et la vertu, avait pris cette dernière. Mlle de Clermont, surintendante de la future maison de la Reine, entendit ce propos : « Apparemment, fit-elle, que d'Antin nous prend, mes sœurs et moi, pour des catins. » Ce n'est pas là le ton du roman de Mme de Genlis.

Mme de Tracy raconte qu'un jour elle lut *Mademoiselle de Clermont* et pleura une heure durant. Mme de Coigny lui dit alors : « Mais tout cela n'est pas vrai. » Mme de Tracy répondit : « *Qu'est-ce que cela fait, si cela en a l'air*. » Et Mme de Tracy avait raison... Aujourd'hui, *cela en a l'air* un peu moins, et je ne promets pas à mes contemporaines, s'il leur prend la fantaisie de lire *Mademoiselle de Clermont*, qu'elles pleureront une heure durant. Il est même possible qu'en certains endroits elles aient plus envie de rire que de pleurer. Tout de même, c'est une gentille lecture à faire sous les arbres de Chantilly que ce minuscule roman imprimé par Didot et que Desenne a illustré de petits dessins fins et puérils, où l'on voit des gentilshommes à perruques et des dames à boucles dans un décor de style empire; anachronisme aimable et oppor-

tun, car il traduit à merveille le caractère de cette nouvelle sentimentale qui jamais n'eut rien d'historique.

17 juillet 1908.



CHATEAU DE WIDEVILLE

D'après une eau-forte de Guillaumot fils (1878).

LE CHATEAU DE WIDEVILLE

Dans un petit vallon, entre Versailles et Maule, à l'extrémité d'un immense tapis vert où se dressent encore quelques vieilles statues de jardin, le château de Wideville déploie sa belle façade de briques rouges encadrées de pierres blanches. Les lignes harmonieuses des toitures inégales se détachent sur le coteau boisé. Autour du bâtiment, les larges fossés, remplis d'eau courante, dessinent un quadrilatère, et, à chaque angle du terre-plein, s'avance un bastion carré muni d'une échauguette. Cette armure de parade sied bien à la robuste élégance des constructions. A voir l'adorable mélange que font ici les réminiscences du manoir féodal, les grâces de la Renaissance et la majesté de l'architecture classique, tout de suite on songe à ce vers magique de Victor Hugo :

C'était un grand château du temps de Louis treize.

A vrai dire, nous ne connaissons en France

aucune œuvre d'architecture qui exprime avec plus de délicatesse et de séduction le charme noble et cavalier de cette époque où l'ordre et la discipline n'ont pas effacé toute fantaisie. Et comme, par une rare fortune, Wideville est encore aux descendants de celui qui l'édifia, et que ses possesseurs l'ont entretenu et réparé avec un soin jaloux et un goût parfait, c'est une vivante image de l'art français au temps de Louis XIII que nous avons sous les yeux.

Au commencement du dix-septième siècle, le manoir de Wideville était une forteresse carrée, flanquée de tours, s'élevant sur une hauteur; on l'avait sans doute restauré au moment de la Renaissance, car de magnifiques cheminées de cette époque furent transportées dans le château neuf que Claude de Bullion bâtit en 1632, au creux de la vallée, après qu'il eut acheté la terre de Wideville à René de Longueil, marquis de Maisons.

C'était un très grand personnage que le *petit* Claude de Bullion, l'exiguïté de sa taille provoquait toutes sortes de brocards. Il était le fils d'un magistrat bourguignon, et sa mère était une des vingt enfants de Charles de Lamoignon. Tallemant des Réaux a conté qu'une certaine comtesse de Sault avait contribué à l'avancement du petit Claude, et l'avait fait nommer président

aux enquêtes. « Ah! Madame! disait-elle un jour à Marie de Médicis, si vous connaissiez M. de Bullion comme moi! — *Diou* m'en garde! Madame la Comtesse », répartit l'Italienne. Henri IV l'avait chargé de diverses ambassades. Louis XIII le fit garde des sceaux de ses ordres, puis surintendant des finances. Quelle qu'ait été l'origine de la fortune de Bullion, celui-ci se montra digne de son état par son talent et sa probité. Lorsqu'il devint surintendant des finances, il eut la prudence de faire un inventaire de son bien, afin de pouvoir, dans l'avenir, se défendre contre tout reproche de concussion.

Il lui fallut pourvoir aux exigences financières de Richelieu qui étaient terribles. Il établit donc des impôts nouveaux et fut très impopulaire, mais il ne lui déplaisait pas de braver la foule. En 1636, comme l'armée espagnole venait d'envahir le royaume, Richelieu n'osait pas affronter le mécontentement du peuple exaspéré par la défaite. « Et moi, lui dit Bullion, qu'ils haïssent plus que votre Eminence, j'irai par toute la ville à cheval, suivi de deux laquais seulement, et personne ne me dira mot. » Il fit comme il l'avait dit, et, le lendemain, le Cardinal, enhardi, se rendit en carrosse, à portières ouvertes, de son palais à la porte Saint-Antoine.

Le Roi et son ministre soutenaient Bullion. Celui-ci gémissait sans cesse sur l'état des

finances et annonçait la banqueroute. Ses doléances ne troublaient pas Richelieu : « Quant aux humeurs de M. de Bullion, écrivait le Cardinal, il faut les laisser passer sans s'en tourmenter, quand elles sont mauvaises. »

Il était extrêmement riche, étant ménager de son bien et recevant chaque année du Roi un présent de 100 000 livres, outre ses appointements. Son train de vie n'excéda jamais ses ressources. Plus tard, au temps des grandes prodigalités du surintendant Nicolas Fouquet, on rappelait l'économie de M. de Bullion et la modeste apparence de son hôtel de la rue Plâtrière. Quant à ses mœurs, elles étaient scandaleuses, toujours au dire de Tallemant. Le surintendant se rendait souvent au faubourg Saint-Victor chez son ami le médecin de Brosse qui y avait créé le Jardin des Plantes, et il y « crapulait » à son aise. Mais on possède une lettre bien curieuse de Richelieu à Mme de Bullion, où on lit : « Je voudrais vous pouvoir témoigner plus utilement que je n'ai fait, l'affection que j'aurai toujours de vous servir. Outre que la considération de votre mérite m'y porte, les fréquentes sollicitations que M. de Bullion me fait, de ce qui peut concerner votre contentement, ne m'y convient pas peu. J'ai vu un temps que je croyais qu'il était de ces maris qui n'aimaient leur femme que par bénéfice d'inventaire ;

mais maintenant je m'aperçois qu'il aime mieux sa peau que sa chemise, les intérêts de sa femme que ceux d'autrui, et qu'il est, en ce qui est du mariage, comme ceux qui n'estiment pas faire une bonne œuvre s'ils ne la font en cachette... » Conciliez le témoignage de Tallemant avec celui de Richelieu.

L'histoire de la mort de Bullion est assez tragique. Le 21 décembre 1640, dans le château neuf de Saint-Germain, comme le Roi déjà très malade semblait sommeiller devant le feu, étendu dans sa grande chaise « à la romaine », des courtisans causaient dans l'embrasure d'une fenêtre et se demandaient, à voix basse, qui succéderait au cardinal de Richelieu dont ils savaient la vie en danger. Le Roi entendit leurs propos et se retourna : « Messieurs, dit-il, vous oubliez M. de Bullion. » Le lendemain, le mot de Louis XIII fut rapporté au ministre qui entra en fureur, à la pensée qu'on disposait ainsi de sa place. Il reprocha durement à Bullion, qui était venu le voir comme à l'ordinaire, l'oubli d'un détail d'administration et voulut lui en faire signer l'aveu. Comme le surintendant refusait, il saisit les pincettes de la cheminée « pour lui en donner sur la tête ». L'autre signa, mais il en eut une attaque d'apoplexie. On le saigna deux fois au bras. Le Cardinal vint le voir et le trouva sans voix ni connaissance. « Ayant vu quoi — c'est

Guy Patin qui le raconte — *solutus in lacrymas, princeps purpuratus recessit.* Le malade mourut *ex suffocatione cerebri.* »

Tel fut le personnage qui construisit le château de Wideville. Le voisinage de Saint-Germain et la proximité des forêts où le Roi avait coutume de chasser le décidèrent sans doute à choisir, pour y établir sa résidence, ce vallon mélancolique et solitaire, enveloppé de bois.

*
* *

On ignore quel architecte a tracé le plan et conduit les travaux de Wideville. Nous ne savons à qui attribuer ce bâtiment si bien assis sur le terre-plein fortifié, ces façades si joliment dessinées, coupées d'un avant-corps et flanquées de deux pavillons, ces toitures où des lucarnes d'un style charmant alternent avec des œils-de-bœuf en saillie, ces perrons arrondis qui font communiquer la maison avec la cour d'honneur et avec les jardins, et ce délicieux coloris que donne à toute la construction l'heureux mélange des appareils de pierre et de briques.

Deux grands artistes collaborèrent au décor de Wideville, le sculpteur Sarazin et le peintre Vouet, auxquels Bullion semble avoir témoigné une estime particulière, car il les chargea l'un

et l'autre d'orner aussi son hôtel de Paris. Sarazin exécuta les quatre statues qui, placées dans des niches, embellissent la façade du bâtiment tournée vers les jardins; il sculpta encore les deux chiens qui, du même côté, gardent la porte du logis.

Derrière le château, s'étendent des jardins dessinés à la française. On en a restitué les parterres dans le goût ancien. Au temps de Bullion, une large avenue partait du perron, bordée de statues mythologiques, œuvres de Buyster, il n'en reste plus rien. Mais la grotte située à l'extrémité de cette allée est encore debout, et cette grotte est la merveille de Wideville. De tous les édifices de ce genre, dont la mode orna tant de jardins français à l'imitation de l'Italie, celui-là est, je crois, le mieux conservé. C'est un pavillon dont la façade présente quatre colonnes d'ordre toscan coupées par des tambours rustiques et chargés de mousses sculptées. Les trois baies qui s'ouvrent entre ces colonnes sont closes par des grilles de fer forgé, chefs-d'œuvre de l'art du serrurier. Deux figures, l'une d'un fleuve et l'autre d'une rivière, couchées sur un lit de roseaux, encadrent le fronton cintré qui surmonte la grotte. L'intérieur est tapissé de coquilles. La nymphée a perdu ses statues. Mais on voit encore la vasque d'où l'eau s'écoulait par trois mufles de lion.

Des stucs figurant des satyres encadrent les grands cartouches de la voûte où Vouet exécuta d'admirables peintures mythologiques. Elles sont maintenant bien délabrées, les peintures de Vouet. Mais ce que le temps en a épargné montre un merveilleux décorateur, disciple heureux des grands Vénitiens.

Près du château, une gentille maisonnette que l'on nomme l'*Ermitage*, et qui fut légèrement modifiée au dix-huitième siècle, renferme de délicates boiseries. Plus loin s'élève la chapelle, simple oratoire à la voûte cintrée. Là, devant l'autel, un sarcophage de pierre porte ces mots: *Respect* et *Obéissance :* c'est la sépulture de la duchesse de La Vallière, nièce de la carmélite Louise de la Miséricorde. De tous les fantômes qui peuplent Wideville, il n'en est pas de plus charmant que celui de Julie de Crussol, duchesse de La Vallière. Tout le dix-huitième siècle a célébré sa grâce, sa charité, son esprit vif et brillant, sa beauté qui défiait les années. Voltaire lui a versifié ses plus jolis compliments. Pendant toute la Révolution, elle demeura dans son château, et sa présence a préservé Wideville du sort qui fut alors réservé à tant de vieilles demeures seigneuriales. La pensée d'être ensevelie sous la terre lui avait toujours fait horreur; ses restes furent donc déposés dans ce sarcophage élevé au-dessus du sol.

*
* *

Ainsi que les dehors et les jardins, les appartements du château ont conservé leur aspect d'autrefois. Quelques aménagements, qui dataient du dix-huitième siècle, ont été supprimés pour que la maison fût telle qu'au temps de Claude de Bullion.

Trois cheminées de la Renaissance décorent les grandes salles de Wideville. Construites en pierre blanche et en marbres de diverses couleurs, ornées de merveilleuses sculptures qui représentent des rinceaux, des sirènes et des têtes de femmes, elles se trouvaient dans le manoir primitif que démolit Bullion. Mais celui-ci, peut-être sur le conseil de Sarazin, les fit transporter dans sa nouvelle demeure.

Hors la salle des gardes, dont la voûte est un chef-d'œuvre d'ingéniosité architectonique, toutes les pièces du château présentent des plafonds à poutrelles peintes. Les carrelages émaillés sont intacts. Partout des tapisseries, dont l'une aux tons délicieusement passés représente le siège dela Rochelle, de précieuses peintures, des tableaux de famille. Dans la *Chambre du Roi*, presque rien n'a été changé depuis le 23 janvier 1634 : ce fut ce jour-là que

Louis XIII fit à M. de Bullion la faveur de coucher à Wideville. Et partout nous revient à la mémoire le vers de Victor Hugo :

C'était un grand château du temps de Louis treize.

29 janvier 1910.



ABBAYE DE LIVRY

L'ABBAYE DE LIVRY

L'ancienne abbaye de L[illegible] village de Livry [illegible] sous-Bois, à trois lieues de [illegible] aux enchères publiques. Cet[illegible] tenait à la congrégation des [illegible] tion qui y avaient établi leur [illegible] demain, elle sera probablement [illegible] des spéculateurs qui la lotiront [illegible] des maisons de villégiature, il [illegible] struction, évoquer quelques [illegible] qui ont rendu ces lieux illustres.

De précieux et charmants souvenirs [illegible] ailleurs tout ce qui peut nous intéresser à Livry; et encore ne se rattachent-ils qu'à l'histoire littéraire. La chronique religieuse de l'abbaye de Notre-Dame de Livry, monastère de chanoines réguliers fondé à la fin du douzième siècle, n'offre aucun épisode digne d'attention. Rien ici pour l'archéologue, sauf un tas de vieilles pierres, débris de chapiteaux et de dalles funé-



ABBAYE DE LIVRY

L'ABBAYE DE LIVRY

L'ancienne abbaye de Livry, située entre le village de Livry-en-l'Aulnoye et celui de Clichy-sous-Bois, à trois lieues de Paris, va être mise aux enchères publiques. Cette propriété appartenait à la congrégation des Pères de l'Assomption qui y avaient établi leur noviciat. Comme, demain, elle sera probablement livrée à des spéculateurs qui la lotiront pour y élever des maisons de villégiature, il faut, avant la destruction, évoquer quelques-uns des souvenirs qui ont rendu ces lieux illustres.

De précieux et charmants souvenirs, voilà d'ailleurs tout ce qui peut nous intéresser à Livry ; et encore ne se rattachent-ils qu'à l'histoire littéraire. La chronique religieuse de l'abbaye de Notre-Dame de Livry, monastère de chanoines réguliers fondé à la fin du douzième siècle, n'offre aucun épisode digne d'attention. Rien ici pour l'archéologue, sauf un tas de vieilles pierres, débris de chapiteaux et de dalles funé-

raires, qu'on découvrit il y a quelques années. Des architectures du monastère ancien, il reste seulement un corps de logis du dix-septième siècle. Le reste des constructions fut abattu au lendemain de la Révolution et a depuis été remplacé par des bâtiments sans caractère. Enfin, si le parc présente à peu près son beau dessin d'autrefois, les arbres en ont été replantés au dix-neuvième siècle. Mais Livry fut la « jolie abbaye » chère à Mme de Sévigné. C'est ici qu'elle a écrit ses pages les plus charmantes, passé ses heures les plus douces, senti le plus vivement la séduction de la campagne. Aussi Livry est-il une terre sacrée pour tous les amis des lettres françaises.

*
* *

En 1624, le Roi donna en commende l'abbaye de Livry à Christophe de Coulanges. Celui-ci n'avait alors que dix-huit ans.

Au spirituel comme au temporel, l'abbaye était en piteux état : l'église s'écroulait, les bâtiments étaient à peu près inhabitables, et un grand désordre régnait parmi les quelques religieux qui restaient dans le cloître. Le jeune abbé avait de la piété et de l'économie. L'abbaye fut réformée avec son assentiment, l'église restaurée, et une partie du cloître rebâtie par ses soins. Il éleva ce grand bâtiment d'aspect

noble et simple que l'on voit encore debout; il en fit une agréable maison de campagne, entourée d'orangers, de parterres, de pièces d'eau, et commodément abordable, car une belle avenue la reliait à la grande route de Paris à Meaux. Il y aménagea des appartements, y reçut sa famille, ses amis et y mena une vie sans faste, mais sans privations. D'ailleurs, si, dans le monastère, la règle fut dès lors strictement observée, les religieux n'y étaient guère nombreux : en 1662, il n'y avait que huit profès[1].

En 1636, l'abbé de Coulanges fut chargé de la tutelle d'une petite orpheline, sa nièce, Marie de Chantal : l'enfant avait dix ans; le tuteur vingt-neuf. Pendant cinquante ans, il veilla sur la personne et les biens de sa pupille avec une sollicitude toute paternelle, lui donna des maîtres forts savants, comme Ménage et Chapelain, s'occupa de son établissement et, lorsqu'elle fut veuve, administra sagement sa fortune. Mais tout a été dit par Mme de Sévigné elle-même, lorsque le *bien bon* mourut : « Il n'y a pas de bien qu'il ne m'ait fait, soit en me donnant son bien tout à fait, soit en conservant ou en rétablissant celui de mes enfants. Il m'a tirée de l'abîme où j'étais à la mort de M. de Sévigné, il a gagné des procès, il a remis toutes

[1] J'ai consulté utilement *Livry et son abbaye*, par l'abbé A.-E. Genty (1898).

mes terres en bon état, il a payé nos dettes, il a fait la terre où habite mon fils la plus jolie et la plus agréable du monde, il a marié mes enfants; en un mot, c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de la vie... » Et elle ajoutait cette réflexion si tendrement vraie et si tristement humaine : « La perte qu'on fait des vieilles gens n'empêche pas qu'elle ne soit sensible quand on a de grandes raisons de les aimer et qu'on les a toujours vus. » (2 septembre 1687.)

C'était à Livry, auprès de ce brave homme, que Mme de Sévigné avait passé sa jeunesse. Après la mort de son mari, elle en fit son séjour de prédilection. Elle y vécut heureuse avec sa fille, et celle-ci y revint même à plusieurs reprises après son mariage. Ces souvenirs-là rendirent Livry plus cher encore à Mme de Sévigné, qui, un jour d'avril, après avoir entendu les rossignols et contemplé « le vert naissant » du parc, écrivait à Mme de Grignan : « Il est bien difficile que je revoie ce lieu, ce jardin, ces allées, ce petit pont, cette avenue, cette prairie, ce moulin, cette petite vue, cette forêt sans penser à ma très chère enfant. » (22 avril 1672.) L'été, lorsqu'on lui confiait sa petite fille, elle la conduisait à Livry : « Je m'en vais présentement à Livry; j'y mène ma petite enfant et sa nourrice et tout le petit ménage... » (27 mai 1672.) C'était à

Livry qu'elle aimait à recevoir son fils. C'était à Livry qu'elle allait soigner ses oppressions et suivre ses traitements. Elle y allait aussi pour faire ses dévotions de la semaine sainte : « J'ai fait de ceci une petite Trappe... J'ai trouvé de la douceur dans la tristesse que j'ai eue ici : une grande solitude, un grand silence : un office triste, des Ténèbres chantées avec dévotion (je n'avais jamais été à Livry la semaine sainte), un jeûne canonique et une beauté dans ces jardins dont vous seriez charmée, tout cela m'a plu. » (24 mars 1671.) C'était son « lieu favori pour écrire », et elle disait que son « esprit et son corps y étaient en paix ». Et, à la vérité, presque toutes les lettres qu'elle a écrites à Livry respirent la joie et la santé.

Aussi quel désespoir, quand, à la mort de l'abbé de Coulanges, elle songe qu'elle ne pourra plus retourner à Livry et qu'elle devra dire adieu à cette agréable solitude » qu'elle a tant aimée ! « Après avoir pleuré l'abbé, écrit-elle, je pleure l'abbaye. » (13 novembre 1687.) Heureusement le successeur de l'abbé de Coulanges est Séguier de la Verrière, ancien évêque de Nîmes. C'est un « très saint prélat », et qui laisse Mme de Sévigné maîtresse d'aller à Livry, comme au temps du *bien bon*. Mais Séguier trépasse. Nouvelles anxiétés. Enfin l'abbaye est donnée à Denis Sanguin, évêque de Senlis et oncle de Louis

Sanguin, seigneur de Livry, ami des Coulanges et de Mme de Sévigné. Celle-ci écrit alors à sa fille : « Il est vrai que ces Sanguin, ce Villeneuve, l'idée du vieux Pavin, ces anciennes connaissances, se sont tellement confondues avec notre jardin et notre forêt, qu'il me semble que c'est une même chose, et que non seulement nous la leur avons prêtée, mais qu'elle est encore à nous par l'assurance d'y trouver encore nos vieux meubles et les mêmes gens que nous y voyions si souvent. Enfin, mon enfant, nous étions dignes de cette jolie solitude, par le goût que nous avions et que nous avons encore pour elle. »

*
* *

Puisque nous avons ouvert les lettres de Mme de Sévigné, continuons de marquer les pages où elle a parlé de Livry, et cherchons les raisons du goût qu'elle montra jusqu'à la fin pour sa « jolie solitude ».

De cette « solitude », elle savait jouir les jours de tristesse, par exemple lorsqu'elle venait de se séparer de sa fille, ou bien qu'elle avait reçu de Grignan quelque fâcheuse nouvelle. Ces jours-là, elle goûtait le silence de la forêt et de la prairie : « Voici un vrai lieu pour l'humeur où je suis : il y a des heures et des allées dont la sainte horreur n'est interrompue que par les

galanteries de nos cerfs, et je me trouve bien de cette solitude. » (4 octobre 1679.) Et, quelques jours plus tard : « Je veux me vanter d'être toute l'après-dînée dans cette prairie causant avec nos vaches et nos moutons. J'ai de bons livres et surtout *les petites lettres* et Montagne. Que faut-il de plus quand on ne vous a point? » (25 octobre 1679.) Mais elle n'était pas femme à se contenter de la *sainte horreur* des bois et à converser éternellement avec les bêtes de sa prairie. Elle avait un peu le tour d'imagination du bon La Fontaine. Mais, affectueuse et sociable, elle voulait aussi des amis auprès d'elle et aimait la causerie. A Livry, elle retrouvait très souvent son oncle, ses cousins de Coulanges, son ami Corbinelli, l'abbé de Grignan et bien d'autres. Elle voisinait avec les hôtes de Pomponne, de Clichy et de Chelles. Des carrosses amenaient de Paris des visiteuses loquaces et riches de nouvelles. On improvisait des promenades à pied dans la forêt voisine.

Nulle part — même aux Roches où elle a tracé tant de jolis paysages, — Mme de Sévigné n'a mieux exprimé le plaisir que lui donnaient les spectacles de la nature. En quelques mots elle a dit avec un art inimitable le charme particulier de chaque saison, et l'on pourrait, en rappelant certains passages des lettres écrites à Livry, composer pour ainsi dire le calen-

drier pittoresque de Mme de Sévigné. Essayons.

Février : « Nous avons passé ici les trois jours gras, le soleil qu'il fit samedi nous y détermina... Nous avons tempéré le brillant de carême prenant avec la feuille morte de cette forêt ; il y a fait le plus beau temps du monde, les jardins sont propres, la vue belle et *un bruit des oiseaux qui commencent déjà d'annoncer le printemps*, cela nous a paru bien plus joli que les vilains cris de Paris... » (2 février 1680.)

Avril : « Je partis assez matin de Paris ; j'allai dîner à Pomponne ; j'y trouvai notre bonhomme (Arnaud d'Andilly)... Enfin, après six heures de conversation très agréable, quoique très sérieuse, je le quittai et vins ici, où je trouvai *tout le triomphe du mois de mai*. Le rossignol, le coucou, la fauvette :

Dans nos forêts ont ouvert le printemps.

Je m'y suis promenée tout le soir toute seule. » (29 avril 1671.)

Mai : « La beauté de Livry est au-dessus de tout ce que vous avez vu ; les arbres sont plus beaux et plus verts ; *tout est plein de ces aimables chèvrefeuilles ;* mais cette odeur ne m'a pas encore dégoûtée ; mais vous méprisez bien nos petits buissons, auprès de vos forêts d'orangers. » (30 mai 1672.)

Juillet : « Ah, ma très chère, que je vous sou-

haiterais des nuits comme on les a ici! *Quel air doux et gracieux! Quelle fraîcheur! Quelle tranquillité! Quel silence!* Je voudrais vous en pouvoir envoyer et que votre bise en fût confondue. » (3 juillet 1677.)

Août : « Vous vous souvenez bien que les belles soirées et le clair de lune me donnaient un souverain plaisir. » (14 août 1676.)

Novembre : « Je suis venue achever ici les beaux jours et dire adieu aux feuilles ; elles sont encore toutes aux arbres ; elles n'ont fait que changer de couleur ; au lieu d'être vertes, *elles sont aurore et de tant de sortes d'aurore que cela compose un brocart d'or riche et magnifique que nous voulons trouver plus beau que du vert, quand ce ne serait que pour changer.* » (3 novembre 1677). — « Je quitte ce lieu à regret, ma fille : la campagne est encore belle ; cette avenue et tout ce qui était désolé des chenilles, et qui a pris la liberté de repousser avec votre permission, est plus vert qu'au printemps dans les belles années ; *les petites et les grandes palissades sont parées de ces belles nuances de l'automne dont les peintres font si bien leur profit* ; les grands ormes sont un peu dépouillés et l'on n'a point de regret à ces feuilles picotées ; la campagne en gros est encore toute riante... »

Ces exemples, choisis entre cent autres, montrent combien fut délicat le sentiment de la

nature chez Mme de Sévigné. Nous trouvons dans ses lettres tous les thèmes sur lesquels se sont exercés les poètes modernes depuis Lamartine : les premiers chants d'oiseaux devançant le printemps, le « triomphe de mai », la sérénité des nuits d'été, la beauté des clairs de lune, le charme de l'arrière-saison, les somptueuses tristesses de l'automne. On dira que ce sont là des lieux communs de la poésie universelle. Mais, comme il fut longtemps convenu que, hormi La Fontaine, personne, au XVIIe siècle, n'avait été sensible à la grâce des paysages, il est bon de noter ces « impressions » de Mme de Sévigné. Je sais la réponse : Mme de Sévigné elle-même est une seconde exception. Est-ce bien certain ? Observez que Mme de Sévigné ne témoigne en rien qu'elle considère comme une originalité de prendre un plaisir virgilien au chant du rossignol ou bien au clair de lune. Ses correspondants, dont nous avons les lettres, ne marquent non plus aucune surprise de ces effusions. C'est sans doute qu'eux-mêmes sont émus de la même émotion devant les mêmes tableaux. Ils ne le disent pas. Alors, la règle est de ne communiquer ses pensées et ses sentiments intimes qu'avec toutes sortes de réserves et de précautions ; on n'écrit pas « ses impressions ». La Fontaine se moque de cette règle, comme de toutes les autres. Mme de Sévigné ne s'y soumet



PORTRAIT DE MADAME DE SEVIGNE

Par Nanteuil

(Appartenant à Madame la Marquise de Laubespine)

pas non plus, parce qu'elle écrit seulement pour un petit groupe d'amis, et parce qu'en tout, elle s'abandonne à sa nature expansive. Mais, pour ne pas être objet de littérature, l'amour de la campagne n'en est ni moins vif ni moins répandu au dix-septième siècle qu'à toute autre époque.

Mme de Sévigné se plaît donc à Livry parce qu'elle est sensible aux nuances variées des paysages et aux métamorphoses de la nature. Mais elle a pour ce coin de terre une prédilection singulière, si bien qu'elle ne semble pas y sentir l'humidité — ce qui est admirable pour une rhumatisante, — et qu'un jour elle en regrettera tout, jusqu'aux pluies : « Que ces pluies sont charmantes ! Nous n'oublierons jamais ce petit endroit. » Peut-être le paysage de Livry, ce paysage modeste et gracieux du Parisis qu'elle décrit si joliment — « ce jardin, ces allées, ce petit pont, ces avenues, cette prairie, ce moulin, cette *petite vue*, cette forêt » — est-il celui qui s'accorde le mieux avec son imagination. Exaltée dans sa tendresse maternelle, passionsionnée dans ses amitiés, Mme de Sévigné offre le contraste d'une sensibilité ardente et d'un goût mesuré. Son esprit judicieux redoute l'excès et le désordre. L'humble et fine élégance de cette campagne des environs de Paris devait l'enchanter. Elle aime bien sa terre des Rochers,

mais surtout comme une propriétaire fière des embellissements dont elle a enrichi son domaine. Pour Livry, c'est une tendresse de cœur.

La comparaison entre Livry et Grignan revient sans cesse dans ses lettres, nous l'avons vu. Sans doute, c'est avant tout à la santé de sa fille qu'elle songe, quand elle maudit la bise de Provence et « cet air glacé et pointu qui perce les plus robustes ». Mais, en même temps, comme on voit clairement qu'aux sites durs et rocheux du Midi elle préfère la nature septentrionale, plus douce, plus riante, et à « ce diantre de Rhône si fier, si orgueilleux, si turbulent », la « belle Seine » dont les bords gracieux sont « ornés de maisons, d'arbres, de petits saules, de petits canaux qu'on fait sortir de cette grande rivière ! » Une autre fois elle écrit : « *Que vous êtes excessifs en Provence !* Tout est extrême, vos chaleurs, vos sereins, vos bises, vos pluies hors de saison, vos tonnerres en automne : il n'y a rien de doux ni de tempéré. Vos rivières sont débordées, vos champs noyés et abîmés. Votre Durance a quasi toujours le diable au corps ; votre île de Brouteron très souvent submergée. » (1er novembre 1679.)

Dans les dernières années de sa vie, elle finira par pardonner à la Provence sa bise et son air pointu ; un hiver, elle s'avisera même que les montagnes couvertes de neige sont

charmantes et elle souhaitera qu'un peintre représente ces *épouvantables beautés*. Et ce ne sera point seulement la joie de vivre auprès de sa fille qui lui fera ainsi renier ses goûts d'autrefois, mais aussi la douceur du soleil et de la lumière. Il n'y a pas de vieillards qui résistent à ce sortilège. Dans les dernières lettres écrites à Grignan, il n'est plus question de Livry.

*
* *

On voudrait aujourd'hui retrouver dans la maison et les jardins de l'ancienne abbaye quelque trace du séjour de Mme de Sévigné; mais tout a été bouleversé depuis la fin du dix-huitième siècle.

Voici le corps de logis construit par l'abbé de Coulanges et où demeura Mme de Sévigné. Où était l'appartement de la marquise? Dans une lettre du 12 août 1676, elle dit : « On a fait une croisée sur le jardin dans le *petit cabinet*, qui en ôte tout l'air humide et malsain qui y était, et qui fait un agrément extrême; il n'y fait point chaud, car ce n'est que le soleil levant qui la visite une heure ou deux... » L'indication est précise. On s'oriente, on reconnaît à peu près la place du *petit cabinet*. Mais était-ce au rez-de-chaussée, était-ce au premier étage? Impossible de découvrir aucun indice. Et l'on se promène

mélancoliquement dans les appartements, déserts depuis le départ des Assomptionnistes : quelques livres abandonnés, des recueils de sermons, traînent sur un rayon de bibliothèque; de vieux chapeaux de prêtres gisent sur le plancher; une barrette est restée posée sur le coin d'une table; un grand plan de Paris du dix-huitième siècle se gondole sur une muraille; l'averse ruisselle par les lucarnes dont les carreaux sont brisés...

Les jardins ont depuis longtemps fait place à des prairies et à des taillis. Une vieille orangerie aux vitres cassées est à demi effondrée. Les bassins ont disparu. Voici cependant le canal où M. du Plessis, précepteur des enfants de M. de Pomponne, pensa se noyer. Le petit pont, près duquel Mme de Sévigné allait attendre ses visiteurs ou son courrier, n'existe plus, mais les culées en marquent l'emplacement, et, là, une grille qui date assurément du temps de l'abbé de Coulanges s'élève encore entre deux piliers de pierre. Et ce pauvre reste du décor ancien suffit à rendre plus vivant le petit tableau que Mme de Sévigné a tracé dans une de ses lettres : « Je tourne autour du petit pont; je sors de l'*humeur de ma fille* et regarde par l'*humeur de ma mère* si la Beauce (un de ses laquais) ne vient point; et puis je remonte, et reviens mettre mon nez au bout de l'allée qui donne sur le petit pont;

et, à force de faire ce chemin, je vois venir cette chère lettre, et je la reçois et la lis avec tous les sentiments que vous devinez. » (4 août 1677.) Et, naturellement, rien ne subsiste des deux allées à qui avaient été donnés ces noms singuliers, « sous lesquels — la remarque est de P. Mesnard, le meilleur des biographes de Mme de Sévigné — on ne peut s'empêcher d'imaginer les goûts si différents de la mère et de la fille, leurs caractères si opposés, leurs bouderies quelquefois et leurs promenades séparées après quelque mésintelligence, et qui font toujours rêver l'une a une belle allée souriante, pleine de lumière et de verdure, l'autre à quelque sentier plus resserré, plus triste et plus sec ».

Dans le parc, si l'on ne se promène plus maintenant sous les mêmes arbres qui abritèrent les rêveries de Mme de Sévigné, les allées du moins sont demeurées rectilignes et présentent toujours les perspectives qu'avait ingénieusement ménagées le jardinier de l'abbé de Coulanges. Enfin, la « petite vue » qui charmait Mme de Sévigné n'a point changé. C'est, toujours, par delà les prairies et le parc, le même horizon harmonieusement fermé par un repli de terrain couvert de bois — site gracieux, ennobli par tant de beaux souvenirs que, si nous n'étions pas tout à fait des barbares, nous devrions le sauver des

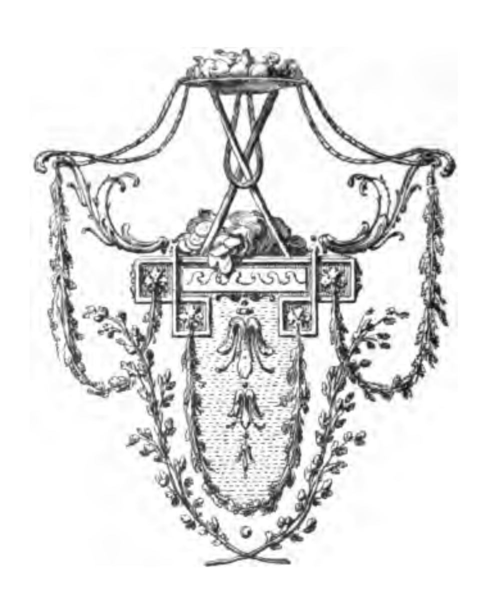
bûcherons et des bâtisseurs. Ah ! s'il se trouvait quelque ami de Mme de Sévigné pour empêcher qu'on ne touchât à la « jolie solitude » !

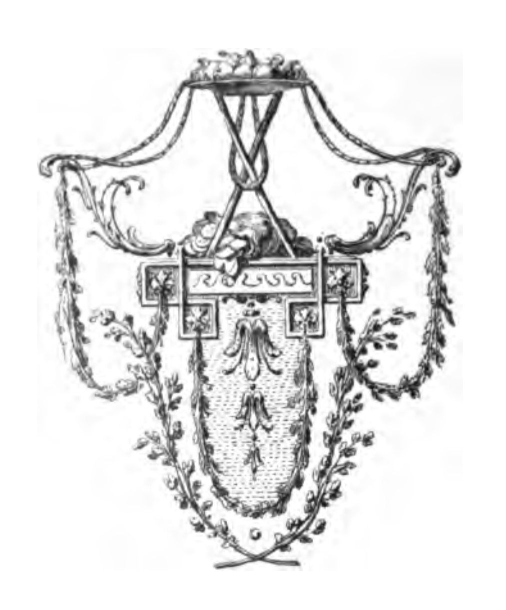
18 février 1910.

TABLE DES GRAVURES

INDEX ALPHABÉTIQUE DES LIEUX CITÉS

TABLE DES MATIÈRES






YB 57428

